




**Spatialisation des cibles prioritaires des ODD au Bénin : Monographie
des communes des départements de l’Ouémé et du Plateau**

Note synthèse sur l’actualisation du diagnostic et la priorisation des
cibles des communes



<i>Une initiative de :</i>	
 <p>MINISTÈRE D'ÉTAT CHARGÉ DU PLAN ET DU DÉVELOPPEMENT RÉPUBLIQUE DU BÉNIN</p> <p>Direction Générale de la Coordination et du Suivi des Objectifs de Développement Durable (DGCS-ODD)</p>	
<i>Avec l'appui financier de :</i>	
 <p>coopération allemande DEUTSCHE ZUSAMMENARBEIT</p>	 <p>Au service des peuples et des nations</p>
Programme d'appui à la Décentralisation et au Développement Communal (PDDC / GIZ)	Projet d'Appui aux Stratégies de Développement (PASD / PNUD)
 <p>unicef</p>	 <p>UNFPA</p>
Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF)	Fonds des Nations unies pour la population (UNFPA)
Et l'appui technique du Cabinet Cosinus Conseils	
 <p>Cosinus Conseils</p>	

Tables des matières

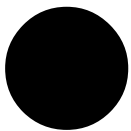
<i>Sigles et abréviations</i>	3
1.1. BREF APERÇU SUR LE DEPARTEMENT	5
1.1.1. INFORMATIONS SUR LES DEPARTEMENTS OUEME PLATEAU	5
1.1.1.1. <i>Aperçu du département de l'Ouémé</i>	5
1.1.1.2. <i>Aperçu du département du Plateau</i>	6
1.1.2. RESUME DES INFORMATIONS SUR LE DIAGNOSTIC.....	8
1.1.3. SYNTHÈSE DE PRIORISATION DES DIX CIBLES PRIORITAIRES AU NIVEAU DES COMMUNES	10
1.2. MONOGRAPHIE DE LA COMMUNE DE ADJARRA	14
1.2.1. BREVE PRESENTATION DE LA COMMUNE.....	14
1.2.2. NIVEAU DE COUVERTURE DE LA CIBLE PAR LE PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL	16

1.2.3.	SYNTHESE DES CIBLES PRIORITAIRES DE LA COMMUNE	21
1.2.4.	ACTIONS PRIORITAIRES	28
1.3.	MONOGRAPHIE DE LA COMMUNE DE AKPRO-MISSERETE	0
1.3.1.	BREVE PRESENTATION DE LA COMMUNE.....	0
1.3.2.	NIVEAU DE COUVERTURE DE LA CIBLE PAR LE PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL	1
1.3.3.	SYNTHESE DES CIBLES PRIORITAIRES DE LA COMMUNE	6
1.3.4.	ACTIONS PRIORITAIRES	14
1.4.	MONOGRAPHIE DE LA COMMUNE D'AVRANKOU	0
1.4.1.	BREVE PRESENTATION DE LA COMMUNE.....	0
1.4.2.	NIVEAU DE COUVERTURE DE LA CIBLE PAR LE PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL	1
1.4.3.	SYNTHESE DES CIBLES PRIORITAIRES DE LA COMMUNE	6
1.4.4.	ACTIONS PRIORITAIRES	9
1.5.	MONOGRAPHIE DE LA COMMUNE D'ADJOHOUN	8
1.5.1.	BREVE PRESENTATION DE LA COMMUNE.....	8
1.5.2.	NIVEAU DE COUVERTURE DE LA CIBLE PAR LE PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL	9
1.5.3.	SYNTHESE DES CIBLES PRIORITAIRES DE LA COMMUNE	13
1.5.4.	ACTIONS PRIORITAIRES	16
1.6.	MONOGRAPHIE DE LA COMMUNE DE BONOU	0
1.6.1.	BREVE PRESENTATION DE LA COMMUNE.....	0
1.6.2.	NIVEAU DE COUVERTURE DE LA CIBLE PAR LE PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL	1
1.6.3.	SYNTHESE DES CIBLES PRIORITAIRES DE LA COMMUNE	10
1.6.4.	ACTIONS PRIORITAIRES	13
1.7.	MONOGRAPHIE DE LA COMMUNE DE DANGBO	0
1.17.1	BREVE PRESENTATION DE LA COMMUNE.....	0
1.17.2	NIVEAU DE COUVERTURE DE LA CIBLE PAR LE PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL	1
1.17.3	SYNTHESE DES CIBLES PRIORITAIRES DE LA COMMUNE	6
1.17.4	ACTIONS PRIORITAIRES	12
1.8.	MONOGRAPHIE DE LA COMMUNE DE SEME- KPOJJI	0
1.8.1.	BREVE PRESENTATION DE LA COMMUNE.....	0
1.8.2.	NIVEAU DE COUVERTURE DE LA CIBLE PAR LE PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL	1
1.8.3.	SYNTHESE DES CIBLES PRIORITAIRES DE LA COMMUNE	9
1.8.4.	ACTIONS PRIORITAIRES	12
1.9.	MONOGRAPHIE DE LA COMMUNE D' AGUEGUES	0
1.9.1.	BREVE PRESENTATION DE LA COMMUNE.....	0
1.9.2.	NIVEAU DE COUVERTURE DE LA CIBLE PAR LE PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL	1
1.9.3.	SYNTHESE DES CIBLES PRIORITAIRES DE LA COMMUNE	4
1.9.4.	ACTIONS PRIORITAIRES	7
1.10.	MONOGRAPHIE DE LA COMMUNE DE PORTO-NOVO	0
1.10.1.	BREVE PRESENTATION DE LA COMMUNE.....	0
1.10.2.	NIVEAU DE COUVERTURE DE LA CIBLE PAR LE PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL	1
1.10.3.	SYNTHESE DES CIBLES PRIORITAIRES DE LA COMMUNE	6
1.10.4.	ACTIONS PRIORITAIRES	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
1.11.	MONOGRAPHIE DE LA COMMUNE DE POBE	0
1.11.1.	BREVE PRESENTATION DE LA COMMUNE.....	0
1.11.2.	NIVEAU DE COUVERTURE DE LA CIBLE PAR LE PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL	1

1.11.3.	SYNTHESE DES CIBLES PRIORITAIRES DE LA COMMUNE	5
1.11.4.	ACTIONS PRIORITAIRES	8
1.12.	MONOGRAPHIE DE LA COMMUNE DE ADJA-OUERE	0
1.12.1.	BREVE PRESENTATION DE LA COMMUNE.....	0
1.12.2.	NIVEAU DE COUVERTURE DE LA CIBLE PAR LE PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL	1
1.12.3.	SYNTHESE DES CIBLES PRIORITAIRES DE LA COMMUNE	8
1.12.4.	ACTIONS PRIORITAIRES	11
1.13.	MONOGRAPHIE DE LA COMMUNE D'IFANGNI	0
1.13.1.	BREVE PRESENTATION DE LA COMMUNE.....	0
1.13.2.	NIVEAU DE COUVERTURE DE LA CIBLE PAR LE PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL	1
1.13.3.	SYNTHESE DES CIBLES PRIORITAIRES DE LA COMMUNE	6
1.13.4.	ACTIONS PRIORITAIRES	14
1.14.	MONOGRAPHIE DE LA COMMUNE DE KETOU	0
1.14.1.	BREVE PRESENTATION DE LA COMMUNE.....	0
1.14.2.	NIVEAU DE COUVERTURE DE LA CIBLE PAR LE PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL	2
1.14.3.	SYNTHESE DES CIBLES PRIORITAIRES DE LA COMMUNE	8
1.14.4.	ACTIONS PRIORITAIRES	13
1.15.	MONOGRAPHIE DE LA COMMUNE DE SAKETE	0
1.15.1.	BREVE PRESENTATION DE LA COMMUNE.....	0
1.15.2.	NIVEAU DE COUVERTURE DE LA CIBLE PAR LE PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL	1
1.15.3.	SYNTHESE DES CIBLES PRIORITAIRES DE LA COMMUNE	5
1.15.4.	SYNTHESE DES CIBLES PRIORITAIRES DE LA COMMUNE	10
ANNEXES.....	0
	<i>Comité de conduite du processus de spatialisation des cibles prioritaires des odd.....</i>	<i>1</i>
	LISTES DES CIBLES PRIORITAIRES DES ODD RETENUS PAR LE BENIN.....	3

Sigles et abréviations

Sigle	Définition
ODD	Objectifs de Développement Durable
NC	Niveau de Couverture
NP	Niveau de Priorisation



1

Bref aperçu sur le
département de
Ouémé-Plateau

1.1. Bref aperçu sur le département

1.1.1. Informations sur les départements Ouémé Plateau

1.1.1.1. Aperçu du département de l’Ouémé

Limité au Sud par l’océan Atlantique et le département du Littoral, au Nord par le département du Plateau, à l’Ouest par le département de l’Atlantique et à l’Est par la République Fédérale du Nigéria, le département de l’Ouémé est situé au Sud-Est du Bénin. D’une superficie de 1 281 km², le département de l’Ouémé compte neuf (9) communes à savoir: Adjara, Akpro-Misséréété, Avrankou, Adjohoun, Bonou, Dangbo, Sèmè- Kpodji, les Aguégués et Porto-novo la capitale administrative du Bénin. Ces communes sont subdivisées en 52 Arrondissements, et 405 villages et quartiers de ville.

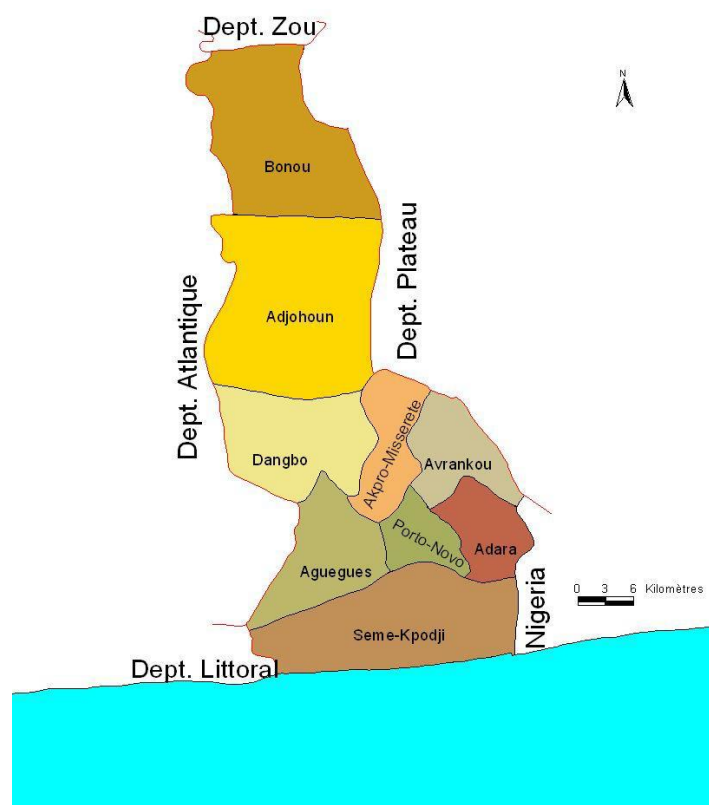
Le département de l’Ouémé jouit d’un climat de type subéquatorial à quatre saisons caractérisées par l’alternance de deux saisons des pluies et deux saisons sèches. Les deux saisons de pluies s’étendent d’avril à juillet (grande) et d’octobre à novembre. Quant aux saisons sèches, elles s’étendent d’août à septembre (petite) et de décembre à mars (grande). Les températures varient de (25 à 30°) avec une pluviométrie se situant entre l’isohypse 900 mm et 1500 mm.

Le département de l’Ouémé est irrigué par le fleuve Ouémé, le lac Nokoué et la lagune de Porto-Novo. Il en résulte une végétation variée (caractéristique des zones agro écologiques de terre de barre et des pêcheries qui le composent). On y trouve ainsi: (i) une végétation essentiellement anthropique: fourrée, arbustive, dense avec la présence ; (ii) de palmier à huile et les graminées avec quelques reliques forestières par endroits, (iii) une savane herbeuse, des prairies, des formations marécageuses à raphia et quelques mangroves. Du point de vue pédologique, on y rencontre : (i) des sols ferrallitiques, argileux-sableux fortement dégradés mais faciles à travailler, (ii) profonds avec une faible capacité de rétention et une nappe phréatique profonde, (iii) des sols alluviaux et colluviaux, hydromorphes, fertiles mais inondables par les crues des fleuves, sableux et peu fertiles essentiellement aptes au cocotier et au filao. La disponibilité en terre dans le Nord du département varie d’une localité à l’autre. Dans les régions suburbaines, on observe une forte pression démographique qui laisse peu de place à l’agriculture, les terres étant très émiettées et ayant une forte valeur marchande. Dans le Sud, la disponibilité en terre pour les activités agricoles est très faible. Toutefois, l’utilisation de certaines terres marécageuses pour le maraîchage est possible.

La population du département de l’Ouémé est passée de 730 772 habitants dont 349 251 hommes et 381 521 femmes au RGPH-3 de 2002 à 1 100 404 habitants dont 534 814 hommes et 565 590 femmes au RGPH-4 de 2013. Soit un rapport de masculinité passant de 91,5 hommes pour 100 femmes en 2002 à 94,6 hommes pour 100 femmes en 2013. D’un poids démographique de 11,0%, il est le second département après l’Atlantique. Le département de l’Ouémé a une densité de 859 habitants au km² contre 570 habitants au km² en 2002. Cette densité présente des disparités à l’intérieur du département passant de 177 habitants au km² dans la commune de Bonou à 5 286 habitants au km² dans celle de Porto-Novo.

Les infrastructures sociocommunautaires dans le département sont encore loin de satisfaire la population dont l’effectif est en pleine croissance. Sur le plan sanitaire, pour une population de 1 100 404 habitants on dénombre soixante-dix (70) centres de santé, quatorze (14) maternités et sept (7) dispensaires selon les données du RGPH4.

Graphique 1 : Carte du département de l’Ouémé



1.1.1.1.2. Aperçu du département du Plateau

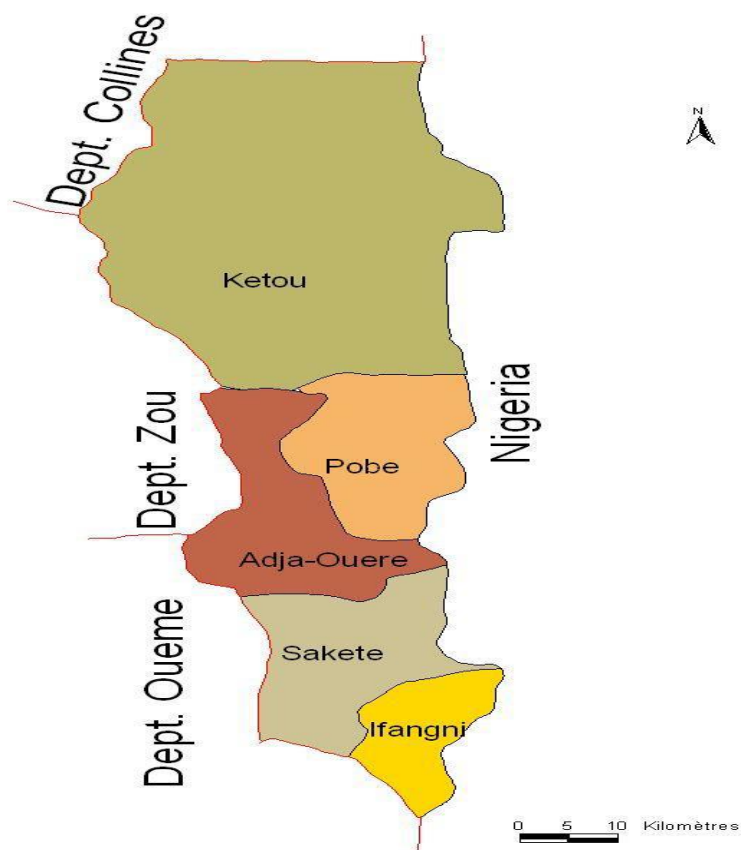
Le Plateau est un département dans la partie méridionale du Bénin. Il a une superficie de 3.264 km², soit environ 3% du territoire national pour une population totale de 407.116 habitants et une densité de 125 hab/km². Le département du Plateau est limité au Nord par le département des Collines, à l’Est par la République Fédérale du Nigéria, à l’Ouest par le département du Zou et au Sud par le département de l’Ouémé. Il est peuplé de Nago, Yorouba, Holli, Fon, Mahi, etc. Il est subdivisé en cinq (5) communes avec Pobè comme chef-lieu, ces autres communes sont Adja-Ouèrè, Ifangni, Kétou et Sakété. Ces communes sont subdivisées en 29 arrondissements et 218 villages et quartiers de ville.

Le département du Plateau est caractérisé par un climat de type soudano-guinéen à deux saisons de pluies avec une hauteur annuelle comprise entre 800 mm et 1 200 mm dans sa partie Ouest et entre 1 000 mm et 1 400 mm dans sa partie Est. La période de croissance végétative compte moins de 240 jours dans la partie Ouest contre 240 jours dans la partie Est du département. Les sols de plusieurs types sont constitués par les ferrugineux tropicaux, les terres de barre sur le continental terminal profond et les sols très argileux profonds et humifères, fertiles mais souvent très difficiles à travailler. Les formations végétales sont la savane arborée/arbustive à dominance *Danida oliveri* dans la partie septentrionale du département alors qu’au centre on retrouve la forêt dense semidécidue. La zone méridionale du département est constituée par un fourré arbustif où dominant palmiers à huile et graminées. On y retrouve aussi quelques reliques forestières par endroits. Le système de culture est caractérisé par la

pratique de deux saisons culturelles annuelles liées au régime des pluies, la prépondérance de la culture de maïs qui se retrouve toujours en tête de rotation, et la culture de coton dans la partie septentrionale du département. Le calendrier agricole est le même pour tout le département. Pour les cultures vivrières, une première saison s'étend de mars à août et une deuxième saison d'août à décembre. Les périodes optimales de semis s'étalent de mi-mars à mi-avril pour la première saison et la première quinzaine de septembre pour la deuxième saison. La population du département du Plateau en 2002 était de 407 116 habitants dont 213 981 femmes et 193 135 hommes. Elle est passée à 622 372 habitants selon le dernier Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 2013. La densité de population de cette entité territoriale est passée de 124,7 habitants au km² en 2002 à 191 habitants au km² en 2013.

Sur le plan sanitaire, on dénombre cinquante-sept (57) centres de santé, quatorze (14) dispensaires et seulement deux (2) maternités selon le RGPH-4. L'accès à l'eau potable semble poser encore d'énormes difficultés aux populations. A peine 54,9% de ménages seulement ont accès à l'eau potable. Des efforts restent à faire pour l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement devenus aujourd'hui les Objectifs de Développement Durable (ODD). Sur le plan des infrastructures scolaires, on note un effort important, presque tous les villages et quartiers de ville disposent d'une école primaire, et des collèges à 1^{er} cycle et à 2^{ème} cycle sont présents dans beaucoup d'arrondissements. Au total 411 écoles existent pour couvrir les besoins en infrastructures scolaires pour les 218 villages. On note pour l'ensemble du département 39 collèges à 1 cycle et 12 collèges à 2 cycles, ce qui est loin de satisfaire aujourd'hui ses besoins réels. Les branches d'activités les plus dominantes dans ces différentes communes sont d'abord Agriculture, Pêche et Chasse ensuite le commerce, la restauration et l'hébergement et enfin, les Industries manufacturières. Dans la première branche d'activité Agriculture, Pêche et Chasse, la commune de Kétou se place en tête avec environ 66%, suivi d'Adja-Ouèrè (59%) et Pobè (58%). On retrouve également la population active du plateau dans le commerce, la restauration et l'hébergement notamment dans la commune de Sakété (38,3%) et d'Ifangni (34,9%). Au niveau des Industries manufacturières c'est la commune d'Ifangni qui occupe la première place avec 17,1% suivie de Sakété (12,7%).

Graphique 2 : Carte du département du Plateau



1.1.2. Résumé des informations sur le diagnostic

		Cadre Social														
OD	D	Cibles	Adjarra	Akpro-Misserété	Avrankou	Adjohoun	Bonou	Dangbo	Sémè Kpodji	Aguégués	Porto-Novvo	Pobè	Adja-Ouéré	Ifangni	Kétou	Sakété
1	1.2															
	1.3															
	1.4															
2	2.1															
	2.2															
	2.3															
3	3.1															
	3.2															
	3.3															
	3.4															
	3.7															
4	4.1															
	4.4															
	4.5															
5	5.1															
	5.5															
6	6.1															
	6.2															
	6.4															
	6.5															
		Cadre économique														
7	7.1															

8	8.2														
	8.3														
	8.5														
	8.9														
9	9.1														
	9.2														
	9.5														
10	10.1														
	10.2														
	10.3														
11	11.1														
	11.3														
	11.5														
Cadre environnemental															
12	12.2														
	12.5														
	12.7														
	12.8														
13	13.1														
14	14.2														
	14.5														
	15.1														
15	15.2														
	15.3														
	Cadre institutionnel														
16	16.2														
	16.3														
	16.5														
	16.6														
	16.9														

Légende :

Niveau de couverture	Nulle	Faible	Moyenne	Assez-bonne	Très bonne
Couleur	Rouge vif	Rose	Jaune	Vert	Bleu

Les résultats du diagnostic des PDC des communes des départements de l’Ouémé et Plateau démontrent que les efforts restent encore à consentir pour parvenir à une nette couverture des cibles de l’ODD1 surtout dans certaines communes et particulièrement au niveau des cibles 1.3 et 1.4. En matière de lutte contre la faim conformément à l’ODD 2, la majorité des communes desdits départements n’ont pas suffisamment planifié des actions pour assurer une couverture intégrale des cibles 2.1, 2.2 et 2.3 sous réserves de la prédominance des activités agricoles et des opportunités d’accès des populations aux denrées alimentaires en provenance du Nigéria et des autres localités du Bénin. Les ODD 3, 4, 5 et 6 sont en général faiblement couverts car dans la plupart des cas, on note des actions peu spécifiques destinées aux cibles concernées.

Dans les départements de l’Ouémé-Plateau, la cible 7.1 reste moyennement couverte en dépit des efforts consentis par quelques communes. Au niveau de l’ODD 8 la couverture est faible au niveau de l’ensemble des communes. Dans l’ensemble, le niveau de couverture des cibles 8.2, 8.3 et 8.5 est faible tandis que la cible 9.1 enregistre une couverture mitigée. Nonobstant les efforts consentis pour la couverture par deux

communes, la couverture des cible 9.1,9.2 et 9.5 reste globalement critique. Le diagnostic affiche une situation sévère quant à la couverture des cibles de l'ODD 10. La tendance est relativement faible dans ces départements en ce qui concerne les actions orientées vers l'atteinte des cibles de l'ODD 11.

L'état des lieux dans ces départements révèle que les actions visant à l'atteinte des ODD 12 et 14 sont quasi inexistantes. Par contre les ODD 13 et 15, des mesures telles que prévues dans les PDC restent encore peu suffisantes pour une meilleure couverture des cibles. De ce constat, il ressort que presque toutes les communes ont des défis à relever pour parvenir à l'atteinte des ODD 12, 13,14 et 15 dans les prochains PDC.

Les résultats du diagnostic indiquent qu'au niveau des départements concernés, en dehors de la cible 16.6 qui présente une couverte mitigée, la situation reste globalement critique pour les autres indicateurs des ODD 16. En dépit des efforts consentis par quelques communes, l'examen des PDC révèlent que l'ODD 16 reste quasiment non couvert par les différentes mesures prévues. Le grand défi à relever par l'ensemble des communes des départements de l'Ouémé-Plateau est d'investir plus dans le renforcement de leur cadre institutionnel.

1.1.3 Synthèse de priorisation des dix cibles prioritaires au niveau des communes

OD D	Cibles	Cadre Social														
		Adjar ra	Akpro- Misseré té	Avrank ou	Adjoho un	Bon ou	Dang bo	Sém è Kpo dji	Aguégu és	Port o- Nov o	Pob è	Adja - Ouér è	Ifang ni	Kéto u	Sa ké té	
1	1.2															04
	1.3															05
	1.4															05
2	2.1															09
	2.2															11
	2.3															09
3	3.1															08
	3.2															03

ensuite avec 5 communes, 9.1 avec 4 communes. Hormis les cibles 9.5, 10.1, 10.2, qui n'ont pas été priorisées. Toutes les autres cibles ont été priorisées par 3, 2 ou 1 communes .

Le cadre environnemental connaît quatre cibles non priorisées à savoir : 12.7, 12.8, 14.2 et 14.5. Toutes les autres cibles ont été priorisées en particulier les cibles 15.1 et 15.2 qui viennent en tête avec 4 communes.

Deux cibles à savoir les cibles 16.6 et 16.2 sont celles qui ont fait objet de priorisation sur les 5 relevant du cadre institutionnel. La cible 16.6 vient en tête avec 3 communes concernées et 16.2 avec une seule commune. Toutes les autres cibles (16.3, 16.5 et 16.9) ne sont prises en compte.

2.

Monographie des
communes du
département de
Ouémé-Plateau

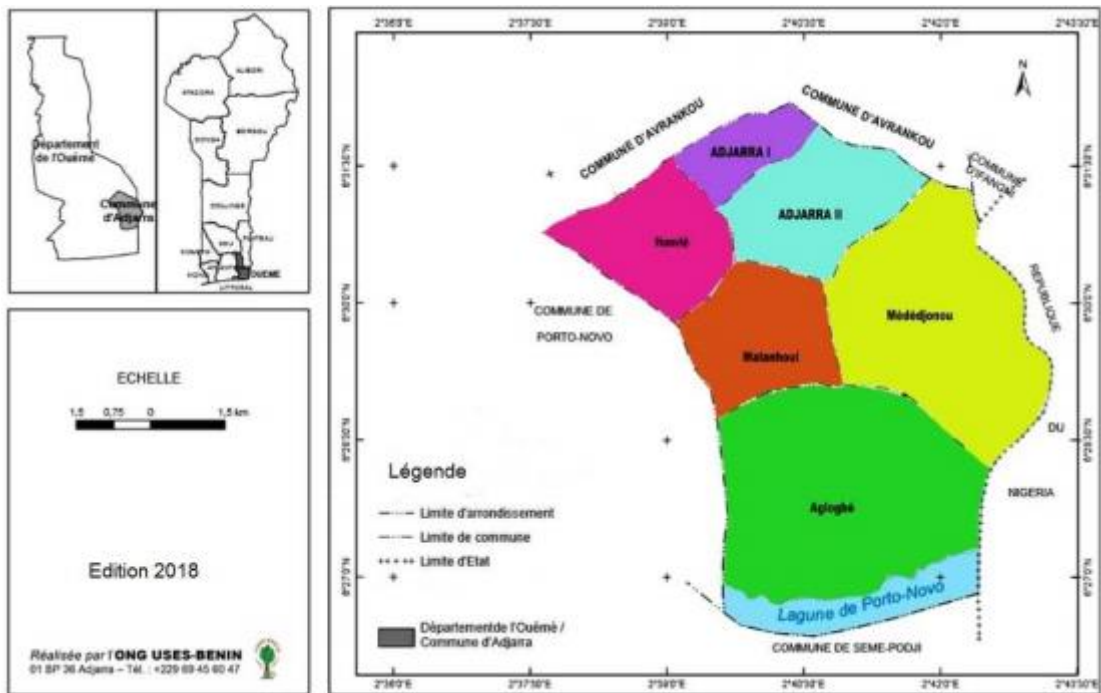
1.2. Monographie de la commune de Adjarra

1.2.1. Brève présentation de la commune

La Commune d'Adjarra est une portion de territoire du Sud –Est de la République du Bénin. Elle est située dans le département de l'Ouémé et s'étend sur une superficie de 75km². Adjarra, chef-lieu de la Commune, se trouve à environ 7km au Nord-Est de la ville de Porto-Novo, la capitale du Bénin et à environ 38 km au Nord de Cotonou, la plus importante ville du pays. Elle est limitée au Nord par la Commune d'Avrankou, au Sud par la lagune de Porto-Novo, à l'Ouest par la Commune de Porto-Novo et à l'Est par République Fédérale du Nigeria. De part sa position géographique, la Commune d'Adjarra est une zone de transit entre la République Fédérale du Nigeria et la ville de Porto-Novo. Elle est considérée comme l'une des zones de concentration les plus importantes des produits nigériens au Bénin.

Aux termes des dispositions de l'article 4 et suivants de la loi 97-029 du 15 janvier 1999 portant organisation des communes en République du Bénin, la commune d'Adjarra est subdivisée en six (06) arrondissements qui regroupent 54 villages et quartiers de ville. La Commune d'Adjarra a un relief presque monotone et très peu accidenté. Cela a favorisé l'existence de plusieurs cuvettes fermées qui étaient jadis de véritables mares ou lacs naturels alimentés par de petits ruisseaux drainant des bassins versant de faibles superficies. La Commune d'Adjarra a les mêmes caractéristiques climatiques que la partie Est de la région méridionale de la République du Bénin. Le climat est de type subéquatorial humide avec deux saisons de pluie et deux saisons sèches.

La Commune d'Adjarra est à cheval sur les bassins de la rivière Aguidi (Nom donné au Bénin à un affluent de la rivière nigérienne du nom de YEWA) et du fleuve Ouémé. Elle est drainée par ces deux cours d'eau. La rivière Aguidi jouit d'un régime d'écoulement permanent et est, de très loin, la plus importante source d'eau de surface de la Commune. La population de la commune d'Adjarra était évaluée en 2013 à 97 424 habitants dont 50 009 femmes soit 51,33%. Cette population a connu un taux d'accroissement moyen de 4,34% entre 2002 et 2013 (RGPH4, 2013) qui est supérieur à celui du département de l'Ouémé qui était de 3,69%. En faisant l'hypothèse que le taux de croissance annuel de 4,34% reste constant, les perspectives démographiques de la Commune d'Adjarra font état d'une population d'environ 148 996 habitants en 2023.



1.2.2. Niveau de couverture de la cible par le plan de développement communal

Cadre Social		
Cibles	N.C.	Niveau de Performance
ODD 1 : Eliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde		
1.2		Pourcentage de population dépensant moins d'un dollar par jour (%) :2011 : 42,5 Incidence de pauvreté monétaire : 2011 : 34,8 Incidence de pauvreté non monétaire : 2011 : 15,9 IPH_2014 : 37,7 Incidence de la pauvreté non monétaire_2014 : 18,0 Incidence de la pauvreté d'existence_2014 : 9,0 Taux de pauvreté multidimensionnelle_2014 : 20,8
1.3		Nbre handicapé encadrés 2013 : 14 2014 : 51 2015 : 26 2016 : 23 2017 :30 2018 : 29 Nombre de cas sociaux et d'enfants en situation de trafic reçu 2013 : 99 2014 : 326 2015 : 931 2016 : 1068 2017 :988 2018 : 978 Nombre d'enfants malnutris suivis 2013 : 0 2014 : 27 2015 : 22 2016 : 33 2017 :21 2018 : 28 Personnes âgées (55 ans et plus) démunies encadrées 2013 : 14 2014 : 112 OEV suivis 2013 : 1 2014 : 0 2014 : 51 2014 : 98 2015 : 107 2016 :81 2017 : 77 2018 : 98 PVVIH suivis 2013 : 21 2014 : 82
1.4		Accouchements Assistés 2013 : 3553 2014 : 3105 Accouchements dystociques 2013 : 87

Cadre Social		
Cibles	N.C.	Niveau de Performance
		2014 : 42 Taux de couverture des accouchements assistés (%) 2013 ; 92,72% 2017 ; 58,86 % Décès Maternels 2013 : 0 2014 : 0 Ratio de mortalité maternelle pour 100 000 accouchements 2013 : 0 2014 : 0 Décès néonatal 2013 : 13 2014 : 9 Morts Nés 2013 : 38 2014 : 25 Avortements 2013 : 156 2014 : 27 Taux d'achèvement 2013 : 72,04 2014 : 70,94 Taux Brut de Scolarisation 2013 : 101,73 2014 : 111,00 Taux Net de Scolarisation 2013 : 77,31 2014 : 83,33
ODD 2 : Eliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable		
2.1		Bilan vivrier Maïs 2013 : 1585 T 2014 : 1662 T 2015 : 1503 T 2016 : 1515 T Bilan vivrier Manioc 2013 : 3543 T 2014 : 3658 T 2015 : 3213 T 2016 : 2773 T Culture maraichères 2014 : 16T 2015 : 62 T 2016 : 213T Cantine scolaire 2018 : 2019 : * construction d'un centre de regroupement et de vente des poissons d'élevage dans l'Arrondissement de Médédjonous *aménagement des basfonds pour les pisciculteurs
2.2		Incidence pour 10 000 Hbts _ malnutrition 2013 : 0,83

Cadre Social		
Cibles	N.C.	Niveau de Performance
		2014 : 0,18 42 cantines scolaires
2.3		Maïs 2013 : 1585 T 2014 : 1662 T Manioc 2013 : 3543 2014 : 3658 Niébé 2013 : 13 T 2014 : 17 T Tomate 2013 : 21 T 2014 : 16 T
ODD 3 : Donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être de tous à tous les âges		
3.1		Accouchements Assistés 2013 : 3553 2014 : 3105 Accouchements dystociques 2013 : 87 2014 : 42 Taux de couverture des accouchements assistés (%) 2013 ; 92,72% 2017 ; 58,86 % Décès Maternels 2013 : 0 2014 : 0 Ratio de mortalité maternelle pour 100 000 accouchements 2013 : 0 2014 : 0
3.2		Décès néonatal 2013 : 13 2014 : 9 Morts Nés 2013 : 38 2014 : 25 Avortements 2013 : 156 2014 : 27
3.3		Données inexistantes
3.4		Données inexistantes
3.7		Données inexistantes
ODD 4 : Veiller à ce que tous puissent suivre une éducation de qualité dans des conditions d'équité et promouvoir les opportunités d'apprentissage tout au long de la vie		
4.1		Taux d'achèvement 2013 : 72,04 2014 : 70,94 Taux Brut de Scolarisation 2013 : 101,73 2014 : 111,00 Taux Net de Scolarisation

Cadre Social		
Cibles	N.C.	Niveau de Performance
		2013 : 77,31 2014 : 83,33
4.4		Données inexistantes
4.5		Données inexistantes
ODD 5 : Réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles		
5.1		Données inexistantes
5.5		Données inexistantes
ODD 6 : Garantir l'accès de tous à des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement et assurer une gestion durable des services en eau		
6.1		Nombre d'abonnés 2013 : 884 2014 : 978 Production d'eau en m3 2013 : 105418 2014 : 113234 Vente d'eau en m3 2013 : 87039 2014 : 96764
6.2		Données inexistantes
6.4		Données inexistantes
6.5		Données inexistantes

Légende :

Niveau de couverture	Null	Faible	Moyenne	Assez-bonne	Très bonne
Couleur	Rouge vif	Rose	Jaune	Vert	Bleu

Une prédominance d'une couverture assez-bonne des cibles 1.2, 1.3, 1.4, 2.1, 2.2, 2.3, 4.1, 5.5 et 6.1 est constatée. Cela signifie que les actions prévues dans le PDC à l'atteinte des cibles ont spécifiquement mis l'accent sur certains paramètres qui pourrait impacter celles-ci . Par ailleurs certaines cibles (3.1 et 3.2) sont faiblement couvertes.

Cadre économique		
Cibles	N.C.	Niveau de Performance
ODD 7 : Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable		
7.1		Faible taux de couverture des besoins en énergie électrique
ODD 8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous		
8.2		Données inexistantes
8.3		Données inexistantes sur le taux de chômage
8.5		Données inexistantes
8.9		Données inexistantes en termes d'acquis/réalisation dans le secteur
ODD 9 : Mettre en place une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation soutenable qui profite à tous et encourager l'innovation		
9.1		Données inexistantes
9.2		Données inexistantes
9.5		Données inexistantes
ODD 10 : Réduire les inégalités entre les pays et en leur sein		

Cadre économique		
Cibles	N.C.	Niveau de Performance
10.1		Données inexistantes
10.2		
10.3		
ODD 11 : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et soutenables		
11.1		Inexistence du PDU
11.3		Inexistence du PDU
11.5		Inexistence d'un Plan de Contingence

Légende :

Niveau de couverture	Nulle	Faible	Moyenne	Assez-bonne	Très bonne
Couleur	Rouge vif	Rose	Jaune	Vert	Bleu

Les cibles 8.2, 8.5, 9.2, 9.5, 10.1, 10.1, 10.2 et 10.3 ne sont pas couvertes car après examen du PDC, aucune action spécifique ne vise l'atteinte de ces différentes cibles.

Cadre environnemental		
Cibles	N.C.	Niveau de Performance
ODD 12 : Instaurer des modes de consommation et de production soutenables		
12.2		Données inexistantes
12.5		Données inexistantes sur la proportion de DSM recyclés
12.7		Données inexistantes
12.8		Données inexistantes
ODD 13 : Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions		
13.1		Inexistence d'un plan de contingence
ODD 14 : Conserver et exploiter de manière soutenable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable		
14.2		Données inexistantes
14.5		Données inexistantes
ODD 15 : Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité		
15.1		Absence d'un politique d'aménagement du territoire
15.2		Inexistence d'un plan de lutte contre la déforestation
15.3		Données inexistantes

Légende :

Niveau de couverture	Nulle	Faible	Moyenne	Assez-bonne	Très bonne
Couleur	Rouge vif	Rose	Jaune	Vert	Bleu

L'analyse du tableau ci-dessus révèle une couverture moyenne des cibles 13.1 et 15.1 qui pourrait se justifier par la prise en compte peu spécifique de certains mesures allant dans le sens de l'atteinte de celles-ci.

Cadre institutionnel		
Cibles	N.C.	Niveau de Performance
ODD 16 : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer à tous l'accès à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes		
16.2		Données inexistantes
16.3		Données inexistantes
16.5		Données inexistantes
16.6		Inexistence d'un plan de communication
16.9		Données inexistantes

Légende :

Niveau de couverture	Null	Faible	Moyenne	Assez-bonne	Très bonne
Couleur	Rouge vif	Rose	Jaune	Vert	Bleu

D'après l'analyse du tableau ci-dessus, les cibles 16.2, 16.3, 16.5 et 16.9 n'ont été couvertes. Cette situation se justifie par la non prise de mesures spécifiques dans le PDC en vigueur, pour prendre en compte tous les aspects liés à la lutte contre la maltraitance des enfants et l'accès aux actes de naissances.

1.2.3. Synthèse des cibles prioritaires de la commune

Cadre Social		
Cibles	N.P.	Justification (basée sur l'importance et la Performance)
ODD 1 : Eliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde		
1.2		
1.3		<p>Opportunités</p> <ul style="list-style-type: none"> *Existence du projet CAEB sur la nutrition; *Existence du Secrétariat permanent du conseil de l'alimentation et de la nutrition (SP/CAN); *Existence du PAG, volet social; *existence d'ONG s'investissant dans le domaine des affaires sociales. *existence du CPS <p>Menaces</p> <ul style="list-style-type: none"> *Carence nutritionnelle des populations les plus vulnérables; *Pauvreté endémique des populations. <p>Performance</p> <p>Nbre handicapé encadrés</p> <p>2013 : 14 2014 : 51 2015 : 26 2016 : 23 2017 : 30 2018 : 29</p> <p>Nombre de cas sociaux et d'enfants en situation de trafic reçu</p> <p>2013 : 99 2014 : 998 2015 : 931 2016 : 1068 2017 : 988 2018 : 978</p> <p>Nombre d'enfants malnutris suivis</p>

Cadre Social		
Cibles	N.P.	Justification (basée sur l'importance et la Performance)
		2013 : 0 2014 : 13 2014 : 27 2015 : 22 2016 : 33 2017 : 21 2018 : 28 Personnes âgées (55 ans et plus) démunies encadrées 2013 : 14 2014 : 112 OEV suivis 2013 : 1 2014 : 98 2015 : 107 2016 : 81 2017 : 77 2018 : 98 PVVIH suivis 2013 : 21 2014 : 82
1.4		<p>Opportunités</p> <ul style="list-style-type: none"> *Existence d'ONG et organismes internationaux intervenant dans le secteur de la santé, l'éducation, l'eau, le genre, ...; *Existence d'un plan national de développement sanitaire; *existence du PAG volet santé, eau, énergie, environnement, genre, ...; *Gratuité de l'école au cours primaire et celle des fille au 1er cycle du secondaire; *Distribution de kits scolaires dans certaines écoles de base; *Existence de postes d'eau autonomes (PEA) privés; *Expertise locale disponible pour la réalisation des forages tubés; *Existence des panneaux et des kits solaires sur le marché local; *Existence de lois portant sur le foncier; *Existence de la DAT, de l'ANDF, du SNAT et de cabinets privés de géomètres; *Existence de la loi cadre sur l'environnement; *Existence du FNEC, FEM et ONG intervenant dans le secteur de l'environnement; *Environnement national et international très favorable à la discrimination positive en faveur de la femme. <p>Menaces</p> <ul style="list-style-type: none"> *Multiplication des centres de santé privés informels; *Multiplication des faux guérisseurs traditionnels; *Mauvaise politique de formation/recyclage des enseignants; *Absence d'une vision claire des produits attendus du système éducatif et risques d'improvisation; *Déperdition & grossesses en milieu scolaire; *Pollution des ressources en eaux souterraines et superficielles; *Non adoption d'une politique claire et réaliste pour le secteur de l'énergie; *Coût de plus en plus élevé de l'énergie; *Manque de parcelles pour le recasement de plusieurs présumés propriétaires; *Pollution environnementale; *Maintien du statu quo en matière de pesanteur socioculturelles. <p>Performance</p> <p>Accouchements Assistés</p> <p>2013 : 3553 2014 : 3105</p>

Cadre Social		
Cibles	N.P.	Justification (basée sur l'importance et la Performance)
		<p>Accouchements dystociques</p> <p>2013 : 87</p> <p>2014 : 42</p> <p>Taux de couverture des accouchements assistés (%)</p> <p>2013 ; 92,72%</p> <p>2017 ; 58,86 %</p> <p>Décès Maternels</p> <p>2013 : 0</p> <p>2014 : 0</p> <p>Ratio de mortalité maternelle pour 100 000 accouchements</p> <p>2013 : 0</p> <p>2014 : 0</p> <p>Décès néonatal</p> <p>2013 : 13</p> <p>2014 : 9</p> <p>Morts Nés</p> <p>2013 : 38</p> <p>2014 : 25</p> <p>Avortements</p> <p>2013 : 156</p> <p>2014 : 27</p> <p>Taux d'achèvement</p> <p>2013 : 72,04</p> <p>2014 : 70,94</p> <p>Taux Brut de Scolarisation</p> <p>2013 : 101,73</p> <p>2014 : 111,00</p> <p>Taux Net de Scolarisation</p> <p>2013 : 77,31</p> <p>2014 : 83,33</p>
ODD 2 : Eliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable		
2.1		<p>Opportunités</p> <ul style="list-style-type: none"> -Existence du Projet CAEB sur la nutrition ; - Existence du Secrétariat Permanent du Conseil de l'Alimentation et de la Nutrition (SP/CAN) au niveau de la présidence - -Disponibilité d'une gamme variée de produits agricoles (céréales, tubercules, fruits et légumes etc.) dans la commune - Existence d'un Centre de Promotion Sociale ; - Existence de nutritionnistes * existence du cadre de concertation pour la l'alimentation, la santé, la nutrition et la sécurité alimentaire *existence de cantine scolaire <p>Menaces</p> <ul style="list-style-type: none"> -Carence nutritionnelle -Pauvreté d'une importante frange de la population ; - Insuffisance de gammes variées de produits agricoles pendant la saison sèche surtout - Manque d'hygiène au niveau de la population ; - Sous information de la population ; - Insuffisance d'activités d'IEC au profit des populations et manque de formations ; - Manque de suivi nutritionnel - Manque d'assistance nutritionnelle

Cadre Social		
Cibles	N.P.	Justification (basée sur l'importance et la Performance)
		<ul style="list-style-type: none"> - Inexistence d'un centre nutritionnel ; - Manque de personnel qualifié <p>Performance</p> <p>Bilan vivrier Maïs</p> <p>2013 : 1585 T</p> <p>2014 : 1662 T</p> <p>2015 : 1503 T</p> <p>2016 : 1515 T</p> <p>Bilan vivrier Manioc</p> <p>2013 : 3543 T</p> <p>2014 : 3658 T</p> <p>2015 : 3213 T</p> <p>2016 : 2773 T</p> <p>Culture maraichères</p> <p>2014 : 16T</p> <p>2015 : 62 T</p> <p>2016 : 213T</p> <p>Cantine scolaire</p> <p>2018 :</p> <p>2019 :</p> <ul style="list-style-type: none"> * construction d'un centre de regroupement et de vente des poissons d'élevage dans l'Arrondissement de Médédjonous *aménagement des basfonds pour les pisculteurs
2.2		
2.3		
ODD 3 : Donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être de tous à tous les âges		
3.1		
3.2		
3.3		
3.4		
3.7		
ODD 4 : Veiller à ce que tous puissent suivre une éducation de qualité dans des conditions d'équité et promouvoir les opportunités d'apprentissage tout au long de la vie		
4.1		
4.4		
4.5		
ODD 5 : Réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles		
5.1		
5.5		<p>Opportunités</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présence d'ONGs et PTF dans le secteur dans la dimension de l'approche genre - Reconnaissance par la communauté internationale de la marginalisation des femmes comme une injustice à corriger - Invitation des femmes à participer aux différentes réunions ; - Implication des femmes dans la gestion locale - Environnement national et international très favorable à la discrimination positive au profit des femmes ; -Nombre de plus en plus important de femmes intellectuelles de haut niveau ; -Prise de conscience par un nombre de plus en plus important de femmes et d'hommes de la nécessité de briser les tabous en ce qui concerne le statut traditionnel des femmes -validation par le conseil communal du plan triénel d'actions Genre, Jeunesse et groupes

Cadre Social		
Cibles	N.P.	Justification (basée sur l'importance et la Performance)
		Vulnérables (GJV) 2019-2021 Menaces - Résignation de la femme ; - Désintéressement des femmes de la chose politique ; - Découragement pour des engagements non tenus ; - Maintien du statu quo en matière de pesanteurs socioculturelles ; - Réticence de la femme de s'affranchir pour des raisons d'ordre socioculturel ; Performance 1 plan trienal d'actions Genre, Jeunesse et groupes Vulnérables (GJV) 2019-2021
ODD 6 : Garantir l'accès de tous à des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement et assurer une gestion durable des services en eau		
6.1		Opportunités - Existence d'ONGs dans le sous-secteur de l'approvisionnement en eau potable ; - Existence du PAG 2016-2021 volet Eau ; - Existence du réseau SONEB, des AEV et des PEA publics ; - Existence des Forages équipés de pompes à motricité humaine (FPM) ; - Disponibilité d'eau souterraine assez facilement accessible ; - Concurrence entre les installations privées existantes et les installations publiques - Existence de Poste d'Eau Autonomes (PEA) privés ; - Disponibilité d'expertise locale pour la réalisation des forages tubés pour le captage des eaux souterraines ; Menaces - Pollution des ressources en eaux souterraines et superficielles ; - Rapide multiplication des postes d'eau autonomes privés ; Performance Nombre d'abonnés 2013 : 884 2014 : 978 Production d'eau en m3 2013 : 105418 2014 : 113234 Vente d'eau en m3 2013 : 87039 2014 : 96764 FPM 2018 : 105 AEV 2018 : 02 Extension du Adduction d'Eau Villageoises (AEV) dans les localités de Djavi et Djavi Zèbè.
6.2		Opportunités - Existence d'ONGs dans le domaine de l'hygiène et de l'assainissement ; - Existence du PAG 2016-2021 volet Eau, hygiène et assainissement - Existence de quelques structures de pré-collecte des ordures ménagères (UBEDA, APEB, VADID, ASEP, BioP, ENSAVI...) - Existence d'agents d'hygiène - Existence du CEDES ayant entre autres pour mission le traitement des déchets solides ménagers - Existence de fosses publiques - Existence de latrines dans les écoles - Existence de fosses traditionnelles et artisanales Menaces

Cadre Social		
Cibles	N.P.	Justification (basée sur l'importance et la Performance)
		<ul style="list-style-type: none"> - Accroissement rapide de la population ; - Multiplications des dépotoirs sauvages - Insuffisance des ressources pour faire efficacement face à l'ampleur des besoins ; - incivisme de la population <p>Performance Signature de contrats avec les ONG de pré-collectes</p>
6.4		
6.5		

Légende :

Niveau de priorisation de la cible	Intervention urgente	Intervention prioritaire	Intervention moyen terme
Couleur	Rouge	Marron	Jaune

L'analyse du tableau ci-dessus permet de comprendre que la majorité des cibles du cadre a été priorisée. Les cibles ainsi priorisées touchent les préoccupations relatives à la protection sociales, à l'accès aux services de bases, à la malnutrition et aux maladies transmissibles ou pandémiques y compris le SIDA.

Cadre économique		
Cibles	N.P.	Justification (basée sur l'importance et la Performance)
ODD 7 : Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable		
7.1		
ODD 8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous		
8.2		
8.3		
8.5		
8.9		
ODD 9 : Mettre en place une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation soutenable qui profite à tous et encourager l'innovation		
9.1		
9.2		
9.5		
ODD 10 : Réduire les inégalités entre les pays et en leur sein		
10.1		
10.2		
10.3		
ODD 11 : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et soutenables		
11.1		
11.3		
11.5		

Légende :

Niveau de priorisation de la cible	Intervention urgente	Intervention prioritaire	Intervention moyen terme
Couleur	Rouge	Marron	Jaune

L'analyse du tableau ci-dessus permet d'identifier la cible 7.1 comme prioritaire. Cela dénote à juste titre des difficultés afférentes à l'accès aux ressources énergétiques auxquelles cette commune est confrontée. L'inversion de cette tendance favorisera le développement de cette commune et contribuera à l'amélioration des conditions de vie de sa population.

Cadre environnemental		
Cibles	N.P.	Justification (basée sur l'importance et la Performance)
ODD 12 : Instaurer des modes de consommation et de production soutenables		
12.2		
12.5		<p>Opportunités</p> <ul style="list-style-type: none"> - Existence de quelques structures de pré-collecte des ordures ménagères (UBEDA, APEB, VADID, ASEP, BioP, ENSAVI...) - Existence d'agents d'hygiène - Existence d'un centre de gestion de déchets solides <p>Menaces</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accroissement rapide de la population ; - Mauvaise gestion des déchets solides ménagers et des ordures ménagères en général - Insuffisance des ressources pour faire efficacement face à l'ampleur des besoins - Usages abusifs des sachets plastiques pour l'emballage et le conditionnement de toutes les denrées et de tous les mets aussi chauds que froids ; - Inexistence de zones de regroupement des DSM fonctionnelles - Faible fonctionnement du centre de gestion de déchets solides.
12.7		
12.8		
ODD 13 : Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions		
13.1		
ODD 14 : Conserver et exploiter de manière soutenable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable		
14.2		
14.5		
ODD 15 : Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité		
15.1		
15.2		
15.3		

Légende :

Niveau de priorisation de la cible	Intervention urgente	Intervention prioritaire	Intervention moyen terme
Couleur	Rouge	Marron	Jaune

Au regard des données d'analyse disponible, seule la cible 12.5 a été priorisée. Cette cible renseigne sur les taux de recyclage des déchets.

Cadre institutionnel		
Cibles	N.P.	Justification (basée sur l'importance et la Performance)
ODD 16 : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer à tous l'accès à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes		
16.2		

16.3		
16.5		
16.6		<p>Opportunités</p> <ul style="list-style-type: none"> - Engagement des OSC dans la gouvernance local - Tenue des réunions du cadre de concertation entre la Mairie et les OSC - Tenue régulière des réunions du conseil de quartier/village - Prise de décision par des les conseillers locaux de concert avec les sages et notables <p>Menaces</p> <ul style="list-style-type: none"> - Intoxication des réseaux sociaux <p>Performance</p> <p>Inexistence d'un plan de communication</p>
16.9		

Légende :

Niveau de priorisation de la cible	Intervention urgente	Intervention prioritaire	Intervention moyen terme
Couleur	Rouge	Marron	Jaune

Les cibles 16.2, 16.3, 16.5 et 16.6 n'ont été priorisées car elles ne figurent pas parmi les priorités de la commune.

1.2.4. Actions prioritaires

Cibles prioritaires	Actions prioritaires	Indicateurs domestiqués	Valeur de référence	Valeurs ciblées intermédiaires à atteindre		Responsabilités		Observations
			2015	2020-25	2025-30	Commune	Etat	
1.3 Mettre en place des systèmes et mesures de protection sociale pour tous, adaptés au contexte national, y compris des socles de protection sociale, et faire en sorte que, d'ici à 2030, une part importante des pauvres et des personnes vulnérables en bénéficient	1- créer des zones de productions agricoles 2-Recruter des relais communautaires pour l'organisation des campagnes d'IEC pour inciter les populations à se rendre dans les centre de santé	1.3.1 Proportion de la population bénéficiant du socle ou systèmes de protection sociale	*931 personnes vulnérables accompagnées *une zone agricole disponible (CEDES) *0 relais communautaires chargés des campagnes d'IEC	*1500 personnes vulnérables accompagnées *Deux (02) zones agricoles *5 relais communautaires chargés des campagnes d'IEC	*2000 personnes vulnérables accompagnées *Trois (03) zones agricoles *10 relais communautaires chargés des campagnes d'IEC	*		
1.4 D'ici à 2030, faire en sorte que tous les hommes et les femmes, en particulier les pauvres et les personnes	Renforcer les plateaux techniques des centres de santé	1.4.1 Proportion de la population vivant dans des ménages ayant accès aux services de base	les 7 centres de santé sont faiblement équipés	10% de nouvelles matériels pour renforcer le plateau technique des 7 centres de santé moins équipés	20% de nouvelles matériels pour renforcer le plateau technique des 7 centres de santé moins équipés	*	*	

vulnérables, aient les mêmes droits aux ressources économiques et qu'ils aient accès aux services de base, à la propriété foncière, au contrôle des terres et à d'autres formes de propriété, à l'héritage, aux ressources naturelles et à des nouvelles technologies et des services financiers adaptés à leurs besoins, y compris	Faciliter l'accès au micro crédit pour les femmes	1.4.2: Proportion de la population adulte totale qui dispose de la sécurité des droits fonciers (titre fonciers) sur au moins une terre						
	Elaborer le Schéma Directeur d'Aménagement Communal (SDAC)	1.4.3 Proportion de terre qui dispose de la sécurité des droits fonciers (titre foncier)	*4,1% des terres disposent de TF *Inexistence d'un Schéma Directeur d'Aménagement Communal	*8% des terres disposent de TF *existence et mise en œuvre du Schéma Directeur d'Aménagement Communal	*15% des terres disposent de TF *mise en œuvre du Schéma Directeur d'Aménagement Communal			
2.1 D'ici à 2030, éliminer la faim et faire en sorte que chacun, en particulier les pauvres et les personnes en situation vulnérable, y	Former les producteurs sur les itinéraires techniques de la production animale et végétale	2.1.1 Prévalence de la sous-alimentation	Nombre de producteurs formés	*1 formation par an aux différentes unions de producteurs de la commune * Diminution de 10% de prévalence	2 formations par an aux différentes unions de producteurs de la commune			

compris les nourrissons, ait accès toute l'année à une alimentation saine, nutritive et suffisante	Faciliter aux producteurs l'accès aux crédits adaptés aux activités de production agricole	2.1.2 incidence de la pauvreté alimentaire						
	1- Aménager des périmètres irrigués 2-Créer un village aquacole dans la commune	2.1.3 Prévalence d'une insécurité alimentaire modérée ou grave, évaluée selon l'échelle de l'insécurité alimentaire fondée sur l'expérience,	0 village aquacole	1 village aquacole	2villages aquacoles			
5.5 Veiller à ce que les femmes participent pleinement et effectivement aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique, et y accèdent sur un pied d'égalité	Sensibiliser les femmes sur l'importance de leurs rôles dans les instances de prise de décisions	5.5.1 Proportion de sièges occupés par des femmes dans les parlements nationaux	0% de femmes au niveau du Conseil Communal et au niveau des Elus Locaux					
		5.5.2 Proportion de femmes Ministres						
		5.5.3 Proportion de femmes conseillères communales	0%	5%	10%			
	Informer et sensibiliser la population sur les droits de la femme	5.5.4 Proportion de femmes occupant des postes de direction	10%	20%	30%			

		5.5.5 Pourcentage de temps consacré à des soins et travaux non rémunérés par les femmes						
6.1 D'ici à 2030, assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable, à un coût abordable	Réaliser une nouvelle AEV	6.1.1 Proportion de la population utilisant des services d'alimentation en eau potable gérés en toute sécurité	4.70%	15%	25%			
	Réaliser de nouveaux FPM	6.1.2 Taux de desserte en eau potable en milieu urbain						
	Plaider pour l'extension du réseau de la SONEB dans les localités non couvertes	6.1.3 Taux de desserte en eau potable en milieu rural						
6.2 D'ici à 2030, assurer l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats et mettre fin à la défécation en	Actualiser le Plan d'Hygiène et d'Assainissement Communal 2 (PHAC 2) pour une meilleure synergie des actions	6.2.1 Proportion de la population utilisant des services d'assainissement gérés en toute sécurité, notamment des équipements pour se laver les mains avec de						

plein air, en accordant une attention particulière aux besoins des femmes et des filles et des personnes en situation vulnérable		l'eau et du savon						
12.5 D'ici à 2030, réduire nettement la production de déchets par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation		12.5.1 Taux de recyclage national						
16.6 Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux	Organiser chaque année deux séances de reddition des comptes	16.6.1 Dépenses publiques primaires en proportion du budget initial de l'Etat approuvé						
	Elaborer un plan de communication	16.6.2 Proportion de la population dont la dernière expérience avec les services publics a été satisfaisante						

		16.6.3: Indice de perception de la gouvernance						
		16.6.4: Indice de la gouvernance locale						

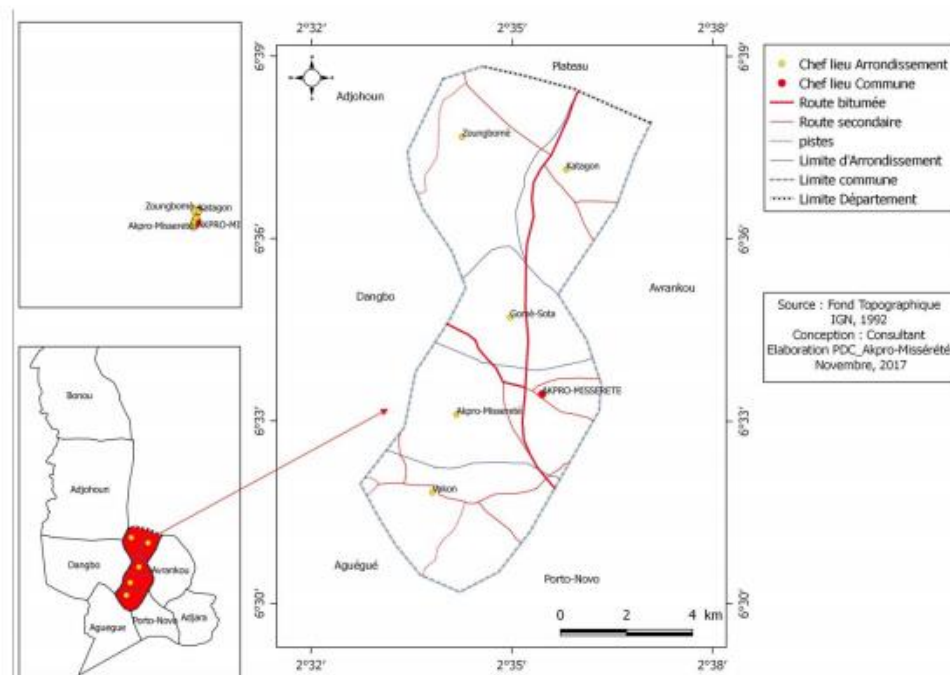
1.3. Monographie de la commune de Akpro-Missérété

1.3.1. Brève présentation de la commune

Située dans le département de l’Ouémé, la Commune d’Akpro-Missérété s’étend sur une superficie de 79 km². Elle est limitée : au sud par les communes de Porto-Novo et des Aguégus ; au nord par les communes d’Adjohoun et de Sakété, à l’Est par la commune d’Avrankou et à l’Ouest par la commune de Dangbo. La Commune d’Akpro-Missérété est dirigée et gérée par un Maire élu par un Conseil Communal composé de 17 Conseillers élus. La Commune est subdivisée en 05 arrondissements ayant à leur tête des chefs d’arrondissements élus. Les villages et quartiers de ville sont administrés par des chefs de villages et de quartiers de ville élus.

La Commune est située sur le plateau de Sakété constitué d’un sol de type faiblement ferrallitique appelé terre de barre apte surtout aux cultures céréalières. La Commune d’Akpro-Missérété partage avec le Département de l’Ouémé, un climat subtropical à deux saisons de pluies et deux saisons sèches: une grande saison pluvieuse de mars à juillet ; une petite saison sèche de juillet à Août ; une petite saison pluvieuse de septembre à mi-novembre ; une grande sécheresse de décembre à mars. Le paysage est constitué d’espaces en jachère, de forêts sacrées, reliquat de l’ancien couvert forestier, de forêts marécageuses et de palmeraies naturelles et de rarissimes végétations artificielles constituées de plantations d’acacias et de palmeraies sélectionnées.

A défaut d’un nouveau recensement de la population, les données utilisées sont celles du RGPH4 de 2013 qui porte la population à 127.249 habitants, dont 64.982 personnes de sexe féminin et 62.267 personnes de sexe masculin. Le poids démographique de la Commune au sein du département de l’Ouémé est de 11,56% en 2013 et fait d’elle la quatrième commune la plus peuplée du département.



1.3.2. Niveau de couverture de la cible par le plan de développement communal

Cadre Social		
Cibles	N.C.	Niveau de Performance
ODD 1 : Eliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde		
1.2		<p>Pourcentage de population dépensant moins d'un dollar par jour (%) 2011 : 38,0 Incidence de pauvreté monétaire 2011 : 50,4 Incidence de pauvreté non monétaire 2011 : 24,00 IPH : 32,4 Incidence de la pauvreté non monétaire : 17,8 Incidence de la pauvreté d'existence : 12,4 Taux de pauvreté multidimensionnelle : 28,1 intervention de plusieurs structures (07) de micro finance dans les domaines commercial, agricole et artisanal (le DEFI, WABA, COMUBA, MAHONDJRO, VITAL FINANCE, CLCAM, UNACREP, COWEIT)</p>
1.3		<p>Nbre handicapé encadrés 2013 : 49 2014 : 21 Nombre de cas sociaux et d'enfants en situation de trafic reçu 2013 : 187 2014 : 139 Nombre d'enfants malnutris suivis 2013 : 23 2014 : 12 Personnes âgées (55 ans et plus) démunies encadrées 2013 : 72 2014 : 456 OEV suivis 2013 : 3 2014 : 8 PVVIH suivis 2013 : 69 2014 : 45</p>
1.4		<p>Taux d'achèvement 2013 : 88,92 2014 : 87,43 Taux Brut de Scolarisation 2013 : 147,64 2014 : 159,55 Taux Net de Scolarisation 2013 : 117,83 2014 : 127,80 Nombre d'abonnés 2013 : 272 2014 : 293 Production d'eau en m3 2013 : 100651 2014 : 110293 Vente d'eau en m3 2013 : 84962</p>

Cadre Social		
Cibles	N.C.	Niveau de Performance
		2014 : 97613 Accouchements Assistés 2013 : 3063 2014 : 2815 Accouchements dystociques 2013 : 157 2014 : 161 Taux de couverture des accouchements assistés (%) 2013 ; 66,14 % 2017 ; 55 % Décès Maternels 2013 : 0 2014 : 0 Ratio de mortalité maternelle pour 100 000 accouchements 2013 : 28,93 2014 : 0 Existence du programme omidelta intervention depuis 2017 (aquisition des pieces rechange, des motos ; Appui conseil en hygiene assainissement, rehabilitation des aev) - Existence des chateaux d'eau solaire
ODD 2 : Eliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable		
2.1		Bilan vivrier Maïs 2013 : -12129 T 2014 : -13631 T Bilan vivrier Riz 2013 : -2680 2014 : -3315 Bilan vivrier Manioc 2013 : -8168 2014 : - 11106 Existence de 2 magasins (2019) - Existence du projet acma (2015)
2.2		Incidence pour 10 000 Hbts _ malnutrition 2013 : 0,06 2014 : 0,08
2.3		Maïs 2013 : 3057 T 2014 : 3930 T Manioc 2013 : 4025 2014 : 5538 Niébé 2013 : 43 T 2014 : 62 T Tomate 2013 : 54 T 2014 : 75 T PEA palmier a huile (ACMA) 45 T
ODD 3 : Donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être de tous à tous les âges		
3.1		Accouchements Assistés 2013 : 3063 2014 : 2815 Accouchements dystociques 2013 : 157

Cadre Social		
Cibles	N.C.	Niveau de Performance
		2014 : 161 Taux de couverture des accouchements assistés (%) 2013 ; 66,14 % 2017 ; 55 % Décès Maternels 2013 : 0 2014 : 0 Ratio de mortalité maternelle pour 100 000 accouchements 2013 : 28,93 2014 : 0
3.2		Décès néonatal 2013 : 13 2014 : 14 Morts Nés 2013 : 34 2014 : 17 Avortements 2013 : 37 2014 : 46
3.3		Incidence du paludisme grave 2013 : 0,22 2014 : 0,54 Incidence du paludisme simple 2011 : 10,35 2014 : 9,84
3.4		
3.7		Naissances Vivantes 2013 : 3029 2014 : 3736 Taux de prévalence contraceptive (%) 2015 ; 2 2017 ; 2 (TBS OP 2013-2014)
ODD 4 : Veiller à ce que tous puissent suivre une éducation de qualité dans des conditions d'équité et promouvoir les opportunités d'apprentissage tout au long de la vie		
4.1		Taux d'achèvement 2013 : 88,92 2014 : 87,43 Taux Brut de Scolarisation 2013 : 147,64 2014 : 159,55 Taux Net de Scolarisation 2013 : 117,83 2014 : 127,80
4.4		
4.5		Taux d'achèvement 2013 : 88,92 2014 : 87,43 Taux Brut de Scolarisation 2013 : 147,64 2014 : 159,55 Taux Net de Scolarisation

Cadre Social		
Cibles	N.C.	Niveau de Performance
		2013 : 117,83 2014 : 127,80
ODD 5 : Réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles		
5.1		
5.5		33 femmes sur 130 agents a la mairie - 1 directrice sur 04 - 02 chefs de services sur 13 - 53 directrices epp sur 84 - 25 sur 25 directrices em - 03 chefs services deconcentres sur 10 - 03 directrice ceg sur 09
ODD 6 : Garantir l'accès de tous à des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement et assurer une gestion durable des services en eau		
6.1		Nombre d'abonnés 2013 : 272 2014 : 293 Production d'eau en m3 2013 : 100651 2014 : 110293 Vente d'eau en m3 2013 : 84962 2014 : 97613
6.2		- existence de 09 ong agrees de pré-collecte - existence de 03 polices sanitaires -existence de 04 agents d'intermediation sociales
6.4		
6.5		

Légende :

Niveau de couverture	Nulle	Faible	Moyenne	Assez-bonne	Très bonne
Couleur	Rouge vif	Rose	Jaune	Vert	Bleu

L'examen du tableau ci-dessus montre que les cibles 1.2, 1.4, 2.1, 2.2, 6.1 bénéficient d'une couverture moyenne en raison de leur prise en compte dans le PDC. Par ailleurs, les cibles 1.3, 2.3, 3.1, 3.2, 3.3, 3.7, 4.1, 4.5 et 6.2 sont faiblement couvertes.

Cadre économique		
Cibles	N.C.	Niveau de Performance
ODD 7 : Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable		
7.1		
ODD 8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous		
8.2		
8.3		Données inexistantes
8.5		
8.9		Données inexistantes
ODD 9 : Mettre en place une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation soutenable qui profite à tous et encourager l'innovation		
9.1		Quelques km pavés et aménagés
9.2		
9.5		
ODD 10 : Réduire les inégalités entre les pays et en leur sein		

Cadre économique		
Cibles	N.C.	Niveau de Performance
10.1		
10.2		
10.3		
ODD 11 : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et soutenables		
11.1		
11.3		
11.5		Inexistence d'un plan de contingence

Légende :

Niveau de couverture	Nulle	Faible	Moyenne	Assez-bonne	Très bonne
Couleur	Rouge vif	Rose	Jaune	Vert	Bleu

A l'issue de l'examen du PDC, les actions planifiées n'évoquent pas spécifiquement la prise en compte de certaines cibles du cadre économique, ce qui justifie de la non couverture de ces cibles comme constaté dans le tableau ci-dessus. Il s'agit des cibles 7.1, 8.2, 8.5, 9.2, 9.5, 10.1, 10.2, 10.3, 11.1 et 11.3.

Cadre environnemental		
Cibles	N.C.	Niveau de Performance
ODD 12 : Instaurer des modes de consommation et de production soutenables		
12.2		
12.5		- existence de 09 ong agréés de pré collecte - existence de 03 polices sanitaires - existence de 04 agents d'intermédiation sociales
12.7		
12.8		
ODD 13 : Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions		
13.1		Inexistence d'un plan de contingence
ODD 14 : Conserver et exploiter de manière soutenable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable		
14.2		
14.5		
ODD 15 : Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité		
15.1		Processus d'élaboration d'un nouveau sdac en cours (partenariat avec la coopération Suisse)
15.2		Existence de projets valorisant les forêts classées (RAMSAR)
15.3		Données inexistantes

Légende :

Niveau de couverture	Nulle	Faible	Moyenne	Assez-bonne	Très bonne
Couleur	Rouge vif	Rose	Jaune	Vert	Bleu

Au regard de la couverture des cibles dans le cadre environnemental, seule la cible 13.1 présente une couverture assez-bonne qui pourrait se justifier par les actions spécifiques prévues dans le PDC allant dans le sens de l'atteinte de cette cible.

Cadre institutionnel		
Cibles	N.C.	Niveau de Performance
ODD 16 : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer à tous l'accès à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes		
16.2		
16.3		
16.5		
16.6		- Existence d'un plan de communication - Existence d'un contrat entre la radio communautaire et la mairie
16.9		

Légende :

Niveau de couverture	Nulle	Faible	Moyenne	Assez-bonne	Très bonne
Couleur	Rouge vif	Rose	Jaune	Vert	Bleu

La non planification d'activités relatives aux cibles 16.2, 16.3, 16.5 et 16.9 sont à l'origine du fait que ces cibles ne sont pas du tout couvertes. Par contre la cible 16.6 bénéficie d'une faible couverture.

1.3.3. Synthèse des cibles prioritaires de la commune

Cadre Social		
Cibles	N.P.	Justification (basée sur l'importance et la Performance)
ODD 1 : Eliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde		
1.2		
1.3		
1.4		<p>Opportunités</p> <p>Existence d'adduction d'eau villageoise (AEV), châteaux d'eau privés et forages</p> <p>-Existence d'espaces pour l'installation des points d'eau</p> <p>-Existence du réseau SONEB à Vakon et Akpro-Misséréte</p> <p>- Facilité d'accès à nappe phréatique</p> <p>- Existence du REHA de la mairie</p> <p>- Existence des artisans réparateurs agréés des FPM</p> <p>- Existence des agents d'intermédiation sociale</p> <p>- Existence de l'Association Communale des Consommateurs d'eau potable</p> <p>- Existence de fermiers pour la gestion des AEV</p>

Cadre Social		
Cibles	N.P.	Justification (basée sur l'importance et la Performance)
		<ul style="list-style-type: none"> - Existence des délégués pour la gestion des FPM - Existence de centre de santé d'arrondissement - Existence de tradi-thérapeutes - Existence de la pharmacopée - Existence de cliniques privées autorisées - Disponibilité de domaine pouvant abriter des centres de santé - Bonne couverture vaccinale chez les enfants de moins de 5 ans et les femmes enceintes - Personnel qualifié au niveau de chaque centre de santé - Existence du programme omidelta - existences des chateaux avec système solaire - construction de l'hôpital de zone (gouvernement) et des maternités (fondation claudine talon et budget communal) <p>Menaces</p> <ul style="list-style-type: none"> - Existence de cabinets médicaux non agréés - Migrations transfrontalières pour la prolifération des maladies - Diminution des crédits alloués au secteur - Fin du projet FBR - Vente illicite des médicaments - Rupture fréquente des médicaments essentiels dans les centres de santé - Vandalisme du kit solaire installé sur les points d'eau <p>Taux d'achèvement 2013 : 88,92 2014 : 87,43</p> <p>Taux Brut de Scolarisation 2013 : 147,64 2014 : 159,55</p> <p>Taux Net de Scolarisation 2013 : 117,83 2014 : 127,80</p> <p>Nombre d'abonnés 2013 : 272 2014 : 293</p> <p>Production d'eau en m3 2013 : 100651 2014 : 110293</p> <p>Vente d'eau en m3 2013 : 84962 2014 : 97613</p> <p>Accouchements Assistés 2013 : 3063 2014 : 2815</p> <p>Accouchements dystociques 2013 : 157 2014 : 161</p>

Cadre Social		
Cibles	N.P.	Justification (basée sur l'importance et la Performance)
		<p>Taux de couverture des accouchements assistés (%)</p> <p>2013 ; 66,14 %</p> <p>2017 ; 55 %</p> <p>Décès Maternels</p> <p>2013 : 0</p> <p>2014 : 0</p> <p>Ratio de mortalité maternelle pour 100 000 accouchements</p> <p>2013 : 28,93</p> <p>2014 : 0</p> <p>- Existence du programme omidelta</p> <p>- Existence des chateaux d'eau solaire</p>
ODD 2 : Eliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable		
2.1		<p>Opportunités</p> <ul style="list-style-type: none"> -Disponibilité de terres pour la production - Existence de plusieurs variétés de produits agricoles - Facteurs climatiques et pédologiques favorables - Existence des organes de contrôle (Association des consommateurs, associations des producteurs, direction du commerce, DDAEP, ONG-Djinoukoun, etc) - Existence des magasins de stockage - Existence des poles d'entreprises agricoles (acma) <p>Menaces</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rupture des produits de première nécessité - Intoxication alimentaire - Fermeture des boutiques témoins (ONASA, etc) - Changements climatiques - Insuffisance de la production locale - Mauvais rendement de la production agricole <p>Performance</p> <p>Bilan vivrier Maïs</p> <p>2013 : -12129 T</p> <p>2014 : -13631 T</p> <p>Bilan vivrier Riz</p> <p>2013 : -2680</p> <p>2014 : -3315</p> <p>Bilan vivrier Manioc</p> <p>2013 : -8168</p> <p>2014 : - 11106</p>
2.2		<p>Opportunités</p> <ul style="list-style-type: none"> -Disponibilité des aliments nutritifs (céréales, légumineuses, soja, fruits et les tubercules etc.) - Existence de structures dans le secteur de la promotion de la nutrition (ONG AFPD, CPS, cabinet agro-conseil, UCP, ONG GBEWA, ADIL, etc) - Existence des unités de transformation des produits vivriers (soja, moringa, noix de palme, etc) en éléments nutritifs - Création des cantines scolaire -Amélioration des conditions d'hygiene des les restaurants, gargottes - Distribution des kits alimentaires aux personnes demunies <p>Menaces</p> <ul style="list-style-type: none"> - Méconnaissance des combinaisons et des valeurs nutritionnelles des différents produits locaux

Cadre Social		
Cibles	N.P.	Justification (basée sur l'importance et la Performance)
		<ul style="list-style-type: none"> - Maladies liées à la malnutrition - Malnutrition protéinomarasmique - Intoxication alimentaire - Consommation des OGM <p>Performance</p> <p>Incidence pour 10 000 Hbts _ malnutrition</p> <p>2013 : 0,06</p> <p>2014 : 0,08</p>
2.3		<p>Opportunités</p> <ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité de terres cultivables - Disponibilité de deux saisons pluvieuses et de deux saisons sèches - Présence de bas-fonds - Disponibilité de main d'œuvre - Existence d'organisations professionnelles agricoles (OPA) - Organisation de la foire agricole annuelle - Journée porte ouverte sur les produits agricoles - Disponibilité d'engrais organiques - Existence du SDAC - Dispositions du code foncier - Existence du projet acquacole (fadec agriculture) - Sélection du projet communal de la mise en valeur des bas-fonds (marichage) par le fnda (processus en cours) <p>Menaces</p> <ul style="list-style-type: none"> - Perturbation des cultures par les insectes nuisibles, oiseaux et des bêtes - Aléas climatiques (Inondations, etc) - Existence des conflits domaniaux - Existences des conflits frontaliers entres les communes
ODD 3 : Donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être de tous à tous les âges		
3.1		<p>Opportunités</p> <ul style="list-style-type: none"> - Existence de centre de santé d'arrondissement - Existence de tradi-thérapeutes - Existence de la pharmacopée - Existence de cliniques privées autorisées - Disponibilité de domaine pouvant abriter des centres de santé - Bonne couverture vaccinale chez les enfants de moins de 5 ans et les femmes enceintes - Personnel qualifié au niveau de chaque centre de santé - Existence de deux pharmacies - Existence de l'hopital de zone (en cour de construction) - Construction de deux nouvelles maternites en 2019 par la fondation claudine Talon et le budget

Cadre Social		
Cibles	N.P.	Justification (basée sur l'importance et la Performance)
		communal - Projet de construction d'un nouveau centre de sante a vakon (budget communal) Menaces - Migrations transfrontalières pour la prolifération des maladies - Diminution des crédits alloués au secteur -Fin du projet FBR - Rupture fréquente des médicaments essentiels dans les centres de santé
3.2		
3.3		
3.4		
3.7		
ODD 4 : Veiller à ce que tous puissent suivre une éducation de qualité dans des conditions d'équité et promouvoir les opportunités d'apprentissage tout au long de la vie		
4.1		Opportunités - Existence d'écoles maternelles, primaires, secondaires publiques et privées - Existence d'infrastructures dans les écoles maternelles, primaires, secondaires publiques et privées - Existence d'un bureau APE dans chaque école - Existence d'une coordination communale des APE - Existence d'une carte scolaire communale - Existence d'enseignants qualifiés - Bonne couverture communale d'écoles et de collèges - Existence d'une bibliothèque communale - Existence d'un comité communal de lutte contre les abus sexuels en milieu scolaire - Existence du programme de cours acceleres (pnud) Menaces - Inondations - Déperdition scolaire - Grossesses non désirées et le harcèlement sexuel, violence - Faibles rendements scolaires - Non sécurisation de voies d'accès et écoles non clôturées - Stigmatisation des personnes en situation de handicap Performance Taux d'achèvement 2013 : 88,92 2014 : 87,43 Taux Brut de Scolarisation 2013 : 147,64 2014 : 159,55 Taux Net de Scolarisation 2013 : 117,83 2014 : 127,80 - 84 EPP -25 EM publique - Recrutement de 11 enseignants payes sur le budget communal
4.4		
4.5		
ODD 5 : Réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles		
5.1		
5.5		Opportunités - Existence des CPS

Cadre Social		
Cibles	N.P.	Justification (basée sur l'importance et la Performance)
		<ul style="list-style-type: none"> - Présence des ONG <p>Menaces</p> <ul style="list-style-type: none"> -Réticence de certaines femmes et certains hommes à adhérer aux instances décisionnelles des quartiers - Stigmatisation des couches vulnérables - Non prise en compte des questions de genres dans le développement local (projets) - Préjugé défavorable <p>Performance</p> <p>33 femmes sur 130 agents a la mairie</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 directrice sur 04 - 02 chefs de services sur 13 - 53 directrices epp sur 84 - 25 sur 25 directrices em - 03 chefs services deconcentres sur 10 - 03 directrice ceg sur 09
ODD 6 : Garantir l'accès de tous à des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement et assurer une gestion durable des services en eau		
6.1		
6.2		<p>Opportunités</p> <ul style="list-style-type: none"> - Existence d'un agent d'hygiène au centre de santé communal - Existence d'un service d'hygiène à la Mairie - Existence d'ONG de pré collecte des déchets - Existence de latrines aux places publiques, écoles, CEG, centres de santé - Existence d'incinérateur dans les centres de santé - Existence d'un cadre de concertation des acteurs EauHygiène et Assainissement - Existence d'un PHAC - Organisation des journées de salubrité - Existence des latrines familiales dans la plupart des maisons -Emplacement disponible pour accueillir les ordures - Disponibilité d'un plan d'assainissement - Existence de la police sanitaire (omidelta) <p>Menaces</p> <ul style="list-style-type: none"> - Risque de maladie - Envahissement de déchets dans toutes les rues -Cohabitation des humains avec les reptiles de tous genres -Insécurité totale -Pollution de l'environnement - Maladies liées à l'insalubrité - Inondations <p>Performance</p> <ul style="list-style-type: none"> - Existence de 09 ong agrees de pre collecte - Existence de 03 polices sanitaires - Existence de 04 agents d'intermediation sociales
6.4		
6.5		

Légende :

Niveau de priorisation de la cible	Intervention urgente	Intervention prioritaire	Intervention moyen terme
Couleur	Rouge	Marron	Jaune

A la lecture du tableau ci-dessus, les cibles 2.3, 3.1 et 3.3 nécessitent une intervention urgente. Mais les cibles 1.4, 2.1, 2.2 et 3.2 ont besoin d'une intervention prioritaire. Ces catégories de cibles nécessitent une attention particulière dans les prochaines planifications communales.

Cadre économique		
Cibles	N.P.	Justification (basée sur l'importance et la Performance)
ODD 7 : Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable		
7.1		
ODD 8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous		
8.2		
8.3		
8.5		
8.9		
ODD 9 : Mettre en place une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation soutenable qui profite à tous et encourager l'innovation		
9.1		
9.2		
9.5		
ODD 10 : Réduire les inégalités entre les pays et en leur sein		
10.1		
10.2		
10.3		
ODD 11 : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et soutenables		
11.1		
11.3		
11.5		

Légende :

Niveau de priorisation de la cible	Intervention urgente	Intervention prioritaire	Intervention moyen terme
Couleur	Rouge	Marron	Jaune

A la lecture de cadre, aucune cible n'a attiré l'attention pour être priorisée.

Cadre environnemental		
Cibles	N.P.	Justification (basée sur l'importance et la Performance)
ODD 12 : Instaurer des modes de consommation et de production soutenables		
12.2		
12.5		
12.7		
12.8		
ODD 13 : Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions		
13.1		
ODD 14 : Conserver et exploiter de manière soutenable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable		

Cadre environnemental		
Cibles	N.P.	Justification (basée sur l'importance et la Performance)
14.2		
14.5		
ODD 15 : Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité		
15.1		<p>Opportunités</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présence des arbres fruitiers - faible pollution de l'air - Existence de la loi cadre sur l'environnement - Existence de l'agenda - Existence de forêts sacrées - Existence des bas-fonds - Existence de forêts marécageuses PAG 2016-2021, volet aménagement du territoire - Existence de politique au niveau national PTF (PNUD, FNUAP, etc) - Existence de campagne de reboisement - Existence de berge <p>Menaces</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faible couverture en latrine - Faible taux de recyclage/valorisation des déchets - Diverses maladies - Déboisement - Feux de végétation - Environnement plus ou moins sain - Pollution de l'air et des cours d'eau - Manque de moyens pour entretenir l'environnement - Pollution sonore - Refus des gros pollueurs de financer les actions de lutte contre les CC - Disparition progressive des forêts sacrées et mauvaise exploitation des plantations <p>Performance</p> <ul style="list-style-type: none"> - Processus d'élaboration d'un nouveau sdac en cours (partenariat avec la coopération suisse)
15.2		
15.3		

Légende :

Niveau de priorisation de la cible	Intervention urgente	Intervention prioritaire	Intervention moyen terme
Couleur	Rouge	Marron	Jaune

L'examen du tableau ci-dessus montre que les cibles 15.1 nécessitent une intervention prioritaire.

Cadre institutionnel		
Cibles	N.P.	Justification (basée sur l'importance et la Performance)
ODD 16 : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer à tous l'accès à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes		
16.2		
16.3		
16.5		
16.6		

Cadre institutionnel		
Cibles	N.P.	Justification (basée sur l'importance et la Performance)
16.9		

Légende :

Niveau de priorisation de la cible	Intervention urgente	Intervention prioritaire	Intervention moyen terme
Couleur	Rouge	Marron	Jaune

1.3.4. Actions prioritaires

Cibles prioritaires	Actions prioritaires	Indicateurs domestiqués	Valeur de référence	Valeurs ciblées intermédiaires à atteindre		Responsabilités		Observations
			2015	2020-25	2025-30	Commune	Etat	
1.4 D'ici à 2030, faire en sorte que tous les hommes et les femmes, en particulier les pauvres et les personnes vulnérables, aient les mêmes droits aux ressources économiques et qu'ils aient accès aux services de base, à la propriété foncière, au contrôle des terres et à d'autres formes de propriété, à l'héritage, aux	Promotion de nouvel technologie afin que la population juvénile ait accès à l'internet	1.4.1 Proportion de la population vivant dans des ménages ayant accès aux services de base 1.4.2: Proportion de la population adulte totale qui dispose de la sécurité des droits fonciers (titre fonciers) sur au moins une terre 1.4.3 Proportion de terre qui dispose de la sécurité des droits fonciers (titre foncier)	1 centre d'informatique	5 centres	08 centres	X		

Ressources naturelles et à des nouvelles technologies et des services financiers adaptés à leurs besoins, y compris la microfinance	Promtion des institutions de micro finance sur le territoire communal afin de faciliter l'obtention de credit à la population		5 micro finances	10	15	X	X	
	Amélioration de l'accès de la population en eau potable en réhabilitant les AEV et en construction des FPM		AEV 3 sur 5 FPM 83 sur 209	AEV 5 sur 5 FPM 146 sur 209	209 sur 209	X	X	
2.1 D'ici à 2030, éliminer la faim et faire en sorte que chacun, en particulier les pauvres et les personnes en situation vulnérable, y compris les nourrissons, ait accès toute l'année à une alimentation saine, nutritive et suffisante	Promotion des centres de nutrution des produits agricoles en produit fini afin d'améliorer l'accès de la population à la nutrution de qualité	2.1.1 Prévalence de la sous-alimentation 2.1.2 incidence de la pauvreté alimentaire 2.1.3 Prévalence d'une insécurité alimentaire modérée ou grave, évaluée selon l'échelle de l'insécurité alimentaire fondée sur l'expérience	1 centre AFPD (Association des femmes Pionnières de Développement)	Construction d'un centre de nutrition dans l'Arrondissement d'Akpro-Misséré	Création d'un autre centre de nutrution desservant les trois autres arrondissement	X		
	promotion des unités privées de transformation des produits		232	359	512	X		

	agricoles et produit fini							
2.2 D'ici à 2030, mettre fin à toutes les formes de malnutrition, y compris en atteignant d'ici à 2025 les objectifs arrêtés à l'échelle internationale relatifs aux retards de croissance et à l'émaciation chez les enfants de moins de 5 ans, et répondre aux besoins nutritionnels des adolescentes, des femmes enceintes ou allaitantes et des personnes âgées	Promotion des centres de nutrition des produits agricoles en produit fini afin d'améliorer l'accès de la population à la nutrition de qualité	2.2.1 Prévalence du retard de croissance (indice taille/âge inférieur à -2 écarts types par rapport à la moyenne des normes de croissance de l'enfant définies par l'OMS) chez les enfants de moins de 5 ans, 2.2.2	1 centre AFPD (Association des femmes Pionnières de Développement)	Construction d'un centre de nutrition dans l'Arrondissement d'Akpro-Misséréte	Création d'un autre centre de nutrition desservant les trois autres arrondissement	X		
	Promotion de l'hygiène dans les restaurants et gargottes de la commune	Prévalence de la malnutrition (indice poids/taille supérieur à +2 écarts types ou inférieur à -2 écarts types par rapport à la moyenne des normes de croissance de l'enfant définies par l'OMS chez les enfants de moins de 5 ans, par forme (surpoids et émaciation),	Inexistence de la police sanitaire	Reation de la police sanitaire, sensibilisation et contrôle des restaurants et gargottes au niveau des Arrondissements de Vakon et d'Akpro-Misséréte(confère programme OMIDELTA)	Creation de la police sanitaire, sensibilisation et contrôle des restaurants et gargottes dans les cinq Arrondissements	X		

<p>2.3 D'ici à 2030, doubler la productivité agricole et les revenus des petits producteurs alimentaires, en particulier des femmes, des autochtones, des exploitants familiaux, des éleveurs et des pêcheurs, y compris en assurant l'égalité d'accès aux terres, aux autres ressources productives et facteurs de production, au savoir, aux services financiers, aux marchés et aux possibilités d'ajout de valeur et d'emplois autres qu'agricoles</p>	<p>Promotion des cultures agricoles et marichiaires par des groupements et des individus</p>	<p>2.3.1 Volume de production par unité de travail, en fonction de la taille de l'exploitation agricole, pastorale ou forestière 2.3.2 Revenu moyen des petits producteurs alimentaires</p>	<p>maïs 3 930 T Manioc 5 538 T Riz 28 T patate douce 412 T Arachide 291 T</p>	<p>maïs 5 200 T Manioc 8 155 T Riz 92 T patate douce 1 164 T Arachide 351 T (source ATDA)</p>	<p>maïs 8 413 T Manioc 10 050 T Riz 150 T patate douce 1 428 T Arachide 546 T (source ATDA)</p>			
--	--	---	---	---	---	--	--	--

3.1 D'ici à 2030, faire passer le taux mondial de mortalité maternelle au-dessous de 70 pour 100 000 naissances vivantes	Construire les centres de santé afin d'améliorer l'accès de la population aux soins de santé	3.1.1 Taux de mortalité maternelle 3.1.2 Proportion d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié 3.1.3 Proportion de femmes enceintes ayant réalisé au moins 4 consultations prénatales (CPN4)	6 centres de santé construits, équipés et fonctionnels	8 centres de santé construits, équipés et fonctionnels	10	X		
--	--	---	--	--	----	---	--	--

<p>4.1 D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, les dotant d'acquis véritablement utiles</p>	<p>construction des modules de classes et refection des modules dégradés afin d'améliorer le taux de scolarisation</p>	<p>4.1.1 Proportion d'enfants en cours préparatoire qui maîtrisent au moins les normes d'aptitudes minimales en lecture 4.1.2 Proportion d'enfants en cours préparatoire qui maîtrisent au moins les normes d'aptitudes minimales en mathématique 4.1.3 Proportion d'enfants et de jeunes en fin de cycle primaire qui maîtrisent au moins les normes d'aptitudes minimales en lecture 4.1.4 Proportion d'enfants et de jeunes en fin de cycle primaire qui maîtrisent au moins les normes d'aptitudes minimales en mathématiques 4.1.5 Proportion de jeunes en fin de</p>	<p>175</p>	<p>195</p>	<p>215</p>	<p>X</p>		
--	--	--	------------	------------	------------	----------	--	--

		premier cycle du secondaire qui obtiennent au moins la moyenne en français 4.1.7 Taux net de scolarisation dans le primaire						
--	--	---	--	--	--	--	--	--

5.5 Veiller à ce que les femmes participent pleinement et effectivement aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique, et y accèdent sur un pied d'égalité	Promotion des femmes dans les instances du conseil communal	5.5.1 Proportion de sièges occupés par des femmes dans les parlements nationaux 5.5.2 Proportion de femmes ministres 5.5.3 Proportion de femmes conseillères 5.5.4 Proportion de femmes occupant des postes de direction communales 5.5.5 Pourcentage de temps consacré à des soins et travaux non rémunérés par les femmes	0%	11%	22%	X	X	
	Promotion des femmes au poste de responsabilité dans l'administration communale		11.76%	35%	47.05%	X		

<p>6.2 D'ici à 2030, assurer l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats et mettre fin à la défécation en plein air, en accordant une attention particulière aux besoins des femmes et des filles et des personnes en situation vulnérable</p>	<p>Couverture des écoles du dispositifs de lave mains fonctionnel</p>	<p>6.2.1 Proportion de la population utilisant des services d'assainissement gérés en toute sécurité, notamment des équipements pour se laver les mains avec de l'eau et du savon</p>	<p>EPP : 15/84 EM 7/25</p>	<p>EPP : 45/85 EM : 18/25</p>	<p>EPP : 84/84 EM : 25/25</p>	<p>X</p>		
---	---	---	--------------------------------	-------------------------------	-------------------------------	----------	--	--

<p>15.1D'ici à 2020, garantir la préservation, la restauration et l'exploitation durable des écosystèmes terrestres et des écosystèmes d'eau douce et des services connexes, en particulier des forêts, des zones humides, des montagnes et des zones arides, conformément aux obligations découlant des accords internationaux</p>	<p>Promotion des affectations adéquate de sol</p>	<p>15.1.1 Proportion de la surface émergée totale couverte par des zones forestières 15.1.2 Proportion des sites importants pour la biodiversité terrestre qui sont couverts par des aires protégées 15.1.3 Proportion des sites importants pour la biodiversité des eaux douces qui sont couverts par des aires protégées</p>	<p>Non affectation de sol (non exploitation du SDAC</p>	<p>Elaboration et exécution du nouveau SDAC</p>	<p>Elaboration et exécution du SDAC 3</p>			
---	---	--	---	---	---	--	--	--

1.4. Monographie de la commune d'Avrankou

1.4.1. Brève présentation de la commune

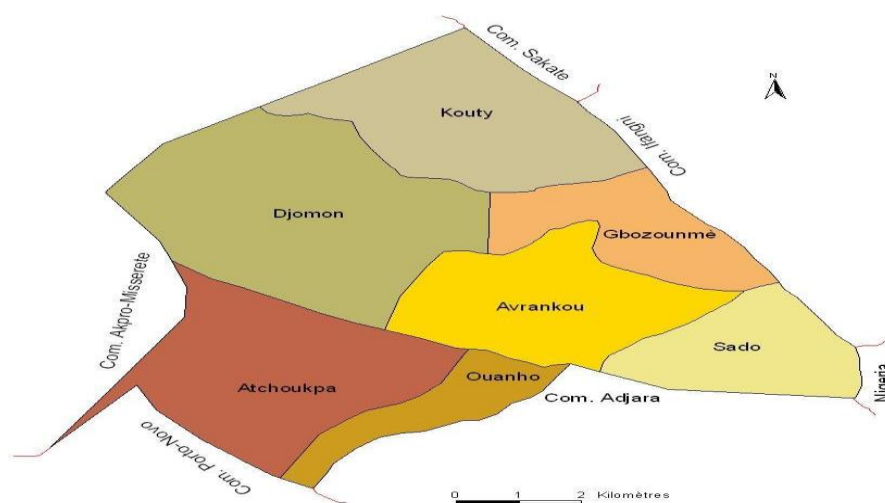
La Commune d'Avrankou est située dans le Département de l'Ouémé et est comprise entre 6°33' de latitude Nord, et 2°40' de longitude Est. D'une superficie de 78 km², et à 19 mètres d'altitude, elle est limitée : (i) au nord par la Commune de Sakété (département du plateau) ; (ii) au sud par les Communes d'Adjarra et de Porto-Novo ; (iii) à l'est par la Commune d'Ifangni (département du plateau) et la République Fédérale du Nigéria ; (iv) à l'ouest par la Commune d'Akpro-Misséré. Aux termes des dispositions de la loi 97-029 du 15 janvier 1999 portant organisation des communes en République du Bénin, et en tenant compte du nouveau découpage administratif du territoire intervenu en 2013, la Commune d'Avrankou est subdivisée en sept (07) arrondissements qui regroupent désormais 59 villages administratifs. Elle s'étend sur une superficie de 78 km² avec une population de 128 050 habitants (RGPH4, 2013).

L'historique de son peuplement ne peut que se baser sur celles des principaux groupes ethniques qui la composent actuellement. En effet, l'hétérogénéité des peuples (Toli, Goun, Yorouba ou Nago) d'Avrankou montre à bien des égards que chaque arrondissement a son histoire de peuplement qui lui est propre. Toutefois, les recherches permettent de s'accorder sur le fait que « le premier habitant de la commune d'Avrankou est un Nago originaire de Sakété. Il existe dans la Commune d'Avrankou plusieurs groupes sociaux désignés sous le vocable " Akota ". Ils se différencient les uns des autres à travers la litanie des salutations, les us et coutumes, les interdits ou totems, les danses et chansons lors des cultes traditionnels ou autres cérémonies de réjouissances et de décès.

La Commune d'Avrankou est située dans le Département de l'Ouémé au Sud-Est du Bénin. Elle couvre une superficie de 78 km² et représente 6,0% de la superficie totale du département de l'Ouémé (1 281 km²) et 0,07 % de la superficie du territoire national (114 763 km²). Le relief de la commune est constitué de plateaux de basse altitude traversée par une dépression. On y distingue deux types de sols : les sols ferrallitiques qui sont prépondérants (occupent plus de 80% des sols de la Commune) et les sols hydromorphes dans la zone marécageuse. La Commune est traversée par 16 km² de bas-fonds soit environ 21,5% de sa superficie totale.

La commune d'Avrankou est caractérisée par un climat subéquatorial humide avec deux saisons de pluies et deux saisons sèches. Les températures y sont moyennement élevées. Une légère influence de l'harmattan balaie la zone entre décembre et janvier. D'une moyenne d'environ 80 jours, les précipitations varient entre 900 et 1.600 millimètres par an. Toutefois la Commune subit aussi les aléas du changement climatique.

La flore de la commune est constituée principalement des îlots de forêts pour la plupart sacrées et une forêt marécageuse riche en raphia. On y trouve des plantations traditionnelles de palmier à huile et quelques phanérogames isolées autour des grandes familles. Ce couvert végétal est aujourd'hui fortement dégradé à cause des effets des changements climatiques et sous la pression humaine pour des fins de recherche de bois de chauffe, de bois d'oeuvre, d'urbanisation et de la méconnaissance de la nécessité de protéger de la biodiversité qui affecte les îlots de forêts. Malgré la richesse que constituent ces espèces pour la commune, les exploitants se contentent de prélever les ressources sans les renouveler. L'essentiel du couvert végétal de la commune résiste aux actions entropiques à cause de la forte sacralité qui l'entoure. La carte suivante présente la commune.



1.4.2. Niveau de couverture de la cible par le plan de développement communal

Cadre Social		
Cibles	NC	Niveau de performance
ODD 1 : Eliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde		
1.2		Indice de pauvreté humaine dans la commune d'Avrankou 2011= 17,7 Indices de pauvreté monétaire 2011 : 24,2% 2013 : Indices de pauvreté non monétaire 2011 :17,7% Pourcentage de la population dépensant moins d'un dollar par jour 2011 : 50,4% IPH 2011 : 39,1% Taux de pauvreté multidimensionnelle 2011 : 30,1%
1.3		Nbre handicapé encadrés 2013 : 7 2014 : 18 Nombre de cas sociaux et d'enfants en situation de trafic reçu 2013 : 169 2014 : 334 Nombre d'enfants malnutris (sévère) suivis 2013 : 8 2014 : 17 Personnes âgées (55 ans et plus) démunies encadrées 2013 : 5 2014 : 30

		<p>OEV suivis 2013 : 2 2014 : 0</p> <p>PVVIH suivis 2013 : 7 2014 : 1</p>
1.4		<p>Taux d'achèvement 2013 : 75,6% 2014 : 72,37 %</p> <p>Taux Brut de Scolarisation 2013 : 117,7% 2014 : 119,29%</p> <p>Taux Net de Scolarisation 2013 : 94,92% 2014 : 96,73%</p> <p>Nombre d'abonnés 2013 : 503 2014 : 513</p> <p>Production d'eau en m3 2013 : 62940 2014 : 70 000</p> <p>Vente d'eau en m3 2013 : 53113 2014 : 58487</p> <p>Accouchements Assistés 2013 : 3960 2014 : 3 852</p> <p>Accouchements dystociques 2013 : 15 2014 : 160</p> <p>Taux de couverture des accouchements assistés (%) 2013 : 77,27% 2017 : 72,78%</p> <p>Décès Maternels 2013 : 0 2014 : 1</p> <p>Ratio de mortalité maternelle pour 100 000 accouchements 2013 : 49,7% 2014 : 26,67%</p>
ODD 2 : Eliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable		
2.1		<p>Bilan vivrier Maïs 2013 : -11855 T 2014 : -8747 T</p> <p>Bilan vivrier Riz 2013 : -2 680 2014 : -3563</p> <p>Bilan vivrier Manioc 2013 : -8168 2014 : 4843</p> <p>Bilan vivrier Igbame 2013 : -1068 2014 : -1283</p> <p>Bilan vivrier Niébé 2013 : -674 2014 : -793</p> <p>Bilan vivrier Arachide</p>

		2013 : -661 2014 : -514
2.2		Incidence pour 10 000 Hbts _ malnutrition 2013 : 0,04 2014 : 0,01
2.3		Maïs 2013 : 5346 T 2014 : 5764 T Manioc 2013 : 17089 T 2014 : 17 920 T Igbname 2013 : 0 T 2014 : 0 T Arachide 2013 : 813T 2014 : 904T Tomate 2013 : 83T 2014 : 106T Piment 2013 : 17 T 2014 : 23 T
ODD 3 : Donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être de tous à tous les âges		
3.1		Accouchements Assistés 2013 : 2014 : Accouchements dystociques 2013 : 2014 : Taux de couverture des accouchements assistés (%) 2013 : 2014 : Décès Maternels 2013 : 0 2014 : 0 Ratio de mortalité maternelle pour 100 000 accouchements 2013 : 2014 : 0
3.2		Décès néonatal 2013 : 2014 : Morts Nés 2013 : 2014 : Avortements 2013 : 2014 :
3.3		Incidence du paludisme grave 2013 : 2014 : Incidence du paludisme simple 2011 : 2014 :
3.4		

3.7		Naissances Vivantes 2013 : 2014 : Taux de prévalence contraceptive (%) 2015 : 2014 :
ODD 4 : Veiller à ce que tous puissent suivre une éducation de qualité dans des conditions d'équité et promouvoir les opportunités d'apprentissage tout au long de la vie		
4.1		Taux d'achèvement 2013 : 2014 : Taux Brut de Scolarisation 2013 : 2014 : Taux Net de Scolarisation 2013 : 2014 :
4.4		
4.5		Taux d'achèvement 2013 : 75,6% 2014 : 72,37 % Taux Brut de Scolarisation 2013 : 117,7% 2014 : 119,29% Taux Net de Scolarisation 2013 : 94,92% 2014 : 96,73%
ODD 5 : Réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles		
5.1		
5.5		
ODD 6 : Garantir l'accès de tous à des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement et assurer une gestion durable des services en eau		
6.1		Nombre d'abonnés 2013 : 503 2014 : 513 Production d'eau en m3 2013 : 62940 2014 : 70 000 Vente d'eau en m3 2013 : 53113 2014 : 58487
6.2		
6.4		
6.5		

Légende :

Niveau de couverture	Nulle	Faible	Moyenne	Assez-bonne	Très bonne
Couleur	Rouge vif	Rose	Jaune	Vert	Bleu

Au regard de ce tableau, il ressort que toutes les cibles des ODD 1, 3, 4,5 et 6 sont moyennement couvertes. Par ailleurs, toutes les cibles de l'ODD2 sont faiblement couvertes.

Cadre économique		
Cibles	NC	Niveau de performance
ODD 7 : Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable		
7.1	Jaune	
ODD 8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous		
8.2	Rose	
8.3	Rose	
8.5	Rose	
8.9	Rose	
ODD 9 : Mettre en place une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation soutenable qui profite à tous et encourager l'innovation		
9.1	Rouge vif	La cible n'est pas couverte
9.2	Rouge vif	La cible n'est pas couverte
9.5	Rouge vif	La cible n'est pas couverte
ODD 10 : Réduire les inégalités entre les pays et en leur sein		
10.1	Rose	
10.2	Rose	
10.3	Rouge vif	La cible n'est pas couverte
ODD 11 : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et soutenables		
11.1	Rose	
11.3	Rose	
11.5	Rose	

Légende :

Niveau de couverture	Nulle	Faible	Moyenne	Assez-bonne	Très bonne
Couleur	Rouge vif	Rose	Jaune	Vert	Bleu

De la lecture du tableau précédent, la cible 7.1 est faiblement couverte. Par contre les cibles 8.2, 8.3 ; 8.5 ; 8.9 ; 10.1 ; 10.2 ; 10.3 ; 11.1 ; 11.3 et 11.5 reste non couverte.

Cadre environnemental		
Cibles	NC	Niveau de performance
ODD 12 : Instaurer des modes de consommation et de production soutenables		
12.2	Rose	
12.5	Rose	
12.7	Rouge vif	La cible n'est pas couverte
12.8	Rose	
ODD 13 : Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions		
13.1	Rose	
ODD 14 : Conserver et exploiter de manière soutenable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable		
14.2	Rose	
14.5	Rose	
ODD 15 : Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité		
15.1	Rose	

15.2		
15.3		

Légende :

Niveau de couverture	Nulle	Faible	Moyenne	Assez-bonne	Très bonne
Couleur	Rouge vif	Rose	Jaune	Vert	Bleu

Il a été remarqué à travers ce tableau une fréquence assez importante des cibles faiblement couvertes. C'est le cas des cibles 12.2 ; 12.5 ; 12.8 ; 13.1 ; 14.2 ; 14.5 ; 15.1 ; 15.2 ; et 15.3 respectivement des ODD12, 13 ; 14 et 15. Les questions de résilience et d'adaptation au changement climatique si elles sont importantes elles semblent être bien au-delà des capacités de la commune d'Avrankou. On note également la présence des cibles non couvertes. C'est le cas par exemple de la cible 12.7 de l'ODD12.

Cadre institutionnel		
Cibles	NC	Niveau de performance
ODD 16 : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer à tous l'accès à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes		
16.2		La cible n'est pas couverte
16.3		La cible n'est pas couverte
16.5		La cible n'est pas couverte
16.6		La cible n'est pas couverte
16.9		La cible n'est pas couverte

Légende :

Niveau de couverture	Nulle	Faible	Moyenne	Assez-bonne	Très bonne
Couleur	Rouge vif	Rose	Jaune	Vert	Bleu

Au regard de ce tableau, il ressort que toutes les cibles de l'ODD16 ne sont pas couvertes.

1.4.3. Synthèse des cibles prioritaires de la commune

Cadre Social		
Cibles	NP	Justification (basée sur l'importance et la performance)
ODD 1 : Eliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde		
1.2		
1.3		
1.4		
ODD 2 : Eliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable		
2.1		
2.2		-Faible compétitivité des secteurs de production- Faiblesse des secteurs de soutien à la production - Faiblesse et difficulté d'accès aux financements
2.3		. -Faible compétitivité des secteurs de production- Faiblesse des secteurs de soutien à la production - Faiblesse et difficulté d'accès aux financements
ODD 3 : Donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être de tous à tous les âges		

3.1		
3.2		
3.3		
3.4		-Cadre légal, réglementaire et institutionnel favorable - Existence d'infrastructures socioéducatives et communautaires - Existence de compétences
3.7		-Cadre légal, réglementaire et institutionnel favorable - Existence d'infrastructures socioéducatives et communautaires - Existence de compétences
ODD 4 : Veiller à ce que tous puissent suivre une éducation de qualité dans des conditions d'équité et promouvoir les opportunités d'apprentissage tout au long de la vie		
4.1		
4.4		
4.5		
ODD 5 : Réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles		
5.1		-Interaction de plusieurs forces politiques - Liberté d'opinions Démocratie locale - Disponibilité et dynamisme de la jeunesse
5.5		
ODD 6 : Garantir l'accès de tous à des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement et assurer une gestion durable des services en eau		
6.1		-Existence d'infrastructures socioéducatives et communautaires - Existence de compétences
6.2		-Existence d'infrastructures socioéducatives et communautaires - Existence de compétences
6.4		
6.5		

Cadre économique		
Cibles	NP	Justification (basée sur l'importance et la performance)
ODD 7 : Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable		
7.1		
ODD 8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous		
8.2		
8.3		
8.5		
8.9		-Inorganisation du secteur touristique - Faible aménagement des sites touristiques
ODD 9 : Mettre en place une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation soutenable qui profite à tous et encourager l'innovation		
9.1		
9.2		
9.5		
ODD 10 : Réduire les inégalités entre les pays et en leur sein		
10.1		
10.2		
10.3		
ODD 11 : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et soutenables		
11.1		
11.3		
11.5		

Légende :

Niveau de priorisation de la cible	Intervention urgente	Intervention prioritaire	Intervention moyen terme
Couleur	Rouge	Marron	Jaune

La lecture du tableau révèle des interventions prioritaires au niveau de toutes les cibles de l'ODD2, 4 et 8. Par contre les cibles des ODD 1, 3, 5 et 6 nécessitent des interventions sur le moyen terme.

Cadre environnemental		
Cibles	NP	Justification (basée sur l'importance et la performance)
ODD 12 : Instaurer des modes de consommation et de production soutenables		
12.2		
12.5		
12.7		
12.8		
ODD 13 : Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions		
13.1		
ODD 14 : Conserver et exploiter de manière soutenable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable		
14.2		
14.5		
ODD 15 : Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité		
15.1		
15.2		
15.3		

Légende :

Niveau de priorisation de la cible	Intervention urgente	Intervention prioritaire	Intervention moyen terme
Couleur	Rouge	Marron	Jaune

1.4.4. Actions prioritaires

Cibles prioritaires	Actions prioritaires	Indicateurs domestiqués	Valeur de référence	Valeurs ciblées intermédiaires à atteindre		Responsabilités		Observations
			2015	2020 -25	2025 -30	Commune	Etat	
<p>2.2: D'ici à 2030, mettre fin à toutes les formes de malnutrition, y compris en atteignant d'ici à 2025 les objectifs arrêtés à l'échelle internationale relatifs aux retards de croissance et à l'émaciation chez les enfants de moins de 5 ans, et répondre aux besoins nutritionnels des adolescentes, des femmes enceintes ou allaitantes et des personnes âgées</p>								
	Amélioration des connaissances et pratiques nutritionnelles des ménages comprenant des enfants de 0 à 5 dans la Commune d'Avrankou	<p>2.2.1 Prévalence du retard de croissance (indice taille/âge inférieur à -2 écarts types par rapport à la moyenne des normes de croissance de l'enfant définies par l'OMS) chez les enfants de moins de 5 ans,</p> <p>2.2.2 Prévalence de la malnutrition (indice poids/taille supérieur à +2 écarts types ou inférieur à -2 écarts types par rapport à la moyenne des normes de croissance de l'enfant définies par l'OMS chez les enfants de moins de 5 ans, par forme (surpoids et émaciation),</p>				X	X	

2.3: D'ici à 2030, doubler la productivité agricole et les revenus des petits producteurs alimentaires, en particulier des femmes, des autochtones, des exploitants familiaux, des éleveurs et des pêcheurs, y compris en assurant l'égalité d'accès aux terres, aux autres ressources productives et facteurs de production, au savoir, aux services financiers, aux marchés et aux possibilités d'ajout de valeur et d'emplois autres qu'agricoles

	Amélioration de l'accès aux terres cultivables au profit des producteurs agricoles de la Commune d'Avrankou en vue d'accroître leur productivité					X	X	
	Accroissement des capacités de productions agricole, pastorale et halieutique, notamment des petits exploitants agricoles pour une amélioration de leurs revenus	2.3.1 Volume de production par unité de travail, en fonction de la taille de l'exploitation agricole, pastorale ou forestière; 2.3.2 Revenu moyen des petits producteurs alimentaires				X	X	

3.4: D'ici à 2030, réduire d'un tiers, par la prévention et le traitement, le taux de mortalité prématurée due à des maladies non transmissibles et promouvoir la santé mentale et le bien-être

	Amélioration et fourniture de soins de qualité aux personnes souffrant du paludisme, du VIH, de la tuberculose, de l'épithite B et autre maladies tropicales en vue de leur atténuation dans la commune d'Avrankou	3.4.2 Létalité liée aux maladies cardiovasculaires; 3.3.3 Taux de transmission du VIH de la mère à l'enfant ; 3.3.4 Taux de couverture en ARV des PVVIH; 3.3.5 Incidence de la tuberculose pour 100 000 habitants; 3.3.6 Incidence du paludisme				X	X	
--	--	---	--	--	--	---	---	--

		pour 1 000 habitants; 3.3.7 Incidence de l'hépatite B pour 100 000 habitants; 3.3.8 Nombre de personnes pour lesquelles des interventions contre les maladies tropicales négligées sont nécessaires;						
	Développer des actions pour la prévention et le dépistage des maladies telles que paludisme, du VIH, de la tuberculose, de l'épithite B et autre maladies tropicales en vue de leur réduction dans la Commune d'Avrankou					X	X	
3.7: D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à des services de soins de santé sexuelle et procréative, y compris à des fins de planification familiale, d'information et d'éducation, et la prise en compte de la santé procréative dans les stratégies et programmes nationaux								
	Promotion de l'adoption des comportements sexuels responsables auprès des jeunes scolarisés ou non de la Commune d'Avrankou	3.7.1 Proportion de femmes en âge de procréer (15 à 49 ans) qui utilisent des méthodes modernes de planification familiale; 3.7.2 Taux de natalité chez les adolescentes (10 à 14 ans et 15 à 19 ans)				X	X	

		pour 1 000 adolescentes du même groupe d'âge						
	Amélioration de la connaissance et de l'accès aux produits de la planification familiale pour les jeunes, hommes et femmes dans la Commune d'Avrankou					X	X	
4.1: D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, les dotant d'acquis véritablement utiles								
	Amélioration des conditions d'accès à une Education de base de Qualité à travers la mise en place d'infrastructures, équipements scolaires et personnels adéquats, favorisant la maîtrise des normes d'aptitudes	4.1.1 Proportion d'enfants en cours préparatoire qui maîtrisent au moins les normes d'aptitudes minimales en lecture ; 4.1.2 Proportion d'enfants en cours préparatoire qui maîtrisent au moins les normes d'aptitudes minimales en mathématique ; 4.1.3 Proportion d'enfants et de jeunes en fin de cycle primaire qui maîtrisent au moins les normes d'aptitudes				X	X	

		minimales en lecture; 4.1.7 Taux net de scolarisation dans le primaire; 4.1.10 Taux brut de scolarisation dans le secondaire						
	Développer des actions de sensibilisation à l'endroit des parents et de création de conditions optimales pour la scolarisation et le maintien à l'écoles des filles et des garçons					X	X	
5.1: Mettre fin, partout dans le monde, à toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et des filles								
	Développer des actions de sensibilisation à l'endroit de la population sur les discrimination et des violences basées sur le genre	5.1.1 Présence (1) ou absence (0) d'un cadre juridique visant à promouvoir, faire respecter et suivre l'application des principes d'égalité des sexes et de non-discrimination fondée sur le sexe; 5.1.2 Indice de la Condition de la Femme; 5.1.4 proportion de femmes âgées de 20 à 24 ans mariées ou en				X	X	

		unions avant l'âge de 18 ans ; 5.1.5 Nombre de cas relatifs à la violence sexuelle reçu dans les structures de prise en charges						
	Développer des actions visant l'éducation, l'amélioration des conditions de vie et d'autonomisation des filles et des femmes dans la Commune d'Avrankou					X	X	
6.1: D'ici à 2030, assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable, à un coût abordable								
	Amélioration de l'Accès aux Services d'Eau de Qualité en milieu urbain et rural dans la Commune d'Avrankou	6.1.1 Proportion de la population utilisant des services d'alimentation en eau potable gérés en toute sécurité; 6.1.2 Taux de desserte en eau potable en milieu urbain; 6.1.3 Taux de desserte en eau potable en milieu rural				X	X	
	Développement des action de sensibilisation à l'endroit de la population pour l'abonnement au service d'eau en					X	X	

	milieu rural et urbain							
6.2: D'ici à 2030, assurer l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats et mettre fin à la défécation en plein air, en accordant une attention particulière aux besoins des femmes et des filles et des personnes en situation vulnérable								
	Amélioration de l'accès équitable des populations notamment plus vulnérable aux services d'hygiène et d'assainissement de base dans la Commune d'Avrankou	6.2.1 Proportion de la population utilisant des services d'assainissement gérés en toute sécurité, notamment des équipements pour se laver les mains avec de l'eau et du savon				X	X	
	Développer des actions de promotion de lavage de main à l'eau et au savon et de l'éradication de la défécation à l'air libre					X	X	
8.9: D'ici à 2030, élaborer et mettre en œuvre des politiques visant à développer un tourisme durable qui crée des emplois et met en valeur la culture et les produits locaux								
	Développement des actions d'aménagement des sites touristiques et d'institutionnalisation des circuits touristiques dans la Commune d'Avrankou	8.9.1 PIB directement tiré du tourisme, en proportion du PIB total; 8.9.2 Taux de croissance du PIB directement tiré du Tourisme; 8.9.3 Nombre d'emplois dans les secteurs du tourisme, en proportion du nombre total d'emplois ;				X	X	

		8.9.4 Taux de croissance des emplois dans les secteurs du tourisme; 8.9.5 Taux de Croissance du nombre d'arrivées touristiques; 8.9.5 Taux de Croissance du nombre d'arrivées touristiques						
	Promotion des activités touristiques à travers la mise en place d'une office touristiques, visant à créer des emplois et des plus-values dans la Commune d'Avrankou					X	X	
12.5 D'ici à 2030, réduire nettement la production de déchets par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation								
	Développement des équipements de collecte, d'enlèvement et de tri des déchets solides et ménagères dans la Commune d'Avrankou	12.5.1 Taux de recyclage national				X	X	
	Promotion des activités de sensibilisation et d'abonnement aux structures de pré collectes des ordures solides et ménagères dans la Commune d'Avrankou					X	X	

1.5. Monographie de la commune d'Adjohoun

1.5.1. Brève présentation de la commune

La Commune d'Adjohoun est située au centre du Département de l'Ouémé et comprise entre 6°42'43'' de latitude Nord et 2°29'38'' de longitude Est, dans la vallée et à 32 km au Nord de Porto-Novo, Capitale du Bénin. Sa superficie totale est d'environ 308 Km². Elle est limitée (i) au Sud par la Commune de Dangbo, (ii) au Nord par la Commune de Bonou, (iii) à l'Est par la Commune de Sakété (iv) et à l'Ouest par les Communes d'Abomey-Calavi et de Zè.

La Commune d'Adjohoun, d'après la Loi 2013-05 du 15 février 2013 portant création, organisation, attributions et fonctionnement des unités administratives locales en République du Bénin, est constituée de 66 villages et quartiers de ville répartis dans huit (8) Arrondissements à savoir : Adjohoun, Akpadanou, Awonou, Azowlissè, Démè, Gangban, Kodé et Togbota. Elle est dotée de personnalité morale et juridique avec une autonomie financière et administrée par un Conseil Communal de 15 membres ayant à sa tête un Maire assisté de deux Adjoints. Les Arrondissements et les villages sont respectivement administrés par des Chefs d'Arrondissement élus par les Conseillers communaux et les Chefs villages élus par les Conseillers locaux. La Commune d'Adjohoun compte environ 75 323 habitants avec une densité de 245 Hbts/km² (RGPH4, INSAE 2013). Cette population serait estimée en 2018 à 86 958 habitants (RGPH4, INSAE 2013). Le relief de la Commune d'Adjohoun est composé de deux unités géomorphologiques.

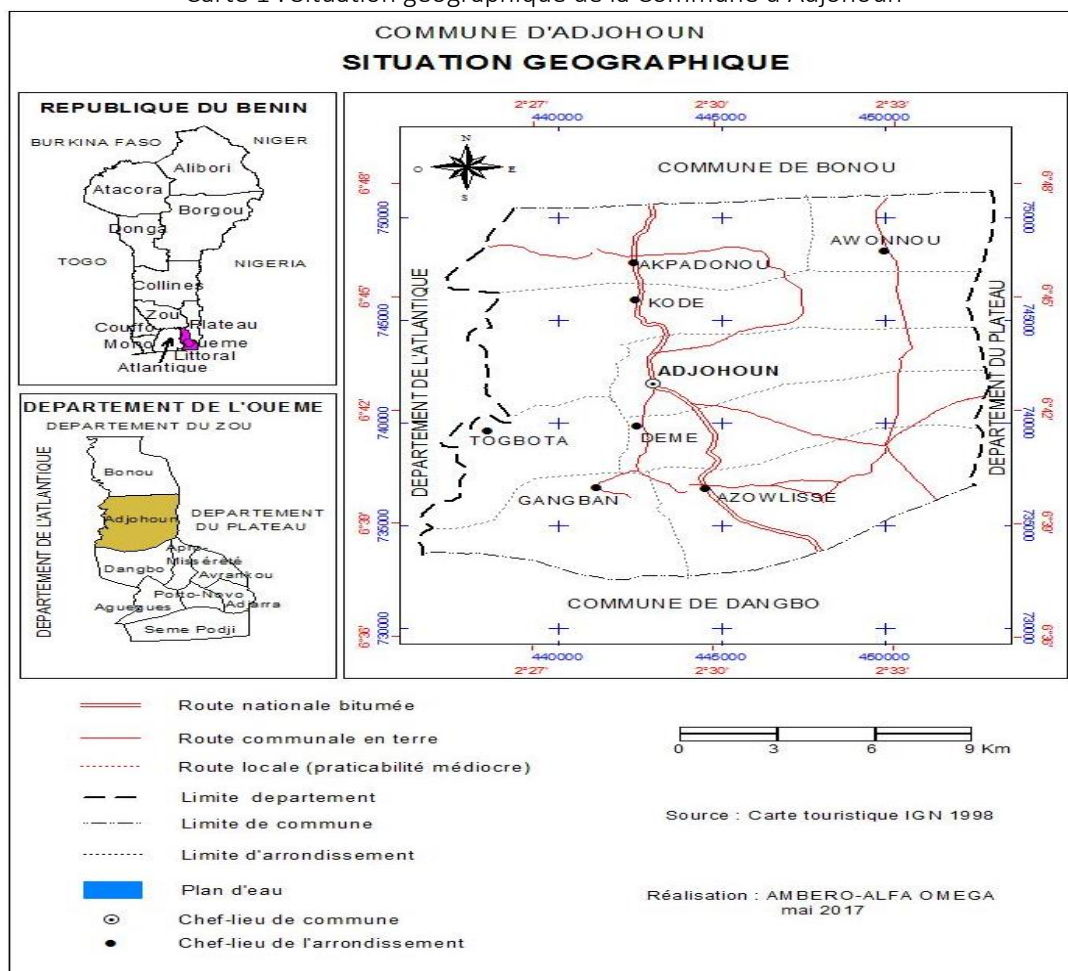
Sur le plan pédologique, il existe deux types de sols : (i) les sols de bas-fonds (environ le tiers de la superficie totale de la Commune), riches et propices pour la culture du riz et de certaines cultures de contre saisons (maïs, niébé, manioc et produits maraîchers) et (ii) les sols ferrallitiques (terres de barre) très pauvres et à faible rendement. Le taux d'exploitation des sols oscille entre 43% et 56% selon les types.

La Commune d'Adjohoun est caractérisée par un climat de type subtropical avec, d'une part, deux saisons pluvieuses. Cela permet deux cycles de cultures aussi bien sur le plateau que dans la plaine inondable.

Le fleuve Ouémé qui traverse la Commune représente, sans aucun doute, un atout majeur pour la production agro-piscicole. Le couvert végétal a subi une forte dégradation sous l'influence des actions anthropiques à travers l'exploitation agricole et les feux de brousse.

Au titre des ressources naturelles, on peut mentionner l'existence d'une source thermale à Gogbo qui pourrait être valorisée de même que des îlots de forêts sacrées un peu partout dans la Commune. La population de la Commune d'Adjohoun est dynamique. Le recensement de la population de 2013 donnait à la Commune d'Adjohoun une population de 75 323 habitants dont 38 938 femmes pour 36 385 hommes avec un taux annuel d'accroissement inter censitaire de 2,6%.

Carte 1 : Situation géographique de la Commune d'Adjohoun



1.5.2. Niveau de couverture de la cible par le plan de développement communal

Cadre Social		
Cibles	NC	Niveau de performance
ODD 1 : Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde		
1.2		Indice de pauvreté humaine dans la commune 2011= 39,0% Indices de pauvreté monétaire 2011 : 20,2% 2013 : Indices de pauvreté non monétaire 2011 : 35,5% Pourcentage de la population dépensant moins d'un dollar par jour 2011 : 51,9% IPH en 2011 : 39,0 % Taux de pauvreté multidimensionnelle 2011 : 40,5 %
1.3		Nbre handicapé encadrés 2013 : 9 2014 : 40 Nombre de cas sociaux et d'enfants en situation de trafic reçu

		<p>2013 : 137 2014 : 399 Nombre d'enfants malnutris (sévère) suivis 2013 : 1007 2014 : 1586 Personnes âgées (55 ans et plus) démunies encadrées 2013 : 24 2014 : 24 OEV suivis 2013 : 3 2014 : 0 PVVIH suivis 2013 : 5 2014 : 1</p>
1.4		<p>En matière d'accès à l'énergie de la SBEE 2013 : 16,2% de la population utilise, Accès à l'Eau de la SONEB 2013 : 4,7% ont, Accès à la voirie publique, 2013 : 0,2% Proportion des ménages en propriété avec titre foncier 2013: 0,7% e contre 4% au niveau du département.</p>
ODD 2 : Eliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable		
2.1		<p>La situation de la malnutrition reste très préoccupante au Bénin ces dix dernières années. Les taux de malnutrition modéré et sévère dans la commune sont en baisse respectivement de 6,18% et 0,49% en 2014 contre 1,13% et 0,1% en 2016</p>
2.2		<p>Existence de partenaires intervenants dans la nutrition (BØRNE Fonden, AFRICA LIB Santé ; Hunger projet) ; Existence des centres sociaux ; Existence de la politique nationale de la gestion de la nutrition</p>
2.3		<p>Disponibilité des intrants (herbicides, engrais, insecticides...), Financement de l'agriculture par certains projets, ONG et Bailleurs (ONG BORNE Fonden, Fonds BMD, Projet PAIAVO, PADA, PACER, ACMA) Disponibilité de l'Université d'Aquaculture ; Existence de vastes espaces cultivables ; Disponibilité de bas-fonds ; des cours d'eau ; Disponibilité de pâturage ; Présence de vétérinaires ; Disponibilité des groupements d'éleveurs ; Existence d'éleveurs de lapins bien formés Existence de pêcheurs traditionnels ; Existence de trous à poissons/Etangs.</p>
ODD 3 : Donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être de tous à tous les âges		
3.1		<p>L'Amélioration de l'accès équitable des populations notamment les plus vulnérables aux services sociaux de base de qualité a affiché un taux d'exécution physique de 30,86%</p>
3.2		<p>le quotient de mortalité infantile est 84,3% à Adjohoun contre 67,7% dans le département de l'Ouémé . Tandis que le quotient de mortalité des enfants de moins de 5 ans s'élève à 135,4% à Adjohoun contre 105,6 % dans l'Ouémé (INSAE, 2016)</p>
3.3		<p>les actions relatives à la prise en compte de cette cible ne sont pas prévues.</p>
3.4		<p>les mesures spécifiques à la prise en compte de cette cible ne sont pas prévues.</p>
3.7		<p>aucune disposition précise n'a été prise à l'endroit de cette cible</p>
ODD 4 : Veiller à ce que tous puissent suivre une éducation de qualité dans des conditions d'équité et promouvoir les opportunités d'apprentissage tout au long de la vie		
4.1		<p>l'éducation est confrontée aux manques d'infrastructures, insuffisances d'enseignants qualifiés ; faible taux de scolarisation, de réussite aux examens ; conflit domanial, effectif pléthorique dans les salles de classes.</p>

4.4		La cible n'est pas prise en compte
4.5		La cible n'est pas prise en compte
ODD 5 : Réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles		
5.1		La commune compte 1 208 personnes en situation d'handicaps dont 8,7% moteurs, 14,1% visuel, 12,4% auditif/visuel et 9,1% total intellectuel (RGPH 4, 2013). Elles sont plus ou moins qualifiées mais se trouvent confrontées à certaines difficultés qui entravent leur insertion professionnelle et leur bien-être. Les violences faites aux femmes sont très fréquentes dans la commune. Ce sont les situations d'abus sexuel, de violences physiques, d'harcèlements sexuels et autres à l'encontre des jeunes filles et des femmes. Mais peu de ces cas sont dénoncés au niveau du commissariat, de la gendarmerie et du Centre de Promotion Sociale (CPS) pour des raisons que les victimes redoutent les conséquences liées à cette dénonciation.
5.5		Faible représentation des femmes et des personnes handicapées dans les instances de prises de décisions et faible prise en compte des aspects liés aux droits humains ; manque de volonté des femmes ; faible implication des femmes et des personnes handicapées dans les structures politiques.
ODD 6 : Garantir l'accès de tous à des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement et assurer une gestion durable des services en eau		
6.1		Le secteur de l'eau est confronté aux problèmes d'insuffisance et extension d'ouvrages hydrauliques (AEV, FPM) dans certains villages, non raccordement du réseau dans certains ménages.
6.2		La commune est confronté à des difficultés telles que : insuffisance de latrines familiales, publiques et scolaires ; inexistence de structure de collecte des déchets solides et ménagers ; non curage des caniveaux dans l'arrondissement urbain ; mauvaise gestion des déchets solides et liquides et le manque de politique d'hygiène et d'assainissement.
6.4		La cible n'est pas prise en compte
6.5		La cible n'est pas prise en compte

Légende :

Niveau de couverture	Nulle	Faible	Moyenne	Assez-bonne	Très bonne
Couleur	Rouge vif	Rose	Jaune	Vert	Bleu

De l'analyse de ce tableau, nous pouvons dire que malgré les efforts accomplis par la commune, seulement les cibles des ODD 1 et 2 sont moyennement couvertes par le PDC. Par contre, les cibles des ODD concernant l'accès aux services de base sociaux communautaires sont faiblement couvertes. Il s'agit des cibles des ODD 3(3.2) ; 4(4.1) et 6(6.1 et 6.2). De plus, l'égalité des sexes et l'autonomisation de toutes les femmes et les filles ne semblent pas être l'objet de préoccupation majeure dans la commune car les cibles des ODD 5 sont faiblement prises en compte dans le PDC. Aussi, les cibles des ODD 3(3.4 ; 3.4 et 3.5) ; 4(4.4 et 4.5) et 6(6.4 et 6.5) ne sont pas prises en compte dans le PDC.

Cadre économique		
Cibles	NC	Niveau de performance
ODD 7 : Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable		
7.1		Faible extension du réseau SBEE dans les autres localités de la commune. Utilisation anarchique des bois de chauffages, faible pouvoir d'achat d'énergie, la surfacturation. Ce qui ne permet pas un bon développement des activités économiques.
ODD 8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un		

travail décent pour tous		
8.2		La cible n'est pas prise en compte
8.3		Forte fréquentation du marché Azowlissè par les commerçants nationaux et internationaux Existence d'institutions de micro finances L'analyse de la situation économique de la commune révèle que l'agriculture est la principale activité de la population active. Cependant, elle demeure archaïque, conduisant ainsi à de faibles rendements. Les secteurs de l'élevage, de pêche et de transformation des produits agricoles sont aussi traditionnels. Les secteurs commerce, artisanat restent informels, ce qui justifie le faible financement des institutions financières dans ces secteurs. Le tourisme et la culture restent les parents pauvres malgré les atouts.
8.5		La cible n'est pas prise en compte
8.9		La cible n'est pas prise en compte
ODD 9 : Mettre en place une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation soutenable qui profite à tous et encourager l'innovation		
9.1		La cible n'est pas prise en compte
9.2		La cible n'est pas prise en compte
9.5		La cible n'est pas prise en compte
ODD 10 : Réduire les inégalités entre les pays et en leur sein		
10.1		La cible n'est pas prise en compte
10.2		La cible n'est pas prise en compte
10.3		La cible n'est pas prise en compte
ODD 11 : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et soutenables		
11.1		La cible n'est pas prise en compte
11.3		La cible n'est pas prise en compte
11.5		La cible n'est pas prise en compte

Légende :

Niveau de couverture	Nulle	Faible	Moyenne	Assez-bonne	Très bonne
Couleur	Rouge vif	Rose	Jaune	Vert	Bleu

De l'analyse de ce tableau, on remarque que le PDC n'a pas pris en compte beaucoup de cibles du cadre économique mis à part la cible 8.3 qui est moyennement couverte. De plus, la cible 7.1 concernant l'accès à l'énergie est faiblement prise en compte par le PDC.

Cadre environnemental		
Cibles	NC	Niveau de performance
ODD 12 : Instaurer des modes de consommation et de production soutenables		
12.2		La cible n'est pas prise en compte
12.5		La cible n'est pas prise en compte
12.7		La cible n'est pas prise en compte
12.8		La cible n'est pas prise en compte
ODD 13 : Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions		
13.1		Effets néfastes des changements climatiques (retard des pluies ; pluies irrégulières, sécheresse, la crue excessive ; vents violents ; variation des pluies)
ODD 14 : Conserver et exploiter de manière soutenable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable		
14.2		La cible n'est pas prise en compte
14.5		La cible n'est pas prise en compte

ODD 15 : Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité		
15.1		Inexistence de SDAC Manque de moyens financiers pour la mise en œuvre des activités programmées au plan d'Actions prioritaire du PCC
15.2		Inexistence de SDAC Manque de moyens financiers pour la mise en œuvre des activités programmées au plan d'Actions prioritaire du PCC
15.3		Inexistence de SDAC Manque de moyens financiers pour la mise en œuvre des activités programmées au plan d'Actions prioritaire du PCC

Légende :

Niveau de couverture	Nulle	Faible	Moyenne	Assez-bonne	Très bonne
Couleur	Rouge vif	Rose	Jaune	Vert	Bleu

De l'analyse de ce tableau, nous pouvons dire que les cibles des ODD 12 et 14 ne sont pas prises en compte par le PDC. Cependant, les cibles des ODD 13 et 15 sont faiblement prises en compte par le PDC.

Cadre institutionnel		
Cibles	NC	Niveau de performance
ODD 16 : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer à tous l'accès à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes		
16.2		La cible n'est pas prise en compte
16.3		La cible n'est pas prise en compte
16.5		La cible n'est pas prise en compte
16.6		La cible n'est pas prise en compte
16.9		La cible n'est pas prise en compte

Légende :

Niveau de couverture	Nulle	Faible	Moyenne	Assez-bonne	Très bonne
Couleur	Rouge vif	Rose	Jaune	Vert	Bleu

De l'analyse de ce tableau, il se dégage que les cibles des ODD 16 ne sont pas du tout pris en compte par le PDC.

1.5.3. Synthèse des cibles prioritaires de la commune

Cadre Social		
Cibles	NP	Justification (basée sur l'importance et la performance)
ODD 1 : Eliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde		
1.2		
1.3		
1.4		Faible extension du réseau SBEE dans les autres localités de la commune. Utilisation anarchique

		<p>des bois de chauffages, faible pouvoir d'achat d'énergie, la surfacturation. Ce qui ne permet pas un bon développement des activités économiques.</p> <p>Le secteur de l'eau est confronté aux problèmes d'insuffisance et extension d'ouvrages hydrauliques (AEV, FPM) dans certains villages, non raccordement du réseau dans certains ménages.</p> <p>Insuffisance d'éclairages publics, faible collaboration entre les élus locaux et les forces de sécurité ; absence de comités locaux de sécurité.</p> <p>En matière d'accès aux services sociaux de base, 16,2% de la population utilise l'énergie de la SBEE, 4,7% ont accès à l'Eau de la SONEB,</p> <p>Electrification d'un chef lieu d'arrondissement (Kodé) en 2018 et un autre (Awonou) en 2019; de 2015 à 2018, réalisation de 10 FPM, deux (02) PEA, un mini-AEV et deux aménagement de source d'eau</p>
ODD 2 : Eliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable		
2.1		
2.2		<p>Existence de différents cas de malnutrition (modéré et sévère) dans la commune ;</p> <p>Retrait des PTFs (délai court des projets d'appui au secteur de la nutrition par les PTFs) ;</p> <p>Fermeture de la boutique ONASA.</p>
2.3		
ODD 3 : Donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être de tous à tous les âges		
3.1		
3.2		
3.3		
3.4		
3.7		
ODD 4 : Veiller à ce que tous puissent suivre une éducation de qualité dans des conditions d'équité et promouvoir les opportunités d'apprentissage tout au long de la vie		
4.1		
4.4		
4.5		
ODD 5 : Réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles		
5.1		<p>La commune compte 1 208 personnes en situation d'handicaps dont 8,7% moteurs, 14,1% visuel, 12,4% auditif/visuel et 9,1% total intellectuel (RGPH 4, 2013). Elles sont plus ou moins qualifiées mais se trouvent confrontées à certaines difficultés qui entravent leur insertion professionnelle et leur bien-être.</p> <p>Les violences faites aux femmes sont très fréquentes dans la commune. Ce sont les situations d'abus sexuel, de violences physiques, d'harcèlements sexuels et autres à l'encontre des jeunes filles et des femmes. Mais peu de ces cas sont dénoncés au niveau du commissariat, de la gendarmerie et du Centre de Promotion Sociale (CPS) pour des raisons que les victimes redoutent les conséquences liées à cette dénonciation.</p> <p>En 2019, il y a une organisation du forum des personnes en situation de handicap</p>
5.5		
ODD 6 : Garantir l'accès de tous à des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement et assurer une gestion durable des services en eau		
6.1		
6.2		<p>insuffisance et extension d'ouvrages hydrauliques (AEV, FPM) dans certains villages, non raccordement du réseau dans certains ménages</p> <p>Sur la période 2015 à 2018, 9 FPM, 2 PEA, Mini-AEV ont été réalisés, 2 source d'eau ont aménagées, extension d'un AEV avec 2 BF et un branchement particulier d'eau dans une école</p>
6.4		
6.5		

Légende :

Niveau de priorisation de la	Intervention urgente	Intervention prioritaire	Intervention moyen terme
------------------------------	----------------------	--------------------------	--------------------------

cible			
Couleur	Rouge	Marron	Jaune

De l'analyse de ce tableau, il s'en déduit que les cibles des ODD 1(1.2 ; 1.4) ; 2(2.2) et 6(6.1) nécessitent des interventions urgentes. Par contre les cibles 2.3 et 5.1 requièrent des interventions urgentes.

Cadre économique		
Cibles	NP	Justification (basée sur l'importance et la performance)
ODD 7 : Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable		
7.1		
ODD 8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous		
8.2		
8.3		
8.5		
8.9		
ODD 9 : Mettre en place une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation soutenable qui profite à tous et encourager l'innovation		
9.1		
9.2		
9.5		
ODD 10 : Réduire les inégalités entre les pays et en leur sein		
10.1		
10.2		
10.3		
ODD 11 : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et soutenables		
11.1		
11.3		
11.5		

Légende :

Niveau de priorisation de la cible	Intervention urgente	Intervention prioritaire	Intervention moyen terme
Couleur	Rouge	Marron	Jaune

De la lecture du tableau ci-dessus, il ressort que les cibles des ODD 7(7.1) et 8(8.3) nécessitent une intervention prioritaire.

Cadre environnemental		
Cibles	NP	Justification (basée sur l'importance et la performance)
ODD 12 : Instaurer des modes de consommation et de production soutenables		
12.2		
12.5		
12.7		
12.8		
ODD 13 : Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions		
13.1		
ODD 14 : Conserver et exploiter de manière soutenable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable		
14.2		

14.5		
ODD 15 : Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité		
15.1		
15.2		Inexistence de SDAC Manque de moyens financiers pour la mise en œuvre des activités programmées au plan d'Actions prioritaire du PCC Existence seulement de trois plantations communales
15.3		

Légende :

Niveau de priorisation de la cible	Intervention urgente	Intervention prioritaire	Intervention moyen terme
Couleur	Rouge	Marron	Jaune

Les résultats de ce tableau, précisent que la cible 15.2 de l'ODD 13 nécessite une intervention prioritaire.

Cadre institutionnel		
Cibles	NP	Justification (basée sur l'importance et la performance)
ODD 16 : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer à tous l'accès à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes		
16.2		
16.3		
16.5		
16.6		
16.9		

Légende :

Niveau de priorisation de la cible	Intervention urgente	Intervention prioritaire	Intervention moyen terme
Couleur	Rouge	Marron	Jaune

De l'analyse de ce tableau, il faut remarquer que la cible 16.2 présente une intervention prioritaire.

1.5.4. Actions prioritaires

Cibles prioritaires	Actions prioritaires	Indicateurs domestiqués	Valeur de référence	Valeurs ciblées intermédiaires à atteindre		Responsabilités		Observations
			2015	2020-25	2025-30	Commune	Etat	
1.4 D'ici à 2030, faire en sorte que tous les hommes et les femmes, en particulier les pauvres et les personnes vulnérables, aient les mêmes droits aux ressources économiques et qu'ils aient accès aux services de base, à la propriété foncière, au contrôle des terres et à d'autres formes de propriété, à l'héritage, aux ressources naturelles et à des nouvelles technologies et des services financiers adaptés à leurs besoins, y compris la microfinance	<p>Réhabilitation de 03 modules de trois salles de classes par an dans les écoles primaires dont celles adaptées aux zones inondables</p> <p>Construction 01 modules de salle de classes par an dans les écoles maternelles dont celles adaptées aux zones inondables</p> <p>Plaidoyer pour l'équipement des centres de santé en matériels adéquats</p> <p>Fonctionnement et mise sous régie autonome les Adductions d'Eau Villageoises (AEV) en panne</p> <p>Extension des CFR à tous les autres villages de la Commune</p> <p>Organisation des audiences foraines de délivrance des CFR</p>					X	X	

5.1 Mettre fin, dans le monde entier, à toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et des filles	Vulgariser les textes sur la protection des femmes ; Initier deux (02) projets devant prendre en compte les femmes ; Soutenir les initiatives des dix (10) femmes ; Impliquer les femmes dans toutes les actions de développement de la commune ; Sensibiliser les hommes à reconnaître les droits de la femme et des enfants ; Sensibiliser les hommes à reconnaître les droits de la femme et des enfants	5.1.1 Présence (1) ou absence (0) d'un cadre juridique visant à promouvoir, faire respecter et suivre l'application des principes d'égalité des sexes et de non-discrimination fondée sur le sexe 5.1.2 Indice de la Condition de la Femme 5.1.3 proportion de femme et de fille agés de 15 à 49 ans ayant subi une mutilation ou ablation génitale 5.1.4 proportion de femmes âgées de 20 à 24 ans mariées ou en unions avant l'âge de 18 ans 5.1.5 Nombre de cas relatifs à la violence sexuelle reçue dans les structures de prise en charges				x	x	
--	---	--	--	--	--	---	---	--

<p>15.2 D'ici à 2020, promouvoir la gestion durable de tous les types de forêt, mettre un terme à la déforestation, restaurer les forêts dégradées et accroître de nettement le boisement et le reboisement au niveau mondial</p>	<p>Sensibiliser les populations sur l'importance des forêts ; Prévoir la plantation communautaire dans les arrondissements ; Mettre des mesures sécuritaires de surveillance pour ces forêts ; Associer les religions endogènes dans la protection et la sauvegarde de ces espèces forestières ; Elaborer et Mettre en œuvre un plan d'aménagement et de suivi pour certaines forêts sacrées ; Redynamiser les comités locaux de gestion des forêts de : Kpékonzoun, Lodoukozoun et Togbozoun ;</p>	<p>15.2.1 Progrès vers la gestion durable des forêts</p>	<p>3</p>	<p>3</p>	<p>x</p>	<p>x</p>	

<p>2.2 D'ici à 2030, mettre fin à toutes les formes de malnutrition, y compris en réalisant d'ici à 2025 les objectifs arrêtés à l'échelle internationale relatifs aux retards de croissance et à l'émaciation parmi les enfants de moins de 5 ans, et répondre aux besoins nutritionnels des adolescentes, des femmes enceintes ou allaitantes et des personnes âgées</p>	<p>Organiser des séances de pesé chaque trimestre ; Couvrir toutes les écoles à cantines ; Organiser des démonstrations culinaires aux enfants de 6 à 59 mois ; Organiser des séances de salubrité ; former les producteurs sur les techniques de production agricoles</p>	<p>2.2.1 Prévalence du retard de croissance (indice taille/âge inférieur à -2 écarts types par rapport à la moyenne des normes de croissance de l'enfant définies par l'OMS) chez les enfants de moins de 5 ans, 2.2.2 Prévalence de la malnutrition (indice poids/taille supérieur à +2 écarts types ou inférieur à -2 écarts types par rapport à la moyenne des normes de croissance de l'enfant définies par l'OMS chez les enfants de moins de 5 ans, par forme (surpoids et émaciation),</p>	x	x	
--	--	---	---	---	--

<p>2.3 D'ici à 2030, doubler la productivité agricole et les revenus des petits producteurs alimentaires, en particulier des femmes, des autochtones, des exploitants familiaux, des éleveurs et des pêcheurs, y compris en assurant l'égalité d'accès aux terres, aux autres ressources productives et facteurs de production, au savoir, aux services financiers, aux marchés et aux possibilités d'ajout de valeur et d'emplois autres qu'agricoles</p>	<p>Mise à disposition des jeunes de domaines sécurisés pour le développement de l'activité agricole</p> <p>Renforcement des capacités techniques et managériales des organisations des producteurs</p>							
<p>3.7 D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à des services de soins de santé sexuelle et procréative, y compris à des fins de planification familiale, d'information et d'éducation, et la prise en compte de la santé procréative dans les stratégies et programmes nationaux</p>	<p>Plaidoyer pour l'accroissement de 1 à 5 des centre d'éducation de reproduction et de planification familiale dans la Commune</p> <p>Renforcement des séances de CCC sur l'utilisation des méthodes contraceptives</p>							

<p>4.4. D'ici à 2030, augmenter nettement le nombre des jeunes disposant des compétences, notamment techniques et professionnels, nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat</p>	<p>renforcement des capacités des jeunes sur les opportunités d'emploi qu'offrent les TIC</p> <p>formation et installation des jeunes en entrepreneuriat agro pastoral</p>							
<p>6.2 D'ici à 2030, assurer l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats et mettre fin à la défécation en plein air, en accordant une attention particulière aux besoins des femmes et des filles et des personnes en situation vulnérable</p>	<p>Accompagnement des ménages dans la réalisation des latrines familiales et la mise en place du dispositifs de lavage des mains</p>							
<p>8.9 D'ici à 2030, élaborer et mettre en œuvre des politiques visant à développer un tourisme durable qui crée des emplois et met en valeur la culture et les produits locaux</p>	<p>Prise des mesures pour la viabilisation d'un site touristique par an</p> <p>Amélioration progressive de l'accessibilité géographique des sites touristiques de la commune (pistes rurales, barques motorisées, embarcadère, débarcadère etc.)</p>							

	Mise en place d'un dispositif de gestion de sites touristiques							
16.2 Mettre un terme à la maltraitance, à l'exploitation et à la traite, et à toutes les formes de violence et de torture dont sont victimes les enfants	<p>fonctionnement régulier des organes mises en places pour la protection de l'enfance</p> <p>Mise à disposition des moyens financiers pour le fonctionnement des organes mis en place</p> <p>Plaidoyer pour l'équipement et la mise à disposition de personnels qualifiés au profits des CPS</p>							

1.6. Monographie de la commune de Bonou

1.6.1. Brève présentation de la commune

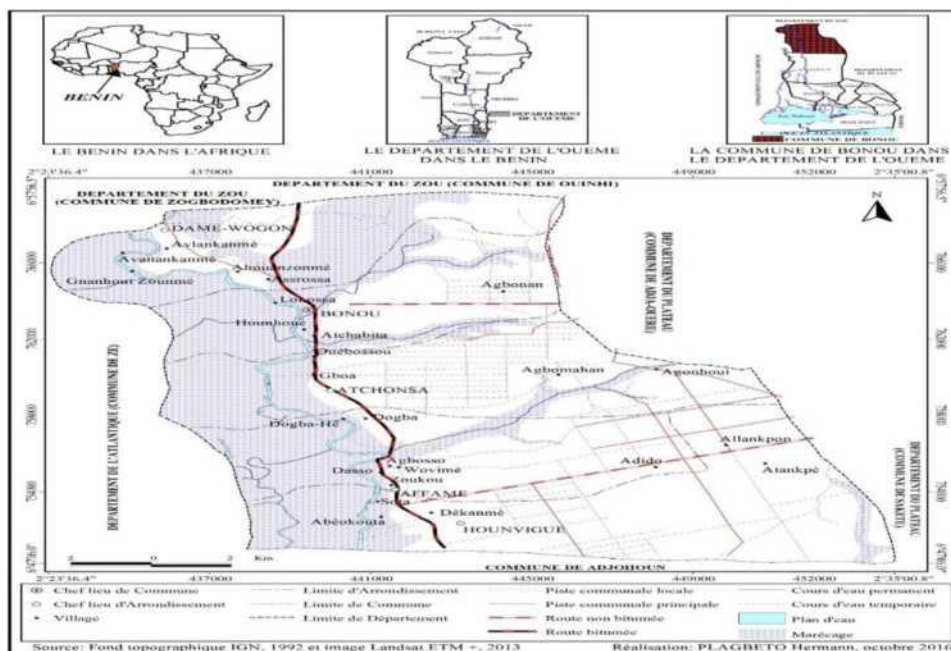
La commune de Bonou est située dans le département de l’Ouémé entre 6°72’ et 7°35’ latitude Nord et entre 2°15’ et 2°40’ longitude Est. Elle est limitée au Nord par la commune de Ouinhi, au Sud par la commune d’Adjohoun, à l’Est par les communes de Sakété et d’Adja-Ouèrè et à l’Ouest par les communes de Zê et de Zogbodomè (Figure 1). Elle occupe une superficie de 250 km² et compte 05 arrondissements subdivisés en 34 villages. Bonou a été érigée en District puis en Sous-préfecture en 1990. Avec l’avènement de la décentralisation, Bonou est devenue « Commune » en 2003. La Commune recouvre des unités de paysages variés-constitués de plaine d’inondation et de plateaux culminant à quatre-vingt (80) mètres d’altitude et entaillés par des dépressions sèches et humides.

Sur ce type de relief, se développent :les sols ferrallitiques sur le plateau, les sols argilo-sablonneux dans la plaine alluvial et les sols hydromorphes. Le climat de la Commune de Bonou est semblable à celui du sud-Bénin. Du point de vue hydrologique, la Commune est traversée du Nord au Sud par le fleuve Ouémé sur environ 40 km de long dont les principaux affluents sont : Gba ; Djougoudou; Zou; Gnanhoui et le Wovi

La population de la commune de Bonou s’élève à 44349 habitants dont 21360 hommes et 22989 femmes est majoritairement jeune et active. Les jeunes âgés de moins de 15 ans représentent 47,02% de l’effectif total de la population (INSAE, RPGH 2002).

Les Wémènou constituent le seul groupe ethnique majoritaire de la commune. Les autres groupes ethniques : fon, nago ou holli sont minoritaires. Les religions sont de deux ordres : la religion traditionnelle (30,7%) et les religions révélées (69,3%).

CARTE 1 :Localisation de la commune de Bonou Source : Fond topographique IGN, 1992 et image Landsat ETM+, 2013



1.6.2. Niveau de couverture de la cible par le plan de développement communal

Cadre Social		
Cibles	NP	Niveau de performance
ODD 1 : Eliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde		
1.2		<p>pauvreté monétaire en 2011 : Bonou 39,9% valeur inférieure à celle enregistrée au niveau national qui est de 36,2% pauvreté non monétaire en 2011: 21,7% Indices de pauvreté monétaire BONOU 39,9 Profondeur de l'Indices de pauvreté monétaire 0,063 Sévérité de la pauvreté monétaire 0,016 Dépenses totales moyennes annuelles par tête 212 137 CFA Pourcentage de population dépensant moins d'un dollar par jour 46,8% Seuils de pauvreté implicites 144 995 Indices de pauvreté non monétaire BONOU : 21,7 Profondeur de l'Indice de pauvreté non monétaire : 0,066 Sévérité de l'Indices de pauvreté non monétaire de BONOU 0,041</p>
1.3		<p>Les assistances aux Orphelins et Enfants Vulnérables avec l'octroi des kits nutritionnels et des kits scolaires</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les assistances aux Personnes Handicapées avec pour appui le matériel en tricycle, canne et béquille ; kits scolaires et le fonds pour AGR (Activités Génératrices de revenus). - Les Personnes de troisième Age qui bénéficient du secours national PTA et les appuis médical et nutritionnel. - les Personnes Vivant avec le VIH/SIDA qui bénéficient des appuis conseils, des appuis médical et nutritionnel et enfin des secours nationaux (sinistres). - Les Groupements Féminins, qui bénéficient des appuis conseils et médical et du suivi. - Les Femmes Victimes de Violences qui reçoivent des appuis sur les plans psychologique, juridique, médical et alimentaire. - Les Indigents bénéficient des secours nationaux d'indigents <p>174 handicapés encadrés par le centre de promotion sociale en 2014 sur 393 cas sociaux signalés en 2013 et 178 en 2014 seulement 3 cas sont reçus et réinsérés en 2013 et idem en 2014 316 groupes encadrés par le CPS dont 28 groupes féminins en 2013, en 2014, 247 groupes encadrés par le CPS dont 36 groupes féminins 7 enfants en situation de malnutrition modérés suivis par le CPS 75 personnes âgées (55 ans et plus) démunies encadrées par les CPS en 2014 dont 17 femmes progression du nombre d'OEUV suivi par le CPS de 2 à 48 entre 2013 et 2014 progression du nombre PVVIH suivi par le CPS de 24 à 31 entre 2013 et 2014 Evolution du nombre de dossier et du taux de couverture entre 2013 et 2014 respectivement de 8 à 69 et de 3,05 à 12,9 avec 28 Comités locaux de lutte contre le trafic des enfants en place, 5427 cas ont été enregistrés en 2013 et 9845 en 2014</p>
1.4		<p>On note au primaire un taux de croissance de scolarisation des enfants filles de 6-11 ans qui est de 70,78 % en 2016 contre un taux de croissance de 70,82 % pour les garçons de 6- 12 ans. Le plus faible taux de scolarisation a été enregistré par l'Arrondissement de Bonou soit 65,38 % pendant que l'Arrondissement de AFFAME connaît un pic de 81,46 %. Les taux les plus élevés de scolarisation sont enregistrés dans les milieux ruraux soit 72,93 %. Le taux d'abandon est de 1,24% dont 0,99 % pour les garçons et 1.53 % pour les filles.</p> <p>En dehors 2 villages de l'arrondissement de Bonou et du village d'Assrosa dans Damè-Wogon que dessert la SONEB la quasi-totalité des villages des autres arrondissements est desservi par le réseau</p>

		<p>d'hydraulique villageoise.</p> <p>le droit à la terre est patriarcal, donc seuls les hommes ont droit à l'héritage de la terre. Ce qui rend difficile l'accès à la terre aux femmes</p>
<p>ODD 2 : Eliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable</p>		
2.1		<p>accroissement de la production du maïs en 2014 de 1,3%</p> <p>Malgré une baisse de la production de patate douce de 80,4% en 2014, la commune à contribué à 12,6% à la production de la commune</p> <p>accroissement en 2014 de la production halieutique de 75,8%</p> <p>bilan vivrier indicatif en 2013 de -3320 T de Maïs et de -3747 T de Maïs en 2014</p> <p>bilan vivrier indicatif en 2013 de -1059 T de Riz et de -1128 T de Riz en 2014</p> <p>bilan vivrier indicatif en 2013 de 13135 T de Manioc et de 5271 T de Manioc en 2014</p> <p>bilan vivrier indicatif en 2013 de -377 T d'Igname et de -403 T d'Igname en 2014</p> <p>bilan vivrier indicatif en 2013 de -69 T de Niébé et de 21 T de Niébé en 2014</p> <p>bilan vivrier indicatif en 2013 de -322 T de d'Arachide et de -369 T de d'Arachide en 2014</p> <p>Les tentatives de mécanisation de l'agriculture avec l'introduction de la culture attelée dans la commune n'ont pas connu un succès</p> <p>Dans la commune de Bonou en 2015, sur 1328 naissances vivantes enregistrées au centre de santé,</p> <p>47 enfants avaient un poids inférieur à 2500g. La prévalence du faible poids à la naissance est donc de 4%. Cette prévalence était de 8% en 2014 (100 naissances à faible poids sur 1252 naissances vivantes). On peut déduire que cette prévalence a décru en 2014 et 2015</p> <p>la 1ère heure après l'accouchement (initiation précoce à l'AM) est de 25%. Dans l'ensemble, 98% d'enfants de 0 à 23 mois ont été allaités (statut de l'AM), et 79% continue à être</p> <p>allaités, dont 17% d'enfants de 12 à 17 mois. Le taux d'AME estimé parmi les enfants de 0 à 5 mois est de 52%.</p> <p>Une proportion de 82% d'enfants de 6 à 8 mois a eu une introduction adéquate d'aliments de complément.</p> <p>Environ 17% d'enfants de 12 à 17 mois continue à être allaités</p> <p>Dans la commune de Bonou, près de la moitié (49%) et du quart (26%) des enfants de 6 à 23 mois ont reçu respectivement au moins 3 et 4 repas par jour.</p> <p>Dans la commune de Bonou, la proportion de femmes ayant atteint la diversité alimentaire minimale est de 4%</p>
2.2		<p>Dans la commune de Bonou en 2015, sur 1328 naissances vivantes enregistrées au centre de santé,</p> <p>47 enfants avaient un poids inférieur à 2500g. La prévalence du faible poids à la naissance est donc de 4%. Cette prévalence était de 8% en 2014 (100 naissances à faible poids sur 1252 naissances vivantes). On peut déduire que cette prévalence a décru en 2014 et 2015</p> <p>la 1ère heure après l'accouchement (initiation précoce à l'AM) est de 25%. Dans l'ensemble, 98% d'enfants de 0 à 23 mois ont été allaités (statut de l'AM), et 79% continue à être</p> <p>allaités, dont 17% d'enfants de 12 à 17 mois. Le taux d'AME estimé parmi les enfants de 0 à 5 mois est de 52%.</p> <p>Une proportion de 82% d'enfants de 6 à 8 mois a eu une introduction adéquate d'aliments de complément.</p> <p>Environ 17% d'enfants de 12 à 17 mois continue à être allaités</p> <p>Dans la commune de Bonou, près de la moitié (49%) et du quart (26%) des enfants de 6 à 23 mois ont reçu respectivement au moins 3 et 4 repas par jour.</p> <p>Dans la commune de Bonou, la proportion de femmes ayant atteint la diversité alimentaire minimale est de 4%</p> <p>7 enfants en situation de malnutrition modérés suivis par le CPS</p>

2.3		Les tentatives de mécanisation de l'agriculture avec l'introduction de la culture attelée dans la commune n'ont pas connu un succès
ODD 3 : Donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être de tous à tous les âges		
3.1		<p>la commune de Bonou dispose de huit formations sanitaires dont un centre de santé dans chaque arrondissement, et trois dispensaires pour toute la commune ;</p> <p>L'incidence du paludisme simple dans la commune de Bonou (15%)</p> <p>le taux de fréquentation des centres de santé dans la commune de Bonou est de 34% avec une forte concentration dans l'Arrondissement d'AFFAME ;</p> <p>50 à 75 % des femmes ont reçu le paquet minimum de soins prénatals ; 64% dorment sous la moustiquaire imprégnée ; 83% ont reçu au moins une dose de traitement antipaludéen et 53% ont subi le test VIH/SIDA</p> <p>Et très peu de femmes ont connaissance des méthodes contraceptives malgré les sensibilisations sur la santé de reproduction.</p> <p>le nombre de consultations prénatales entre 2013 et 2014 augmente de 1439 à 1 827</p> <p>Accouchements assistés par commune entre 2013 à 2014 baisse de 1288 à 1 261</p> <p>Taux de couverture des consultations prénatale en 76,12 % en 2013 et 93,58% en 2014</p> <p>Taux de couverture des consultations postnatales en 2,74 % en 2013 et 7,83% en 2014</p> <p>Taux de couverture des accouchements assistés 68,13 % en 2013 et 64,59% en 2014</p> <p>Ratio de mortalité maternelle pour 100 000 accouchements 85,47 en 2013 et 79,3 en 2014</p>
3.2		<p>le taux de fréquentation des centres de santé dans la commune de Bonou est de 34% avec une forte concentration dans l'Arrondissement d'AFFAME ;</p> <p>la prévalence courante des affections est de 35% chez les enfants de moins de 5 ans ;</p> <p>25% des enfants de 0 à 23 mois avaient leur couverture vaccinale complète.</p> <p>le nombre de consultations prénatales entre 2013 et 2014 augmente de 1439 à 1 827</p> <p>Accouchements assistés par commune entre 2013 à 2014 baisse de 1288 à 1 261</p> <p>Taux de couverture des consultations prénatale en 76,12 % en 2013 et 93,58% en 2014</p> <p>Taux de couverture des consultations postnatales en 2,74 % en 2013 et 7,83% en 2014</p> <p>Taux de couverture des accouchements assistés 68,13 % en 2013 et 64,59% en 2014</p> <p>Ratio de mortalité maternelle pour 100 000 accouchements 85,47 en 2013 et 79,3 en 2014</p>
3.3		<p>le taux de fréquentation des centres de santé dans la commune de Bonou est de 34% avec une forte concentration dans l'Arrondissement d'AFFAME ;</p> <p>la prévalence courante des affections est de 35% chez les enfants de moins de 5 ans ;</p> <p>25% des enfants de 0 à 23 mois avaient leur couverture vaccinale complète.</p> <p>50 à 75 % des femmes ont reçu le paquet minimum de soins prénatals ; 64% dorment sous la moustiquaire imprégnée ; 83% ont reçu au moins une dose de traitement antipaludéen et 53% ont subi le test VIH/SIDA</p> <p>Et très peu de femmes ont connaissance des méthodes contraceptives malgré les sensibilisations sur la santé de reproduction.</p> <p>Incidence du paludisme grave en 2013 de 1,88% contre 1,57% en 2014</p> <p>progression du nombre PVVIH suivi par le CPS de 24 à 31 entre 2013 et 2014</p>
3.4		ND
3.7		très peu de femmes ont connaissance des méthodes contraceptives malgré les sensibilisations sur la santé de reproduction.
ODD 4 : Veiller à ce que tous puissent suivre une éducation de qualité dans des conditions d'équité et promouvoir les opportunités d'apprentissage tout au long de la vie		
4.1		<p>Au niveau maternel et primaire</p> <p>Coefficient d'utilisation des maîtres de 1,18 en 2013 et de 1,40 en 2014</p> <p>Le ratio « élève- enseignant » est de 54,3 % et celui « d'élève-classe » est de 41,9%. 16 écoles maternelles et 43 écoles primaires dans la commune de Bonou. L'effectif total des élèves est de 9653</p> <p>au niveau maternel et primaire</p>

		<p>un taux de croissance de la scolarisation des enfants filles de 6-11 ans qui est de 70,78 % en 2016 contre un taux de croissance de 70,82 % pour les garçons de 6- 12 ans.</p> <p>Le plus faible taux de scolarisation a été enregistré par l'Arrondissement de Bonou soit 65,38 % pendant que l'Arrondissement de AFFAME connaît un pic de 81,46 %. Les taux les plus élevés de scolarisation sont enregistrés dans les milieux ruraux soit 72,93 %.</p> <p>Le taux d'abandon est de 1,24% dont 0,99 % pour les garçons et 1.53 % pour les filles.</p> <p>Au niveau secondaire On dénombre cinq (05) collèges d'Enseignement Secondaire avec un effectif d'élèves de 2996 dont 1726 garçons et 1270.</p> <p>les taux de réussites aux différents examens restent toujours en dessous des taux nationaux</p>
4.4		ND
4.5		<p>Au niveau maternel et primaire Coefficient d'utilisation des maîtres de 1,18 en 2013 et de 1,40 en 2014</p> <p>Le ratio « élève- enseignant » est de 54,3 % et celui « d'élève-classe » est de 41,9%. 16 écoles maternelles et 43 écoles primaires dans la commune de Bonou. L'effectif total des élèves est de 9653</p> <p>au niveau maternel et primaire un taux de croissance de la scolarisation des enfants filles de 6-11 ans qui est de 70,78 % en 2016 contre un taux de croissance de 70,82 % pour les garçons de 6- 12 ans.</p> <p>Le plus faible taux de scolarisation a été enregistré par l'Arrondissement de Bonou soit 65,38 % pendant que l'Arrondissement de AFFAME connaît un pic de 81,46 %. Les taux les plus élevés de scolarisation sont enregistrés dans les milieux ruraux soit 72,93 %.</p> <p>Le taux d'abandon est de 1,24% dont 0,99 % pour les garçons et 1.53 % pour les filles.</p> <p>Au niveau secondaire On dénombre cinq (05) collèges d'Enseignement Secondaire avec un effectif d'élèves de 2996 dont 1726 garçons et 1270.</p> <p>les taux de réussites aux différents examens restent toujours en dessous des taux nationaux</p>
ODD 5 : Réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles		
5.1		ND
5.5		<p>La commune de Bonou compte deux (2) femmes chef village et 18 conseillères de village. L'on surtout,</p> <p>une faible représentativité des femmes au sein des conseils de villages ou de quartier.</p>
ODD 6 : Garantir l'accès de tous à des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement et assurer une gestion durable des services en eau		
6.1		<p>En matière de couverture d'eau est de 48% (PCE-Bonou)</p> <p>Il en ressort que les bornes fontaines (les robinets publics) constituent l'ouvrage le plus utilisé par environ 34 % des ménages. Les 23% des ménages de Bonou utilisent les forages équipés de pompe à motricité humaine suivis de 16% des ménages qui font recours aux puits (puits protégés ou non). Enfin, environ 11% des ménages continuent de recourir à l'eau des rivières, des étangs et des mares naturelles pour leurs besoins alimentaires. Il convient de noter que seul 8% des ménages disposent de l'eau courante à domicile évitant la corvée d'eau.</p> <p>45% des utilisateurs d'eau font plus de 500 mètres pour aller chercher l'eau</p> <p>8 % des ménages ont de l'eau courante de bonne potabilité à domicile</p> <p>le taux de desserte en eau potable dans la commune de Bonou est de 83,3%.</p> <p>En dehors 2 villages de l'arrondissement de Bonou et du village d'Assrosa dans Damè-Wogon que dessert la SONEB la quasi-totalité des villages des autres arrondissements est desservi par le</p>

		réseau d'hydraulique villageoise. La corvée de transport d'eau pour les usages domestiques concerne encore près de 92% des ménages baisse du nombre d'abonné entre 2013 et 2014 (de 66 à 63) constance de la longueur du réseau entre 2013 et 2014 (8540 m)
6.2		La commune dispose de 204 mètres linéaires de caniveaux sur Bétékpo , RN4 et des caniveaux le long de la RN4 dans l'arrondissement d'Affamé et Bonou pour l'évacuation des eaux fluviales. Le taux de latrines reste très faible plus 73% des ménages défèquent à l'air libre ,15% utilisent des latrines, 3,2% des ménages ont accès aux latrines à fosses améliorées et aérées, 12% utilisent des latrines familiales et 1,8 % seulement des ménages utilisent des toilettes à classe. 56,4% continuent de jeter les eaux usées dans la nature, 37% dans la cour de leurs maisons donc 93% des ménages jettent de l'eau dans la nature Quant à la gestion des ordures, les ménages utilisent la pratique de brulure.
6.4		ND
6.5		ND

Légende :

Niveau de couverture	Nulle	Faible	Moyenne	Assez-bonne	Très bonne
Couleur	Rouge vif	Rose	Jaune	Vert	Bleu

La lecture de ce tableau a permis d'identifier sept (7) cibles non couvertes par le PDC à savoir les cibles 3.1, 3.2, 3.4, 4.4, 5.1, 6.4 et 6.5. Au vu de la revue exploitée, il s'en déduit aisément l'absence des données disponibles pour étayer la performance réalisées au niveau des cibles 6.4 et 6.5

Cadre économique		
Cibles	NC	Niveau de performance
ODD 7 : Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable		
7.1		ND
ODD 8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous		
8.2		ND
8.3		ND
8.5		ND
8.9		La commune de Bonou dispose d'importants atouts touristiques qui ne contribuent pas encore à l'amélioration significative du niveau de ses recettes.
ODD 9 : Mettre en place une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation soutenable qui profite à tous et encourager l'innovation		
9.1		Route nationale : une route nationale, RN4 suivant l'axe Akpromisséré-té-Bonou-Kpédékpo : elle a une longueur de 89 km et est en bon état et est bitumée ; - Routes communales : elles sont au nombre de 2 à savoir : Axe1 : RN4-Bétékpo-Tatonoukon-Itadjèbou, d'une longueur de 22 km (voie rechargée sur 20 km et pavée sur 2 km) et praticable en toutes saisons ; Axe2 : Carrefour Abéokouta-Allankpon-Itadjèbou, d'une longueur de 12 km et dégradée en toutes saisons ; - Pistes de desserte : 66 pistes inter arrondissements et inter villages, d'une longueur de 149, 44 km, toutes dégradées en toutes saisons.
9.2		La commune de Bonou compte très peu de micro-industries fonctionnelles. Il n'existe que quelques unités de transformation dans la commune.
9.5		ND
ODD 10 : Réduire les inégalités entre les pays et en leur sein		
10.1		ND
10.2		ND
10.3		ND
ODD 11 : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et soutenables		

11.1		ND
11.3		ND
11.5		ND

Légende :

Niveau de couverture	Nulle	Faible	Moyenne	Assez-bonne	Très bonne
Couleur	Rouge vif	Rose	Jaune	Vert	Bleu

L'analyse du tableau ci-dessus permet de conclure que quatre (04) cibles (7.1, 8.2, 8.5, 11.5) sont partiellement couvertes. Autrement dit, il a été noté que le PDC a défini des actions qui touchent faiblement ces cibles. C'est par exemple, le cas de la cible 8.2 où les questions de modernisation technologique et d'innovation ne sont pas clairement mentionnées dans le PDC.

Cadre environnemental		
Cibles	NC	Niveau de performance
ODD 12 : Instaurer des modes de consommation et de production soutenables		
12.2		ND
12.5		ND
12.7		ND
12.8		ND
ODD 13 : Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions		
13.1		ND
ODD 14 : Conserver et exploiter de manière soutenable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable		
14.2		ND
14.5		ND
ODD 15 : Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité		
15.1		ND
15.2		ND
15.3		ND

Légende :

Niveau de couverture	Nulle	Faible	Moyenne	Assez-bonne	Très bonne
Couleur	Rouge vif	Rose	Jaune	Vert	Bleu

Le tableau ci-dessus permet de constater que l'ODD 15 qui traite de la vie terrestre est couverte de façon relativement satisfaisante. Cela s'explique par le fait que les actions prévues par le PDC pour cet ODD sont de nature à concourir suffisamment à son atteinte

Cadre institutionnel		
Cibles	NC	Niveau de performance
ODD 16 : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer à tous l'accès à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes		
16.2		avec 28 Comités locaux de lutte contre le trafic des enfants en place, 5427 cas ont été enregistrés en 2013 et 9845 en 2014 93 Cas de violence basée sur le genre en 2013 contre 166 en 2014
16.3		ND
16.5		ND
16.6		les sessions communales se tiennent plus ou moins à bonne date, dans le respect de la loi. Chaque session ou réunion de la municipalité est sanctionnée par un procès-verbal ou compte rendu. La plupart des commissions permanentes ne fonctionnent pas convenablement car elles manquent souvent d'objets de débat ou même si ces derniers existent, elles ne les exploitent pas correctement 70% des élus ont moins de 50 ans. Ils sont d'un bon niveau intellectuel dans l'ensemble : au moins 33% ont fait le cours primaire, 22% ont le niveau intellectuel de second cycle et environ 45% des élus ont fait l'enseignement supérieur. On retient donc que l'exécutif a un très bon niveau (niveau supérieur) Tous les services sont fonctionnels et actifs sur les cinq dernières années, le niveau de mobilisation des recettes d'investissement n'est pas

		satisfaisant l'Administration Locale de Bonou n'a pas pu engager des dépenses à hauteur de faibles ressources mobilisées
16.9		1518 naissances enregistrées en 2014 contre 1482 en 2013

Légende :

Niveau de couverture	Nulle	Faible	Moyenne	Assez-bonne	Très bonne
Couleur	Rouge vif	Rose	Jaune	Vert	Bleu

Le tableau ci-dessus permet de constater que les cibles de l'ODD 16 sont insuffisamment couvertes avec la cible 16.5 (corruption) qui n'est pas du tout couverte. Il sera donc pertinent de définir des actions pour la prise en compte de cet ODD par la commune si elle est jugée prioritaire.

1.6.3. Synthèse des cibles prioritaires de la commune

Cadre Social		
Cibles	NP	Justification (basée sur l'importance et la performance)
ODD 1 : Eliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde		
1.2		
1.3		
1.4		<p>On note au primaire un taux de croissance de scolarisation des enfants filles de 6-11 ans qui est de 70,78 % en 2016 contre un taux de croissance de 70,82 % pour les garçons de 6- 12 ans. Le plus faible taux de scolarisation a été enregistré par l'Arrondissement de Bonou soit 65,38 % pendant que l'Arrondissement de AFFAME connaît un pic de 81,46 %. Les taux les plus élevés de scolarisation sont enregistrés dans les milieux ruraux soit 72,93 %. Le taux d'abandon est de 1,24% dont 0,99 % pour les garçons et 1.53 % pour les filles.</p> <p>En dehors 2 villages de l'arrondissement de Bonou et du village d'Assrosa dans Damè-Wogon que dessert la SONEB la quasi-totalité des villages des autres arrondissements est desservi par le réseau d'hydraulique villageoise.</p> <p>le droit à la terre est patriarcal, donc seuls les hommes ont droit à l'héritage de la terre. Ce qui rend difficile l' accès à la terre aux femmes</p>
ODD 2 : Eliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable		
2.1		
2.2		<p>Dans la commune de Bonou en 2015, sur 1328 naissances vivantes enregistrées au centre de santé, 47 enfants avaient un poids inférieur à 2500g. La prévalence du faible poids à la naissance est donc de 4%. Cette prévalence était de 8% en 2014 (100 naissances à faible poids sur 1252 naissances vivantes). On peut déduire que cette prévalence a décru en 2014 et 2015</p> <p>la 1ère heure après l'accouchement (initiation précoce à l'AM) est de 25%. Dans l'ensemble, 98% d'enfants de 0 à 23 mois ont été allaités (statut de l'AM), et 79% continue à être</p> <p>allaités, dont 17% d'enfants de 12 à 17 mois. Le taux d'AME estimé parmi les enfants de 0 à 5 mois est de 52%.</p> <p>Une proportion de 82% d'enfants de 6 à 8 mois a eu une introduction adéquate d'aliments de complément.</p> <p>Environ 17% d'enfants de 12 à 17 mois continue à être allaités</p> <p>Dans la commune de Bonou, près de la moitié (49%) et du quart (26%) des enfants de 6 à 23 mois ont reçu respectivement au moins 3 et 4 repas par jour.</p> <p>Dans la commune de Bonou, la proportion de femmes ayant atteint la diversité alimentaire minimale est de 4%</p> <p>7 enfants en situation de malnutrition modérés suivis par le CPS</p>
2.3		Les tentatives de mécanisation de l'agriculture avec l'introduction de la culture attelée dans la commune n'ont pas connu un succès
ODD 3 : Donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être de tous à tous les âges		
3.1		
3.2		
3.3		
3.4		
3.7		<p>très peu de femmes ont connaissance des méthodes contraceptives malgré les sensibilisations sur la santé de reproduction.</p> <p>Opportunités</p> <p>Menaces</p>
ODD 4 : Veiller à ce que tous puissent suivre une éducation de qualité dans des conditions d'équité et promouvoir les opportunités d'apprentissage tout au long de la vie		

4.1		
4.4		<p>Au niveau maternel et primaire Coefficient d'utilisation des maîtres de 1,18 en 2013 et de 1,40 en 2014</p> <p>Le ratio « élève- enseignant » est de 54,3 % et celui « d'élève-classe » est de 41,9%⁴. 16 écoles maternelles et 43 écoles primaires dans la commune de Bonou. L'effectif total des élèves est de 9653</p> <p>au niveau maternel et primaire un taux de croissance de la scolarisation des enfants filles de 6-11 ans qui est de 70,78 % en 2016 contre un taux de croissance de 70,82 % pour les garçons de 6- 12 ans. Le plus faible taux de scolarisation a été enregistré par l'Arrondissement de Bonou soit 65,38 % pendant que l'Arrondissement de AFFAME connaît un pic de 81,46 %. Les taux les plus élevés de scolarisation sont enregistrés dans les milieux ruraux soit 72,93 %. Le taux d'abandon est de 1,24% dont 0,99 % pour les garçons et 1.53 % pour les filles.</p> <p>Au niveau secondaire On dénombre cinq (05) collèges d'Enseignement Secondaire avec un effectif d'élèves de 2996 dont 1726 garçons et 1270. les taux de réussites aux différents examens restent toujours en dessous des taux nationaux</p>
4.5		
ODD 5 : Réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles		
5.1		Menaces Lassisme des parents des victimes en cas d'application des sanctions liées aux abus.
5.5		
ODD 6 : Garantir l'accès de tous à des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement et assurer une gestion durable des services en eau		
6.1		
6.2		<p>La commune dispose de 204 mètres linéaires de caniveaux sur Bétékpo , RN4 et des caniveaux le long de la RN4 dans l'arrondissement d'Affamé et Bonou pour l'évacuation des eaux fluviales. Le taux de latrines reste très faible plus 73%⁶ des ménages défèquent à l'air libre ,15% utilisent des latrines, 3,2% des ménages ont accès aux latrines à fosses améliorées et aérées, 12% utilisent des latrines familiales et 1,8 % seulement des ménages utilisent des toilettes à classe. 56,4% continuent de jeter les eaux usées dans la nature, 37% dans la cour de leurs maisons donc 93% des ménages jettent de l'eau dans la nature Quant à la gestion des ordures, les ménages utilisent la pratique de brûlure.</p> <p>Opportunités Menaces Il n'existe donc aucune structure de ramassage des ordures dans la commune</p>
6.4		
6.5		

L'analyse du tableau ci-dessus permet de comprendre que les cibles urgentes sont des cibles liés aux ODD3 (3.7) et 6 (6.2) . Ces cibles touchent les questions de santé maternelle, de maladies transmissibles ou pandémiques tels que le SIDA et d'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats

Cadre économique		
Cibles	NP	Justification (basée sur l'importance et la performance)
ODD 7 : Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable		
7.1		
ODD 8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous		

8.2		
8.3		
8.5		
8.9		-Insuffisance d'appuis pour une bonne viabilisation des sites touristiques ; -Inaccessibilité des sites nécessitant de grands moyens d'aménagement.
ODD 9 : Mettre en place une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation soutenable qui profite à tous et encourager l'innovation		
9.1		
9.2		
9.5		
ODD 10 : Réduire les inégalités entre les pays et en leur sein		
10.1		
10.2		
10.3		
ODD 11 : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et soutenables		
11.1		
11.3		
11.5		

Légende :

Niveau de priorisation de la cible	Intervention urgente	Intervention prioritaire	Intervention moyen terme
Couleur	Rouge	Marron	Jaune

L'analyse du tableau ci-dessus permet d'identifier la cible 8.9 est prioritaire

Cadre environnemental		
Cibles	NP	Justification (basée sur l'importance et la performance)
ODD 12 : Instaurer des modes de consommation et de production soutenables		
12.2		
12.5		
12.7		
12.8		
ODD 13 : Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions		
13.1		
ODD 14 : Conserver et exploiter de manière soutenable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable		
14.2		
14.5		
ODD 15 : Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité		
15.1		
15.2		-La non valorisation des ressources naturelles ; -Déforestation des berges ; -Déforestation des zones protégées.
15.3		

Légende :

Niveau de priorisation de la cible	Intervention urgente	Intervention prioritaire	Intervention moyen terme
Couleur	Rouge	Marron	Jaune

La lecture du tableau ci-dessus révèle la cible 15.2 qui traite de la gestion durable des forêts, est prioritaire. En effet la forte pression anthropique liée à l'utilisation du bois pour le charbon ou le bois d'œuvre entraîne une déforestation constante et les efforts pour faire face à l'impact des activités humaines ou aux aléas climatiques et leurs conséquences sont encore insuffisants.

Cadre institutionnel		
Cibles	NP	Justification (basée sur l'importance et la performance)
ODD 16 : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer à tous l'accès à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes		
16.2		plusieurs cas de vol, de viol, de braquage,
16.3		
16.5		
16.6		
16.9		

Légende :

Niveau de priorisation de la cible	Intervention urgente	Intervention prioritaire	Intervention moyen terme
Couleur	Rouge	Marron	Jaune

La lecture du tableau ci-dessus permet de se rendre compte que la cibles 2 de l'ODD 16 est priorisée

1.6.4. Actions prioritaires

N° d'Ordre	Cibles prioritaires	Actions prioritaires	Indicateurs domestiqués	Valeur de référence	Valeurs ciblées à atteindre		Responsabilités		Observations
				2015	2020-25	2025-30	Commune	Etat	
1	1.4 D'ici à 2030, faire en sorte que tous les hommes et les femmes, en particulier les pauvres et les personnes vulnérables, aient les mêmes droits aux ressources économiques et qu'ils aient accès aux services de base, à la propriété foncière, au contrôle des terres et à d'autres formes de propriété, à l'héritage, aux ressources naturelles et à des nouvelles technologies et des services financiers adaptés à leurs besoins, y compris la microfinance	Réhabilitation de 03 modules de classes par an dans les écoles primaires dont celles adaptées aux zones inondables	1.4.1 Proportion de la population vivant dans des ménages ayant accès aux services de base	5	20	40	x		
		Construction 01 modules de classes par an dans les écoles maternelles dont celles adaptées aux zones inondables		11	15	20	x		
		Plaidoyer pour l'équipement des centres de santé en matériels adéquats		1	5	9	x	x	
		Fonctionnement et mise sous régie autonome les Adductions d'Eau Villageoises (AEV) en panne		2	5	5	x	x	

		Extension des CFR à tous les autres villages de la Commune	1.4.2: Proportion de la population adulte totale qui dispose de la sécurité des droits fonciers (titre fonciers) sur au moins une terre	8	15	34	x		Village couvert par le CFR
		Organisation des audiences foraines de délivrance des CFR	1.4.3 Proportion de terre qui dispose de la sécurité des droits fonciers (titre foncier)	8	15	34	x		Village couvert par le CFR
2	2.2 D'ici à 2030, mettre fin à toutes les formes de malnutrition, y compris en atteignant d'ici à 2025 les objectifs arrêtés à l'échelle internationale relatifs aux retards de croissance et à l'émaciation chez les enfants de moins de 5 ans, et répondre	Mise en place et animer les clubs d'hygiène, d'assainissement et de nutrition dans les écoles et collèges	2.2.1 Prévalence du retard de croissance (indice taille/âge inférieur à -2 écarts types par rapport à la moyenne des normes de croissance de l'enfant définies par l'OMS) chez les enfants de moins de 5 ans,	0	6	6	x		

	aux besoins nutritionnels des adolescentes, des femmes enceintes ou allaitantes et des personnes âgées	Création des cantines scolaires dans les EPP et EM de la Commune	2.2.2 Prévalence de la malnutrition (indice poids/taille supérieur à +2 écarts types ou inférieur à -2 écarts types par rapport à la moyenne des normes de croissance de l'enfant définies par l'OMS chez les enfants de moins de 5 ans, par forme (surpoids et émaciation),	0	45-11	75-20		x	
3	2.3 D'ici à 2030, doubler la productivité agricole et les revenus des petits producteurs alimentaires, en particulier des femmes, des autochtones, des	Mise à disposition des jeunes de domaines sécurisés pour le développement de l'activité agricole	2.3.1 Volume de production par unité de travail, en fonction de la taille de l'exploitation agricole, pastorale ou forestière	0	200	500	x		Superficie en ha

	exploitants familiaux, des éleveurs et des pêcheurs, y compris en assurant l'égalité d'accès aux terres, aux autres ressources productives et facteurs de production, au savoir, aux services financiers, aux marchés et aux possibilités d'ajout de valeur et d'emplois autres qu'agricoles	Renforcement des capacités techniques et managériales des organisations des producteurs	2.3.2 Revenu moyen des petits producteurs alimentaires						
4	3.7 D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à des services de soins de santé sexuelle et procréative, y compris à des fins de planification familiale, d'information et	Plaidoyer pour l'accroissement de 1 à 5 des centre d'éducation de reproduction et de planification familiale dans la Commune de Bonou	3.7.1 Proportion de femmes en âge de procréer (15 à 49 ans) qui utilisent des méthodes modernes de planification familiale	0	2	5	x		Plaidoyer à l'endroit des Partenaires

	d'éducation, et la prise en compte de la santé procréative dans les stratégies et programmes nationaux	Renforcement la sensibilisation sur les l'utilisation des contraceptifs et leurs effets secondaires	3.7.2 Taux de natalité chez les adolescentes (10 à 14 ans et 15 à 19 ans) pour 1 000 adolescentes du même groupe d'âge						
5	4.4. D'ici à 2030, augmenter nettement le nombre des jeunes disposant des compétences, notamment techniques et professionnels, nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat.	renforcement des capacités des jeunes à découvrir les opportunités d'emploi qu'offrent les TIC	4.4.2 Proportion d'apprenants ayant reçu une formation en TIC	0			x	x	A définir ou considérer le nombre de centre multimédia
		formation et installation des jeunes en entrepreneuriat agro pastoral	4.4.3 Proportion d'étudiants en formation technique et professionnelle	0					A définir ou considérer le nombre de centre multimédia
6	5.1 Mettre fin, partout dans le monde, à toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et des filles	Plaidoyer pour l'équipement et la mise à disposition de personnels qualifiés au profits des CPS	5.1.4 proportion de femmes âgées de 20 à 24 ans mariées ou en unions avant l'âge de 18 ans	2	3	5			
		Assurer le fonctionnement régulier du Cadre de Concertation	5.1.5 Nombre de cas relatifs à la violence sexuelle reçu dans les						

		pour la protection de l'Enfance	structures de prise en charges						
7	6.2 D'ici à 2030, assurer l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats et mettre fin à la défécation en plein air, en accordant une attention particulière aux besoins des femmes et des filles et des personnes en situation vulnérable	Accompagnement des ménages dans la réalisation des latrines familiales et dispositifs de lavage des mains	6.2.1 Proportion de la population utilisant des services d'assainissement gérés en toute sécurité, notamment des équipements pour se laver les mains avec de l'eau et du savon	500	5000	7000	x	x	
8	8.9 D'ici à 2030, élaborer et mettre en œuvre des politiques visant à développer un	Prise des mesures pour la viabilisation d'un site touristique par an	8.9.4 Taux de croissance des emplois dans les secteurs du tourisme	0	2	5	x	x	

	tourisme durable qui crée des emplois et met en valeur la culture et les produits locaux	Amélioration progressive l'accessibilité géographique des sites touristiques de la commune (pistes rurales, barques motorisées, embarcadère, débarcadère etc.)	8.9.5 Taux de Croissance du nombre d'arrivées touristiques	0	2	5	x	x	
		Création du Comité Communal de Gestion des sites touristiques de Bonou		0	1	1	x		
9	15.2 D'ici à 2020, promouvoir la gestion durable de tous les types de forêt, mettre un terme à la déforestation, restaurer les forêts dégradées et accroître nettement le boisement et le reboisement au niveau mondial	Elaboration et mise en œuvre un plan de gestion des forêts de la commune	15.2.1 Progrès vers la gestion durable des forêts	0	1	1	x		
		Promotion de la production de bois d'œuvre et de chauffage par l'installation des forêts villageoises		0	17	34	x		Reboisement de 10ha par village

10	16.2 Mettre un terme à la maltraitance, à l'exploitation et à la traite, et à toutes les formes de violence et de torture dont sont victimes les enfants	Assurer le fonctionnement régulier du Cadre de Concertation pour la protection de l'Enfance	16.2.5 Nombre de plaintes concernant les infractions contre les mineurs qui ont fait objet de poursuite judiciaire						
		Mise à disposition des moyens financiers pour le fonctionnement du comité	16.2.4 Proportion de jeunes femmes et hommes de 18 à 29 ans ayant été victimes de violences sexuelles avant l'âge de 18 ans						
		Plaidoyer pour l'équipement et la mise à disposition de personnels qualifiés au profits des CPS	16.2.1 Proportion d'enfants âgés de 1 à 17 ans ayant subi un châtement corporel ou une agression psychologique infligée par une personne s'occupant d'eux au cours du mois précédent						

1.7. Monographie de la commune de Dangbo

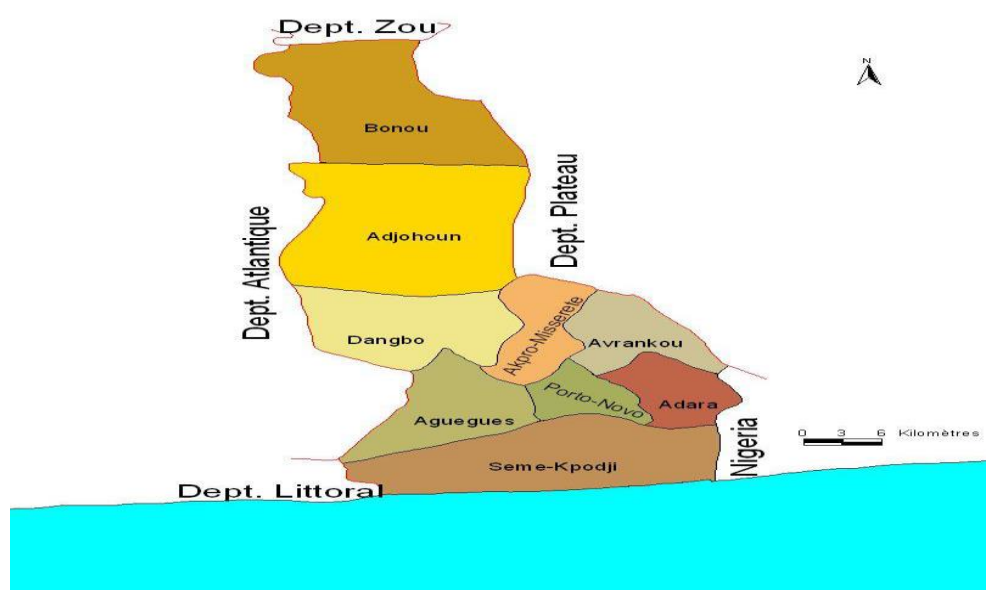
1.17.1 Brève présentation de la commune

6°39' de latitude Nord, et entre 2°28' et 2°34' de longitude Est. D'une superficie de 149 km², elle est limitée: au nord par la Commune d'Adjohoun ; au sud par la Commune des Aguégus ; à l'est par la Commune d'Akpro-Misséré et à l'ouest par la Commune de So-Ava (Département de l'Atlantique).

Le relief de la commune de Dangbo peut être regroupé en trois grands ensembles à savoir : (i) une zone lacustre située de part et d'autre du fleuve et qui englobe les arrondissements de Hétin-Houédomey et Késsounou ; (ii) une zone semi-lacustre qui regroupe les arrondissements de Dèkin et Gbéko et (iii) le plateau réparti entre les arrondissements de Dangbo, Hozin et Zoungù. Deux différentes zones écologiques caractérisent ce relief atypique. Il s'agit de : (i) la basse vallée « Wodji » qui occupe toute la partie Ouest avec des points cotés variant entre 5 et 6 mètres d'altitude et (ii) le plateau « Aguédji » qui couvre toute la partie Est. Il est constitué essentiellement d'argile latéritique rouge et d'argile bariolée. Ces deux zones sont départagées par le fleuve Ouémé qui traverse toute la commune.

La commune de Dangbo n'est pas auparavant une entité homogène. L'historique de son peuplement ne peut que se baser sur celles des principaux groupes ethniques qui la composent actuellement. En effet, l'hétérogénéité des peuples de Dangbo montre à bien des égards que chaque arrondissement a son histoire de peuplement qui lui est propre. En matière de dynamiques sociodémographiques, la population de la commune de Dangbo était évaluée en 2013 à 96 426 habitants dont 49.145 femmes et 47.281 hommes. Les femmes représentant 50,96%, cette population connaît un accroissement moyen de 3,37% de 2002 à 2013 (RGPH 4, 2013). Ce qui est relativement faible par rapport au niveau du département (3,68%). On y dénombre 19 613 ménages avec une taille moyenne de 3,9 personnes par ménage. La population de Dangbo est inégalement répartie sur le territoire de la commune. Avec une densité de 661 hbs/km² selon les résultats du RGPH4 en 2013, les estimations de la population de Dangbo montrent que cette densité est de 721 hbs/km² en 2017 et sera 852 hbs/km² en 2022. Les arrondissements les plus peuplés sont : Houédomey et Hozin. Dèkin est le moins peuplé des 07 arrondissements que compte la commune. Elle est présentée sur la carte ci-après :

Carte 1 : Situation géographique de la Commune



1.17.2 Niveau de couverture de la cible par le plan de développement communal

Cadre Social		
Cibles	Nc	Niveau de performance
ODD 1 : Eliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde		
1.2		Indice de pauvreté humaine dans la commune de Dangbo : 41,0. Indice de la pauvreté non monétaire : 45,0 Indice de la pauvreté d'existence : 54,0 Taux de pauvreté multidimensionnelle : 51,7
1.3		Effectif de ménage utilisant l'énergie électrique de la SBEE comme mode d'éclairage : 10,6% ; Effectif de ménage utilisant le pétrole comme mode d'éclairage : 86,2% ; Effectif de ménage utilisant l'eau de la SONEB comme source d'approvisionnement en eau potable à la maison : 3,6% Taux net de scolarisation (6-11 ans) : 67,9% Taux net de scolarisation au secondaire (12-19 ans) : 38,7
1.4		Effectif de ménage utilisant l'énergie électrique de la SBEE comme mode d'éclairage : 10,6% ; Effectif de ménage utilisant le pétrole comme mode d'éclairage : 86,2% ; Effectif de ménage utilisant l'eau de la SONEB comme source d'approvisionnement en eau potable à la maison : 3,6% Taux net de scolarisation (6-11 ans) : 67,9% Taux net de scolarisation au secondaire (12-19 ans) : 38,7%
ODD 2 : Eliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable		
2.1		Incidence de la malnutrition pour 10.000 habitants pour les enfants de moins de 5 ans en 2013 : 0,5 Incidence de la malnutrition pour 10.000 habitants pour les enfants de moins de 5 ans en 2014 : 0,65 (SNIGS/DDS-OP/2013)
2.2		Incidence de la malnutrition pour 10.000 habitants pour les enfants de moins de 5 ans en 2013 : 0,5 Incidence de la malnutrition pour 10.000 habitants pour les enfants de moins de 5 ans en 2014 : 0,65 (SNIGS/DDS-OP/2013)
2.3		Indice de pauvreté humaine dans la commune de Dangbo : 41,0. Indice de la pauvreté non monétaire : 45,0 Indice de la pauvreté d'existence : 54,0 Taux de pauvreté multidimensionnelle : 51,7
ODD 3 : Donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être de tous à tous les âges		

3.1		<p>Le taux de couverture des consultations prénatales dans l’Ouémé est passé de 103,58% en 2013 à 104,32% en 2014. Le taux de couverture des consultations post-natales dans l’Ouémé est chiffré en 2013 à 23,76% alors qu’en 2014, il est estimé dans l’Ouémé à 19,42%(TBS 2013 - 2014). Ces statistiques illustrent un repli de l’utilisation de la consultation pré et post-natale par les femmes. Il s’agit là d’une bonne pratique qui devrait être encouragée pour réduire substantiellement la mortalité maternelle et infantile d’ici à 2015.</p> <p>Le taux de couverture des accouchements assistés, en 2013, valait 77,49% dans l’Ouémé alors qu’en 2014, il est estimé à 69,26%.</p> <p>Le taux de mortalité maternelle dans l’Ouémé en 2013 avoisinait 259,21 pour cent mille naissances vivantes alors qu'en 2014, ce taux s'établissait à 179,26 pour cent mille naissances vivantes.</p>
3.2		<p>Dans l'Ouémé, il y a 51 arrondissements dotés de centres de santé sur 52 arrondissements en 2013 et 2014 (TBS 2013 - 2014);</p> <p>Le taux de couverture des consultations prénatales dans l’Ouémé est passé de 103,58% en 2013 à 104,32% en 2014. Le taux de couverture des consultations post-natales dans l’Ouémé est chiffré en 2013 à 23,76% alors qu’en 2014, il est estimé dans l’Ouémé à 19,42%.</p> <p>Ces statistiques illustrent un repli de l’utilisation de la consultation pré et post-natale par les femmes. Il s’agit là d’une bonne pratique qui devrait être encouragée pour réduire substantiellement la mortalité maternelle et infantile d’ici à 2015.</p> <p>Le taux de couverture des accouchements assistés, en 2013, valait 77,49% dans l’Ouémé alors qu’en 2014, il est estimé à 69,26%.</p> <p>Le taux de mortalité maternelle dans l’Ouémé en 2013 avoisinait 259,21 pour cent mille naissances vivantes alors qu'en 2014, ce taux s'établissait à 179,26 pour cent mille naissances vivantes (TBS 2013 - 2014).</p>
3.3		<p>Incidence du paludisme simple selon les tranches d’âge en 2011 et 2012 dans la commune de Dangbo : 16,57% en 2013 et 7,7% en 2014.</p>
3.4		<p>Le taux de couverture des consultations prénatales dans l’Ouémé est passé de 103,58% en 2013 à 104,32% en 2014. Le taux de couverture des consultations post-natales dans l’Ouémé est chiffré en 2013 à 23,76% alors qu’en 2014, il est estimé dans l’Ouémé à 19,42%.</p> <p>Ces statistiques illustrent un repli de l’utilisation de la consultation pré et post-natale par les femmes. Il s’agit là d’une bonne pratique qui devrait être encouragée pour réduire substantiellement la mortalité maternelle et infantile d’ici à 2015.</p> <p>Le taux de couverture des accouchements assistés, en 2013, valait 77,49% dans l’Ouémé alors qu’en 2014, il est estimé à 69,26%.</p> <p>Le taux de mortalité maternelle dans l’Ouémé en 2013 avoisinait 259,21 pour cent mille naissances vivantes alors qu'en 2014, ce taux s'établissait à 179,26 pour cent mille naissances vivantes(TBS 2013 - 2014).</p>
3.7		<p>Le taux de couverture des consultations post-natales dans l’Ouémé est chiffré en 2013 à 23,76% alors qu’en 2014, il est estimé dans l’Ouémé à 19,42%.</p> <p>Ces statistiques illustrent un repli de l’utilisation de la consultation pré et post-natale par les femmes. Il s’agit là d’une bonne pratique qui devrait être encouragée pour réduire substantiellement la mortalité maternelle et infantile d’ici à 2015.</p> <p>Le taux de couverture des accouchements assistés, en 2013, valait 77,49% dans l’Ouémé alors qu’en 2014, il est estimé à 69,26%.</p> <p>Le taux de mortalité maternelle dans l’Ouémé en 2013 avoisinait 259,21 pour cent mille naissances vivantes alors qu'en 2014, ce taux s'établissait à 179,26 pour cent mille naissances vivantes</p>
<p>ODD 4 : Veiller à ce que tous puissent suivre une éducation de qualité dans des conditions d’équité et promouvoir les opportunités d’apprentissage tout au long de la vie</p>		
4.1		<p>Enseignements maternelles : 28 écoles maternelles publiques et 04 écoles maternelles privées soit un taux de couverture de 75%. (Circonscription scolaire Dangbo 2017).</p> <p>Enseignements primaires : 68 écoles primaires publiques et 26 écoles primaires privées. Soit un taux de couverture est de 80%. (Circonscription scolaire Dangbo 2017).</p> <p>Enseignement secondaire : couverture du Collège d’Enseignement Général (CEG) est quasi-totale dans la commune. Chaque arrondissement dispose d’au moins un CEG. Mais le constat est que tous les CEG ne sont pas dotés du second cycle comme les cas du CEG Dèkin, Houédomey, Késounou, Zounta et le CEG 2 de Dangbo.</p>

		<p>Par contre le privé est assuré par l'établissement « saint hilaire » de Hozin. Le déficit d'infrastructures scolaires et d'enseignants (qualifiés ou non qualifiés) est à la base de l'effectif pléthorique et baisse de niveau observé dans le rang des apprenants de la commune.</p> <p>Enseignement professionnel : établissement « Les Génies de Dangbo », à statut privé individuel, offre de service en matière de formation professionnelle dans les filières comme : Sciences et Techniques Industrielles (STI) et Sciences et Techniques Administratives de Gestion (STAG). Alors on note un déficit de formation technique et professionnelle dans la commune.</p> <p>Enseignement supérieur : l'Institut de Mathématiques et de Sciences Physiques (IMSP) qui, doté d'infrastructures modernes s'anime peu. A ceci s'ajoute le siège de l'Institut Universitaire Panafricain (IUP).</p> <p>En outre, on note un manque chronique de suivi et d'orientation qui constituent des handicaps pour la formation professionnelle.</p>
4.4		Insuffisance de personnel et d'équipements adéquats fragilisant les efforts déployés dans la lutte contre le grand banditisme, le travail et le trafic des enfants ainsi que les cas de violences faites aux femmes et aux enfants.
4.5		Insuffisance de personnel et d'équipements adéquats fragilisant les efforts déployés dans la lutte contre le grand banditisme, le travail et le trafic des enfants ainsi que les cas de violences faites aux femmes et aux enfants.
ODD 5 : Réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles		
5.1		Insuffisance de personnel et d'équipements adéquats fragilisant les efforts déployés dans la lutte contre le grand banditisme, le travail et le trafic des enfants ainsi que les cas de violences faites aux femmes et aux enfants.
5.5		Insuffisance de personnel et d'équipements adéquats fragilisant les efforts déployés dans la lutte contre le grand banditisme, le travail et le trafic des enfants ainsi que les cas de violences faites aux femmes et aux enfants.
ODD 6 : Garantir l'accès de tous à des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement et assurer une gestion durable des services en eau		
6.1		<p>SONEB : en 2014, la production d'eau potable aux ménages s'est accrue par rapport à 2013 de 4,28% dans les départements de l'Ouémé. Dans l'Ouémé, 22,1% des ménages n'ont pas accès à l'eau potable en 2013. Or en 2011 32,8% n'ont pas accès à l'eau. Il y a donc un recule (TBS, 2013-2014).</p> <p>Dans la commune de Dagbo, Effectif de ménage utilisant l'énergie électrique de la SBEE comme mode d'éclairage : 10,6% ;</p> <p>Effectif de ménage utilisant le pétrole comme mode d'éclairage : 86,2% ;</p> <p>Effectif de ménage utilisant l'eau de la SONEB comme source d'approvisionnement en eau potable à la maison : 3,6%</p> <p>Taux net de scolarisation (6-11 ans) : 67,9%</p> <p>Taux net de scolarisation au secondaire (12-19 ans) : 38,7 (RGPH-4, 2013).</p>
6.2		<p>SONEB : en 2014, la production d'eau potable aux ménages s'est accrue par rapport à 2013 de 4,28% dans les départements de l'Ouémé. Dans l'Ouémé, 22,1% des ménages n'ont pas accès à l'eau potable en 2013. Or en 2011 32,8% n'ont pas accès à l'eau. Il y a donc un recule (TBS, 2013-2014).</p> <p>Dans la commune de Dagbo, Effectif de ménage utilisant l'énergie électrique de la SBEE comme mode d'éclairage : 10,6% ;</p> <p>Effectif de ménage utilisant le pétrole comme mode d'éclairage : 86,2% ;</p> <p>Effectif de ménage utilisant l'eau de la SONEB comme source d'approvisionnement en eau potable à la maison : 3,6%</p> <p>Taux net de scolarisation (6-11 ans) : 67,9%</p> <p>Taux net de scolarisation au secondaire (12-19 ans) : 38,7 (RGPH-4, 2013).</p>
6.4		<p>SONEB : en 2014, la production d'eau potable aux ménages s'est accrue par rapport à 2013 de 4,28% dans les départements de l'Ouémé. Dans l'Ouémé, 22,1% des ménages n'ont pas accès à l'eau potable en 2013. Or en 2011 32,8% n'ont pas accès à l'eau. Il y a donc un recule (TBS, 2013-2014).</p> <p>Dans la commune de Dagbo, Effectif de ménage utilisant l'énergie électrique de la SBEE comme mode d'éclairage : 10,6% ;</p> <p>Effectif de ménage utilisant le pétrole comme mode d'éclairage : 86,2% ;</p>

		Effectif de ménage utilisant l'eau de la SONEB comme source d'approvisionnement en eau potable à la maison : 3,6% Taux net de scolarisation (6-11 ans) : 67,9% Taux net de scolarisation au secondaire (12-19 ans) : 38,7 (RGPH-4, 2013).
6.5		SONEB : en 2014, la production d'eau potable aux ménages s'est accrue par rapport à 2013 de 4,28% dans les départements de l'Ouémé. Dans l'Ouémé, 22,1% des ménages n'ont pas accès à l'eau potable en 2013. Or en 2011 32,8% n'ont pas accès à l'eau. Il y a donc un recule (TBS, 2013-2014). Dans la commune de Dagbo, Effectif de ménage utilisant l'énergie électrique de la SBEE comme mode d'éclairage : 10,6% ; Effectif de ménage utilisant le pétrole comme mode d'éclairage : 86,2% ; Effectif de ménage utilisant l'eau de la SONEB comme source d'approvisionnement en eau potable à la maison : 3,6% Taux net de scolarisation (6-11 ans) : 67,9% Taux net de scolarisation au secondaire (12-19 ans) : 38,7 (RGPH-4, 2013).

Légende :

Niveau de couverture	Nulle	Faible	Moyenne	Assez-bonne	Très bonne
Couleur	Rouge vif	Rose	Jaune	Vert	Bleu

Au regard de ces tableaux, il ressort que les cibles 1.3 et 1.4 de ODD 1 sont nullement. En revanche une couverture moyenne s'observe au niveau des cibles 5.1 et 5.5 de l'ODD 5 et une couverture faible s'observe au niveau de la cible 1.2 de l'ODD 1 et au niveau de l'ODD 2, 3,4 et 6.

Cadre économique		
Cibles	NC	Niveau de performance
ODD 7 : Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable		
7.1		Cible non prise en compte
ODD 8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous		
8.2		-Indice de pauvreté humaine 41% -La pauvreté non monétaire 45%
8.3		-Selon l'ANPE le nombre de personne insérées dans la commune diminue au cours des années et passe de 200 à 151 insérées de 2013 à 2014 -le nombre d'offre à diminuer dans la commune et passe de 896 à 575 de 2013 à 2014 -Pourcentage de population dépensant moins d'un dollar par jour est de 56,5% en 2011
8.5		RAS
8.9		RAS
ODD 9 : Mettre en place une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation soutenable qui profite à tous et encourager l'innovation		
9.1		RAS
9.2		La cible n'est pas prise en compte
9.5		La cible n'est pas prise en compte
ODD 10 : Réduire les inégalités entre les pays et en leur sein		
10.1		-L'agriculture est la principale activité économique pratiquée à Dangbo. Elle occupe plus de 56% de la population active, soit 56.948 personnes réparties en 10.369 ménages (RGPH 4, 2013) et constitue 87% des revenus des ménages. -Indice de pauvreté humaine 41% -La pauvreté non monétaire 45%
10.2		Pourcentage de population dépensant moins d'un dollar par jour est de 56,5% en 2011
10.3		La cible n'est pas prise en compte

ODD 11 : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et soutenables		
11.1		La cible n'est pas prise en compte
11.3		La cible n'est pas prise en compte
11.5		La cible n'est pas prise en compte

Légende :

Niveau de couverture	Nulle	Faible	Moyenne	Assez-bonne	Très bonne
Couleur	Rouge vif	Rose	Jaune	Vert	Bleu

Au regard de ce tableau, les cibles des ODD du cadre économique présentent une prédominance des cibles faiblement couvertes. En effet, il s'agit des cibles des ODD 8.2 ; 9.1 ; 9.2 ; 11.3 ; et 7.1 ; 8.3 ; 8.5 ; 8.9 ; 10.1. Cependant, les cibles des ODD telles que 7.1 ; 9.2 ; 9.5 ; 10.1 ; 10.2 ; 10.3 ; 11.1 ; 11.3 et 11.5 ne sont pas du tout couvertes par les actions planifiées à présent par cette commune.

Cadre environnemental		
Cibles	NC	Niveau de performance
ODD 12 : Instaurer des modes de consommation et de production soutenables		
12.2		31,57%.comme taux de réalisation physique
12.5		Le taux de pré-collecte des déchets et le taux d'abonnement aux ONGs de collecte demeurent toujours très faibles. La majorité des centres de santé continuent de s'adonner aux pratiques de rejet dans la nature ou d'enfouissement de cette catégorie très dangereuse des déchets.
12.7		La commune ne dispose pas d'un Plan d'Hygiène et d'Assainissement Communal (PHAC).
12.8		le faible niveau d'urbanisation et les habitudes culturelles. Les interventions istence d'un Programme Intégré d'Adaptation pour la lutte contre les effets néfastes des changements climatiques sur la production agricole et la sécurité alimentaire au Bénin (PANA1) et de forêts et galeries
ODD 13 : Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions		
13.1		
ODD 14 : Conserver et exploiter de manière soutenable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable		
14.2		La cible n'est pas prise en compte
14.5		La cible n'est pas prise en compte
ODD 15 : Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité		
15.1		ND
15.2		Forêts, forêts fétiches et autres sont estimées à environ 108,75 hectares (PDC, 2017) Dans la commune, on constate la disponibilité d'une galerie forestière, de forêts sacrées dont la gestion est archaïque.
15.3		Existence de terres inondable par la crue du fleuve ouémé Existence de terres enrichies par des dépôts d'alluvions à la décrue

Légende :

Niveau de couverture	Nulle	Faible	Moyenne	Assez-bonne	Très bonne
Couleur	Rouge vif	Rose	Jaune	Vert	Bleu

De l'analyse de ce tableau, nous pouvons dire que les cibles du cadre environnement ont une forte proportion des cibles non couvertes. Par contre les cibles 12.2 et les cibles de l'ODD 15 sont faiblement prises en compte. Concernant les cibles 12.5 ;12.7, 12.8 et 13.1 de l'ODD 12 et 13 sont moyennement prises en compte au regard des actions planifiées pour leur atteinte.

Cadre institutionnel		
Cibles	NC	Niveau de performance
ODD 16 : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer à tous l'accès à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes		
16.2		La cible n'est pas prise en compte
16.3		La cible n'est pas prise en compte
16.5		La cible n'est pas prise en compte
16.6		La cible n'est pas prise en compte
16.9		La cible n'est pas prise en compte

Légende :

Niveau de couverture	Null	Faible	Moyenne	Assez-bonne	Très bonne
Couleur	Rouge vif	Rose	Jaune	Vert	Bleu

De l'analyse de ce tableau, nous pouvons dire aucune cible de l'ODD 16 n'est prise en compte par le PDC.

1.17.3 Synthèse des cibles prioritaires de la commune

Cadre Social		
Cibles	NP	Justification (basée sur l'importance et la performance)
ODD 1 : Eliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde		
1.2		<p>Opportunités Existence des cabinets de prestation de services en matière agricole mais l'Inondation des cultures (crue précoce, abondance de pluie) la disponibilité d'actifs agricoles, la production de : maniocs, maïs, piments, gombo, légume, haricots, patates, riz, taro, palmier à huile ; la disponibilité de terre fertile pour le maraichage et la culture des céréales, tubercules et épices ; l'existence de Bas-fonds aménageable ; la disponibilité de moyens de production (houe, coupe-coupe, semences et engrais naturel) ; la transformation de palmiers à huile ; l'existence d'expertise locale ; l'existence du fleuve ouémé ; l'existence de projets et programmes (PAIA-VO, PADA, PPAO, PROVAC 2, PADMA, etc.) ; l'existence d'ONGs intervenant dans le domaine la lutte la pauvreté(JEVEV, CARE BENIN, Plan International Bénin etc.) la Position géographique favorable ; l'existence des OPAs ; l'Existence de la CILS Appui technique de la DDAEP, CCoS et ATDA ; l'Existence de marchés extérieurs ; l' Existence des structures de micro finances (CLCAM, PADME, ALIDE, PEBCO, UNACREP, LE DEFI).</p> <p>Menaces la Transhumance Changement climatique</p>

		<p>Envahissement des ravageurs Utilisation abusive des intrants chimiques agricoles sont véritable problème pour cette cible qui est très importante l'Insuffisance d'intrants agricoles, l'Insuffisance de main d'œuvre, l'Insuffisance de financement agricole adapté, l'Exode rural , la Pauvreté des sols du plateau, la Cherté des intrants agricoles ; l'Insuffisance de machines agricoles l'Utilisation des outils traditionnels ; l'Insuffisance de marchés d'écoulement ; l'Insuffisance d'encadrement et de suivi ; l'Insuffisance et inadéquation des infrastructures de stockage ; l'Insuffisance et l'inadéquation d'infrastructures de conservation et de transformation ; la Dégradation des pistes de dessertes rurales ; la Difficulté de contrôle des animaux rongeurs ; les Conflits fonciers ; l'Urbanisation anarchique ; l'Inexistence des unités de montage de machines agricoles ; La non résurrection de la rizerie de Sonia ; La non résurrection de l'usine de l'huile de palme de Gbada ; le Manque de techniques de maîtrise d'eau lors des périodes cultivables amenant le débordement et la dégradation des produits ; la Vente excessive des terres cultivables ; La non prise en compte des zones cultivables par les lotissements ; le Faible niveau d'organisation des producteurs ; l'Insuffisance d'encadrement technique ; l'Agriculture extensive et domestique ; les Circuits de commercialisation des produits agricoles non performants</p>
		Les Circuits de commercialisation des produits non performants
1.3		
1.4		
ODD 2 : Eliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable		
2.1		<p>Opportunités Inondation des cultures (crue précoce, abondance de pluie) - Disponibilité d'actifs agricoles - Production de : maniocs, maïs, piments, gombo, légume, haricots, patates, riz, taro, palmier à huile - Disponibilité de terre fertile pour le maraichage et la culture des céréales, tubercules et épices - Existence de Bas-fonds aménageable - Disponibilité de moyens de production (houe, coupe-coupe, semences et engrais naturel) - Transformation de palmiers à huile - Existence d'expertise locale - Existence du fleuve ouémé - Existence de projets et programmes (PAIA-VO, PADA, PPAAO, PROVAC 2, PADMA, etc.) - Existence d'ONGs intervenant dans le domaine la lutte la pauvreté (JEVEV, CARE BENIN, Plan International Bénin etc.) - Position géographique favorable - Existence des OPAs - Existence de la CILS - Appui technique de la DDAEP, CCoS et ATDA - Existence de marchés extérieurs - Existence des structures de micro finances (CLCAM, PADME, ALIDE, PEBCO, UNACREP, LE DEFI)</p> <p>Menaces - Transhumance - Changement climatique - Envahissement des ravageurs - Utilisation abusive des intrants chimiques agricoles - Insuffisance d'intrants agricoles - Insuffisance de main d'œuvre</p>

	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance de financement agricole adapté -Exode rural -Pauvreté des sols du plateau -Cherté des intrants agricoles -Insuffisance de machines agricoles - Utilisation des outils traditionnels -Insuffisance de marchés d'écoulement - Insuffisance d'encadrement et de suivi - Insuffisance et inadéquation des infrastructures de stockage - Insuffisance et inadéquation d'infrastructures de conservation et de transformation - Dégradation des pistes de dessertes rurales - Difficulté de contrôle des animaux rongeurs - Conflits domaniaux - Urbanisation anarchique - Inexistence des unités de montage de machines agricoles - La non résurrection de la rizerie de Sonia - La non résurrection de l'usine de l'huile de palme de Gbada - Manque de techniques de maîtrise d'eau lors des périodes cultivable amenant le débordement et la dégradation des produits - Vente excessive des terres cultivables - La non prise en compte des zones cultivables par les lotissements - Faible niveau d'organisation des producteurs - Insuffisance d'encadrement technique - Agriculture extensive et domestique - Circuits de commercialisation des produits agricoles non performants - Existence en chaque période de culture des superficies de terres non cultivées
2.2	<p>Opportunités</p> <ul style="list-style-type: none"> - Existence de compléments alimentaires - Existence d'ONG pour le suivi et la prise en charge des malnutries (Bornefonden, CARE- BENIN, AFAP, NAC) - Mise en œuvre du Projet Multisectoriel pour l'Alimentation, la Santé et la Nutrition <p>Ménaces</p> <ul style="list-style-type: none"> -Changement climatique -Crue précoce - Inondations - Aliments avariés - Epizootie (peste porcine, pseudo-peste aviaire, grippe aviaire) -Problème de transhumance - Changement climatique - Inondation
2.3	<p>Opportunités</p> <p>Existence de PAG 2016-2021 « volet élevage »</p> <ul style="list-style-type: none"> -Appui des projets et programmes (PDE) - Existence de CLCAM, PEBCO - Appui technique des structures partenaires (DDAEP, ATDA, Bornefonden, CARE –BENIN etc.) - Existence de marchés d'écoulement - Existence du PAG 2016-2021 « volet pêche » -Formation et sensibilisation des pêcheurs - Appui technique de la DDAEP et ATDA -Existence de projets (PROVAC 2, PADA, PPAAO) <p>Existence d'ONGs (CARE BENIN Etc.)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Existence des SFD (CLCAM, PEBCO, PADME) - Proximité de plusieurs marchés - Position géographique favorable - Existence du PAG 2016-2021 «Tourisme » - Mise en valeur des sources thermale (Hêtin Sota) - Existence du PAG 2016-2021 « volet culture/art » -Existence du PAG 2016-2021 « volet artisanat »

		<ul style="list-style-type: none"> - Appui des PTF - Existence de forêt sacrée « Bamèzoun » - Existence des ONGs (CIPCRE, CeSaReN et autres) - Existence des structures de dotation des petites plantes - Existence de programme forêts et galeries du PNUD <p>Ménaces</p> <ul style="list-style-type: none"> Epizootie (peste porcine, pseudo-peste aviaire, grippe aviaire) - Problème de transhumance - Changement climatique - Inondation - Crue - Pollution des fleuves - Changement climatique - Prolifération des espèces végétales aquatiques (jacinthe d'eau douce) - Fluctuation de la monnaie Nigériane - Epidémie (TilapiaVirus) - Inondation des marchés en saison pluvieuse - Mévente - Pourriture des produits agricoles - Non fréquentation des palais et lieux touristiques - Abandon progressif des valeurs culturelles - Faible compétitivité des produits artisanaux - Vols et insécurité - Attaque des insectes nuisibles - Feu de brousse - Catastrophes naturelles - Changement climatique - Perte de biodiversité - Crue - Pollution des fleuves - Changement climatique - Prolifération des espèces végétales aquatiques (jacinthe d'eau douce) - Fluctuation de la monnaie Nigériane - Epidémie (TilapiaVirus)
<p>ODD 3 : Donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être de tous à tous les âges</p>		
3.1		<p>Opportunités</p> <ul style="list-style-type: none"> - Existence du PAG 2016-2021 « volet santé » - Dotation des centres de santé en médicaments essentiels - Appui des PTF - Existence de FADeC-Santé - Existence d'ONGs (Bornefonden, FADEC-ONG, CARE-BENIN/TOGO) - Existence des unités de santé dans tous les arrondissements - Electrification des unités de santé en énergie solaire dans les zones non alimenté par les réseaux SBEE - Démarrage des clôtures de quelques centre de sante <p>Menaces</p> <ul style="list-style-type: none"> - Grèves des agents de santé - Prolifération des médicaments de rue et l'automédication - Existence des unités de santé non équipées en matériaux médicaux et en ressources humaines pouvant favoriser le fonctionnement - Précarité des matériaux médicaux de travail - Inexistence des ressources humaines qualifiées - Insuffisance des produits pharmaceutiques - Inexistence des moyens roulant d'intervention rapide aux personnes en situation difficile - Inexistence des boites à pharmacie dans les ménages - La non fréquentation des centres de santé public par les populations - Manque des techniques d'hygiène et d'assainissement dans tous les centres de santé de la commune - Manque de point d'eau potable dans les centres de santé - Manque de docteur pour les agents dans les centre de santé

		<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance de pouvoir d'achat des ordonnances médicales lors des traitements - Inexistence de poste de pharmacie dans les arrondissements de la vallée - Grèves des agents de santé - Prolifération des médicaments de rue et l'automédication d'où une intervention nécessaire
3.2		
3.3		
3.4		
3.7		
ODD 4 : Veiller à ce que tous puissent suivre une éducation de qualité dans des conditions d'équité et promouvoir les opportunités d'apprentissage tout au long de la vie		
4.1		
4.4		
4.5		
ODD 5 : Réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles		
5.1		<ul style="list-style-type: none"> - Existence du PAG 2016-2021 « volet genre » - Existence d'ONGs - Existence des PTF - Discrimination positive - 50% des chefs services de la mairie sont des femmes - Existence des femmes qui exercent les mêmes professions que les hommes - Existence des ONGs comme CIPCRE-Bénin, Plan International Bénin, etc - L'éradication peu à peu du mariage forcé - Augmentation du taux de scolarisation des filles - Existence du CPS - Octroi des fournitures scolaires aux filles chaque rentrée scolaire par la mairie - Promotion de l'excellence féminine par la mairie
5.5		
ODD 6 : Garantir l'accès de tous à des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement et assurer une gestion durable des services en eau		
6.1		
6.2		Aléas climatiques Prolifération des maladies hydriques
6.4		
6.5		
Cadre économique		
Cibles	Niv eau de prio risa tion	Justification (basée sur l'importance et la performance)
ODD 7 : Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable		
7.1		
ODD 8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous		
8.2		
8.3		
8.5		
8.9		<p>Opportunités</p> <ul style="list-style-type: none"> - Existence du PAG 2016-2021 « Tourisme » - Mise en valeur des sources thermale (Hétin Sota) - Existence des sites touristiques <p>Ménaces</p> <ul style="list-style-type: none"> - Non fréquentation des palais et lieux touristiques
ODD 9 : Mettre en place une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation soutenable qui profite à tous et encourager l'innovation		
9.1		
9.2		ND

9.5		
ODD 10 : Réduire les inégalités entre les pays et en leur sein		
10.1		
10.2		
10.3		
ODD 11 : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et soutenables		
11.1		
11.3		
11.5		

Légende :

Niveau de priorisation de la cible	Intervention urgente	Intervention prioritaire	Intervention moyen terme
Couleur	Rouge	Marron	Jaune

De l'analyse de ce tableau, nous pouvons dire que malgré les efforts de la commune en matière de sécurité alimentaire, de nutrition et d'accès aux services de base sociocommunautaires, les cibles de l'ODD 2 et 3 ; la cible 1.2 de l'ODD 1; la cible 8.9 de l'ODD 8 nécessitent une intervention prioritaire tandis que la cible 6.2 de l'ODD6 nécessite une intervention urgente.

Cadre environnemental		
Cibles	NP	Justification (basée sur l'importance et la performance)
ODD 12 : Instaurer des modes de consommation et de production soutenables		
12.2		
12.5		
12.7		
12.8		
ODD 13 : Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions		
13.1		Existence du PAG 2016-2021 « volet climat » -Fonds vert-climat- Fonds pour l'adaptation- Fonds spéciaux pour les changements climatiques
ODD 14 : Conserver et exploiter de manière soutenable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable		
14.2		
14.5		
ODD 15 : Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité		
15.1		
15.2		
15.3		

Légende :

Niveau de priorisation de la cible	Intervention urgente	Intervention prioritaire	Intervention moyen terme
Couleur	Rouge	Marron	Jaune

La commune accomplit des efforts en matière d'environnement. De ce tableau, nous pouvons dire que la cible 13.1 nécessite une intervention à moyen terme.

Cadre institutionnel

Cibles	NP	Justification (basée sur l'importance et la performance)
ODD 16 : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer à tous l'accès à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes		
16.2		
16.3		
16.5		
16.6		
16.9		

Légende :

Niveau de priorisation de la cible	Intervention urgente	Intervention prioritaire	Intervention moyen terme
Couleur	Rouge	Marron	Jaune

De ce tableau, nous pouvons dire que les cibles de l'ODD 16 ne sont pas prises en compte.

1.17.4 Actions prioritaires

Cibles prioritaires	Actions prioritaires	Indicateurs domestiqués	Valeur de référence	Valeurs ciblées intermédiaires à atteindre			Responsabilités		Observations
			2015	2020-25	2025-30	Commune	Etat		
1.2 D'ici à 2030, réduire de moitié au moins la proportion d'hommes, de femmes et d'enfants de tous âges souffrant d'une forme ou l'autre de pauvreté, telle que définie par chaque pays	Faire l'aménagement des bas-fonds de la commune	1.2.1 Proportion de la population vivant au-dessous du seuil national de pauvreté	Plus de 80% de la population vit au-dessous du seuil national de pauvreté	70%de la population vit au-dessous du seuil national de pauvreté	50%de la population vit au-dessous du seuil national de pauvreté	x	x		
	Mettre en place des unités de transformation des produits vivriers								
	Développer avec les producteurs des techniques de conservation des produits	1.2.2 Proportion de la population vivant dans une situation de pauvreté sous toutes ses formes, telles que définies par chaque pays	Plus de 83% de la population vie dans une situation de pauvreté sous toutes ses formes, telles que définies par chaque pays	74% de la population vie dans une situation de pauvreté sous toutes ses formes, telles que définies par chaque pays	Environ 50%de la population vie dans une situation de pauvreté sous toutes ses formes, telles que définies par chaque pays	x	x		
Former et accompagner d'une manière ou d'une autre les jeunes à l'entrepreneuriat									

2.1 D'ici à 2030, éliminer la faim et faire en sorte que chacun, en particulier les pauvres et les personnes en situation vulnérable, y compris les nourrissons, ait accès toute l'année à une alimentation saine, nutritive et suffisante	Sensibilisation des populations sur les bonnes méthodes alimentaires	2.1.1 Prévalence de la sous-alimentation	Plus de 83% de la population est confrontée à la sous-alimentation	Environ 65% de la population est confrontée à la sous-alimentation	45% de la population est confrontée à la sous-alimentation	x	x	
	Renforcer les techniques d'hygiène et d'assainissement des population	2.1.2 incidence de la pauvreté alimentaire	85% est frappée par la pauvreté alimentaire	74% est frappée par la pauvreté alimentaire	47% est frappée par la pauvreté alimentaire	x	x	

	Mettre en place des structures d'accompagnement technique et financière des producteurs	2.1.3 Prévalence d'une insécurité alimentaire modérée ou grave, évaluée selon l'échelle de l'insécurité alimentaire fondée sur l'expérience	90% de la population à l'insécurité alimentaire modérée ou grave, évaluée selon l'échelle de l'insécurité alimentaire fondée sur l'expérience	80% de la population à l'insécurité alimentaire modérée ou grave, évaluée selon l'échelle de l'insécurité alimentaire fondée sur l'expérience	50% de la population à l'insécurité alimentaire modérée ou grave, évaluée selon l'échelle de l'insécurité alimentaire fondée sur l'expérience	x	x	
--	---	--	---	---	---	---	---	--

<p>2.2 D'ici à 2030, mettre fin à toutes les formes de malnutrition, y compris en atteignant d'ici à 2025 les objectifs arrêtés à l'échelle internationale relatifs aux retards de croissance et à l'émaciation chez les enfants de moins de 5 ans, et répondre aux besoins nutritionnels des adolescentes,</p>	<p>Appuyer le centre de promotion sociale techniquement et financièrement dans la mise en œuvre de son plan quinquennal de travail</p>	<p>2.2.1 Prévalence du retard de croissance (indice taille/âge inférieur à -2 écarts types par rapport à la moyenne des normes de croissance de l'enfant définies par l'OMS) chez les enfants de moins de 5 ans</p>	<p>92% avaient de retard de croissance par rapport à la moyenne des normes de croissance de l'enfant définies par l'OMS) chez les enfants de moins de 5 ans</p>	<p>80% auront de retard de croissance par rapport à la moyenne des normes de croissance de l'enfant définies par l'OMS) chez les enfants de moins de 5 ans</p>	<p>48% auront de retard de croissance par rapport à la moyenne des normes de croissance de l'enfant définies par l'OMS) chez les enfants de moins de 5 ans</p>	<p>×</p>	<p>×</p>	
---	--	---	---	--	--	----------	----------	--

des femmes enceintes ou allaitantes et des personnes âgées	Accompagner les producteurs dans les productions, les commercialisations, les stockages et surtout dans les transformations des produits agricoles	2.2.2 Prévalence de la malnutrition (indice poids/taille supérieur à +2 écarts types ou inférieur à -2 écarts types par rapport à la moyenne des normes de croissance de l'enfant définies par l'OMS chez les enfants de moins de 5 ans, par forme (surpoids et émaciation),	85% étaient malnutris par rapport à la moyenne des normes de croissance de l'enfant définies par l'OMS chez les enfants de moins de 5 ans, par forme (surpoids et émaciation),	Environ 65% de la population est confrontée à la sous-alimentation	45% de la population sera confrontée à la sous-alimentation			
--	--	---	--	--	---	--	--	--

	Promouvoir des stratégies modernes de productions agricoles	2.3.1 Volume de production par unité de travail, en fonction de la taille de l'exploitation agricole, pastorale ou forestière						
2.3 D'ici à 2030, doubler la productivité agricole et les revenus des petits producteurs alimentaires, en particulier des femmes, des autochtones, des exploitants familiaux, des éleveurs et des pêcheurs, y compris en assurant l'égalité d'accès aux terres, aux autres ressources productives et de facteurs de	Développer des techniques pour emblaver toutes les superficies cultivables	agricole, pastorale ou forestière	10000 tonnes de production par unité de travail, en fonction de la taille de l'exploitation agricole, pastorale ou forestière	Environ 200000 tonnes de production par unité de travail, en fonction de la taille de l'exploitation agricole, pastorale ou forestière	300000 tonnes de production par unité de travail, en fonction de la taille de l'exploitation agricole, pastorale ou forestière	×	×	
	Utiliser les meilleurs techniques d'irrigation des espaces agricoles							
	Promouvoir tous les secteurs pouvant aider la croissance des revenus des paysans	2.3.2 Revenu moyen des petits producteurs alimentaires	25000 f	300000 f	1000000	×	×	

production, au savoir, aux services financiers, aux marchés et aux possibilités d'ajout de valeur et d'emplois autres qu'agricoles	Redynamisation des performances des marchés d'écoulement des produits agricoles Promouvoir le tourisme, l'artisanat et autres							
3.1 D'ici à 2030, faire passer le taux mondial de mortalité maternelle au-dessous de 70 pour 100 000 naissances vivantes	Mettre à disposition des centres de santé fonctionnel et non fonctionnel des personnels et équipements médicaux adéquats Sensibiliser les femmes sur la fréquentation des centres de santé public lors de l'apparition des grossesses Subventionner les produits médicaux afin de faciliter l'accès à tous	3.1.1 Taux de mortalité maternelle	55% de mortalité maternelle	30% de mortalité maternelle	15% de mortalité maternelle	x	x	

5.1 Mettre fin, partout dans le monde, à toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et des filles	Faire la promotion des femmes dans les instances de décision et faire le suivi de l'application des textes en la matière	5.1.1 Présence (1) ou absence (0) d'un cadre juridique visant à promouvoir, faire respecter et suivre l'application des principes d'égalité des sexes et de non-discrimination fondée sur le sexe	83% des femmes et des filles restent à confronter à toutes les formes de discrimination	55% des femmes et des filles seront confronter à toutes les formes de discrimination	20% des femmes et des filles seront confronter à toutes les formes de discrimination	×	×	
	Promouvoir les activités génératrices de revenus des femmes par octroie des fonds remboursables ou non des mise en place							
	Appuyer la formation professionnelle des femmes							

6.2 D'ici à 2030, assurer l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats et mettre fin à la défécation en plein air, en accordant une attention particulière aux besoins des femmes et des filles et des personnes en situation vulnérable	Planifier la construction des latrines modernes publics dans tous les quartiers des villages et sensibiliser les populations sur les techniques d'hygiène et d'assainissement	6.2.1 Proportion de la population utilisant des services d'assainissement gérés en toute sécurité, notamment des équipements pour se laver les mains avec de l'eau et du savon	90% de la population reste confronter aux problèmes d'hygiène et d'assainissement	65% de la population reste confronter aux problèmes d'hygiène et d'assainissement	25% de la population reste confronter aux problèmes d'hygiène et d'assainissement	x	x	
	Appuyer les ONG de précollecte des déchets dans les ménages pour favoriser la couverture complète de la commune							
	Construire un site d'accueil et de traitement des déchets							
8.9 D'ici à 2030, élaborer et mettre en œuvre des politiques visant à développer un	Promouvoir les potentialités touristiques de la commune	8.9.1 PIB directement tiré du tourisme, en proportion du PIB total	0%	10% de prévalence	15% de prévalence	x	x	

tourisme durable qui crée des emplois et met en valeur la culture et les produits locaux	8.9.2 Taux de croissance du PIB directement tiré du Tourisme							
	8.9.3 Nombre d'emplois dans les secteurs du tourisme, en proportion du nombre total d'emplois							
	8.9.4 Taux de croissance des emplois dans les secteurs du tourisme							
	8.9.5 Taux de Croissance du nombre d'arrivées touristiques							
	8.9.6 Part du budget du tourisme dans le Budget général de l'Etat							

9.2 Promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et, d'ici à 2030, augmenter nettement la contribution de l'industrie à l'emploi et au produit intérieur brut, en fonction du contexte national, et la multiplier par deux dans les pays les moins avancés	Promouvoir l'industrie de transformation des produits agricoles	9.2.3 Emploi dans l'industrie manufacturière, en proportion de l'emploi total	0%	10%	20%	×	×	
13.1 Renforcer, dans tous les pays, la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles liées au climat	Promouvoir des plans de résilience face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles liées au climat	13.1.4 Nombre de victimes suite à des catastrophes, pour 100 000 personnes	45000 habitants	35000	15000	×	×	

1.8. Monographie de la commune de Sèmè- Kpodji

1.8.1. Brève présentation de la commune

Située entre les parallèles 6°22' et 6°28' de latitude Nord et les méridiens 2°28' et 2°43' de longitude Est, la Commune de Sèmè-Podji fait partie intégrante du Département de l'Ouémé, au Sud-est de la République du Bénin sur la côte Atlantique. Elle s'étend sur une superficie de 250 Km². La commune de Sèmè-Podji est limitée au Nord par la ville de Porto-Novo et les Aguégoués, au Sud par l'Océan Atlantique, à l'Est par la République Fédérale du Nigeria et à l'Ouest par la ville de Cotonou.

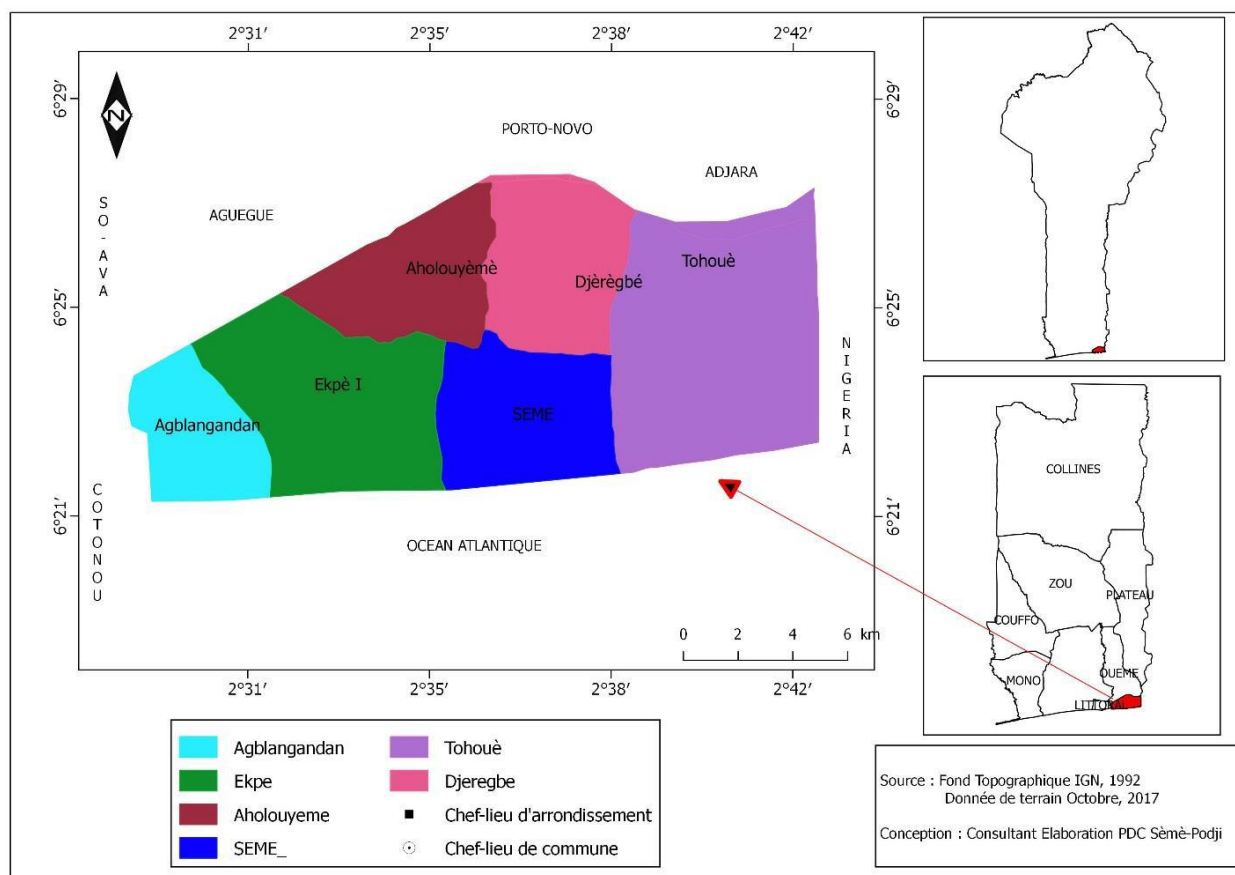
La Commune de Sèmè-Podji, d'après la Loi 2013-05 du 15 février 2013 portant création, organisation, attributions et fonctionnement des unités administratives locales en République du Bénin, est constituée de 55 villages et quartiers de ville répartis dans six (06) Arrondissements à savoir : Agblangandan, Aholouyèmè, Djèrègbé, Ekpè, Sèmè-Podji et Tohouè. Elle est dotée de personnalité morale et juridique avec une autonomie financière et administrée par un Conseil Communal de 25 membres ayant à sa tête un Maire assisté de deux Adjoints.

Le relief de la commune de Sèmè-Podji est très bas et varie par endroit entre 0 et 6 m environ d'altitude. Il est majoritairement composé de marécages, de sables fins inaptes aux activités agricoles et de plans d'eau. La superficie cultivable fait 39,5% de la superficie totale de la commune.

La commune de Sèmè-Podji baigne dans un climat subéquatorial, caractérisé par deux saisons sèches (décembre à février et août à septembre) et deux saisons pluvieuses (mars à juillet et mi-novembre à décembre). La température moyenne fait environ 27°C avec une humidité relative élevée. L'influence du vent côtier sur le climat crée souvent des perturbations cycliques qui font de la commune de Sèmè-Podji, une des zones les plus arrosées du Sud Bénin avec une moyenne pluviométrique dépassant annuellement les 1100 mm.

Sèmè-Podji est une plaine côtière encastrée dans un complexe de plans d'eau (océan Atlantique, lagune de Porto-Novo, fleuve Ouémé et lac Nokoué). Elle bénéficie d'un réseau hydrographique favorable aux 19 activités de pêche. Il s'agit de la lagune de Cotonou qui en s'élargissant forme le lac Nokoué (14 000ha). Elle communique par le canal de Toché avec la lagune de Porto-Novo qui se prolonge à l'Est jusqu'à Lagos au Nigeria créant ainsi une forme de réservoir d'eau douce. La zone de Sèmè – Podji appartient au secteur phytogéographique guinéen côtier à végétation rase, clairsemée, formée essentiellement d'halophytes. La végétation naturelle, constituée d'arbustes et d'arbrisseaux denses à dominance de *Zanthoxylum zanthoxyloides*, *Chrysobalanus icaco* et *Dialium guineense* ne subsiste plus actuellement que très sporadiquement ou sous forme de touffes éparses, du fait de l'action de l'homme (installation des cultures, recherche de bois de chauffe et de construction etc.). Du fait de sa position topographique la commune de Sèmè-Podji ne dispose que de sols résultant essentiellement du lessivage ou de la sédimentation. Ils sont pour la plupart hydromorphes et très pauvres en éléments nutritifs et en matériaux organiques, notamment en base, azote et phosphore, mais riches en dioxyde de silicium avec quelques éléments de sols ferrugineux de type tropical. A l'instar des autres communes du département de l'Ouémé, le peuplement de Sèmè-Podji a été réalisé par différents courants migratoires. Le plus important est celui des Alladanou qui a permis le

peuplement de tout le plateau du Sud-est de l’Ouémé. La population de la Commune de Sèmè-Podji est dynamique. Elle est estimée à 37 220 habitants lors du recensement général de la population de 1979. Avec un taux d’accroissement intercensitaire de 4.3%, elle s’est retrouvée à 65 016 habitants en 1992. D’après le recensement général de la population et de l’habitation 3 (RGPH 3), Sèmè-Podji compte 115 238 habitants en 2002 avec un taux annuel d’accroissement intercensitaire de 5,06% entre 1992 et 2002. Le recensement de la population de 2013 donnait à la Commune de Sèmè-Podji une population de 222 701 habitants dont 113 107 femmes pour 109 594 hommes avec un taux annuel d’accroissement intercensitaire de 6,0%.



1.8.2. Niveau de couverture de la cible par le plan de développement communal

Cadre Social		
Cibles	NP	Niveau de performance
ODD 1 : Eliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde		
1.2		Pauvreté monétaire: 19,3% (TBS, 2013-2014) 11,3% (TBS, 2013-2014) au niveau urbain et 150 081 au niveau rural en 2011.
		Pauvreté non monétaire: Seuils de Pauvreté implicites: 219 977
1.3		Protection sociale: -violences faites aux femmes et aux enfants caractérisées par la présence d'enfants victimes d'exploitation économique ; -enfants victimes de maltraitance, d'enfants handicapés et d'enfants victimes d'abus sexuel ;

		-violences sont très peu dénoncées au niveau du commissariat, de la gendarmerie et du Centre de Promotion Sociale car les victimes redoutent les conséquences liées aux dénonciations (Source : Service SAS mairie Sèmè-Podji).
1.4		<p>Service de la SONEB: 11,5% des ménages utilisent l'eau de la SONEB comme eau de boisson à la maison ; 43,6% des ménages s'approvisionnent en eau courante de la SONEB ailleurs ; 43,2% de ménages utilisent une source d'approvisionnement en eau de boisson autre que la SONEB (RGPH-4, 2013).</p> <p>Service de la SBEE: 53,7% de ménages utilisent l'énergie électrique de la SBEE pour l'éclairage et 1,1% l'utilise pour la cuisson (RGPH-4, 2013) contre 45,2% qui utilisent une énergie électrique autre que celle de la SBEE.</p> <p>Services scolaires: Sèmè-Podji compte 41 écoles maternelles 49 sections autorisées avec un effectif de 1 623 élèves dont 834 filles soit un taux de 51,38% de l'effectif total ; 48 animateurs et animatrices dont 24 agents permanents de l'État ; 54 classes existantes contre 38 utilisées (Source : Carte Scolaire 2013). 313 écoles primaires dans la commune pour un effectif de 70 957 élèves dont 35 152 filles soit un taux de 49,54% de l'effectif total avec 531 salles de classes autorisées. 1 645 enseignants dont 448 sont Agents Permanents de l'État et 318 salles de classes construites en matériaux définitifs. 09% sont des APE, 18% ACE et 73% sont des stagiaires (Normaliens) et autres. Au niveau de l'enseignement secondaire, technique et professionnel, la commune de Sèmè-Podji dispose de 13 centres publics et 81 privés. Pas de collège public d'enseignement technique et professionnel. Présence de la Haute Ecole Régionale du Commerce International (HERCI) à PK10, une entité de l'Université d'Abomey-Calavi, l'ISST, le North American Institute (Houdégbé), ISM, Adonai sont des universités privées disponibles dans la commune (Source : Service SAS mairie Sèmè-Podji).</p> <p>Service de sanitaire: 11 centres de santé publics ; Absence d'un centre de référence plus équipé comme un hôpital de zone en dehors du centre de santé communal pose beaucoup de problèmes. Couverture en personnel de santé de Sèmè-Podji est en deçà des normes de l'OMS.</p> <p>Accès aux TICs Sèmè-Kpodji est 1ère par rapport à toutes les autres communes du département. Elle est aussi 1ère en accès au GSM deux lignes et trois lignes actives respectivement 30,9% et 17,6% par rapport à toutes les autres communes du département.</p>
ODD 2 : Eliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable		
2.1		<p>Malnutrition: Sur les 212 enfants en 2017, 21 (9,9%) sont atteints de malnutrition sévère, 40 (18,8%) de malnutrition pondérée ; 02 (0,9%) ont un surpoids obèse. Indice de malnutrition pour les enfants de moins de 5 ans pour les enfants de 0 à 11 mois est 0 en 2013 et 0,17 en 2014 à Sèmè-Kpodji. Il y a donc une contre-performane de 0,17. Pour les enfants de 1 à 4 ans, l'incide de malnutrition est de 0 en 2013 et 0,11 en 2014. Il y a donc de la contre-performance de 0,11 (SNIGS/DDS-OP/, 2013).</p>
2.2		<p>Malnutrition: Sur les 212 enfants en 2017, 21 (9,9%) sont atteints de malnutrition sévère, 40 (18,8%) de malnutrition pondérée ; 02 (0,9%) ont un surpoids obèse. Indice de malnutrition pour les enfants de moins de 5 ans pour les enfants de 0 à 11 mois est 0 en 2013 et 0,17 en 2014 à Sèmè-Kpodji. Il y a donc une contre-performane de 0,17. Pour les enfants de 1 à 4 ans, l'incide de malnutrition est de 0 en 2013 et 0,11 en 2014. Il y a donc de la contre-performance de 0,11 (SNIGS/DDS-OP/, 2013).</p>
2.3		<p>Pauvreté monétaire: 19,3% (TBS, 2013-2014) 11,3% (TBS, 2013-2014) au niveau urbain et 150 081 au niveau rural en 2011.</p> <p>Pauvreté non monétaire: Seuils de Pauvreté implicites: 219 977</p>

ODD 3 : Donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être de tous à tous les âges		
3.1		<p>Infrastructures sanitaires: 11 centres publics, regorge d'autres centres privés confessionnels et à but lucratif. Absence d'un centre de référence plus équipé (PDC 3ème génération).</p> <p>Couverture de la commune en personnels de santé: Médecin: 01 pour 222 701 habitants (norme OMS: 1 pour 10 000 hbts); besoins de médecin: 21.</p> <p>Infirmier (ères): 33 pour 222 701 hbts (norme OMS: 1 pour 5 000 hbts); besoins d'infirmier (ères): 12;</p> <p>Sages-femmes: 16 pour 222 701 hbts (norme OMS: 1 pour 5 000 hbts); besoins de sages-femmes: 29;</p> <p>Techniciens de laboratoire: 02 pour 222 701 hbts (norme OMS: 1 pour 10 000 hbts); besoins en techniciens de laboratoire: 20 (Source: CSC/Sèmè-Podji 2017).</p> <p>La couverture en personnel de santé dans la Commune de Sèmè-Podji est en deçà des normes de l'OMS.</p>
3.2		<p>Infrastructures sanitaires: 11 centres publics, regorge d'autres centres privés confessionnels et à but lucratif. Absence d'un centre de référence plus équipé (PDC 3ème génération).</p> <p>Couverture de la commune en personnels de santé: Médecin: 01 pour 222 701 habitants (norme OMS: 1 pour 10 000 hbts); besoins de médecin: 21.</p> <p>Infirmier (ères): 33 pour 222 701 hbts (norme OMS: 1 pour 5 000 hbts); besoins d'infirmier (ères): 12;</p> <p>Sages-femmes: 16 pour 222 701 hbts (norme OMS: 1 pour 5 000 hbts); besoins de sages-femmes: 29;</p> <p>Techniciens de laboratoire: 02 pour 222 701 hbts (norme OMS: 1 pour 10 000 hbts); besoins en techniciens de laboratoire: 20 (Source: CSC/Sèmè-Podji 2017).</p> <p>La couverture en personnel de santé dans la Commune de Sèmè-Podji est en deçà des normes de l'OMS.</p>
3.3		<p>Infrastructures sanitaires: 11 centres publics, regorge d'autres centres privés confessionnels et à but lucratif. Absence d'un centre de référence plus équipé (PDC 3ème génération).</p> <p>Couverture de la commune en personnels de santé: Médecin: 01 pour 222 701 habitants (norme OMS: 1 pour 10 000 hbts); besoins de médecin: 21.</p> <p>Infirmier (ères): 33 pour 222 701 hbts (norme OMS: 1 pour 5 000 hbts); besoins d'infirmier (ères): 12;</p> <p>Sages-femmes: 16 pour 222 701 hbts (norme OMS: 1 pour 5 000 hbts); besoins de sages-femmes: 29;</p> <p>Techniciens de laboratoire: 02 pour 222 701 hbts (norme OMS: 1 pour 10 000 hbts); besoins en techniciens de laboratoire: 20 (Source: CSC/Sèmè-Podji 2017).</p> <p>La couverture en personnel de santé dans la Commune de Sèmè-Podji est en deçà des normes de l'OMS.</p>
3.4		<p>Infrastructures sanitaires: 11 centres publics, regorge d'autres centres privés confessionnels et à but lucratif. Absence d'un centre de référence plus équipé (PDC 3ème génération).</p> <p>Couverture de la commune en personnels de santé: Médecin: 01 pour 222 701 habitants (norme OMS: 1 pour 10 000 hbts); besoins de médecin: 21.</p> <p>Infirmier (ères): 33 pour 222 701 hbts (norme OMS: 1 pour 5 000 hbts); besoins d'infirmier (ères): 12;</p> <p>Sages-femmes: 16 pour 222 701 hbts (norme OMS: 1 pour 5 000 hbts); besoins de sages-femmes: 29;</p> <p>Techniciens de laboratoire: 02 pour 222 701 hbts (norme OMS: 1 pour 10 000 hbts); besoins en techniciens de laboratoire: 20 (Source: CSC/Sèmè-Podji 2017).</p> <p>La couverture en personnel de santé dans la Commune de Sèmè-Podji est en deçà des normes de l'OMS.</p>
3.7		<p>Infrastructures sanitaires: 11 centres publics, regorge d'autres centres privés confessionnels et à but lucratif. Absence d'un centre de référence plus équipé (PDC 3ème génération).</p> <p>Couverture de la commune en personnels de santé: Médecin: 01 pour 222 701 habitants (norme OMS: 1 pour 10 000 hbts); besoins de médecin: 21.</p> <p>Infirmier (ères): 33 pour 222 701 hbts (norme OMS: 1 pour 5 000 hbts); besoins d'infirmier (ères): 12;</p> <p>Sages-femmes: 16 pour 222 701 hbts (norme OMS: 1 pour 5 000 hbts); besoins de sages-femmes: 29;</p>

		Techniciens de laboratoire: 02 pour 222 701 hbts (norme OMS: 1 pour 10 000 hbts); besoins en techniciens de laboratoire: 20 (Source: CSC/Sèmè-Podji 2017). La couverture en personnel de santé dans la Commune de Sèmè-Podji est en deçà des normes de l'OMS.
ODD 4 : Veiller à ce que tous puissent suivre une éducation de qualité dans des conditions d'équité et promouvoir les opportunités d'apprentissage tout au long de la vie		
4.1		<p>Enseignement maternel: La commune de Sèmè-Podji 41 écoles maternelles pour 49 sections autorisées ; Effectif de de 1 623 élèves dont 834 filles (51,38%) et 789 garçons (48,62%). 48 animateurs et animatrices dont 24 agents permanents de l'État. 54 classes existantes contre 38 utilisées (Source : Carte Scolaire 2013). Taux de couverture est de 48,33% au niveau du public avec un déficit en enseignant de 31. (Source : DDEMP Ouémé, Septembre 2017).</p> <p>Enseignement primaire: 313 écoles primaires avec un effectif de 70 957 élèves dont 35 152 filles soit un taux de 49,54% et 35 805 garçons soit un taux de 50,46% de l'effectif total ; 531 salles de classes autorisées ; 1 645 enseignants dont 448 sont Agents Permanents de l'État et 318 salles de classes Personnel enseignant est passablement qualifié : 09% sont des APE, 18% ACE et 73% sont des stagiaires (Normaliens) et autres. Taux de couverture : 66,67% au niveau du public avec un déficit en enseignants de 208. (Source : DDEMP Ouémé, Septembre 2017).</p> <p>Enseignement secondaire, technique et professionnel: 13 centres publics et 81 privés. Pas de collège public d'enseignement technique et professionnel. (Source : Service SAS mairie Sèmè-Podji). Enseignement supérieur: La commune dispose des universités ci-après: la Haute Ecole Régionale du Commerce International (HERCI) à PK10, une entité de l'Université d'Abomey-Calavi, l'ISST, le North American Institute (Houdégbé), ISM Adonai (Source : Service SAS mairie Sèmè-Podji) Enseignement primaire, le ratio élève par maître est de 45,87, le ratio élève par salle de classe est 45,51 en 2013. En 2014, le ratio élève par mètre est de 43,07 et celui des élèves par salle de classe est de 41,52. Le taux brut de scolarisation de la commune de Sèmè-Podji est de 162,74% en 2013 alors qu'en 2014, ce taux est de 177,33% soit un taux d'augmentation de 14,59%.</p>
4.4		<p>Enseignement maternel: La commune de Sèmè-Podji 41 écoles maternelles pour 49 sections autorisées ; Effectif de de 1 623 élèves dont 834 filles (51,38%) et 789 garçons (48,62%). 48 animateurs et animatrices dont 24 agents permanents de l'État. 54 classes existantes contre 38 utilisées (Source : Carte Scolaire 2013). Taux de couverture est de 48,33% au niveau du public avec un déficit en enseignant de 31. (Source : DDEMP Ouémé, Septembre 2017).</p> <p>Enseignement primaire: 313 écoles primaires avec un effectif de 70 957 élèves dont 35 152 filles soit un taux de 49,54% et 35 805 garçons soit un taux de 50,46% de l'effectif total ; 531 salles de classes autorisées ; 1 645 enseignants dont 448 sont Agents Permanents de l'État et 318 salles de classes Personnel enseignant est passablement qualifié : 09% sont des APE, 18% ACE et 73% sont des stagiaires (Normaliens) et autres. Taux de couverture : 66,67% au niveau du public avec un déficit en enseignants de 208. (Source : DDEMP Ouémé, Septembre 2017).</p> <p>Enseignement secondaire, technique et professionnel: 13 centres publics et 81 privés. Pas de collège public d'enseignement technique et professionnel. (Source : Service SAS mairie Sèmè-Podji). Enseignement supérieur: La commune dispose des universités ci-après: la Haute Ecole Régionale du Commerce International (HERCI) à PK10, une entité de l'Université d'Abomey-Calavi, l'ISST, le North American Institute (Houdégbé), ISM Adonai (Source : Service SAS mairie Sèmè-Podji)</p>

		Enseignement primaire, le ratio élève par maître est de 45,87, le ratio élève par salle de classe est 45,51 en 2013. En 2014, le ratio élève par mètre est de 43,07 et celui des élèves par salle de classe est de 41,52. Le taux brut de scolarisation de la commune de Sèmè-Podji est de 162,74% en 2013 alors qu'en 2014, ce taux est de 177,33% soit un taux d'augmentation de 14,59%.
4.5		<p>Enseignement maternel: La commune de Sèmè-Podji 41 écoles maternelles pour 49 sections autorisées ; Effectif de de 1 623 élèves dont 834 filles (51,38%) et 789 garçons (48,62%). 48 animateurs et animatrices dont 24 agents permanents de l'État. 54 classes existantes contre 38 utilisées (Source : Carte Scolaire 2013). Taux de couverture est de 48,33% au niveau du public avec un déficit en enseignant de 31. (Source : DDEMP Ouémé, Septembre 2017).</p> <p>Enseignement primaire: 313 écoles primaires avec un effectif de 70 957 élèves dont 35 152 filles soit un taux de 49,54% et 35 805 garçons soit un taux de 50,46% de l'effectif total ; 531 salles de classes autorisées ; 1 645 enseignants dont 448 sont Agents Permanents de l'État et 318 salles de classes Personnel enseignant est passablement qualifié : 09% sont des APE, 18% ACE et 73% sont des stagiaires (Normaliens) et autres. Taux de couverture : 66,67% au niveau du public avec un déficit en enseignants de 208. (Source : DDEMP Ouémé, Septembre 2017).</p> <p>Enseignement secondaire, technique et professionnel: 13 centres publics et 81 privés. Pas de collège public d'enseignement technique et professionnel. (Source : Service SAS mairie Sèmè-Podji). Enseignement supérieur: La commune dispose des universités ci-après: la Haute Ecole Régionale du Commerce International (HERCI) à PK10, une entité de l'Université d'Abomey-Calavi, l'ISST, le North American Institute (Houdégbé), ISM Adonai (Source : Service SAS mairie Sèmè-Podji)</p> <p>Enseignement primaire, le ratio élève par maître est de 45,87, le ratio élève par salle de classe est 45,51 en 2013. En 2014, le ratio élève par mètre est de 43,07 et celui des élèves par salle de classe est de 41,52. Le taux brut de scolarisation de la commune de Sèmè-Podji est de 162,74% en 2013 alors qu'en 2014, ce taux est de 177,33% soit un taux d'augmentation de 14,59%.</p>
ODD 5 : Réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles		
5.1		En 2013 : 158 cas de violence basée sur le genre; En 2014 : 387 cas ont été recensés.
5.5		En 2013 : 158 cas de violence basée sur le genre; En 2014 : 387 cas ont été recensés.
ODD 6 : Garantir l'accès de tous à des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement et assurer une gestion durable des services en eau		
6.1		11,5% des ménages ont accès à l'eau courante de la SONEB pour l'approvisionnement en eau de boisson (RGPH-4, 2013). Une proportion de 88,5% n'ont donc pas accès à l'eau courante SONEB à la maison.
6.2		Dans le domaine de l'assainissement, la commune de Sèmè-Kpodji est première parmi les communes du département en matière de mode d'aisance du ménage à travers l'utilisation de latrines à fosse ventilée (28,2%).
6.4		11,5% des ménages ont accès à l'eau courante de la SONEB pour l'approvisionnement en eau de boisson (RGPH-4, 2013). Une proportion de 88,5% n'ont donc pas accès à l'eau courante SONEB à la maison.
6.5		11,5% des ménages ont accès à l'eau courante de la SONEB pour l'approvisionnement en eau de boisson (RGPH-4, 2013). Une proportion de 88,5% n'ont donc pas accès à l'eau courante SONEB à la maison.

Légende :

Niveau de couverture	Nulle	Faible	Moyenne	Assez-bonne	Très bonne
Couleur	Rouge vif	Rose	Jaune	Vert	Bleu

Le tableau ci-dessus montre que les cibles 1.3 et 1.4 sont faiblement couverts. En effet, il y a très peu d'activités planifiées qui couvrent les cibles. Par contre, les cibles 2.2, 2.3, 3.1, 6.1, 6.2, 6.4 et 6.5 bénéficient d'une assez-bonne couverture. En outre, les cibles 1.2, 2.1, 3.2, 3.3, 3.4, 3.7, 4.1, 4.4, 4.5, 5.1, et 5.5 ont une couverture moyenne.

Cadre économique		
Cibles	NC	Niveau de performance
ODD 7 : Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable		
7.1		53,7% de ménages ont accès à l'énergie de la SBEE comme mode d'éclairage (RGPH-4, 2013). Une proportion de 46,3% de ménages n'ont donc pas accès à l'énergie de la SBEE comme mode d'éclairage.
ODD 8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous		
8.2		Pauvreté monétaire: 19,3% (TBS, 2013-2014) 11,3% (TBS, 2013-2014) au niveau urbain et 150 081 au niveau rural en 2011. Pauvreté non monétaire: Seuils de Pauvreté implicites: 219 977
8.3		Pauvreté monétaire: 19,3% (TBS, 2013-2014) 11,3% (TBS, 2013-2014) au niveau urbain et 150 081 au niveau rural en 2011. Pauvreté non monétaire: Seuils de Pauvreté implicites: 219 977
8.5		Pauvreté monétaire: 19,3% (TBS, 2013-2014) 11,3% (TBS, 2013-2014) au niveau urbain et 150 081 au niveau rural en 2011. Pauvreté non monétaire: Seuils de Pauvreté implicites: 219 977
8.9		Pauvreté monétaire: 19,3% (TBS, 2013-2014) 11,3% (TBS, 2013-2014) au niveau urbain et 150 081 au niveau rural en 2011. Pauvreté non monétaire: Seuils de Pauvreté implicites: 219 977
ODD 9 : Mettre en place une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation soutenable qui profite à tous et encourager l'innovation		
9.1		Route bitumé de 17,6 km Sèmè-Kraké.
9.2		Route bitumé de 17,6 km Sèmè-Kraké.
9.5		Route bitumé de 17,6 km Sèmè-Kraké.
ODD 10 : Réduire les inégalités entre les pays et en leur sein		
10.1		Le PDC 2ème génération a atteint un taux de réalisation de 76,25% du programme 3 relatif à la promotion du genre.
10.2		Le PDC 2ème génération a atteint un taux de réalisation de 76,25% du programme 3 relatif à la promotion du genre.
10.3		Le PDC 2ème génération a atteint un taux de réalisation de 76,25% du programme 3 relatif à la promotion du genre.
ODD 11 : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et soutenables		
11.1		Proportion de population urbaine: 68,1% ; Population rurale est de 31,9%. Proportion des ménages en propriétés avec titre foncier : 4% (RGPH-4, 2013) ; Proportion des ménages en propriétés sans titre foncier : 27%; Proportion de ménages en propriétés familiale avec titre foncier : 2,4%; Proportion de ménage en propriété familiale sans titre foncier : 25,3% ; Proportion de ménages en location : 31,8% ; Proportion de ménage logé par l'employeur :

		7,1% ; Obstruction des caniveaux par du sable ou des ordures; déchets solides pas bien organisée; permettant la signature de contrat avec les GIE intervenant dans la gestion des déchets; Gestion des excréments à travers la réalisation des latrines institutionnelles dans les écoles et formations sanitaires et des latrines familiales dans les ménages; Le PHAC est élaboré mais pas correctement opérationnalisé (PDC 3).	Implantation caniveaux publics sont réels mais très insuffisants; Gestion des déchets solides pas bien organisée; Appui du PUGEMU permettant la signature de contrat avec les GIE intervenant dans la gestion des déchets; Gestion des excréments à travers la réalisation des latrines institutionnelles dans les écoles et formations sanitaires et des latrines familiales dans les ménages;
11.3		Proportion de population urbaine: 68,1% ; Population rurale est de 31,9%. Proportion des ménages en propriétés avec titre foncier : 4% (RGPH-4, 2013) ; Proportion des ménages en propriétés sans titre foncier : 27%; Proportion de ménages en propriétés familiale avec titre foncier : 2,4%; Proportion de ménage en propriété familiale sans titre foncier : 25,3% ; Proportion de ménages en location : 31,8% ; 7,1% ; Obstruction des caniveaux par du sable ou des ordures; déchets solides pas bien organisée; permettant la signature de contrat avec les GIE intervenant dans la gestion des déchets; Gestion des excréments à travers la réalisation des latrines institutionnelles dans les écoles et formations sanitaires et des latrines familiales dans les ménages; Le PHAC est élaboré mais pas correctement opérationnalisé (PDC 3).	Proportion de ménages en propriétés sans titre foncier : 27%; Proportion de ménages en propriétés familiale avec titre foncier : 2,4%; Proportion de ménage logé par l'employeur : 7,1% ; Implantation caniveaux publics sont réels mais très insuffisants; Gestion des déchets solides pas bien organisée; Appui du PUGEMU permettant la signature de contrat avec les GIE intervenant dans la gestion des déchets; Gestion des excréments à travers la réalisation des latrines institutionnelles dans les écoles et formations sanitaires et des latrines familiales dans les ménages;
11.5		RAS	

Légende :

Niveau de couverture	Nulle	Faible	Moyenne	Assez-bonne	Très bonne
Couleur	Rouge vif	Rose	Jaune	Vert	Bleu

Les cibles 7.1, 8.2, 8.3, 8.5, 8.9, 9.1, 9.2 et 9.5 ont une assez-bonne couverture. Mais les cibles 10.1, 10.2, 10.3, 11.1, 11.3 et 11.5 sont moyennement couvertes.

Cadre environnemental		
Cibles	NC	Niveau de performance
ODD 12 : Instauration des modes de consommation et de production soutenables		
12.2		68,6% de ménages évacuent les eaux usées dans la nature ou dehors; 21,5% de ménage jette les eaux usées dans la cours ; 6,9% de ménages utilisent la fosse septique ou puidard pour évacuer les eaux usées; 0,5% de ménages utilisent de caniveau fermé ; 0,6% de ménages utilisent de caniveau à ciel ouvert (RGPH-4, 2013).
12.5		78,1% de ménages jettent des ordures ménagères dans la nature ou dehors ; 11,4% une voirie privée ou ONG ; 4,2% de ménages brûlent des ordures ménagères ; 2,8% de ménages enterrent des ordures ménagères ; 0,9% de ménages utilisent de voirie publique (RGPH-4, 2013).
12.7		Le taux d'exécution de la promotion de la bonne gouvernance et d'amélioration de de la performance de l'administration est de 60,16% (PDC, 3).
12.8		RAS
ODD 13 : Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions		
13.1		Les prix des produits commercialisés dans les marchés varient en fonction des aléas climatiques TBS, 2013-2014.
ODD 14 : Conserver et exploiter de manière soutenable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable		

14.2		RAS
14.5		RAS
ODD 15 : Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité		
15.1		Le taux de réalisation de la gestion durable de l'environnement est de 30% (PDC 3). Les prix des produits commercialisés dans les marchés varient en fonction des aléas climatiques (TBS, 2013-2014).
15.2		Le taux de réalisation de la gestion durable de l'environnement est de 30% (PDC 3). Les prix des produits commercialisés dans les marchés varient en fonction des aléas climatiques (TBS, 2013-2014).
15.3		Le taux de réalisation de la gestion durable de l'environnement est de 30% (PDC 3). Les prix des produits commercialisés dans les marchés varient en fonction des aléas climatiques (TBS, 2013-2014).

Légende :

Niveau de couverture	Nulle	Faible	Moyenne	Assez-bonne	Très bonne
Couleur	Rouge vif	Rose	Jaune	Vert	Bleu

Les cibles 12.8 et 15.3 sont faiblement couvertes car il y a très peu d'activités planifiées assurant leur couverture. De plus, les cibles 14.2 et 14.5 ne bénéficient d'aucune couverture parce qu'il n'y a pas d'activités planifiées qui les couvrent. Cependant, les cibles 12.2, 12.5 et 12.7 sont assez-bien couvertes. De plus, les cibles 13.1, 15.1, 15.2 sont moyennement couvertes.

Cadre institutionnel		
Cibles	NC	Niveau de performance
ODD 16 : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer à tous l'accès à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes		
16.2		Le taux de réalisation du programme 2 relatif à la promotion de la bonne gouvernance et amélioration de la performance de l'administration communale est de 60,16% (PDC 3).
16.3		Le taux de réalisation du programme 2 relatif à la promotion de la bonne gouvernance et amélioration de la performance de l'administration communale est de 60,16% (PDC 3).
16.5		Le taux de réalisation du programme 2 relatif à la promotion de la bonne gouvernance et amélioration de la performance de l'administration communale est de 60,16% (PDC 3).
16.6		Le taux de réalisation du programme 2 relatif à la promotion de la bonne gouvernance et amélioration de la performance de l'administration communale est de 60,16% (PDC 3).
16.9		RAS

Légende :

Niveau de couverture	Nulle	Faible	Moyenne	Assez-bonne	Très bonne
Couleur	Rouge vif	Rose	Jaune	Vert	Bleu

Les cibles 16.2, 16.3 et 16.6 bénéficient d'une couverture moyenne. Néanmoins, les cibles 16.5 et 16.9 n'ont d'aucune couverture. En effet, il n'y a pas d'activités planifiées qui couvrent ces cibles.

1.8.3. Synthèse des cibles prioritaires de la commune

Cadre Social		
Cibles	NP	Justification (basée sur l'importance et la performance)
ODD 1 : Eliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde		
1.2		
1.3		
1.4		
ODD 2 : Eliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable		
2.1		Des structures nationales et départementales d'appui à la nutrition (Conseil de l'Alimentation et de la nutrition) et le PAIA-VO existent. Les produits de consommation sont importants. Cependant, l'espérance de vie des populations est réduite. On enregistre des aliments avariés. Les inondations sont périodiques et les producteurs font un usage abusif des produits chimiques. Par ailleurs, sur les 212 enfants reçus jusqu'en septembre 2017, 21 (9,9%) sont atteints de malnutrition sévère, 40 (18,8%) de malnutrition pondérée et 02 (0,9%) ont un surpoids obèse. Ces valeurs montrent que l'état nutritionnel des ménages de la commune est à prendre en compte dans nos différentes politiques au niveau de la Commune. De plus, l'indice de malnutrition pour les enfants de moins de 5 ans (0 à 11 mois) est 0 en 2013 et 0,17 en 2014 à Sèmè-Kpodji. Il y a donc une contre-performance de 0,17. Pour les enfants de 1 à 4 ans, l'incidence de malnutrition est de 0 en 2013 et 0,11 en 2014. Il y a aussi de la contre-performance de 0,11 (SNIGS/DDS-OP/, 2013).
2.2		Des structures nationales et départementales d'appui à la nutrition (Conseil de l'Alimentation et de la nutrition) et le PAIA-VO existent. Les produits de consommation sont importants. Cependant, l'espérance de vie des populations est réduite. On enregistre des aliments avariés. Les inondations sont périodiques et les producteurs font un usage abusif des produits chimiques. Par ailleurs, sur les 212 enfants reçus jusqu'en septembre 2017, 21 (9,9%) sont atteints de malnutrition sévère, 40 (18,8%) de malnutrition pondérée et 02 (0,9%) ont un surpoids obèse. Ces valeurs montrent que l'état nutritionnel des ménages de la commune est à prendre en compte dans nos différentes politiques au niveau de la Commune. De plus, l'indice de malnutrition pour les enfants de moins de 5 ans (0 à 11 mois) est 0 en 2013 et 0,17 en 2014 à Sèmè-Kpodji. Il y a donc une contre-performance de 0,17. Pour les enfants de 1 à 4 ans, l'incidence de malnutrition est de 0 en 2013 et 0,11 en 2014. Il y a aussi de la contre-performance de 0,11 (SNIGS/DDS-OP/, 2013).
2.3		
ODD 3 : Donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être de tous à tous les âges		
3.1		Plusieurs programmes et structures existent à savoir le Plan National de Développement Sanitaire (PNDS), le PAG volet santé 2016-2021 et les ONGs dans le secteur. Le Projet de construction d'un hôpital de zone à Sèmè-Podji est déjà élaboré. Néanmoins, plusieurs situations sont observées dans la commune à savoir l'exposition à des maladies, l'inondation périodique des centres de santé, la présence de cabinets de soins privés non autorisés et l'automédication des populations. La Commune de Sèmè-Podji, en dehors des onze (11) centres publics, regorge d'autres centres privés confessionnels et à but lucratif. Des problèmes demeurent. L'absence d'un centre de référence plus équipé comme un hôpital de zone en dehors du centre de santé communal pose beaucoup de problèmes (PDC 3 ^{ème} génération). Sur la plan de la couverture de la commune en personnels de santé, on distingue ce qui suit : 01 médecin pour 222 701 habitants (norme OMS: 1 pour 10 000 hbts) or il faut 21médecins ; 33 infirmier (ères) pour 222 701 hbts (norme OMS: 1 pour 5 000 hbts); or il faut 12 infirmier (ères) ; 16 sages-femmes pour 222 701 hbts (norme OMS: 1 pour 5 000 hbts) or il faut 29 sages-femmes; 02 techniciens de laboratoire: pour 222 701 hbts (norme OMS: 1 pour 10 000 hbts); or il faut 20 techniciens de laboratoire (Source: CSC/Sèmè-Podji 2017). La couverture en personnel de santé dans la Commune de Sèmè-Podji est en deçà des normes de l'OMS.
3.2		Plusieurs programmes et structures existent à savoir le Plan National de Développement Sanitaire (PNDS), le PAG volet santé 2016-2021 et les ONGs dans le secteur. Le Projet de

		<p>construction d'un hôpital de zone à Sèmè-Podji est déjà élaboré. Néanmoins, plusieurs situations sont observées dans la commune à savoir l'exposition à des maladies, l'inondation périodique des centres de santé, la présence de cabinets de soins privés non autorisés et l'automédication des populations. La Commune de Sèmè-Podji, en dehors des onze (11) centres publics, regorge d'autres centres privés confessionnels et à but lucratif. Des problèmes demeurent. L'absence d'un centre de référence plus équipé comme un hôpital de zone en dehors du centre de santé communal pose beaucoup de problèmes (PDC 3^{ème} génération). Sur la plan de la couverture de la commune en personnels de santé, on distingue ce qui suit : 01 médecin pour 222 701 habitants (norme OMS: 1 pour 10 000 hbts) or il faut 21médecins ; 33 infirmier (ères) pour 222 701 hbts (norme OMS: 1 pour 5 000 hbts); or il faut 12 infirmier (ères) ; 16 sages-femmes pour 222 701 hbts (norme OMS: 1 pour 5 000 hbts) or il faut 29 sages-femmes; 02 techniciens de laboratoire: pour 222 701 hbts (norme OMS: 1 pour 10 000 hbts); or il faut 20 techniciens de laboratoire (Source: CSC/Sèmè-Podji 2017). La couverture en personnel de santé dans la Commune de Sèmè-Podji est en deça des normes de l'OMS.</p>
3.3		<p>Plusieurs programmes et structures existent à savoir le Plan National de Développement Sanitaire (PNDS), le PAG volet santé 2016-2021 et les ONGs dans le secteur. Le Projet de construction d'un hôpital de zone à Sèmè-Podji est déjà élaboré. Néanmoins, plusieurs situations sont observées dans la commune à savoir l'exposition à des maladies, l'inondation périodique des centres de santé, la présence de cabinets de soins privés non autorisés et l'automédication des populations. La Commune de Sèmè-Podji, en dehors des onze (11) centres publics, regorge d'autres centres privés confessionnels et à but lucratif. Des problèmes demeurent. L'absence d'un centre de référence plus équipé comme un hôpital de zone en dehors du centre de santé communal pose beaucoup de problèmes (PDC 3^{ème} génération). Sur la plan de la couverture de la commune en personnels de santé, on distingue ce qui suit : 01 médecin pour 222 701 habitants (norme OMS: 1 pour 10 000 hbts) or il faut 21médecins ; 33 infirmier (ères) pour 222 701 hbts (norme OMS: 1 pour 5 000 hbts); or il faut 12 infirmier (ères) ; 16 sages-femmes pour 222 701 hbts (norme OMS: 1 pour 5 000 hbts) or il faut 29 sages-femmes; 02 techniciens de laboratoire: pour 222 701 hbts (norme OMS: 1 pour 10 000 hbts); or il faut 20 techniciens de laboratoire (Source: CSC/Sèmè-Podji 2017). La couverture en personnel de santé dans la Commune de Sèmè-Podji est en deça des normes de l'OMS.</p>
3.4		<p>Plusieurs programmes et structures existent à savoir le Plan National de Développement Sanitaire (PNDS), le PAG volet santé 2016-2021 et les ONGs dans le secteur. Le Projet de construction d'un hôpital de zone à Sèmè-Podji est déjà élaboré. Néanmoins, plusieurs situations sont observées dans la commune à savoir l'exposition à des maladies, l'inondation périodique des centres de santé, la présence de cabinets de soins privés non autorisés et l'automédication des populations. La Commune de Sèmè-Podji, en dehors des onze (11) centres publics, regorge d'autres centres privés confessionnels et à but lucratif. Des problèmes demeurent. L'absence d'un centre de référence plus équipé comme un hôpital de zone en dehors du centre de santé communal pose beaucoup de problèmes (PDC 3^{ème} génération). Sur la plan de la couverture de la commune en personnels de santé, on distingue ce qui suit : 01 médecin pour 222 701 habitants (norme OMS: 1 pour 10 000 hbts) or il faut 21médecins ; 33 infirmier (ères) pour 222 701 hbts (norme OMS: 1 pour 5 000 hbts); or il faut 12 infirmier (ères) ; 16 sages-femmes pour 222 701 hbts (norme OMS: 1 pour 5 000 hbts) or il faut 29 sages-femmes; 02 techniciens de laboratoire: pour 222 701 hbts (norme OMS: 1 pour 10 000 hbts); or il faut 20 techniciens de laboratoire (Source: CSC/Sèmè-Podji 2017). La couverture en personnel de santé dans la Commune de Sèmè-Podji est en deça des normes de l'OMS.</p>
3.7		
ODD 4 : Veiller à ce que tous puissent suivre une éducation de qualité dans des conditions d'équité et promouvoir les opportunités d'apprentissage tout au long de la vie		
4.1		
4.4		
4.5		
ODD 5 : Réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles		
5.1		
5.5		
ODD 6 : Garantir l'accès de tous à des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement et assurer une		

gestion durable des services en eau		
6.1		
6.2		
6.4		
6.5		

Cadre économique		
Cibles	NP	Justification (basée sur l'importance et la performance)
ODD 7 : Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable		
7.1		Le PAG volet 2016-2021 Energie existe. Les PTFs (MCA, ...) sont présents. De plus plusieurs projets existent à savoir MCA2 et ABERME. Néanmoins l'insécurité liée aux actes de vandalisme est grandissante. Il y a aussi une dépendance énergétique. Par ailleurs, une proportion de 46,1% des ménages dans l'Ouémé ont accès à l'électricité en 2013 alors qu'en 2011, 50,1% des ménages de l'Ouémé ont accès à l'électricité. Il y a donc un recul (TBS, 2013-2014). Dans la commune de Sèmè-Kpodji, 53,7% de ménages ont accès à l'énergie de la SBEE comme mode d'éclairage (RGPH-4, 2013). Une proportion de 46,3% de ménages n'ont donc pas accès à l'énergie de la SBEE comme mode d'éclairage.
ODD 8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous		
8.2		
8.3		
8.5		
8.9		
ODD 9 : Mettre en place une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation soutenable qui profite à tous et encourager l'innovation		
9.1		
9.2		
9.5		
ODD 10 : Réduire les inégalités entre les pays et en leur sein		
10.1		
10.2		
10.3		
ODD 11 : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et soutenables		
11.1		
11.3		
11.5		Un plan de contingence existe de même que le volet CC du PAG 2016-2021. Des PTF et les projets PAURAD, PAVICC et PANA1DEAS sont présents dans le secteur. Cependant, On enregistre la famine, l'inondation, l'érosion côtière, la destruction des cultures et la perturbation des activités pendant la saison pluvieuse. De plus, on assiste au retrait des grands bailleurs internationaux du COP 21.

Légende :

Niveau de priorisation de la cible	Intervention urgente	Intervention prioritaire	Intervention moyen terme
Couleur	Rouge	Marron	Jaune

Le tableau ci-dessous montre que les cibles 2.1, 2.2, 3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 4.1, 8.3, 8.5 et 8.9 nécessitent une intervention prioritaire.

Cadre environnemental		
Cibles	NP	Justification (basée sur l'importance et la performance)
ODD 12 : Instaurer des modes de consommation et de production soutenables		
12.2		
12.5		
12.7		
12.8		
ODD 13 : Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions		
13.1		Les projets PAURAD et PAVICC existent dans la commune. Le volet Changement climatique du PAG 2016-2021 existent de même que les projets DEAS et PANA1. Mais on assiste au retrait des grands bailleurs internationaux du COP 21. Les prix des produits commercialisés dans les marchés varient en fonction des aléas climatiques (TBS, 2013-2014).
ODD 14 : Conserver et exploiter de manière soutenable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable		
14.2		
14.5		Les plages sont reboisées. Le projet de construction des latrines publiques sur les plages est en cours d'exécution. Par ailleurs, il y a la présence de brigardiers pour l'entretien des plages. Le projet de proctions des plages est réalisé jusqu'à PK 18. Néanmoins, l'érosion cotière s'est poursuivie du fait de l'arrêt du projet de construction à PK18.
ODD 15 : Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité		
15.1		
15.2		
15.3		

Légende :

Niveau de priorisation de la cible	Intervention urgente	Intervention prioritaire	Intervention moyen terme
Couleur	Rouge	Marron	Jaune

Le tableau montre qu'à ce niveau qu'aucune cible ne bénéficie d'intervention urgente ou prioritaire.

1.8.4. Actions prioritaires

Cibles prioritaires	Actions prioritaires	Indicateurs domestiqués	Valeur de référence	Valeurs ciblées intermédiaires à atteindre		Responsabilités		Observations
			2015	2020 -25	2025 -30	Commune	Etat	
2.1 D'ici à 2030, éliminer la faim et faire en sorte que chacun, en particulier les pauvres et les personnes en situation vulnérable, y compris les nourrissons, ait accès toute l'année à une alimentation saine, nutritive et suffisante	Eduquer les mères sur les comportements nutritionnels, promouvoir le développement agricole et halieutique ; doter la commune d'une police sanitaire pour le contrôle de la qualité des aliments	2.1.1 Prévalence de la sous-alimentation	20%	10%	5%	x		
		2.1.2 incidence de la pauvreté alimentaire						
		2.1.3 Prévalence d'une insécurité alimentaire modérée ou grave, évaluée selon l'échelle de l'insécurité alimentaire fondée sur l'expérience,						
2.2 D'ici à 2030, mettre fin à toutes les formes de malnutrition, y compris en atteignant d'ici à 2025 les objectifs arrêtés à		2.2.1 Prévalence du retard de croissance (indice taille/âge inférieur à -2 écarts types par rapport à la moyenne des normes de croissance de l'enfant définies par l'OMS) chez les enfants de moins de 5 ans,						

<p>l'échelle internationale relatifs aux retards de croissance et à l'émaciation chez les enfants de moins de 5 ans, et répondre aux besoins nutritionnels des adolescentes, des femmes enceintes ou allaitantes et des personnes âgées</p>								
<p>2.2 D'ici à 2030, mettre fin à toutes les formes de malnutrition, y compris en atteignant d'ici à 2025 les objectifs arrêtés à l'échelle internationale relatifs aux retards de</p>	<p>Construction d'un centre nutritionnel et la mise en place de cantines scolaires dans les écoles maternelles; éduquer les mères sur les comportements nutritionnels</p>	<p>2.2.2 Prévalence de la malnutrition (indice poids/taille supérieur à +2 écarts types ou inférieur à -2 écarts types par rapport à la moyenne des normes de croissance de l'enfant définies par l'OMS chez les enfants de moins de 5 ans, par forme (surpoids et émaciation),</p>	<p>29 cas</p>	<p>5 cas</p>	<p>0 cas</p>	<p>x</p>	<p>X</p>	

croissance et à l'émaciation chez les enfants de moins de 5 ans, et répondre aux besoins nutritionnels des adolescentes, des femmes enceintes ou allaitantes et des personnes âgées								
3.1 D'ici à 2030, faire passer le taux mondial de mortalité maternelle au-dessous de 70 pour 100 000 naissances vivantes	Renforcement des plateaux sanitaires et la dotation des personnels qualifiés	3.1.1 Taux de mortalité maternelle				x	x	
		3.1.2 Proportion d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié						
		3.1.3 Proportion de femmes enceintes ayant réalisé au moins 4 consultations prénatales (CPN4)						
3.2 D'ici à 2030, éliminer les décès	Renforcement des plateaux sanitaires et la dotation des	3.2.1 Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans						

<p>évitables de nouveau-nés et d'enfants de moins de 5 ans, tous les pays devant chercher à ramener la mortalité néonatale à 12 pour 1 000 naissances vivantes au plus et la mortalité des enfants de moins de 5 ans à 25 pour 1 000 naissances vivantes au plus</p>	<p>centres de santé en personnels qualifiés</p>	3.2.2 Taux de mortalité néonatale	19%	10%	5%	x	x		
		3.2.3 Taux de couverture vaccinale complète							
		3.2.4 Létalité due au paludisme chez les enfants de moins de 5 ans							
<p>3.3 D'ici à 2030, mettre fin à l'épidémie de sida, à la tuberculose, au paludisme et aux maladies tropicales négligées et combattre</p>	<p>Elaborer le Plan d'Hygiène et d'Assainissement Communale, distribution des préservatifs dans les écoles et marchés et autres lieux publics. Organiser des séances de</p>	3.3.1: Nombre de nouveaux cas positifs dépistés pour 1000 personnes							
		3.3.3 Taux de transmission du VIH de la mère à l'enfant							
		3.3.4 Taux de couverture en ARV des PVVIH	40%	20%	5%	x	x		

l'hépatite, les maladies transmises par l'eau et autres maladies transmissibles	sensibilisations dans les écoles secondaires	3.3.5 Incidence de la tuberculose pour 100 000 habitants							
		3.3.6 Incidence du paludisme pour 1 000 habitants	36.60%	15%	10%	x	x		
		3.3.7 Incidence de l'hépatite B pour 100 000 habitants							
		3.3.8 Nombre de personnes pour lesquelles des interventions contre les maladies tropicales négligées sont nécessaires							
		3.3.9 Proportion de la population vivant dans les zones endémiques de la filariose lymphatique							
		3.3.10 Proportion de la population vivant dans les zones endémiques de l'onchocercose							
		3.3.11 Proportion de la population vivant dans les zones endémiques des schistosomiases							

		3.3.12 Proportion de la population vivant dans les zones endémiques des géo helminthiases						
		3.3.13 Proportion de la population vivant dans les zones endémiques du trachome						
3.4 D'ici à 2030, réduire d'un tiers, par la prévention et le traitement, le taux de mortalité prématurée due à des maladies non transmissibles et promouvoir la santé mentale et le bien-être	Sensibiliser les populations sur les bonnes pratiques d'hygiènes alimentaires et corporelles	3.4.2 Néatalité liée aux maladies cardiovasculaires						
		3.4.3: Létalité liée au cancer						
		3.4.4 Létalité liée au diabète						
		3.4.5 Létalité liée aux maladies respiratoires chroniques	1.38%	0.50 %	0%		x	
		3.4.6 Proportion de la population pratiquant au moins une activité sportive par semaine						
		3.4.7 Taux de mortalité par suicide						
		7.1 D'ici à 2030, garantir l'accès de tous à des services	Extention du réseau électrique dans toutes les agglomérations;	7.1.1 Proportion de la population ayant accès à l'électricité	16%	25%	50%	x

énergétiques fiables et modernes, à un coût abordable	Promouvoir l'utilisation de l'énergie solaire	7.1.2 Taux d'électrification						
		7.1.3 Proportion de la population utilisant principalement des technologies propres pour la cuisson						
		7.1.4 Proportion de la population utilisant principalement des carburants propres pour l'éclairage						
13.1 Renforcer, dans tous les pays, la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles liées au climat	Mise en place d'un plan de contingence	13.1.1 Mise en place des stratégies nationales et locales pour la réduction des risques de catastrophe						
		13.1.2 Nombre de décès suite à des catastrophes, pour 100 000 personnes						
		13.1.3 Nombre de disparus suite à des catastrophes, pour 100 000 personnes						
		13.1.4 Nombre de victimes suite à des catastrophes, pour 100 000 personnes						

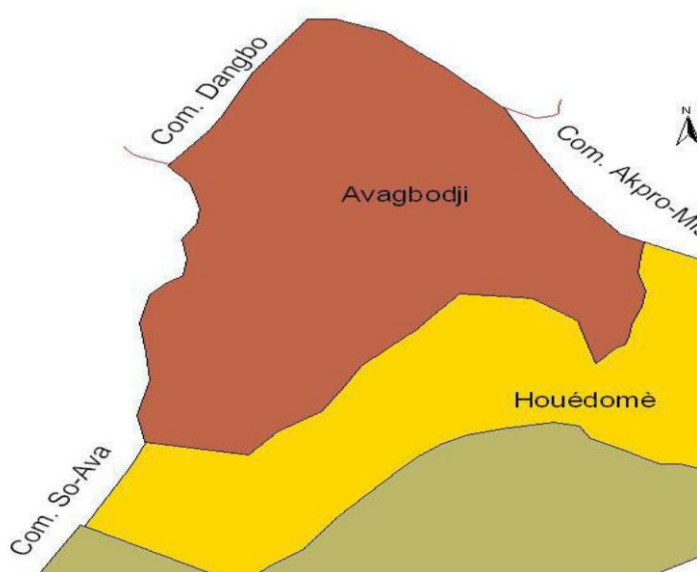
<p>14.5 D'ici à 2020, préserver au moins 10 % des zones marines et côtières, conformément au droit national et international et compte tenu des meilleures informations scientifiques disponibles</p>	<p>Poursuivre la protection des côtes du PK11 jusqu'à la frontière de Kraké</p>	<p>14.5.1 Proportion de la surface maritime couverte par des aires marines protégées</p>	<p>2%</p>	<p>5%</p>	<p>10%</p>		<p>x</p>	
<p>11.5 D'ici à 2030, réduire considérablement le nombre de personnes tuées et le nombre de personnes touchées par les catastrophes, y compris celles d'origine hydrique, et réduire considérablement le montant des pertes économiques</p>	<p>Poursuivre l'assainissement des quartiers et des campagnes de salubrités</p>	<p>11.5.1 Nombre de décès, de disparus et de victimes suite à des catastrophes, pour 100 000 personnes</p>	<p>5%</p>	<p>2%</p>	<p>1%</p>	<p>x</p>	<p>x</p>	
		<p>11.5.2 Pertes économiques directement attribuables aux catastrophes par rapport au PIB mondial, y compris les dommages causés aux infrastructures critiques et la perturbation des services de base</p>	<p>3%</p>	<p>1%</p>	<p>0.50 %</p>		<p>x</p>	

<p>qui sont dues directement à ces catastrophes exprimé en proportion du produit intérieur brut mondial, l'accent étant mis sur la protection des pauvres et des personnes en situation vulnérable.</p>								
---	--	--	--	--	--	--	--	--

1.9. Monographie de la commune d' Aguégus

1.9.1. Brève présentation de la commune

La commune des Aguégus est située dans le département de l'Ouémé, au Sud Est du Bénin. Cette commune se partage les itinéraires lacustres et fluviaux qui relient les deux plus grandes métropoles du Bénin. Avec une population de 44.562 en 2013 répartie sur une superficie de 103 Km², la commune des Aguégus est constituée d'un ensemble d'îlots d'accumulation alluviale logée dans la partie basse du fleuve Ouémé submergée par les crues pendant une période de trois à cinq mois par an (juillet-Novembre). L'espace habité s'étend sur environ 500 m de large le long du fleuve Ouémé et est sujet à des inondations saisonnières pendant les crues ou toute la commune devient véritablement lacustre à l'exception d'une petite langue de terre qui la relie au plateau à travers le village Agbodjèdo. En résumé, la commune des Aguégus compte trois (3) arrondissements que sont Avagbodji, Houédomè et Zoungame. Dans cette commune, la population compte 2719 ménages agricoles (RGPH4, INSAE) soit 2525 chefs ménages hommes contre 194 chefs ménages femmes. Selon le RGPH4, les trois arrondissements de la commune ont accès à l'eau potable. La population des Aguégus ne dispose pas de services de ramassage d'ordures. Comme le montre le graphique ci-dessus, la gestion des ordures /déchets constitue un sérieux problème.



1.9.2. Niveau de couverture de la cible par le plan de développement communal

Cadre Social		
Cibles	NC	Niveau de performance
ODD 1 : Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde		
1.2		IPH = 41,5 (INSAE, RGPH-4, 2013) Incidence de la pauvreté non monétaire= 50,2 (INSAE, RGPH-4, 2013) Incidence de la pauvreté d'existence = 61,0 (INSAE, RGPH-4, 2013) - Taux de pauvreté multidimensionnelle = 60,7 (INSAE, RGPH-4, 2013)
1.3		Effectif de la population handicapées = 1 460 Effectif des handicaps = 1660, Proportion de la population des femmes = 50,2% (INSAE, PGPH-4, 2013), Proportion de la population des personnes âgées de 65 ans et + = 1,9% - Proportion de chômeurs = 0,8% Proportion des chômeurs de sexe féminin = 45,7%
1.4		Proportion d'abonné eau courante SONEB à la maison= 3,5% (INSAE, RGPH-4, 2013) Proportion d'abonné eau courante SONEB ailleurs = 64,4% (INSAE, RGPH-4, 2013) Taux net de scolarisation au primaire = 60,3% Faible taux net de scolarisation au secondaire = 30% (INSAE, RGPH-4, 2013)
ODD 2 : Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable		
2.1		Proportion de la population active de 15-64 ans occupée dans le secteur primaire = 35,1 % (INSAE, RGPH-4, 2013) - Proportion de population active féminine de 15-64 ans = 54,7% (INSAE, RGPH-4, 2013)
2.2		Proportion de la population active de 15-64 ans occupée dans le secteur primaire = 35,1 % (INSAE, RGPH-4, 2013) - Proportion de population active féminine de 15-64 ans = 54,7% (INSAE, RGPH-4, 2013)
2.3		Effectif des ménages = 8 463 - Proportion de femmes chef de ménage agricole = 23,1% (INSAE, RGPH-4, 2013) - L'élevage de case comprend quelques têtes d'animaux comme bovins, ovins, porcins, les caprins et la volaille- 3 plans d'eau: le fleuve Ouémè, le lac Nokouè et la lagune de Porto Novo actuellement exploités
ODD 3 : Donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être de tous à tous les âges		
3.1		-Le taux d'accouchements assistés à augmenter et passe de 820 en 2013 à 925 en 2014 -Le ratio de mortalité maternelle est de 0 dans la commune
3.2		Quotient de mortalité infantile = 103,7% (INSAE, RGPH-4, 2013) - Quotient de mortalité juvénile = 75,3% (INSAE, RGPH-4, 2013) - Quotient de mortalité des enfants de moins de 5 ans= 171,2% (INSAE, RGPH-4, 2013)
3.3		-le nombre de PVVIH suivis dans la commune augmente et passe de 0 à 12 de 2013 à 2014 -L'incidence du paludisme grave dans la commune est de 0,05% en 2013 et de 0,48% en 2014
3.4		le nombre de cas d'Infections Respiratoires Aigües Hautes était de 52 en 2013 et de 45 en 2014
3.7		RAS
ODD 4 : Veiller à ce que tous puissent suivre une éducation de qualité dans des conditions d'équité et promouvoir les opportunités d'apprentissage tout au long de la vie		
4.1		taux net de scolarisation au primaire = 60,3% - Faible taux net de scolarisation au secondaire = 30% (INSAE, RGPH-4, 2013)(INSAE, RGPH-4, 2013) - Taux d'Alphabétisation des adultes de (15 ans et plus) en langue française = 48,3% - Taux d'alphabétisation des adultes de (15 ans et plus) en langue française (%) = 27,4% - Taux d'alphabétisation des adultes de (15 ans et plus) en langue nationale = 11,5%

4.4		taux net de scolarisation au primaire = 60,3% - Faible taux net de scolarisation au secondaire = 30% (INSAE, RGPH-4, 2013)(INSAE, RGPH-4, 2013) - Taux d'Alphabétisation des adultes de (15 ans et plus) en langue française = 48,3% - Taux d'alphabétisation des adultes de (15 ans et plus) en langue française (%) = 27,4% - Taux d'alphabétisation des adultes de (15 ans et plus) en langue nationale = 11,5%
4.5		RAS
ODD 5 : Réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles		
5.1		RAS
5.5		RAS
ODD 6 : Garantir l'accès de tous à des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement et assurer une gestion durable des services en eau		
6.1		Eau courante SONEB à la maison= 3,5% (INSAE, RGPH-4, 2013) - Eau courante SONEB ailleurs = 64,4% (INSAE, RGPH-4, 2013)
6.2		Eau courante SONEB à la maison= 3,5% (INSAE, RGPH-4, 2013) - Eau courante SONEB ailleurs = 64,4% (INSAE, RGPH-4, 2013)
6.4		Eau courante SONEB à la maison= 3,5% (INSAE, RGPH-4, 2013) - Eau courante SONEB ailleurs = 64,4% (INSAE, RGPH-4, 2013)
6.5		Existence du fleuve Ouèchè, du lac Nokouè et de la lagune de Porto Novo

Légende :

Niveau de couverture	Nulle	Faible	Moyenne	Assez-bonne	Très bonne
Couleur	Rouge vif	Rose	Jaune	Vert	Bleu

Le diagnostic a relevé une couverture assez bonne pour les cibles 1.2, 2.1, 2.2, 2.3, 4.1 et 4.4. Les cibles 1.4, 6.1, 6.2 et 6.4 sont moyennement couvertes. Quant aux cibles 1.3, 3.3, 3.4 et 6.5, elles sont faiblement couvertes. Par ailleurs, il faut noter que les cibles restantes ont une couverture nulle.

Cadre économique		
Cibles	NC	Niveau de performance
ODD 7 : Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable		
7.1		Pétrole = 85,7% - Electricité SBEEE = 11,8% (INSAE-RGPH-4, 2013) - 0,1% de ménages ont accès à l'énergie solaire - 0,2% de ménages ont accès au Groupe électrogène communautaire
ODD 8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous		
8.2		PH = 41,5 (INSAE, RGPH-4, 2013) - Incidence de la pauvreté non monétaire= 50,2 (INSAE, RGPH-4, 2013) - Incidence de la pauvreté d'existence = 61,0 (INSAE, RGPH-4, 2013) - Taux de pauvreté multidimensionnelle = 60,7 (INSAE, RGPH-4, 2013)
8.3		PH = 41,5 (INSAE, RGPH-4, 2013) - Incidence de la pauvreté non monétaire= 50,2 (INSAE, RGPH-4, 2013) - Incidence de la pauvreté d'existence = 61,0 (INSAE, RGPH-4, 2013) - Taux de pauvreté multidimensionnelle = 60,7 (INSAE, RGPH-4, 2013)
8.5		RAS
8.9		1 Fôrêt Bamèzoun disponible
ODD 9 : Mettre en place une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation soutenable qui profite à tous et encourager l'innovation		
9.1		RAS
9.2		RAS
9.5		RAS
ODD 10 : Réduire les inégalités entre les pays et en leur sein		

10.1		IPH = 41,5 (INSAE, RGPH-4, 2013) - Incidence de la pauvreté non monétaire= 50,2 (INSAE, RGPH-4, 2013) - Incidence de la pauvreté d'existence = 61,0 (INSAE, RGPH-4, 2013) - Taux de pauvreté multidimensionnelle = 60,7 (INSAE, RGPH-4, 2013)
10.2		IPH = 41,5 (INSAE, RGPH-4, 2013) - Incidence de la pauvreté non monétaire= 50,2 (INSAE, RGPH-4, 2013) - Incidence de la pauvreté d'existence = 61,0 (INSAE, RGPH-4, 2013) - Taux de pauvreté multidimensionnelle = 60,7 (INSAE, RGPH-4, 2013)
10.3		RAS
ODD 11 : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et soutenables		
11.1		Effectif des Ménages à latrines à fosse ventilée = 0,1% - Effectif des Ménages à latrines à fosse non ventilée = 4,7% - Effectif des Ménages évacuant des eaux usées dans caniveaux fermés = 0,0% - Effectif des Ménages évacuant des eaux usées dans caniveaux à ciel ouverts = 0,1% - Effectif des Ménages évacuant des eaux usées dans Fosses septiques ou puisards = 0,1% - Effectif des Ménages évacuant des eaux usées dans la nature ou dehors = 76,4% - Effectif des Ménages évacuant des ordures ménagères à la Voirie publique = 0,0% - Effectif des Ménages évacuant des ordures ménagères à la dans la nature ou dehors 37,3%
11.3		RAS
11.5		RAS

Légende :

Niveau de couverture	Nulle	Faible	Moyenne	Assez-bonne	Très bonne
Couleur	Rouge vif	Rose	Jaune	Vert	Bleu

Au niveau du cadre économique, les cibles moyennes couvertes par les actions prévues par le PDC sont 7.1, 8.2 et 8.3. Nonobstant les cibles 8.9, 10.1 et 10.2 qui sont faiblement couvertes, le reste ne sont pas prises en compte dans les interventions futures de la commune telle que retracées par le PDC diagnostiqué.

Cadre environnemental		
Cibles	NC	Niveau de performance
ODD 12 : Instauration des modes de consommation et de production soutenables		
12.2		RAS
12.5		RAS
12.7		RAS
12.8		RAS
ODD 13 : Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions		
13.1		RAS
ODD 14 : Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable		
14.2		RAS
14.5		RAS
ODD 15 : Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité		
15.1		RAS
15.2		RAS
15.3		RAS

Légende :

Niveau de couverture	Nulle	Faible	Moyenne	Assez-bonne	Très bonne
Couleur	Rouge vif	Rose	Jaune	Vert	Bleu

Les actions prévues par le PDC n'ont pas spécifiquement prises en compte des mesures visant la préservation/la sauvegarde du cadre environnemental de cette commune.

Cadre institutionnel		
Cibles	NC	Niveau de performance
ODD 16 : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer à tous l'accès à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes		
16.2		RAS
16.3		RAS
16.5		RAS
16.6		RAS
16.9		RAS

Légende :

Niveau de couverture	Nulle	Faible	Moyenne	Assez-bonne	Très bonne
Couleur	Rouge vif	Rose	Jaune	Vert	Bleu

Les conclusions du diagnostic précisent que les actions visant spécifiquement la prise en compte des cibles de ODD relatives au cadre institutionnel de la commune est presque inexistante.

1.9.3. Synthèse des cibles prioritaires de la commune

Cadre Social		
Cibles	NP	Justification (basée sur l'importance et la performance)
ODD 1 : Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde		
1.2		Malgré que l'agriculture et le tourisme sont les secteurs phares qui pourront boosté l'économie de la commune, le PDC 3 n'a pas démontré le rôle de ces secteurs dans la réduction de la pauvreté et n'a prévu des indicateurs clés pour suivre cet aspect.
1.3		
1.4		
ODD 2 : Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable		
2.1		Certes on note une démonstration des potentialités agricoles de la commune mais un détail sur

		la consommation quotidienne de la population reste à démontrer. Le PDC3 n'a prévu aucun indicateur clé dans ce sens.
2.2		Malgré l'exportation des poissons vers le Nigéria, la construction d'infrastructures pour la vente et le fumage des poissons, l'existence de bas-fonds pour le maraîchage et la riziculture le revenu reste quand-même assez faible par ménage. cette cible est en partie atteinte
2.3		
ODD 3 : Donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être de tous à tous les âges		
3.1		cette cible a été prise en compte mais malgré l'existence de centre de santé et de dispensaire on note une augmentation des accouchements assistés et une défaillance du plateau technique on peut donc dire que cette cible est en partie atteinte
3.2		cette cible a été prise en compte mais malgré l'existence de centre de santé et de dispensaire on note une augmentation de la mortalité infantile soit un Quotient de mortalité infantile = 103,7% (INSAE, RGPH-4, 2013), Quotient de mortalité des enfants de moins de 5 ans = 171,2% (INSAE, RGPH-4, 2013) et une défaillance du plateau technique on peut donc dire que cette cible est en partie atteinte
3.3		
3.4		
3.7		
ODD 4 : Veiller à ce que tous puissent suivre une éducation de qualité dans des conditions d'équité et promouvoir les opportunités d'apprentissage tout au long de la vie		
4.1		cette cible a été prise en compte à travers l'intervention de l'UNICEF dans le système éducatif de la commune ; le Programme du gouvernement pour rendre fonctionnel les cantines néanmoins le taux de scolarisation reste faible dans la commune. cette cible est en partie atteinte
4.4		
4.5		
ODD 5 : Réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles		
5.1		ND
5.5		
ODD 6 : Garantir l'accès de tous à des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement et assurer une gestion durable des services en eau		
6.1		
6.2		
6.4		
6.5		

Cadre économique		
Cibles	NP	Justification (basée sur l'importance et la performance)
ODD 7 : Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable		
7.1		
ODD 8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous		
8.2		
8.3		
8.5		
8.9		
ODD 9 : Mettre en place une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation soutenable qui profite à tous et encourager l'innovation		
9.1		
9.2		
9.5		
ODD 10 : Réduire les inégalités entre les pays et en leur sein		
10.1		
10.2		
10.3		
ODD 11 : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et		

soutenables		
11.1		cette cible a été prise en compte dans le PDC à travers l'existence du SDAC et du PDU cependant, on note quand même que le taux d'assainissement reste faible dans la commune, persistance de la défécation à l'air libre, l'utilisation des caniveaux pour la gestion des eaux usés dans la commune. cette cible est en partie atteinte
11.3		
11.5		

Légende :

Niveau de priorisation de la cible	Intervention urgente	Intervention prioritaire	Intervention moyen terme
Couleur	Rouge	Marron	Jaune

Le tableau montre qu'à ce niveau les cible 1.2, 2.1, 2.2,3.1,3.2,4.1 et 11.1 nécessitent au regard des conclusions du diagnostic du PDC de la commune, des interventions prioritaires.

Cadre environnemental		
Cibles	NP	Justification (basée sur l'importance et la performance)
ODD 12 : Instaurer des modes de consommation et de production soutenables		
12.2		
12.5		
12.7		
12.8		
ODD 13 : Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions		
13.1		
ODD 14 : Conserver et exploiter de manière soutenable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable		
14.2		
14.5		
ODD 15 : Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité		
15.1		ND
15.2		
15.3		

Légende :

Niveau de priorisation de la cible	Intervention urgente	Intervention prioritaire	Intervention moyen terme
Couleur	Rouge	Marron	Jaune

Le tableau montre qu'à l'étape actuelle la cible 15.2 nécessite d'interventions prioritaires.

Cadre institutionnel		
Cibles	NP	Justification (basée sur l'importance et la performance)
ODD 16 : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer à tous l'accès à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes		
16.2		
16.3		
16.5		
16.6		
16.9		

Légende :

Niveau de priorisation de la cible	Intervention urgente	Intervention prioritaire	Intervention moyen terme
Couleur	Rouge	Marron	Jaune

Le tableau montre qu'à ce niveau qu'aucune cible ne bénéficie d'intervention spécifique au regard des conclusions du diagnostic du PDC de la présente commune.

1.9.4. Actions prioritaires

Cibles prioritaires	Actions prioritaires	Indicateurs domestiqués	Valeur de référence	Valeurs ciblées intermédiaires à atteindre		Responsabilités		Observations
			2015	2020-25	2025-30	Commune	Etat	
1.2 D'ici à 2030, réduire de moitié au moins la proportion d'hommes, de femmes et d'enfants de tous âges souffrant d'une forme ou l'autre de pauvreté, telle que définie par chaque pays	Amélioration des conditions de vie des populations pauvres par la promotion des activités génératrices de revenus et des services sociaux de base	1.2.1 Proportion de la population vivant au-dessous du seuil national de pauvreté	30%	25%	15%	X	X	
		1.2.2 Proportion de la population vivant dans une situation de pauvreté sous toutes ses formes, telles que définies par chaque pays	45%	35%	22.50%	X	X	
2.1 D'ici à 2030, éliminer la faim et faire en sorte que chacun, en particulier les pauvres et les	Accroissement de la production agricole (végétale, halieutique et animale)	2.1.1 Prévalence de la sous-alimentation	37%	30%	20%	X	X	
		2.1.2 incidence de la pauvreté alimentaire	37%	30%	20%	X	X	

personnes en situation vulnérable, y compris les nourrissons, ait accès toute l'année à une alimentation saine, nutritive et suffisante		2.1.3 Prévalence d'une insécurité alimentaire modérée ou grave, évaluée selon l'échelle de l'insécurité alimentaire fondée sur l'expérience,	30%	40%	50%	X	X	
2.2 D'ici à 2030, mettre fin à toutes les formes de malnutrition, y compris en atteignant d'ici à 2025 les objectifs arrêtés à l'échelle internationale relatifs aux retards de croissance et à l'émaciation chez	Accroissement de la production agricole par la promotion de l'agriculture sensible à la nutrition	2.2.1 Prévalence du retard de croissance (indice taille/âge inférieur à -2 écarts types par rapport à la moyenne des normes de croissance de l'enfant définies par l'OMS) chez les enfants de moins de 5 ans,	40%	45%	50%	X	X	

les enfants de moins de 5 ans, et répondre aux besoins nutritionnels des adolescentes, des femmes enceintes ou allaitantes et des personnes âgées		2.2.2 Prévalence de la malnutrition (indice poids/taille supérieur à +2 écarts types ou inférieur à -2 écarts types par rapport à la moyenne des normes de croissance de l'enfant définies par l'OMS chez les enfants de moins de 5 ans, par forme (surpoids et émaciation),	30%	40%	50%	X	X	
2.3 D'ici à 2030, doubler la productivité agricole et les revenus des petits producteurs alimentaires, en particulier des	Accroissement de la production agricole (végétale, halieutique et animale)	2.3.1 Volume de production par unité de travail, en fonction de la taille de l'exploitation agricole, pastorale ou forestière	15%	35%	55%	X	X	

femmes, des autochtones, des exploitants familiaux, des éleveurs et des pêcheurs, y compris en assurant l'égalité d'accès aux terres, aux autres ressources productives et facteurs de production, au savoir, aux services financiers, aux marchés et aux possibilités d'ajout de valeur et d'emplois autres qu'agricoles		2.3.2 Revenu moyen des petits producteurs alimentaires	20%	45%	65%	X	X	
3.1 D'ici à 2030, faire passer le taux mondial de mortalité maternelle au-dessous de 70 pour 100 000 naissances vivantes	Amélioration des soins de santé par l'équipement des centres de santé (construits et réhabilités) et le renforcement du personnel	3.1.1 Taux de mortalité maternelle	0% aux CS et ND dans la communauté	0%	0%	X	X	
		3.1.2 Proportion d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié		21%	50%	90%	X	X

	Amélioration du taux de fréquentation des centres de santé	3.1.3 Proportion de femmes enceintes ayant réalisé au moins 4 consultations prénatales (CPN4)	18%	40% 4,2 pour 1000	70%	X	X	
3.2 D'ici à 2030, éliminer les décès évitables de nouveau-nés et d'enfants de moins de 5 ans, tous les pays devant chercher à ramener la mortalité néonatale à 12 pour 1 000 naissances vivantes au plus et la mortalité des enfants de moins de 5 ans à 25 pour 1 000 naissances vivantes au plus	Amélioration du taux de fréquentation des centres de santé par les femmes enceintes et les femmes allaitantes en renforçant la capacité des relais communautaires	3.2.1 Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans	9%		1 pour 1000	X	X	
		3.2.2 Taux de mortalité néonatale	5%	2,1 pour 1000	1 pour 1000	X	X	
		3.2.3 Taux de couverture vaccinale complète	58%	73%	88%	X	X	
		3.2.4 Létalité due au paludisme chez les enfants de moins de 5 ans	0% aux CS et ND dans la communauté	0%	0%	X	X	

4.1 D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, les dotant d'acquis véritablement utiles	Sécurisation de l'éducation des enfants de la maternelle, du primaire et du secondaire par l'amélioration du taux de scolarisation, le respect du ratio élève enseignant qualifié, la responsabilisation des parents, la gratuité de l'école et la réduction des inconvénients des actes sexuels en milieu scolaire	4.1.1 Proportion d'enfants en cours préparatoire qui maîtrisent au moins les normes d'aptitudes minimales en lecture	ND	50%	70%	X	X	
		4.1.2 Proportion d'enfants en cours préparatoire qui maîtrisent au moins les normes d'aptitudes minimales en mathématique	ND	25%	35%	X	X	
		4.1.3 Proportion d'enfants et de jeunes en fin de cycle primaire qui maîtrisent au moins les normes d'aptitudes minimales en lecture	ND	45%	55%	X	X	
		4.1.4 Proportion d'enfants et de jeunes en fin de cycle primaire qui maîtrisent au moins les normes d'aptitudes	ND	25%	35%	X	X	

		minimales en mathématiques						
		4.1.5 Proportion de jeunes en fin de premier cycle du secondaire qui obtiennent au moins la moyenne en français	ND	20%	30%	X	X	
		4.1.6 Proportion de jeunes en fin de premier cycle du secondaire qui obtiennent la moyenne en mathématiques,	ND	30%	50%	X	X	
		4.1.7 Taux net de scolarisation dans le primaire	ND					
		4.1.8 Proportion d'écoliers ayant commencé la première année d'études primaires qui terminent l'école primaire	ND					

		4.1.9 Taux brut de scolarisation dans le primaire	ND					
		4.1.10 Taux brut de scolarisation dans le secondaire	ND					
		4.1.11 Taux net de scolarisation dans le secondaire	ND					
5.1 Mettre fin, partout dans le monde, à toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et des filles	Promotion des Droits de l'Enfant et du Genre	5.1.1 Présence (1) ou absence (0) d'un cadre juridique visant à promouvoir, faire respecter et suivre l'application des principes d'égalité des sexes et de non-discrimination fondée sur le sexe	ND					
		5.1.2 Indice de la Condition de la Femme	ND					
		5.1.3 proportion de femme et de fille âgées de 15 à 49 ans ayant subi une mutilation ou ablation génitale	0%	0%	0%	X	X	

		5.1.4 proportion de femmes âgées de 20 à 24 ans mariées ou en unions avant l'âge de 18 ans	50%	40%	30%	X	X	
		5.1.5 Nombre de cas relatifs à la violence sexuelle reçue dans les structures de prise en charges	40	10	0	X	X	
11.1 D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à un logement et des services de base adéquats et sûrs, à un coût abordable, et assainir les quartiers de taudis	- Restauration, construction et équipement des infrastructures sociocommunautaires - Amélioration des conditions de vie des populations en matière d'hygiène et d'assainissement	11.1.1 Proportion de la population urbaine vivant dans des quartiers de taudis, des implantations sauvages ou des logements inadéquats	60%	45%	30%	X	X	
		11.1.2 Proportion de personnes vivant dans les habitations urbaines inondées	10%	7%	3%	X	X	
15.1 D'ici à 2020, garantir la préservation, la restauration et l'exploitation	- Promotion de l'aménagement de l'espace communal	15.1.1 Proportion de la surface émergée totale couverte par des zones forestières	ND					

durable des écosystèmes terrestres et des écosystèmes d'eau douce et des services connexes, en particulier des forêts, des zones humides, des montagnes et des zones arides, conformément aux obligations découlant des accords internationaux	15.1.2 Proportion des sites importants pour la biodiversité terrestre qui sont couverts par des aires protégées	0%	10%	20%	X	X	
	15.1.3 Proportion des sites importants pour la biodiversité des eaux douces qui sont couverts par des aires protégées	0%	10%	20%	X	X	

1.10. Monographie de la commune de Porto-Novo

1.10.1. Brève présentation de la commune

Porto-Novo est une ville portuaire et la capitale du Bénin, en Afrique de l'Ouest. Elle est connue pour ses bâtiments coloniaux comme la Grande Mosquée, de style brésilien, qui était jadis une église. Le musée ethnographique expose des instruments de musique, des costumes et des masques de cérémonie. Le musée da Silva retrace l'histoire du Bénin et rend hommage à la culture afro-brésilienne. Juste à l'est, le musée Honmé fut le palais du roi Toffa au XIXe siècle.

Situé au sud du Bénin à 30 km de Cotonou, la ville de Porto-Novo est localisée entre 6°30' de latitude nord et 3°30' de longitude Est. Elle est limitée : (i) au nord par les communes d'Akpro-Missérétié, d'Avrankou et d'Adjara ; (ii) au Sud par la commune de Sèmè-Podji ; (iii) à l'Est par la commune d'Adjara ; (iv) à l'Ouest par la commune des Aguégoué. La ville de Porto-Novo couvre une superficie de 52 km² soit 0,05% du territoire nationale. Le climat est typique d'un climat humide subéquatorial. Deux saisons des pluies et deux saisons sèches se partagent l'année climatique. Des températures chaudes et humides avec des moyennes mensuelles de 32° entre mars et avril et de 23,1° entre août et décembre. Une forte pluviométrie : moyenne annuelle des précipitations oscille entre 1.100mm et 1.200mm atteignant ainsi le niveau le plus élevé de tout le pays.

La ville de Porto-Novo est habitée par deux grands groupes ethniques que sont i) les Gunnu auxquels s'apparentent les Tolinu, les Setonu, les Wemenu, et les Tofinu et ii) les Yoruba représentent le tiers de la population urbaine. À ceux-là s'ajoutent les Fonnu, les Maxinu, les groupes du nord Bénin, etc.



1.10.2. Niveau de couverture de la cible par le plan de développement communal

Cadre Social		
Cibles	N.C.	Niveau de Performance
ODD 1 : Eliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde		
1.2		Pourcentage de population dépensant moins d'un dollar par jour (%) 2011 : 5,5 Incidence de pauvreté monétaire 2011 : 7,2 Incidence de pauvreté non monétaire 2011 : 19,1 IPH_2013 : 21,4 Incidence de la pauvreté non monétaire : 9,2 Incidence de la pauvreté d'existence : 5,7 Taux de pauvreté multidimensionnelle : 16,2 Source : TBS O-P 2014
1.3		Nbre handicapé encadrés 2013 : 104 2014 : 131 Nombre de cas sociaux et d'enfants en situation de trafic reçu 2013 : 1154 2014 : 1549 Nombre d'enfants malnutris suivis 2013 : 13 2014 : 21 Personnes âgées (55 ans et plus) démunies encadrées 2013 : 129 2014 : 121 OEV suivis 2013 : 278 2014 : 545 PVVIH suivis 2013 : 0 2014 : 35 Source : TBS O-P 2014
1.4		Nombre d'accouchements assistés 2013 : 13048 2014 : 10943 Nombre de consultations prénatales (nouveaux consultants) 2009 : 7825 2012 : 5100 Nombre de consultations post-natales (nouvelles consultantes) 2009 : 345 2012 : 675 Nombre de décès maternels 2013 : 40 2014 : 53 Accouchements dystociques 2013 : 6676 2014 : 6102 Taux de couverture des accouchements assistés (%) 2013 ; 91,56

Cadre Social		
Cibles	N.C.	Niveau de Performance
		2014 ; 74,36 % Décès néonatal 2013 : 273 2014 : 65 Morts Nés 2013 : 543 2014 : 587 Avortements 2013 : 360 2014 : 350 Nombre d'abonnés_Eau 2009 : 17383 2013 : 22571 Production en eau (m3) 2009 : 3570429 2013 : 4679269 Taux d'achèvement 2013 : 92,17 2014 : 85,95 Taux Brut de Scolarisation 2013 : 124,26 2014 : 120,71 Taux Net de Scolarisation 2013 : 94,90 2014 : 92,23 Source : TBS O-P 2014
ODD 2 : Eliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable		
2.1		Bilan vivrier Maïs 2013 : -44743 T 2014 : -36868 T Bilan vivrier Riz 2013 : -8246 2014 : -6786 Bilan vivrier Manioc 2013 : -36151 2014 : - 29796 Source : TBS O-P 2014
2.2		Incidence pour 10 000 Hbts _ malnutrition 2013 : 0,61 2014 : 0,56 Source : TBS O-P 2014
2.3		Les statistiques disponibles montrent que la production végétale dominante est le maraîchage qui occupe environ 300 personnes; viennent ensuite les productions de céréales, de tubercules et de légumineuses.(PDM 2016-2020) Maïs 2008-2009 : 318 t 2012-2013 : 65 t Manioc 2008-2009 : 87 t 2012-2013 : 146 t Niébé 2008-2009 : 50 t 2012-2013 : 3 t Tomate

Cadre Social		
Cibles	N.C.	Niveau de Performance
		2008-2009 : 42 t 2012-2013 : 0t
ODD 3 : Donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être de tous à tous les âges		
3.1		<p>Nombre d'accouchements assistés 2013 : 13048 2014 : 10943</p> <p>Nombre de consultations prénatales (nouveaux consultants) 2009 : 7825 2012 : 5100</p> <p>Nombre de consultations post-natales (nouvelles consultantes) 2009 : 345 2012 : 675</p> <p>Nombre de décès maternels 2013 : 40 2014 : 53</p> <p>Accouchements dystociques 2013 : 6676 2014 : 6102</p> <p>Taux de couverture des accouchements assistés (%) 2013 ; 91,56 2014 ; 74,36 %</p>
3.2		<p>Décès néonatal 2013 : 273 2014 : 65</p> <p>Morts Nés 2013 : 543 2014 : 587</p> <p>Avortements 2013 : 360 2014 : 350</p>
3.3		<p>44% des cas notifiés sont dus au paludisme IRA (11%). En 2009, au total 406 cas de tuberculose ont été enregistrés contre 437 cas 2008 soit une diminution de 7%</p> <p>Paludisme grave 2013 : 2,51 2014 : 2,74</p> <p>Paludisme simple 2011 : 9,57 2014 : 7,53</p>
3.4		
3.7		
ODD 4 : Veiller à ce que tous puissent suivre une éducation de qualité dans des conditions d'équité et promouvoir les opportunités d'apprentissage tout au long de la vie		
4.1		<p>Taux d'achèvement 2013 : 92,17 2014 : 85,95</p> <p>Taux Brut de Scolarisation 2013 : 124,26 2014 : 120,71</p> <p>Taux Net de Scolarisation 2013 : 94,90 2014 : 92,23</p>

Cadre Social		
Cibles	N.C.	Niveau de Performance
4.4		
4.5		
ODD 5 : Réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles		
5.1		
5.5		
ODD 6 : Garantir l'accès de tous à des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement et assurer une gestion durable des services en eau		
6.1		Nombre d'abonnés 2009 : 17383 2013 : 22571 Production en eau (m3) 2009 : 3570429 2013 : 4679269
6.2		- Le taux de couverture en latrines de l'ensemble des écoles de la ville est élevé surtout dans les Ecoles Primaires Publiques - le taux d'accès des ménages aux latrines familiales est plus élevé que le taux de couverture de la commune en latrines publiques
6.4		
6.5		

Légende :

Niveau de couverture	Null	Faible	Moyenne	Assez-bonne	Très bonne
Couleur	Rouge vif	Rose	Jaune	Vert	Bleu

A la lecture du tableau du cadre, seule la cible 6.2 présente une couverture assez-bonne, cela s'explique du fait que les actions prévues dans le PDC évoquent des aspects spécifiques allant à l'atteinte de la cible. Par ailleurs quelques cibles sont faiblement couvertes dont les cibles 3.1, 3.2, 3.3 et 6.1.

Cadre économique		
Cibles	N.C.	Niveau de Performance
ODD 7 : Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable		
7.1		Données non disponibles sur le taux de couverture
ODD 8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous		
8.2		
8.3		Données inexistantes sur le taux de chômage
8.5		
8.9		Faible valorisation des sites touristiques - Insuffisance des infrastructures hôtelières - Inexistence d'un circuit touristique
ODD 9 : Mettre en place une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation soutenable qui profite à tous et encourager l'innovation		
9.1		Quelques km pavées et aménagées
9.2		
9.5		
ODD 10 : Réduire les inégalités entre les pays et en leur sein		
10.1		
10.2		
10.3		

Cadre économique		
Cibles	N.C.	Niveau de Performance
ODD 11 : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et soutenables		
11.1		Inexistence du Schéma Directeur d'Aménagement Municipal (SDAC) ; • Inexistence du Plan Directeur d'Urbanisme (PDU)
11.3		Inexistence du Schéma Directeur d'Aménagement Municipal (SDAC) ; • Inexistence du Plan Directeur d'Urbanisme (PDU)
11.5		Le secteur de l'environnement et des changements climatiques souffre d'une absence de stratégie communale de prise en charge et/ou de prévention des risques

Légende :

Niveau de couverture	Nulle	Faible	Moyenne	Assez-bonne	Très bonne
Couleur	Rouge vif	Rose	Jaune	Vert	Bleu

Les cibles 8.2, 8.5, 9.2, 9.5, 10.1, 10.2 et 10.3 ne sont pas couvertes par le PDC car celui-ci n'a prévu des actions spécifiques contribuant à l'atteinte de celles-ci. Par ailleurs quelques cibles sont moyennement couvertes dont les cibles 11.3, 11.5 et 9.1.

Cadre environnemental		
Cibles	N.C.	Niveau de Performance
ODD 12 : Instaurer des modes de consommation et de production soutenables		
12.2		
12.5		65% des personnes interrogées affirment ne pas être satisfaits des prestations des structures de pré collecte (PDM 2016-2020) - Taux de recouvrement auprès des ménages : 90 % (PDM 2016-2020) - le nombre de ménages abonnés aux prestations des structures de ramassage porte-à-porte des ordures ménagères dans la ville avoisine les 20 % soit environ onze mille quatre cent cinquante (11 450) ménages. (PDM 2016-2020)
12.7		Données non disponibles en termes de mesures prises par les acteurs communaux
12.8		Taux d'achèvement 2013 : 92,17 2014 : 85,95 Taux Brut de Scolarisation 2013 : 124,26 2014 : 120,71 Taux Net de Scolarisation 2013 : 94,90 2014 : 92,23
ODD 13 : Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions		
13.1		Le secteur de l'environnement et des changements climatiques souffre d'une absence de stratégie communale de prise en charge et/ou de prévention des risques
ODD 14 : Conserver et exploiter de manière soutenable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable		
14.2		Données inexistantes sur les mesures de protections prises par les acteurs communaux
14.5		
ODD 15 : Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité		
15.1		
15.2		

Cadre environnemental		
Cibles	N.C.	Niveau de Performance
15.3		

Légende :

Niveau de couverture	Nulle	Faible	Moyenne	Assez-bonne	Très bonne
Couleur	Rouge vif	Rose	Jaune	Vert	Bleu

L'analyse du tableau ci-dessus présente trois cibles faiblement prises en compte. Cette couverture bien que faible se justifie par des actions peu spécifiques

Cadre institutionnel		
Cibles	N.C.	Niveau de Performance
ODD 16 : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer à tous l'accès à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes		
16.2		
16.3		
16.5		
16.6		Sessions ordianires 2011 : 4 2013 4 Sessions extraordinaires 2011 : 6 2013 : 11
16.9		Inexistence de manuels de procédure administrative, financière et technique - Inexistence d'actes de naissance pour beaucoup d'enfants Déclaration de naissance 2014 : 10541 Naissances Vivantes 2013 :12229 2014 : 10802

Légende :

Niveau de couverture	Nulle	Faible	Moyenne	Assez-bonne	Très bonne
Couleur	Rouge vif	Rose	Jaune	Vert	Bleu

Les cibles 16.6 et 16.9 sont couvertes par le PDC . Ces cibles sont relatives à la reddition des comptes et l'accès à une identité juridique à travers l'établissement des actes de naissances.

1.10.3.Synthèse des cibles prioritaires de la commune

Cadre Social		
Cibles	N.P.	Justification (basée sur l'importance et la Performance)
ODD 1 : Eliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde		
1.2		
1.3		
1.4		
ODD 2 : Eliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable		

Cadre Social		
Cibles	N.P.	Justification (basée sur l'importance et la Performance)
2.1		<p>Opportunités</p> <ul style="list-style-type: none"> - Existence de basfonds, des zones humides et des ressources hydrographiques - Une jeunesse active et présence des opérateurs économiques potentiels <p>Menaces</p> <p>Les aléas climatiques</p> <p>Performance</p> <p>Bilan vivrier Maïs 2013 : -44743 T 2014 : -36868 T</p> <p>Bilan vivrier Riz 2013 : -8246 2014 : -6786</p> <p>Bilan vivrier Manioc 2013 : -36151 2014 : - 29796</p>
2.2		
2.3		
ODD 3 : Donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être de tous à tous les âges		
3.1		
3.2		
3.3		
3.4		
3.7		
ODD 4 : Veiller à ce que tous puissent suivre une éducation de qualité dans des conditions d'équité et promouvoir les opportunités d'apprentissage tout au long de la vie		
4.1		<p>Opportunités</p> <p>En 2013, la ville de Porto-Novo abrite :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 23 écoles maternelles publiques ; - 75 écoles maternelles privées ; - 144 écoles primaires publiques; - 169 écoles primaires privées; - 16 Collèges d'Enseignement Général et lycées publics ; - 83 CEG Privés <p>Menaces:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance de personnel enseignant qualifié et de salles de classes dont plusieurs sont en matériaux précaires - Grossesses précoces chez les filles du primaire et secondaire - Inexistence d'actes de naissance pour beaucoup d'enfants - Harcèlement sexuel en milieu scolaire - Manque des infrastructures dans les écoles et collèges - Insuffisance du matériel didactique - Effectif pléthorique dans les salles de classe <p>Performance</p> <p>Taux d'achèvement 2013 : 92,17 2014 : 85,95</p> <p>Taux Brut de Scolarisation 2013 : 124,26 2014 : 120,71</p> <p>Taux Net de Scolarisation</p>

Cadre Social		
Cibles	N.P.	Justification (basée sur l'importance et la Performance)
		2013 : 94,90 2014 : 92,23
4.4		
4.5		
ODD 5 : Réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles		
5.1		
5.5		
ODD 6 : Garantir l'accès de tous à des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement et assurer une gestion durable des services en eau		
6.1		
6.2		<p>Menaces</p> <ul style="list-style-type: none"> - Insalubrité et faible niveau d'assainissement de la ville - Non utilisation des bonnes pratiques d'hygiène au quotidien par les populations - insuffisance d'ouvrages d'assainissement dans la ville (collecteurs primaire et secondaire) - Inexistence d'un Plan Municipal d'Hygiène et d'Assainissement; - Mauvaise gestion des eaux usées ; - Irrégularité dans le curage des caniveaux ; - Insuffisance de caniveaux d'évacuation des eaux pluviales - Les gares routières quant à elles, sont équipées de latrines mais ne disposent pas de systèmes d'évacuation des eaux usées - Quant aux centres de santé, sur les 09 présents sur le territoire de la commune, seuls ceux de Louho et de Zébou ne sont pas équipés de latrines <p>Performance</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le taux de couverture en latrines de l'ensemble des écoles de la ville est élevé surtout dans les Ecoles Primaires Publiques - le taux d'accès des ménages aux latrines familiales est plus élevé que le taux de couverture de la commune en latrines publiques
6.4		
6.5		

La lecture du tableau ci-dessus présente trois cibles prioritaires (2.1,, 4.1) et une urgente dont la cible 6.2. Ces cibles concernent entre autre la protection sociale, la sécurité alimentaire, la lutte contre les épidémies dont la paludisme, le SIDA, la tuberculose et l'accès aux services d'hygiène et d'assainissement. C'est dire donc que ce sont les secteurs pour lesquelles des actions prioritaires doivent être menés.

Cadre économique		
Cibles	N.P.	Justification (basée sur l'importance et la Performance)
ODD 7 : Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable		
7.1		ND
ODD 8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous		
8.2		
8.3		
8.5		
8.9		<p>Opportunités</p> <ul style="list-style-type: none"> - Potentialités culturelles artistiques, commerciale et touristiques - Une jeunesse active et présence des opérateurs économiques potentiels - Initiation du Projet Route de l'esclave - La récupération du marché « OUANDO » dans le patrimoine de la ville - Patrimoines coloniales existants

Cadre économique		
Cibles	N.P.	Justification (basée sur l'importance et la Performance)
		- Ville culturelle artistique et commerciale Menaces - Faible valorisation des sites touristiques ; - Non aménagement de la plupart des sites ; - Inexistence d'un circuit touristique ; - Non valorisation du potentiel et des produits culturels ; - Insuffisance des infrastructures hôtelières Performance Faible valorisation des sites touristiques - Insuffisance des infrastructures hôtelières - Inexistence d'un circuit touristique
ODD 9 : Mettre en place une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation soutenable qui profite à tous et encourager l'innovation		
9.1		ND
9.2		
9.5		
ODD 10 : Réduire les inégalités entre les pays et en leur sein		
10.1		
10.2		
10.3		
ODD 11 : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et soutenables		
11.1		
11.3		
11.5		

Légende :

Niveau de priorisation de la cible	Intervention urgente	Intervention prioritaire	Intervention moyen terme
Couleur	Rouge	Marron	Jaune

La lecture du tableau précédent permet de dire que trois cibles y sont priorisées (7.1,8.9, 9.1). Les premières traitent de l'urbanisation et des mesures préventives liées aux catastrophes sur tandis que la dernière citée traite du tourisme. La situation obtenue du diagnostic couplée à l'enjeu de développement de ces secteurs permet de les définir comme prioritaire.

Cadre environnemental		
Cibles	N.P.	Justification (basée sur l'importance et la Performance)
ODD 12 : Instaurer des modes de consommation et de production soutenables		
12.2		
12.5		
12.7		
12.8		
ODD 13 : Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions		
13.1		
ODD 14 : Conserver et exploiter de manière soutenable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable		
14.2		
14.5		
ODD 15 : Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer		

Cadre environnemental		
Cibles	N.P.	Justification (basée sur l'importance et la Performance)
durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité		
15.1		
15.2		
15.3		

Légende :

Niveau de priorisation de la cible	Intervention urgente	Intervention prioritaire	Intervention moyen terme
Couleur	Rouge	Marron	Jaune

La lecture du tableau ci-dessus permet de constater qu'aucune cible n'est priorisée au niveau du cadre environnemental.

Cadre institutionnel		
Cibles	N.P.	Justification (basée sur l'importance et la Performance)
ODD 16 : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer à tous l'accès à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes		
16.2		
16.3		
16.5		
16.6		
16.9		

Légende :

Niveau de priorisation de la cible	Intervention urgente	Intervention prioritaire	Intervention moyen terme
Couleur	Rouge	Marron	Jaune

La lecture du tableau ci-dessus permet de constater qu'aucune cible n'est priorisée au niveau du cadre institutionnel.

Cibles prioritaires	Actions prioritaires	Indicateurs domestiqués	Valeur de référence	Valeurs ciblées intermédiaires à atteindre		Responsabilités		Observations
			2015	2020-25	2025-30	Commune	Etat	
2.1 D'ici à 2030, éliminer la faim et faire en sorte que chacun, en particulier les pauvres et les personnes en situation vulnérable, y compris les nourrissons, ait accès toute l'année à une alimentation saine, nutritive et suffisante	1-Financer les jeunes de Porto-Novo a l'entrepreneuriat agricole 2-Negocier des terres cultivables auprès des propriétaires terriens au profits des producteurs 3-Renforcer la capacité organisationnelle des producteurs 4 -Appuyer financièrement les producteurs 5-renforcer les capacités des populations vulnérables à créer les activités génératrices de revenu 6-promouvoir la sécurité alimentaire et nutritionnelle des	2.1.1 Prévalence de la sous-alimentation 2.1.2 incidence de la pauvreté alimentaire 2.1.3 Prévalence d'une insécurité alimentaire modérée ou grave, évaluée selon l'échelle de l'insécurité alimentaire fondée sur l'expérience,	On dénombre environ 2976 actifs agricoles et 1332 ménages agricoles. le maraîchage qui occupe environ 300 personnes;	3100 environs actifs agricoles et 1500 ménages agricoles	3500 environs actifs agricoles et 1600 ménages agricoles	intégrer les volet nutrition et sécurité alimentaire dans les plans de développement communau x	mettre en œuvre une politique nationale d'alimentation et de nutrition en renforçant l'accès à une alimentation diversifiée	

	populations							
--	-------------	--	--	--	--	--	--	--

<p>4.1 D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, les dotant d'acquis véritablement utiles</p>	<p>1-Promouvoir l'excellence en milieu scolaire</p> <p>2-Construire des modules de salles de classes pour les apprenants</p> <p>3-recruter des enseignants qualifiés</p> <p>4-créer des conditions de travail et de fréquentation scolaire susceptible de maintenir les enfants à l'école</p> <p>5-Accroître la construction des infrastructures éducatives des écoles maternelles et primaires</p> <p>6-Sensibiliser les parents des zones un peu reculées en les encourageants à envoyer les filles</p>	<p>4.1.1 Proportion d'enfants en cours préparatoire qui maîtrisent au moins les normes d'aptitudes minimales en lecture 4.1.2 Proportion d'enfants en cours préparatoire qui maîtrisent au moins les normes d'aptitudes minimales en mathématique</p> <p>4.1.3 Proportion d'enfants et de jeunes en fin de cycle primaire qui maîtrisent au moins les normes d'aptitudes minimales en lecture 4.1.4 Proportion d'enfants et de jeunes en fin de cycle primaire qui maîtrisent au moins les normes d'aptitudes</p>	<p>§ 23 écoles maternelles publiques ;</p> <p>§ 75 écoles maternelles privées ;</p> <p>§ 144 écoles primaires publiques;</p> <p>§ 169 écoles primaires privées;</p> <p>§ 16 Collèges d'Enseignement Général et lycées publics ;</p> <p>§ 83 CEG Privés.</p>			<p><i>Construire des modules de salle se classes selon les normes</i></p>	<p>1-créer des conditions de travail et de fréquentation scolaire susceptible de maintenir les enfants à l'école</p> <p>2-recruter des enseignants qualifiés</p> <p>3-octroyer des subventions aux écoles pour leur fonctionnement</p> <p>4-former les enseignants</p> <p>5-procéder au transfert effectif des ressources et des compétences aux communes conformément aux textes e la</p>	
--	---	---	---	--	--	---	--	--

	à l'école 7- Renforcer les capacités des enseignants afin que l'éducation soit de qualité	minimales en mathématiques 4.1.5 Proportion de jeunes en fin de premier cycle du secondaire qui obtiennent au moins la moyenne en français 4.1.6 Proportion de jeunes en fin de premier cycle du secondaire qui obtiennent la moyenne en mathématiques 4.1.7 Taux net de scolarisation dans le primaire 4.1.8 Proportion d'élèves ayant commencé la première année d'études primaires qui terminent l'école primaire 4.1.9 Taux brut de scolarisation dans le primaire 4.1.10 Taux brut de scolarisation dans le					décentralisatio n suivi et l'évaluation des activités pédagogiques	
--	--	---	--	--	--	--	---	--

		secondaire 4.1.11 Taux net de scolarisation dans le secondaire							
--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

<p>6.2 D'ici à 2030, assurer l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats et mettre fin à la défécation en plein air, en accordant une attention particulière aux besoins des femmes et des filles et des personnes en situation vulnérable</p>	<p>1-Construire, entretenir et rendre accessible les ouvrages d'assainissement et d'hygiène</p> <p>2-organiser des séances de sensibilisation en matière d'hygiène</p> <p>3-organiser des campagnes d'éducation d'information et de communication afin de maintenir l'ordre et la propreté</p>	<p>6.2.1 Proportion de la population utilisant des services d'assainissement gérés en toute sécurité, notamment des équipements pour se laver les mains avec de l'eau et du savon</p>	<p>Le taux de couverture en latrines de l'ensemble des écoles de la ville est élevé surtout dans les Ecoles Primaires Publiques. Toutes les écoles maternelles et primaires disposent de latrines, quoique le nombre disponible est parfois très en deçà des besoins, sur les 11 marchés de la commune, 06 sont dotés de latrines; 07 sur 09 centres de santé présents sur le territoire de la commune, sont équipés de latrines.</p>			<p>1-Organiser des séances de sensibilisation à l'endroit des populations sur les bonnes pratiques et les lois et règlement en vigueur</p> <p>2-faire le suivi des infrastructures</p>	<p>accompagner les communes dans le domaine de l'assainissement (investissement assez lourd)</p>	
---	--	---	---	--	--	--	--	--

<p>7.1 D'ici à 2030, garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables et modernes, à un coût abordable</p>	<p>1-mettre en place un partenariat franc et sincère entre les communes et les services énergétiques de la commune</p> <p>2-promouvoir l'accès à tous aux installations énergétiques solaires avec un prix abordable</p>	<p>7.1.1 Proportion de la population ayant accès à l'électricité 7.1.2 Taux d'électrification 7.1.3 Proportion de la population utilisant principalement des technologies propres pour la cuisson 7.1.4 Proportion de la population utilisant principalement des carburants propres pour l'éclairage</p>	<p>L'énergie électrique est exclusivement fournie par Société Béninoise d'Énergie Electrique (SBEE) à travers une (1) centrale thermique à Houinmè-Gbèdjromèdé et un (1) transformateur de ville. L'énergie solaire est utilisée avec l'installation de plaques solaires sur prestation des entreprises privées. Son utilisation est marginale et son efficacité est encore limitée. On en dénombre dix à Porto-Novo dont 1 non fonctionnelle</p>		<p>instaurer une collaboration franche et sincère avec les services énergétiques de la commune</p>	<p>1-Mettre en place une politique nationale susceptible de renforcer les capacités de production de l'électricité 2-de veiller à la qualité de l'infrastructure de transport et de distribution et à la baisse du prix de l'électricité 3-promouvoir l'accès à tous aux installations énergétiques solaires avec un prix abordable</p>	
--	--	--	---	--	--	---	--

<p>16.6 Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux</p>	<p>1-instituer des séances de reddition des comptes</p> <p>2-renforcer les dispositifs de suivi-évaluation de la gouvernance nationale et locale</p> <p>3-mettre à disposition les données de l'IGL pour améliorer l'état de la gouvernance auprès des partenaires techniques et financiers</p>	<p>16.6.1 Dépenses publiques primaires en proportion du budget initial de l'Etat approuvé</p> <p>16.6.2 Proportion de la population dont la dernière expérience avec les services publics a été satisfaisante</p> <p>16.6.3: Indice de perception de la gouvernance</p> <p>16.6.4: Indice de la gouvernance locale</p>				<p>mettre en place des cadres de concertations avec les acteurs du développement économique local des communes</p>	<p>Organiser systématiquement et dans tous les domaines de compétences des communes des appuis conseils à l'endroit des communes</p>	
--	---	--	--	--	--	--	--	--

<p>8.9 D'ici à 2030, élaborer et mettre en œuvre des politiques visant à développer un tourisme durable qui crée des emplois et met en valeur la culture et les produits locaux</p>	<p>1-renforcer et valoriser les circuits touristiques existants</p> <p>2-Valoriser le patrimoine matériel et immatériel</p>	<p>8.9.1 PIB directement tiré du tourisme, en proportion du PIB total</p> <p>8.9.2 Taux de croissance du PIB directement tiré du Tourisme</p> <p>8.9.3 Nombre d'emplois dans les secteurs du tourisme, en proportion du nombre total d'emplois</p> <p>8.9.4 Taux de croissance des emplois dans les secteurs du tourisme</p> <p>8.9.5 Taux de Croissance du nombre d'arrivées touristiques</p> <p>8.9.6 Part du budget du tourisme dans le Budget général de l'Etat</p>				<p>faire la promotion et la valorisation des richesses touristiques et culturelles et patrimoniales de la commune</p>	<p>1-mettre en place une politique nationale de promotion des arts de la Culture du patrimoine et du tourisme</p> <p>2-mettre en place des mesures incitatives pour la consommation des produits locaux</p>	
---	---	---	--	--	--	---	---	--

<p>9.1 Mettre en place une infrastructure de qualité, fiable, durable et résiliente, y compris une infrastructure régionale et transfrontière, pour favoriser le développement économique et le bien-être de l'être humain, en privilégiant un accès universel, financièrement abordable et</p>	<p>1-Renforcer la nationale régionale et internationale 2-faciliter la libre circulation des personnes et des biens</p>	<p>9.1.1 Proportion de la population rurale vivant à moins de 2 km d'une route praticable toute l'année 9.1.2 Indice d'état du réseau routier 9.1.3 Trafic fret ferroviaire 9.1.4 Trafic passagers au départ des aéroports du Bénin 9.1.5 Trafic fret aérien 9.1.6 Transport marchandises au port 9.1.7 Trafic passagers sur les cours et plans d'eau 9.1.8 Taux d'accidentologie lié à l'état des infrastructures routières 9.1.9 Temps moyen de séjour des navires au port 9.1.10 Taux d'accès à la TNT des foyers béninois 9.1.11 Taux de</p>					<p>1-Mettre en place une politique économique favorable aux investissements nationaux et internationaux</p> <p>2-favorier l'accès aux nouvelles technologies de l'information et de la communication (accès à internet cout abordable)</p>
---	---	--	--	--	--	--	--

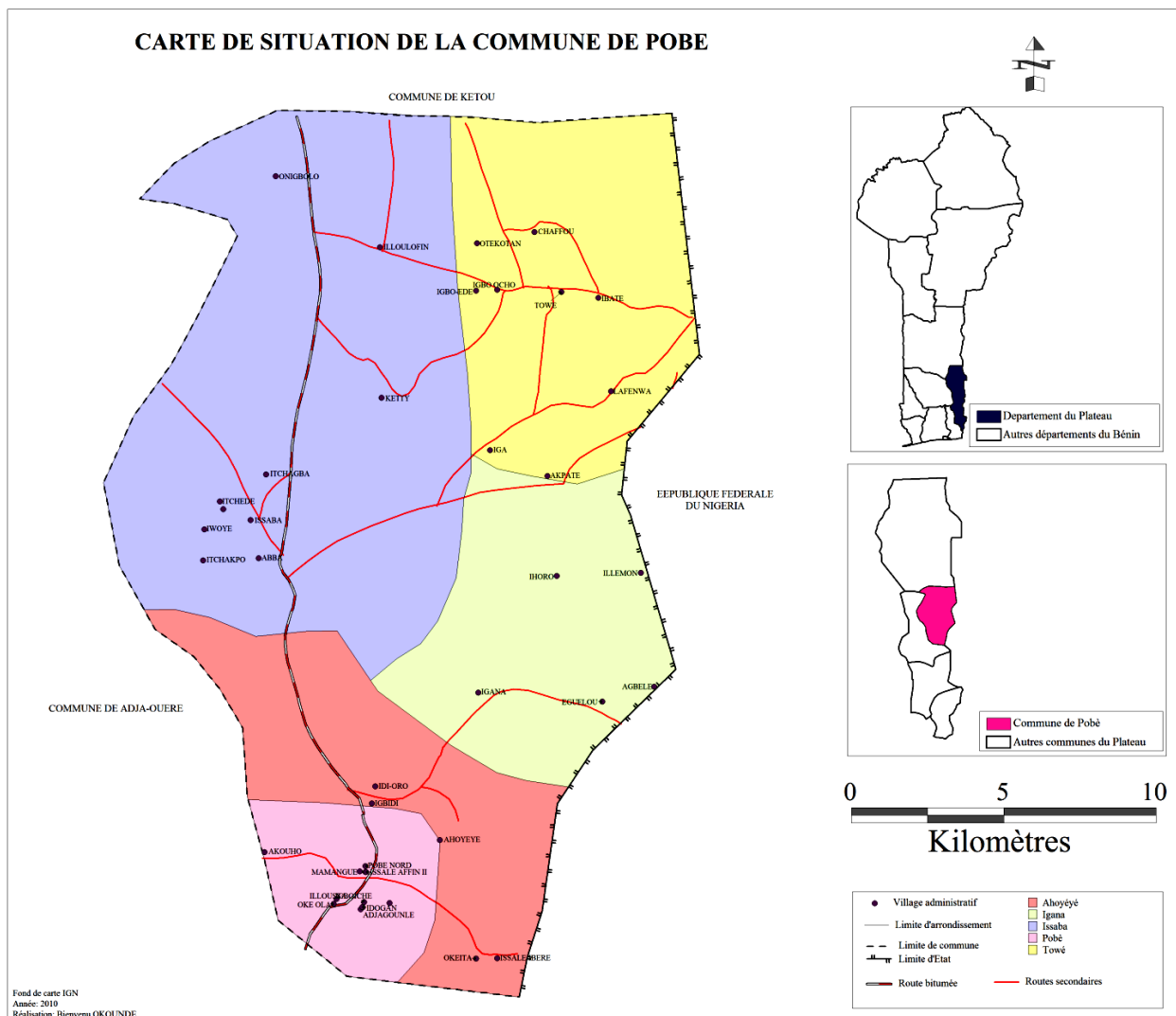
		<p>pénétration de la RNT 9.1.12 Taux de couverture des services internet haut débit des entreprises et des particuliers</p> <p>9.1.13 Taux de pénétration de l'internet haut débit par le fixe</p> <p>9.1.14 Taux de couverture du territoire à internet très haut débit</p> <p>9.1.15 Taux d'usage des services financiers en ligne par les citoyens</p>							
							Valoriser le patrimoine matériel et immatériel	Former les enseignants	

1.11. Monographie de la commune de Pobè

1.11.1.Brève présentation de la commune

La Commune de Pobè est située dans le département du Plateau en République du Bénin. Elle est comprise entre les parallèles 6°22' et 6°30' de latitude Nord et les méridiens 2°15'et 2°22' de longitude Est. La fiche signalétique ci-dessous met en évidence la présentation générale de la Commune de Pobè. Elle couvre une superficie de 400 km², représente 11% de la superficie du département et 0,46% de celle du Bénin (PDC 2, 2013). La commune de Pobè est structurée en cinq (5) arrondissements et 58 villages et quartiers. La Commune jouit d'un climat de type subéquatorial avec deux (02) saisons pluvieuses et deux (02) saisons sèches qui s'alternent : (i) une grande saison des pluies d'avril à juillet ; (ii) une petite saison sèche d'août à septembre ; (iii) une petite saison pluvieuse d'octobre à novembre ; et (iv) une grande saison sèche de décembre à mars. Les précipitations atteignent 1100 à 1200 mm par an. La Commune de Pobè est située dans une zone de plateaux à une altitude moyenne de 100 mètres au-dessus du niveau de la mer. Elle comporte une dépression provenant de la dépression médiane qui traverse tout le Bénin d'Ouest à l'Est. Cette dépression découpe la Commune en deux zones orographiques : Une zone de dépression (altitude <50m) et une zone de plateaux. La zone de dépression s'étend sur une grande partie de l'arrondissement d'Issaba jusqu'à la latitude d'Onigbolo et les arrondissements d'Ahojyé, d'Igana et de Towé.

Dans la commune de Pobè, on distingue deux types d'unité pédologique : un sol hydromorphe et un sol ferrallitique. La végétation est constituée d'essences arbustives assez diversifiées avec dominance du palmier à huile. L'action humaine du fait de l'agriculture et de la plantation du palmier à huile a fortement dégradé un couvert forestier autrefois très dense. Le réseau hydrographique est très démuné. On rencontre quelques ruisseaux quasi permanents dont la réserve botanique du Centre de Recherches Agricoles sur les Plantes Pérennes (CRAPP), Itchèko, Itché, Iwin, Ebé, Idi , Ikpori.et Abanago, Pobè est une commune très peu irriguée où la pêche est pratiquement inexistante. Historiquement, Pobè serait fondé par DOUDOUALA, un prince de la localité Oyo du Nigéria. En effet, vers 1600, un roi d'Oyo a demandé à son fils du nom de TETOU d'aller fonder son propre royaume. Deux principaux groupes ethniques partagent le territoire de Pobè : les Yoruba et apparenté et les Fon et apparenté. La population de la Commune de Pobè est passée de 82 910 habitants en 2002 à 123 677 habitants en 2013 avec un taux d'accroissement intercensitaire de 3,6%. Les principales activités économiques sont : agriculture, élevage et foresterie (58%) ; commerce, restauration et hébergement (17,5%) ; industries manufacturières (9,1%) ; bâtiments et travaux publics (2,8%). La commune de Pobé est illustrée par la carte ci-après :



Source : PDC Pobé, 2019

1.11.2. Niveau de couverture de la cible par le plan de développement communal

Cadre Social		
Cibles	NC	Niveau de performance
ODD 1 : Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde		
1.2		- La pauvreté non monétaire : 28,4% - la pauvreté humaine a un peu baissé dans le Plateau. Elle est passée de 48% en 2002 à 40% de la population en 2013. Dans toutes les communes du Plateau, l'indice de pauvreté humaine a baissé sur la même période
1.3		- De 2013 à 2014 le nombre d'handicapés a considérablement augmenté dans la commune et passe de 0 à 283 - Existence d'un centre de protection sociale dans la commune
1.4		- Proportion des chômeurs : 1,0% ; Proportion des chômeurs de sexe féminin: 41,9%
ODD 2 : Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable		
2.1		- Accroissement de la production de maïs de 16,1% dans la commune - on note une baisse de la production de tomate qui est l'un des produits les plus consommés de la commune soit une régression de 2,1% de 2012 à 2014
2.2		- Selon le recensement RGPH4 l'agriculture occupe 20% - En 2014 le département du plateau a contribué à 78,5% à la production du maïs par rapport à

		l'année 2013 qui était de 71,3%. pour les autres cultures comme le niébé, le manioc, la patate douce, la tomate sont minoritaires dans la commune et évoluent en dent de scie
2.3		
ODD 3 : Donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être de tous à tous les âges		
3.1		<ul style="list-style-type: none"> -Le taux de couverture des consultations prénatales : 69,89% en 2013 contre 61,43% en 2014 -Le taux de couverture des consultations post-natales dans l'Ouémé est chiffré en 2013 à 23,76% contre 18,17%. Ces statistiques illustrent un repli de l'utilisation de la consultation pré et post-natale par les femmes -Le taux de couverture des accouchements assistés en 2013 est de 58,21% et de 56,58% en 2014 -Le taux de mortalité maternelle dans l'Ouémé en 2013 est de 8 et 3 en 2014 - Doses du vaccin VAT2+ par commune chez les femmes enceinte était de 3500 en 2013 et de 2868 en 2014
3.2		<ul style="list-style-type: none"> -Consultation des enfants sains de 0 à 11 était de 1115 en 2013 et 529 en 2014 -le nombre de mort né dans la commune est de 104 en 2013 et 126 en 2014 -l'incidence des Infections Respiratoires Aiguës Haute des enfants de 0 à 11mois est de 187 et de 426 pour les enfants de 1-4 ans
3.3		<ul style="list-style-type: none"> - L'incidence du paludisme simple est de 9,7% en 2013 et 6,9% en 2014 -l'incidence du paludisme chez les enfants de moins de 5 ans est de 15,4% en 2013 et de 10,16% en 2014 -Consultation des enfants sains de 0 à 11 était de 1115 en 2013 et 529 en 2014
3.4		<ul style="list-style-type: none"> - Létalité (‰) de l'anémie dans la communes est de 17 - Létalité (‰) de la malnutrition par département et selon les tranches d'âge en 2014 est de 0 pour les enfants de moins de 5 ans -l'incidence des Infections Respiratoires Aiguës Haute des enfants de 0 à 11mois est de 187 et de 426 pour les enfants de 1-4 ans -Le nombre de PVVIH dans la commune est de 27
3.7		L'utilisation des méthodes contraceptive a régressé chez les femmes en âge de procréer et est passé de 6,6% en 2013 à 6,3% en 2014
ODD 4 : Veiller à ce que tous puissent suivre une éducation de qualité dans des conditions d'équité et promouvoir les opportunités d'apprentissage tout au long de la vie		
4.1		<ul style="list-style-type: none"> -Le nombre d'établissements d'enseignement général public dans commune en 2012 est de 8 établissements et 7 en 2014 - Le nombre de salles de classes en matériaux définitifs dans les établissements secondaires d'enseignement général public est de 119 en 2012 et 111 en 2014 - Nombre d'établissements d'enseignement secondaire général privé est de 10 en 2012 et 8 en 2014 - L'effectif des APE et ACE des établissements publics d'Enseignements Technique et Professionnel en 2014 est de 98 -Le taux net de scolarisation dans la commune est de 106,99% en 2013 et de 108,13% en 2014 -L'effectif des élèves dans l'enseignement primaire public est de 17 674 en 2013 et de 18151 en 2014
4.4		
4.5		- L'effectif des élèves dans l'enseignement primaire public est de 9832 pour en garçon et de 7842 pour les filles en 2013 et de 9964 pour les garçon en 2013 et de 8187 filles en 2014
ODD 5 : Réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles		
5.1		
5.5		
ODD 6 : Garantir l'accès de tous à des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement et assurer une gestion durable des services en eau		
6.1		<ul style="list-style-type: none"> -Le taux de satisfaction des demandes d'abonnement à l'eau potable par la SONEB à légèrement augmenter et était de 96,35% en 2013 contre 102,12% en 2014, - Le nombre de demandes d'abonnement est de 129 et le nombre de demande satisfaites est de 120 -Faible accès à l'eau potable dans les zones rurale de la commune , Approvisionnement en eau de

		boisson : Rivière/marigot/mare: 16,7%, Eau courante SONEB à la maison 4,1 % , Eau courante SONEB ailleurs 11,7 % , Borne fontaine/Robinet public 22,6%, Pompe villageoise ou forage équipé de pompe à motricité humaine 15,2 % , Citerne 2,4%, Puits protégé/busé public 6% , Puits protégé/busé public 17,5% , Puits non protégé 2,4%
6.2		le taux d'accès à une latrine est faible (27,8% pour latrines modernes et 15,8% pour les toilettes partagées)
6.4		Approvisionnement en eau de boisson : Rivière/marigot/mare: 16,7%,
6.5		Approvisionnement en eau de boisson : Rivière/marigot/mare: 16,7%, Eau courante SONEB à la maison 4,1 % , Eau courante SONEB ailleurs 11,7 % , Borne fontaine/Robinet public 22,6%, Pompe villageoise ou forage équipé de pompe à motricité humaine 15,2 % , Citerne 2,4%, Puits protégé/busé public 6% , Puits protégé/busé public 17,5% , Puits non protégé 2,4%

Légende :

Niveau de couverture	Nulle	Faible	Moyenne	Assez-bonne	Très bonne
Couleur	Rouge vif	Rose	Jaune	Vert	Bleu

L'analyse du PDC de la commune de Pobé a révélé qu'au niveau du cadre social, les performances de la commune restent encore faibles en termes de couverture des indicateurs 1.3 ; 3.2 ; 3.3 ; 3.7 ; 4.1 ; 6.1 ; 6.2 ; 6.4 et 6.5.

Cadre économique		
Cibles	NC	Niveau de performance
ODD 7 : Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable		
7.1		Taux de couverture par la SBEE : 25% Taux de couverture en énergie solaire : 0,2 %
ODD 8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous		
8.2		RAS
8.3		Proportion des chômeurs : 1,0% ; Proportion des chômeurs de sexe féminin : 41,9% ; Proportion d'actifs occupés dans le secteur informel (10 ans et +) : 94,3%
8.5		Proportion des chômeurs : 1,0% ; Proportion des chômeurs de sexe féminin: 41,9%
8.9		Existence de nombreux cultes endogènes comme le Fà (géomancie africaine), le fétiche ORO, le « Tchango » (Dieu de tonnerre), les revenants (Egoungoun) et le « Guèlèdè » (danse des masques). Les produits touristiques quant à eux sont relatifs aux forêts ONDO et IGBO AKPA ; les 8 palais royaux que sont Pobè, Holidjè, Ogouba, Issalè-Ibéré, Onigbolo, Ibaté, Towé, Otékotan
ODD 9 : Mettre en place une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation soutenable qui profite à tous et encourager l'innovation		
9.1		Pobè-Adja-Ouèrè-Ouinhi-Kpédékpo de longueur 38 de type RN 28 Traverse le Plateau
9.2		RAS
9.5		RAS
ODD 10 : Réduire les inégalités entre les pays et en leur sein		
10.1		La pauvreté non monétaire 28,4% la pauvreté humaine a un peu baissé dans le Plateau. Elle est passée de 48% en 2002 à 40% de la population en 2013 Proportion des chômeurs : 1,0%
10.2		La pauvreté non monétaire 28,4% La pauvreté humaine a un peu baissé dans le Plateau. Elle est passée de 48% en 2002 à 40% de la population en 2013 Proportion des chômeurs : 1,0%
10.3		RAS

ODD 11 : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et soutenables		
11.1		Approvisionnement en eau de boisson : Rivière/marigot/mare: 16,7%, Eau courante SONEB à la maison 4,1 % , Eau courante SONEB ailleurs 11,7 % , Borne fontaine/Robinet public 22,6%, Pompe villageoise ou forage équipé de pompe à motricité humaine 15,2 % , Citerne 2,4%, Puits protégé/busé public 6% , Puits protégé/busé public 17,5% , Puits non protégé 2,4%, Approvisionnement en eau de boisson : Rivière/marigot/mare: 16,7%, Eau courante SONEB à la maison 4,1 % , Eau courante SONEB ailleurs 11,7 % , Borne fontaine/Robinet public 22,6%, Pompe villageoise ou forage équipé de pompe à motricité humaine 15,2 % , Citerne 2,4%, Puits protégé/busé public 6%, Puits protégé/busé public 17,5% , Puits non protégé 2,4%
11.3		Ras
11.5		Ras

Légende :

Niveau de couverture	Nulle	Faible	Moyenne	Assez-bonne	Très bonne
Couleur	Rouge vif	Rose	Jaune	Vert	Bleu

Au niveau du cadre économique, les efforts consentis par la commune reste encore faibles pour couvrir les indicateurs ODD suivants : 7.1 ; 8.2 ; 9.1 ; 9.2 ; 9.5 ; 10.1 ; 10.2 ; 10.3 ; 11.1 ; 11.3 et 11.5.

Cadre environnemental		
Cibles	NC	Niveau de performance
ODD 12 : Instaurer des modes de consommation et de production soutenables		
12.2		RAS
12.5		Evacuation des ordures sur la voie publique: 1,7 % Evacuation des ordures sur la voie privée ou ONG : 3,2 % Evacuation des ordures dans la nature ou dehors : 67%
12.7		RAS
12.8		RAS
ODD 13 : Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions		
13.1		Mise en place d'un plan communal pour la lutte contre le changement climatique, mise en place de l'approche climat proofing
ODD 14 : Conserver et exploiter de manière soutenable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable		
14.2		RAS
14.5		RAS
ODD 15 : Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité		
15.1		RAS
15.2		RAS
15.3		RAS

Légende :

Niveau de couverture	Nulle	Faible	Moyenne	Assez-bonne	Très bonne
Couleur	Rouge vif	Rose	Jaune	Vert	Bleu

A l'exception de la cible 13.1, toutes les autres cibles correspondant aux ODD du cadre environnemental ont un niveau de couverture nul.

Cadre institutionnel		
Cibles	NC	Niveau de performance
ODD 16 : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer à tous l'accès à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes		
16.2		-Dans la commune le nombre d'enfants victime de traite passe de 0 à 12 de 2013 à 2014
16.3		Existence dans le Programme d'Action du Gouvernement (PAG) de trois projets phares qui prennent en compte les questions de promotion de femme et du genre.
16.5		RAS
16.6		RAS
16.9		-Le nombre de déclaration de naissance régresse de 4776 en 2013 à 4142 en 2014

Légende :

Niveau de couverture	Nulle	Faible	Moyenne	Assez-bonne	Très bonne
Couleur	Rouge vif	Rose	Jaune	Vert	Bleu

A part la cible 16.9 qui connaît une couverture moyenne et la cible 16.3, une couverture faible, les cibles restantes sont nullement couvertes.

1.11.3.Synthèse des cibles prioritaires de la commune

Cadre Social		
Cibles	NP	Justification (basée sur l'importance et la performance)
ODD 1 : Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde		
1.2		
1.3		ND
1.4		
2.1		
2.2		Cette cible a été prise en compte dans le PDC cependant le quotient de mortalité des enfants de moins de 5ans dans la commune reste inquiétant. Cette cible est donc en partie prise en compte.
2.3		
ODD 3 : Donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être de tous à tous les âges		
3.1		Cette cible à été prise en compte à travers la mise en place de d'un hopital de zone d'un centre communal de santé la mise en place du personnel soignant cependant cette cible reste en partie atteint car le taux de mortalité infantile reste assez élevé par rapport à la norme souhaité
3.2		Cette cible à été prise en compte à travers la mise en place de d'un hopital de zone d'un centre

		communal de santé la mise en place du personnel soignant cependant cette cible reste en partie atteinte car le taux de mortalité infantile reste assez élevé par rapport à la norme souhaité
3.3		
3.4		
3.7		
ODD 4 : Veiller à ce que tous puissent suivre une éducation de qualité dans des conditions d'équité et promouvoir les opportunités d'apprentissage tout au long de la vie		
4.1		ND
4.4		
4.5		
ODD 5 : Réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles		
5.1		
5.5		
ODD 6 : Garantir l'accès de tous à des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement et assurer une gestion durable des services en eau		
6.1		Cible prise en compte à travers la présence de la SONEB et d'autres réseau hydraulique dans la commune (AEV , PEA) dans la commune. néanmoins à cause de la disparité entre le milieu urbain et le milieu rurale on note un faible acccès à en milieu rurale; on peut donc dire que cette cible est en partie atteinte
6.2		Prise en compte de la cible à travers l'installation de quelques latrines dans les centres de la commune cependant le taux d'accès aux latrines dans la commune reste faible.Cette est en partie atteinte
6.4		
6.5		

Cadre économique		
Cibles	NP	Justification (basée sur l'importance et la performance)
ODD 7 : Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable		
7.1		Existence du réseau de la SONEB cependant le taux de couverture de la SBEE reste faible dans la comune cette cible est donc en partie atteinte
ODD 8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous		
8.2		
8.3		
8.5		
8.9		
ODD 9 : Mettre en place une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation soutenable qui profite à tous et encourager l'innovation		
9.1		
9.2		
9.5		
ODD 10 : Réduire les inégalités entre les pays et en leur sein		
10.1		
10.2		
10.3		
ODD 11 : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et soutenables		
11.1		
11.3		
11.5		

Légende :

Niveau de priorisation de la cible	Intervention urgente	Intervention prioritaire	Intervention moyen terme
Couleur	Rouge	Marron	Jaune

Le tableau ci-dessus indique que les cibles (1.3, 2.2, 2.3, 3.1, 3.2, 4.1, 7.1 et 12.2) appellent une intervention prioritaire tandis que les cibles (6.1 et 6.2) suscitent une intervention à moyen terme.

Cadre environnemental		
Cibles	NP	Justification (basée sur l'importance et la performance)
ODD 12 : Instaurer des modes de consommation et de production soutenables		
12.2		cible prise en compte à travers la mise en place du programme d'action du gouvernement du FADeC et des PTFs néanmoins on note toujours une faiblesse du mécanisme de régulation de l'exploitation de la latérite. On peut donc dire qu'elle est en partie atteinte
12.5		
12.7		
12.8		
ODD 13 : Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions		
13.1		
ODD 14 : Conserver et exploiter de manière soutenable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable		
14.2		
14.5		
ODD 15 : Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité		
15.1		
15.2		
15.3		

Légende :

Niveau de priorisation de la cible	Intervention urgente	Intervention prioritaire	Intervention moyen terme
Couleur	Rouge	Marron	Jaune

La cible 12.2 appelle une intervention prioritaire

Cadre institutionnel		
Cibles	NP	Justification (basée sur l'importance et la performance)
ODD 16 : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer à tous l'accès à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes		
16.2		cible prise en compte à travers la mise en place d'un programme de protection des enfants des couches vulnérables ; mais la persistance de la traite des enfants, châtiments et la recrudescence du phénomène (Vidomègon) montre que cette cible est en partie atteinte.
16.3		cible prise en compte à travers l'existence du PAG de trois projets phares qui prennent en compte les questions de promotion de la femme et du genre cependant très peu de femme interviennent dans les instances de prise de décision. La cible est en partie atteinte
16.5		

16.6		
16.9		

Légende :

Niveau de priorisation de la cible	Intervention urgente	Intervention prioritaire	Intervention moyen terme
Couleur	Rouge	Marron	Jaune

Dans la perspective de renforcer durablement son cadre institutionnel, la commune a intérêt de planifier des interventions relatives à l'atteinte des cibles 16.2 et 16.3 dans le moyen terme. Dans la mesure où, les victimes de violences aux enfants, la maltraitance et l'exploitation sous toutes ces formes s'observent encore.

1.11.4. Actions prioritaires

Cibles prioritaires	Actions prioritaires	Indicateurs domestiqués	Valeur de référence	Valeurs ciblées intermédiaires à atteindre		Responsabilités		Observations
			2015	2020-25	2025-30	Commune	Etat	
Mettre en place des systèmes et mesures de protection sociale pour tous, adaptés au contexte national, y compris des socles de protection sociale, et faire en sorte que, d'ici à 2030, une part importante des pauvres et des personnes vulnérables en bénéficient	Renforcer le système de protection sociale des populations	1.3.1 Proportion de la population bénéficiant du socle ou systèmes de protection sociale	5%	20%	40%	x	x	
D'ici à 2030, mettre fin à toutes les formes de malnutrition, y compris en réalisant d'ici à 2025 les objectifs arrêtés à l'échelle internationale relatifs aux retards de croissance et à l'émaciation parmi les enfants de moins de 5 ans, et répondre aux besoins nutritionnels	Promouvoir la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages	2.2.1 Prévalence du retard de croissance (indice taille/âge inférieur à -2 écarts types par rapport à la moyenne des normes de croissance de l'enfant définies par l'OMS) chez les enfants de moins de 5 ans,	36%	30	20	x	x	

des adolescentes, des femmes enceintes ou allaitantes et des personnes âgées		2.2.2 Prévalence de la malnutrition (indice poids/taille supérieur à +2 écarts types ou inférieur à -2 écarts types par rapport à la moyenne des normes de croissance de l'enfant définies par l'OMS chez les enfants de moins de 5 ans, par forme (surpoids et émaciation),	20%	15	5	x	x	
D'ici à 2030, doubler la productivité agricole et les revenus des petits producteurs alimentaires, en particulier les femmes, les autochtones, les exploitants familiaux,	Equiper, former et appuyer financièrement les producteurs agricoles pour une agriculture résiliente aux aléas climatiques	2.3.1 Volume de production par unité de travail, en fonction de la taille de l'exploitation agricole, pastorale ou forestière	Production de maïs : 1 tonne/ha	1,5 t/ha	2t/ha	x	x	

les éleveurs et les pêcheurs, y compris en assurant l'égalité d'accès aux terres, aux autres ressources productives et intrants, au savoir, aux services financiers, aux marchés et aux possibilités d'ajout de valeur et d'emploi autres qu'agricoles	Ouvrir, aménager et entretenir les pistes de desserte rurale pour l'évacuation des produits agricoles	2.3.2 Revenu moyen des petits producteurs alimentaires	Ouverture et aménagement : 20 Entretien courant : 100	Ouverture et aménagement : 25 Entretien courant : 150	Ouverture et aménagement : 30 Entretien courant : 200	x	x	
	Promouvoir la transformation, la conservation et la commercialisation des produits agricoles		20 hangars construits	30	40	x	x	
D'ici à 2030, faire passer le taux mondial de mortalité maternelle au-dessous de 70 pour 100 000 naissances vivantes	Améliorer l'offre et la qualité des soins de santé à travers l'équipement des CS et la formation du personnel sanitaire	3.1.1 Taux de mortalité maternelle			0%	x	x	
	Recruter et mettre à la disposition des communes du personnel qualifié	3.1.2 Proportion d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié			100%	x	x	
D'ici à 2030, éliminer les décès évitables de nouveau-nés et d'enfants de moins de 5 ans	Améliorer l'offre et la qualité des soins de santé à travers l'équipement des CS et la formation du personnel	3.2.1 Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans			0%	x	x	
		3.2.2 Taux de mortalité néonatale			0%	x	x	

	sanitaire							
D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, les dotant d'acquis véritablement utiles	Améliorer la performance du système éducatif à travers la réfection, la construction et l'équipement des modules de salles de classes	4.1.9 Taux brut de scolarisation dans le primaire			100%	x	x	
	Améliorer la performance du système éducatif à travers le recrutement du personnel enseignant qualifié				100%	x	x	
D'ici à 2030, assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable, à un coût abordable	Faciliter l'accès des populations à l'eau potable à travers l'extension du réseau de la SONEB	6.1.2 Taux de desserte en eau potable en milieu urbain		100	100		x	

		7.1.2 Taux d'électrification			100%		x	
D'ici à 2030, parvenir à une gestion durable et à une utilisation rationnelle des ressources naturelles	Restaurer et conserver les ressources naturelles	8.2.2 Ressource propres de la commune par habitant				x	x	

1.12. Monographie de la commune de Adja-Ouèrè

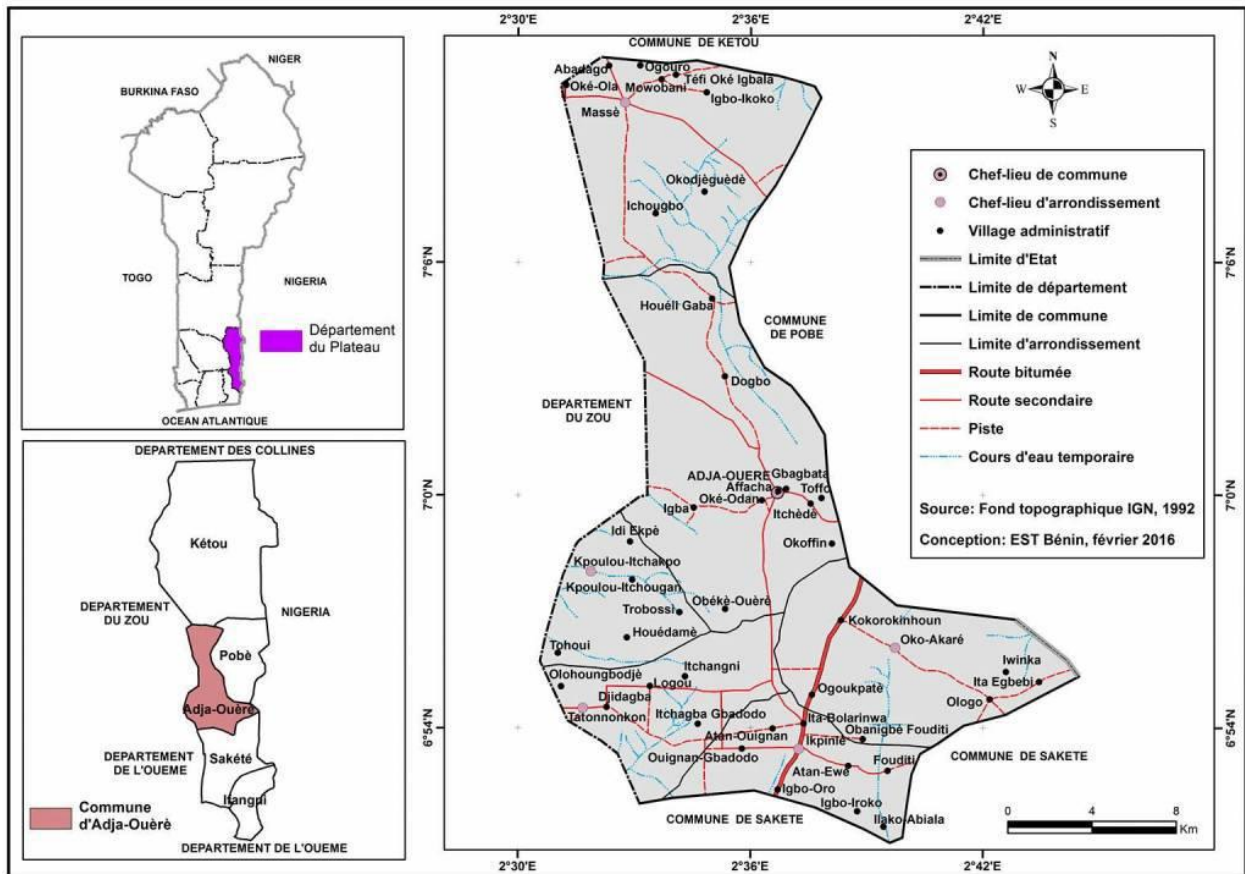
1.12.1. Brève présentation de la commune

La commune d'Adja-Ouèrè, est située au Sud-Est de la République du Bénin et au centre du Département du Plateau. Elle couvre une superficie de 550 km² soit 17 % de la superficie du Département du Plateau et 0,48% de celle du Bénin. Elle est limitée : (i) au Nord par les Communes de Kétou et de Zagnanado ; (ii) au Sud par la Commune de Sakété ; (iii) à l'Est par la Commune de Pobè et la République Fédérale du Nigeria ; (vi) à l'Ouest par la Commune de Ouinhi et celle de Bonou. Adja-Ouèrè, jouit du climat subéquatorial caractérisé par deux saisons de pluie et deux saisons sèches qui s'alternent annuellement.

La végétation est composée, d'Est à l'Ouest de savanes arborées, des palmeraies et des îlots forestiers dont le plus important est la forêt classée d'Itchède-Toffo dans la périphérie d'Adja-Ouèrè. La commune d'Adja-Ouèrè appartient au plateau de Porto-Novo - Pobè d'une altitude moyenne de 140 m. Il fait suite à la plaine côtière par un talus irrégulier. Ce plateau est légèrement incliné vers le Sud et entaillé par des vallées orientées Nord-Sud. La commune d'Adja-Ouèrè à l'instar de celle de Pobè comporte une dépression qui est la continuité de la dépression médiane qui traverse tout le Bénin d'Ouest en Est dénommée « Dépression de la Lama ».

En ce qui concerne le réseau hydrographique, il est constitué de quelques ruisseaux dont les plus importants sont : Aguidi, Gba, Idogbè, Vissoh, Abada et quelques retenues d'eau sans oublier l'étang d'Akouho. La structure du sol au niveau de la Commune d'Adja-Ouèrè est variée et comporte environ cinq types de sols. Dans l'ensemble, la productivité est fortement influencée par le pourcentage de terres hydromorphes qui caractérisent environ 35% de la superficie totale des sols de la commune.

Lors du troisième recensement général de la population et de l'habitat (2013) la commune d'Adja-Ouèrè comptait une population de 116 282 habitants contre 59 401 habitants en 1992. En 2013 la densité de la population de la commune est considérée très élevée. Le taux d'accroissement est de 3,18% entre 2002 et 2013. L'effectif des femmes est toujours supérieur à celui des hommes à l'issue de ces deux recensements. La carte 1 montre la situation géographique de la commune d'Adja-Ouèrè par rapport au Bénin, au département du Plateau et aux communes limitrophes.



1.12.2. Niveau de couverture de la cible par le plan de développement communal

Cadre Social		
Cibles	NC	Niveau de performance
ODD 1 : Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde		
1.2		<p>Indice de pauvreté non monétaire : 30,4% en 2013 et 33,1% en 2011. Indice de pauvreté humaine : 44%. Pauvreté monétaire : 65,7%. Seuil de pauvreté implicite de la commune au niveau urbain : 114 554 et au niveau rural est de 89 523 (INSAE, EMICoV 2011). Indice de pauvreté humaine : 43,9 ; Incidence de pauvreté multi-dimensionnel : 54,5 Plus 1414 enfants sont parrainés par Plan International Bénin en 2018 ; 594 ménages ont reçu de transferts monétaires pendant la période de mise en œuvre du PSDCC.</p>
1.3		<p>En 2013, aucun cas social et aucun enfant en situation difficile n'a été reçu ; En 2014, sur un total de 8 enfants récupérés, 6 ont été réintégrés soit un taux d'accroissement de 75% ; En 2013, 14 groupements ont été suivis par les centres de promotion sociale ; En 2014, 19 groupements ont été suivis soit un accroissement de 15% en matière de suivi de groupements. En 2013, 21 enfants souffrant de malnutrition modérée ont été suivi par les centres de promotion sociale ; En 2014, 67 enfants ont été suivis soit un accroissement de 52%.</p>

		<p>En 2013, aucun cas de malnutrition sévère n'a été suivi contre 6 enfants souffrant de malnutrition sévère ont été suivis soit un accroissement de 100% ;</p> <p>En 2013, 2 personnes âgées de 55 ans et plus démunies (dont 1 homme et 1 femme) ont été encadrées par les centres de promotion sociale ;</p> <p>En 2014, 27 personnes âgées (dont 24 hommes et 3 femmes) ont été encadrées soit un accroissement de 86% ;</p> <p>En 2013, 1 Orphelin et Enfant Vulnérable a été encadré par un centre de promotion sociale ;</p> <p>En 2014, 183 Orphelins et Enfants Vulnérables ont été encadrés soit un accroissement de 98,9%.</p> <p>En 2013, 16 Personnes Vivant avec le VIH ont été encadrées par les centres de promotion sociale ;</p> <p>En 2014, 44 personnes ont été encadrées soit un accroissement de 46,7% ;</p> <p>En 2013, 1 handicapé moteur a été pris en charge.</p> <p>En 2014, 44 handicapés moteurs, 6 handicapés visuels et 1 handicapé sensoriel ont été pris en charge dans un centre de protection sociale.</p>
1.4		<p>Dans le département du plateau, 35,2% des ménages ont accès à l'énergie électrique ;</p> <p>En 2011 alors qu'en 2013, 22% des ménages ont accès à l'énergie électrique. Il y a donc une régression de 13,2%.</p> <p>En 2014, l'effectif des abonnés s'est accru par rapport à 2013 de 3,33%.</p> <p>A Adja-Ouèrè, 1,6% de ménage possède de titre foncier.</p> <p>Quant à la proportion de ménages qui dispose de la sécurité des droits fonciers, Adja-Ouèrè est 4ème avec un taux de 1,6%.</p>
ODD 2 : Eliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable		
2.1		<p>Au Bénin, la prévalence de la malnutrition chronique est plus élevée parmi les garçons que parmi les filles (35 % contre 29 %).</p> <p>32 % des enfants souffrent de malnutrition chronique et 11 % en souffrent sous sa forme sévère.</p> <p>La prévalence du retard de croissance a tendance à augmenter avec l'âge jusqu'à 24-35 mois, groupe d'âges dans lequel elle atteint son niveau le plus élevé (41 %), puis elle diminue par la suite tout en demeurant à un niveau élevé puisque à 48-59 mois, un tiers des enfants (33 %) sont trop petits pour leur âge (EDS, 2017-2018).</p> <p>A Adja-Ouèrè, l'incidence de la malnutrition pour les enfants de moins de 5 ans habitants est de 0,11 pour 10 000 habitants en 2014 et de 0,31 pour 10 000 habitants en 2013.</p> <p>Les enfants du milieu rural sont davantage affectés par le retard de croissance que ceux du milieu urbain (36 % contre 28 %).</p>
2.2		<p>Pour les enfants de âgés de 0 à 11 mois, 16 cas ont été observés avec une incidence de 0,5% en 2013.</p> <p>Pour les enfants âgés de 1 à 4 ans, 32 cas ont été observés avec une incidence de 0,26%.</p> <p>En 2014, pour les enfants de âgés de 0 à 11 mois, 6 cas ont été observés avec une incidence de 0,14%.</p> <p>Pour les enfants âgés de 1 à 4 ans, 18 cas ont été observés avec une incidence de 0,11%.</p> <p>Pourcentage des enfants en dessous de -2 à Adja-Ouèrè est de 35,2% (EDS, 2017-2018).</p> <p>Pourcentage des enfants en dessous de +2 à Adja-Ouèrè est de 1,2% (EDS, 2017-2018).</p> <p>En 2013, l'incidence de la malnutrition des enfants âgés de 0 à 11 mois a pour taux 0,5%.</p> <p>En 2014, cette incidence 0,14% soit une régression de 0,36%.</p> <p>En 2013, l'incidence de la malnutrition des enfants âgés de 1 à 4 ans est de 0,26%.</p> <p>En 2014, cette incidence est de 0,11% soit une diminution de 0,15%.</p>
2.3		<p>Pour la production de maïs, Adja-Ouèrè fait partie des communes ayant connu un accroissement de 33,2%.</p> <p>Pour la production de manioc, Adja-Ouèrè a contribué à la production à hauteur de 12,9% en 2014.</p> <p>La commune d'Adja-Ouèrè a contribué à la production totale d'arachide à hauteur de</p>

		<p>11,6%.</p> <p>Pour la production de tomate, la commune de Plateau a contribué à hauteur de 13,1%. Adja-Ouèrè fait partie des communes à forte production d'ovins. Il y a un accroissement de l'ordre de 2,5% entre 2013 et 2014 dans le Plateau.</p> <p>Pour la production de lapins, il y a un accroissement de l'effectif de l'ordre de 26,9% dans le Plateau.</p> <p>Adja-Ouèrè fait partie des communes à forte production de lapins. La superficie emblavée pour la production de maïs est de 155448 en 2014 et de 148061 en 2013 soit un accroissement de 2,4%. La production de maïs a connu une augmentation de l'ordre de 9,4% 2013 à 2014.</p> <p>Le Plateau a contribué à 78,5% à la production du maïs en 2014 et 71,3% à la production de maïs en 2013. Il y a donc un accroissement de la contribution à la production de maïs de 7,2%.</p> <p>Le Plateau demeure le grand producteur de manioc avec 72,7% et 56,1% de la production totale respectivement en 2012 et 2011.</p>
ODD 3 : Donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être de tous à tous les âges		
3.1		<p>Le taux de couverture des accouchements assistés, en 2013, valait 58,21% pour le Plateau.</p> <p>En 2014, ce taux s'établissait autour de 56,58%.</p> <p>En 2013, le taux de mortalité maternelle avoisine 15,12 dans le Plateau pour cent mille naissances vivantes alors qu'en 2014, ce taux avoisine 50,77 pour cent mille naissances vivantes. La situation s'est donc aggravée dans le Plateau.</p> <p>Actuellement, au niveau des centres de santé, il est organisé la consultation prénatale en stratégie avancée recentré vers les villages .</p>
3.2		<p>La mortalité infanto-juvénile a diminué, variant de 160 ‰ à 96 ‰ (EDS, 2017-2018) ;</p> <p>La mortalité infantile est passée de 89 ‰ en 2001 à 55 ‰ en 2017-2018.</p> <p>Pendant la même période, la mortalité juvénile est passée de 78 ‰ à 44 ‰ (EDS, 2017-2018).</p> <p>Les décès néonataux enfants âgés de moins de 7 jours) est de 8 en 2013 et de 13 en 2014 (TBS, 2013-2014).</p>
3.3		<p>Cette prévalence est plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain (42 ‰ contre 31 ‰).</p> <p>La prévalence du paludisme chez les enfants de moins de cinq ans est de 37 %.</p> <p>L'incidence du paludisme à Adja-Ouèrè est de 7,9%.</p> <p>L'incidence du paludisme pour tout âge est de 0,96% en 2013 alors qu'elle de 0,94% en 2014 (TBS, 2013-2014).</p>
3.4		<p>Globalement, la mortalité infanto-juvénile a diminué, variant de 160 ‰ à 96 ‰ (EDS, 2017-2018). La mortalité infantile est passée de 89 ‰ en 2001 à 55 ‰ en 2017-2018.</p> <p>Pendant la même période, la mortalité juvénile est passée de 78 ‰ à 44 ‰.</p>
3.7		<p>La comparaison des taux de fécondité par âge, entre le milieu urbain et le milieu rural, montre qu'à tous les âges, les taux en milieu rural sont supérieurs à ceux du milieu urbain. En particulier, on note que l'écart est particulièrement important chez les jeunes filles de 15-19 ans (124 ‰ contre 89 ‰).</p> <p>L'entrée dans la vie féconde est donc plus précoce en milieu rural qu'en milieu urbain (EDS, 2017-2018).</p> <p>Parmi les femmes de 15-49 ans actuellement en union, 16 ‰ utilisaient au moment de l'enquête une méthode quelconque de contraception, en majorité une méthode moderne (12 ‰).</p> <p>Seulement 3 ‰ avaient recours à une méthode traditionnelle. Les implants sont la méthode moderne la plus</p>

		fréquemment utilisée par les femmes en union (5 %) et, parmi les méthodes traditionnelles, c'est la méthode du rythme (2 %) (EDS, 2017-2018).
ODD 4 : Veiller à ce que tous puissent suivre une éducation de qualité dans des conditions d'équité et promouvoir les opportunités d'apprentissage tout au long de la vie		
4.1		Pour l'enseignement primaire, le nombre d'élèves inscrits est passé de 112492 à 118484 dans le Plateau entre 2011 et 2012. L'effectif des filles est passé de 49816 en 2011 à 53563 en 2012. Il y a donc eu un accroissement de 3747 filles.
4.4		1,6% des ménages du Plateau disposent d'ordinateur en 2013 ; 1% des ménages dispose d'ordinateur à Adja-Ouèrè ; C'est la commune qui possède le plus faible taux dans le département.
4.5		Indice brut de parité de genre pour la scolarisation au primaire des élèves âgés de 6 à 11 ans est de 94,1 et l'indice net est 93,1. Adja-Ouèrè est 3ème sur l'ensemble des communes du Plateau en matière de parité de genre pour la scolarisation.
ODD 5 : Réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles		
5.1		Absence de cadre juridique; Les inégalités liées au genre et l'analphabétisme des femmes sont des freins à la promotion sociale dans la commune (PDC, 3).
5.5		Très faible implication des femmes dans les instances de décision. La proportion de femmes dans l'administration locale est de 28,8%. Faible implication des femmes dans la sphère politique.
ODD 6 : Garantir l'accès de tous à des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement et assurer une gestion durable des services en eau		
6.1		En 2014, l'effectif des abonnés de la SONEB s'est accru par rapport à 2013 de 3,33% ainsi la production d'eau potable aux ménages du Plateau a connu une hausse de 4,28%. A l'opposé, les ventes d'eau aux ménages se sont accrues de 5,50% en 2014 comparativement à 2013 du fait d'un accroissement sensible de la vente d'eau. 1,1% des ménages d'Adja-Ouèrè utilise l'eau de la SONEB en toute sécurité.
6.2		Ce taux est très faible par rapport aux autres départements. Dans le Plateau, 3,5% de ménages possède d'équipement de lavage de mains (Enquête Démographique et de Santé 2017-2018).
6.4		L'utilisation anarchique des points d'eau par le bétail conduit à l'ensablement des cours d'eau et au comblement des points d'eau naturels.
6.5		80% des AEV sont fonctionnels. 70% des AEV sont bien gérés. On dénombre au total dans toute la commune 10 AEV, dont huit (08) sont fonctionnels et deux (02) en pannes. La onzième AEV de la commune est construite dans la localité d'Ogoukpatê. En ce qui concerne la gestion de ces AEV, 07 sont affermés et 03 dont les contrats viennent d'être à terme et en cours de lancement. On compte en plus des AEV, 73 FPM de types Afridev et Vergnet puis une Pompe Autonome à Ita-Itèlè dans l'arrondissement d'Adja-Ouèrè centre.

Légende :

Niveau de couverture	Nulle	Faible	Moyenne	Assez-bonne	Très bonne
----------------------	-------	--------	---------	-------------	------------

Couleur	Rouge vif	Rose	Jaune	Vert	Bleu
---------	-----------	------	-------	------	------

Les cibles 5.1 et 5.5 ont une couverture faible car très peu d'activités couvrant la cible ont été planifiées alors que la cible 1.4 jouit d'une assez-bonne couverture. Par ailleurs, les cibles 1.2, 1.3, 2.1, 2.2, 2.3, 3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 3.7, 4.1, 4.4, 4.5, 6.1, 6.2, 6.4 et 6.5 bénéficient d'une couverture moyenne.

Cadre économique		
Cibles	NC	Niveau de performance
ODD 7 : Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable		
7.1	Jaune	Adja-Ouèrè est la dernière commune du Plateau en matière d'accès à l'électricité. 10,9% est dont faible par rapport aux autres communes du Plateau. 10,9% des ménages ont accès à l'énergie électrique à Adja-Ouèrè. 89,1% de ménages utilisent des carburants et des technologies propres.
ODD 8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous		
8.2	Vert	La contribution au PIB n'est pas encore clairement déterminée. Des efforts restent donc à fournir sur ce plan.
8.3	Vert	Ce taux est très élevé et celui du secteur formel est faible. Le taux d'emploi informel est de 93,6%. Le taux d'emploi dans le secteur formel de l'Etat est de 0,6%. Celui du secteur formel privé est de 5,8%. Le taux
8.5	Vert	La proportion de chômeurs de sexe féminin est de 30,4%.
8.9	Vert	La commune dispose d'un nombre important de sites touristiques non viabilisés. Il s'agit par exemple des forêts sacrées et les manifestations annuelles de la divinité Oro. Ainsi, l'on dénombre plusieurs sites qui peuvent faire objet de visites pour les touristes.
ODD 9 : Mettre en place une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation soutenable qui profite à tous et encourager l'innovation		
9.1	Jaune	Le réseau routier de la commune est long de 473 km. Seulement 5,28 % de ce réseau est bitumé. Il s'agit des axes routiers Ikipinlè-Pobè (15 km), Ganhounmè-Oké-Ola (10km), puis Oké-Ola-Mowabani (07km) qui animent également la vie économique de la commune.
9.2	Vert	En dehors de la seule usine de transformation de noix de palme implantée à Ikipinlè et qui connaît paradoxalement des problèmes d'approvisionnement en matières premières, la commune ne dispose pas d'unités industrielles de transformation. On dénombre quelques unités artisanales de transformation de produits agricoles et alimentaires, réparties au niveau des arrondissements d'Adja-Ouèrè, d'ikipinlè, de Tatonnonkon et de Massè (PDC, 3).
9.5	Rouge vif	Rien à signaler
ODD 10 : Réduire les inégalités entre les pays et en leur sein		
10.1	Vert	L'égalité du genre n'est pas encore une réalité. En matière de dépense (revenu) par tête en 2011, la commune d'Adja-Ouèrè fait partie des communes inégalitaires avec 0,373.
10.2	Jaune	Rien à signaler
10.3	Rouge vif	Le profil sociopolitique de la position des femmes par rapport aux hommes dans la commune affiche une faible participation des femmes aux structures de prise de décisions. La commune ne compte aucune femme au nombre des dix neuf conseillers communaux. Mais au niveau des conseillers locaux, on dénombre une dizaine de

		femmes. La commune ne compte aucune femme au nombre des dix neuf conseillers communaux. Mais au niveau des conseillers locaux, on dénombre une dizaine de femmes.
ODD 11 : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et soutenables		
11.1		Proportion des ménages en propriété familiales sans titre foncier: 34% Proportion des ménages en propriété familiales avec titre foncier: 2,5% Proportion de ménages en propriété sans titre foncier: 48,1% Proportion de ménages en propriété avec titre foncier: 1,6% Proportion de ménages en location: 9,3%. Le document d'aménagement du territoire sont élaborés à 40%.
11.3		Proportion des ménages en propriété familiales sans titre foncier: 34% Proportion des ménages en propriété familiales avec titre foncier: 2,5% Proportion de ménages en propriété sans titre foncier: 48,1% Proportion de ménages en propriété avec titre foncier: 1,6% Proportion de ménages en location: 9,3%. Le document d'aménagement du territoire sont élaborés à 40%.
11.5		Rien à signaler

Légende :

Niveau de couverture	Nulle	Faible	Moyenne	Assez-bonne	Très bonne
Couleur	Rouge vif	Rose	Jaune	Vert	Bleu

Les cibles 8.2, 8.3, 8.5, 8.9, 9.2, 10.1, 11.1, 11.3 et 11.5 sont assez-bien couvertes. Par contre les cibles 9.5 et 10.3 ne sont pas du tout couvertes en raison de l'absence d'activités planifiées couvrant la cible dans le PDC. En outre, les cibles 7.1, 9.1 et 10.2 bénéficient d'une moyenne couverture.

Cadre environnemental		
Cibles	NC	Niveau de performance
ODD 12 : Instaurer des modes de consommation et de production soutenables		
12.2		Rien à signaler
12.5		96 % de la population de la commune d'Adja-Ouèrè fait ses besoins dans la nature. Il existe dans les arrondissements des latrines ventilées, non ventilées et autres. Seulement 1,5 % des ménages d'Adja-Ouèrè utilisent les latrines non ventilées contre 2 % de ménages utilisant les latrines ventilées et 0,1 % les toilettes à chasse. Pratiquement tous des ménages de la commune d'Adja-Ouèrè jettent les ordures dans la nature alors que 1,3 % des ménages déclarent brûler ces ordures. Une très faible proportion de la population (moins de 1%) des ménages pratiquent l'enfouissement des ordures dans le sol. Actuellement il n'existe pratiquement aucune ONG de pré-collecte des ordures dont les ménages peuvent utiliser les services. La gestion des déchets solides et liquides ménagers pourrait être réglée à travers la mise en place des infrastructures (point de regroupement des déchets), la sensibilisation des populations à travers la stratégie de communication pour un changement de comportement, le recrutement des ONG ou structures de gestion des déchets et l'appui à ces structures (RGPH-4, 2013).
12.7		Rien à signaler
12.8		Le degré d'intégration de l'éducation à la citoyenneté est assez-bien dans le Plateau.

		Cependant, des efforts restent à fournir.
ODD 13 : Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions		
13.1		Rien à signaler
ODD 14 : Conserver et exploiter de manière soutenable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable		
14.2		Rien à signaler
14.5		Rien à signaler
ODD 15 : Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité		
15.1		Les forêts classées d'Itchède et de Toffo qui couvrent respectivement 1281 ha et 191,5 ha (PDC3).
15.2		Les forêts classées d'Itchède et de Toffo qui couvrent respectivement 1281 ha et 191,5 ha (PDC3).
15.3		Les forêts classées d'Itchède et de Toffo qui couvrent respectivement 1281 ha et 191,5 ha (PDC3).

Légende :

Niveau de couverture	Nulle	Faible	Moyenne	Assez-bonne	Très bonne
Couleur	Rouge vif	Rose	Jaune	Vert	Bleu

Le cible 12.8 est faiblement couverte parce qu'il y a très peu d'activités planifiées dans le PDC couvrant la cible. Néanmoins, les cibles 12.2, 13.1, 14.2, 15.1 et 15.2 sont assez-bien couvertes. D'autre part, les cibles 12.5 et 12.7 ont une couverture nulle car il n'y a pas d'activités y afférentes dans le PDC alors que les cibles 14.5 et 15.3 bénéficient d'une couverture moyenne.

Cadre institutionnel		
Cibles	NC	Niveau de performance
ODD 16 : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer à tous l'accès à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes		
16.2		La proportion d'êtres humains victimes de trafic s'est accrue. En 2013, 32 enfants ont été victimes de trafic. En 2014, 90 enfants ont été victimes de trafic.
16.3		La commune ne compte aucune femme au nombre des dix neuf conseillers communaux. Mais au niveau des conseillers locaux, on dénombre une dizaine de femmes.
16.5		Rien à signaler
16.6		Les abonnés de la SONEB sont très bien satisfaits des services dont ils bénéficient. Le taux de satisfaction des demandes d'abonnement à l'eau potable par la SONEB, en 2014, dans le Plateau est estimé à 96,35%.
16.9		La proportion d'enfants de moins de 5 ans ayant été enregistrés par une autorité d'état civil s'est accrue d'1%. En 2014, 15,2% de naissances ont été enregistrées contre 14,2% en 2013.

Légende :

Niveau de couverture	Nulle	Faible	Moyenne	Assez-bonne	Très bonne
Couleur	Rouge vif	Rose	Jaune	Vert	Bleu

La cible 16.9 jouit d'une assez-bonne couverture. Mais la cible 16.5 n'a aucune couverture car il n'y a pas d'activités planifiées dans le PDC. Par ailleurs, les cibles 16.2, 16.3 et 16.6 ont une couverture faible parce qu'il y a très peu d'activités planifiées dans le PDC couvrant la cible.

1.12.3. Synthèse des cibles prioritaires de la commune

Cadre Social		
Cibles	NP	Justification (basée sur l'importance et la performance)
ODD 1 : Eliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde		
1.2		La commune bénéficie de la proximité avec le Nigéria, d'une forte intégration de l'agriculture dans le PAG du gouvernement, de l'intérêt des partenaires techniques et financiers à appuyer le développement agricole et la prise en compte du volet tourisme dans les axes stratégiques du PAG. Néanmoins, Adja-Ouèrè connaît les changements climatiques, la transhumance, les inondations et la récession économique. L'indice de pauvreté non monétaire est de 30,4% en 2013 et 33,1% en 2011. L'indice de pauvreté humaine est de 43,9%. La pauvreté monétaire est de 65,7%. Le seuil de pauvreté implicite de la commune au niveau urbain est de 114 554 et au niveau rural est de 89 523 (INSAE, EMICoV 2011). L'incidence de pauvreté multi-dimensionnel dans la commune d'Adja-Ouèrè est de 54,5. Plus 1414 enfants sont parrainés par Plan International Bénin en 2018 ; 594 ménages ont reçu de transferts monétaires pendant la période de mise en œuvre du PSDCC.
1.3		
1.4		
ODD 2 : Eliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable		
2.1		
2.2		
2.3		
ODD 3 : Donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être de tous à tous les âges		
3.1		La commune connaît la pollution de l'environnement, la prolifération des moustiques, les épidémies (paludisme, choléra, méningite) et l'Infection Respiratoire Aigüe (IRA), etc.). Le taux de couverture des accouchements assistés, en 2013, valait 58,21% pour le Plateau. En 2014, ce taux s'établissait autour de 56,58%. En 2013, le taux de mortalité maternelle avoisine 15,12 dans le Plateau pour cent mille naissances vivantes alors qu'en 2014, ce taux avoisine 50,77 pour cent mille naissances vivantes. La situation s'est donc aggravée dans le Plateau. Actuellement, au niveau des centres de santé, il est organisé la consultation prénatale en stratégie avancée recentré vers les villages.
3.2		
3.3		
3.4		
3.7		
ODD 4 : Veiller à ce que tous puissent suivre une éducation de qualité dans des conditions d'équité et promouvoir les opportunités d'apprentissage tout au long de la vie		
4.1		Les PTF sont disponibles et il existe une volonté politique de même que le FADEC les ONG dans le secteur. Mais le transfert des compétences et des ressources aux communes par l'Etat n'est pas effectif. Les TIC et les masses médias exercent une influence négative sur le comportement des élèves. Pour l'enseignement primaire, le nombre d'élèves inscrits est passé de 112492 à 118484 dans le Plateau entre 2011 et 2012. L'effectif des filles est passé de 49816 en 2011 à 53563 en 2012. Il y a donc eu un accroissement de

		3747 filles.
4.4		
4.5		
ODD 5 : Réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles		
5.1		
5.5		Le personnel de l'administration locale est recruté. La préfecture existe. Un cadre de concertation de la société civile existe. Un cadre de formation des agents locaux est disponible. La coopération décentralisée existe. Mais le clivage politique est enregistré de même que l'achat de conscience. La mauvaise gouvernance est au plus haut niveau de l'Etat. Il y a instabilité politique. Il y a une très faible implication des femmes dans les instances de décision. La proportion de femmes dans l'administration locale est de 28,8%.
ODD 6 : Garantir l'accès de tous à des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement et assurer une gestion durable des services en eau		
6.1		Une politique nationale de protection sociale existe. Les PTF sont disponibles. Il existe aussi une volonté politique et le FADeC. Les ONG existent également dans le secteur. Mais il n'y a pas de transfert des compétences et des ressources aux communes par l'Etat. Les TIC et les masses médias exercent une influence négative sur le comportement des élèves. Des cabinets de soins non autorisés et de praticiens privés non qualifiés prolifèrent. Ce taux est très faible par rapport aux autres départements. En 2014, l'effectif des abonnés de la SONEB s'est accru par rapport à 2013 de 3,33% ainsi la production d'eau potable aux ménages du Plateau a connu une hausse de 4,28%. A l'opposé, les ventes d'eau aux ménages se sont accrues de 5,50% en 2014 comparativement à 2013 du fait d'un accroissement sensible de la vente d'eau. Une proportion de 1,1% des ménages d'Adja-Ouèrè utilise l'eau de la SONEB en toute sécurité.
6.2		Une politique nationale de protection sociale existe. Les PTF sont disponibles. Il existe aussi une volonté politique et le FADeC. Les ONG existent également dans le secteur. Mais il n'y a pas de transfert des compétences et des ressources aux communes par l'Etat. Les TIC et les masses médias exercent une influence négative sur le comportement des élèves. Des cabinets de soins non autorisés et de praticiens privés non qualifiés prolifèrent. Ce taux est très faible par rapport aux autres départements. Dans le Plateau, 3,5% de ménages possèdent d'équipement de lavage de mains (Enquête Démographique et de Santé 2017-2018).
6.4		
6.5		

Cadre économique		
Cibles	NP	Justification (basée sur l'importance et la performance)
ODD 7 : Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable		
7.1		Une politique nationale de protection sociale existe. Les PTF sont disponibles. Il existe aussi une volonté politique et le FADeC. Les ONG existent également dans le secteur. Mais il n'y a pas de transfert des compétences et des ressources aux communes par l'Etat. Les TIC et les masses médias exercent une influence négative sur le comportement des élèves. Des cabinets de soins non autorisés et de praticiens privés non qualifiés prolifèrent. Ce taux est très faible par rapport aux autres départements. Adja-Ouèrè est la dernière commune du Plateau en matière d'accès à l'électricité. Une proportion de 10,9% des ménages ont accès à l'énergie électrique à Adja-Ouèrè alors que 89,1% de ménages utilisent des carburants et des technologies propres.
ODD 8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous		
8.2		

8.3		
8.5		
8.9		<p>La commune bénéficie de la proximité avec le Nigéria, d'une forte intégration de l'agriculture dans le PAG du gouvernement, de l'intérêt des partenaires techniques et financiers à appuyer le développement agricole et la prise en compte du volet tourisme dans les axes stratégiques du PAG.</p> <p>Néanmoins, Adja-Ouèrè connaît les changements climatiques, la transhumance, les inondations et la récession économique.</p> <p>La commune dispose d'un nombre important de sites touristiques non viabilisés. Il s'agit par exemple des forêts sacrées et les manifestations annuelles de la divinité Oro. Ainsi, l'on dénombre plusieurs sites qui peuvent faire objet de visites pour les touristes.</p>
ODD 9 : Mettre en place une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation soutenable qui profite à tous et encourager l'innovation		
9.1		<p>Une politique nationale de protection sociale et d'autres politiques existent. Les PTF sont disponibles Il existe une volonté politique de même que le FADEC et les ONG.</p> <p>Mais il n'y a pas de transfert des compétences et des ressources aux communes par l'Etat. Les TIC et les masses médias exercent une influence négative sur le comportement des élèves. Des cabinets de soins non autorisés et de praticiens privés non qualifiés prolifèrent. Le réseau routier de la commune est long de 473 km. Seulement 5,28 % de ce réseau est bitumé. Il s'agit des axes routiers Ikpilè-Pobè (15 km), Ganhounmè-Oké-Ola (10km), puis Oké-Ola-Mowabani (07km) qui animent également la vie économique de la commune.</p>
9.2		
9.5		
ODD 10 : Réduire les inégalités entre les pays et en leur sein		
10.1		
10.2		
10.3		
ODD 11 : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et soutenables		
11.1		
11.3		<p>Des projets de valorisation des forêts sacrées sur le plan touristique (PIFSAP, Projet forêt Galerie) existent. Le code foncier est existe. Cependant, on enregistre des variabilités climatiques, une croissance démographique et l'érosion des terres.</p> <p>La proportion des ménages en propriété familiales sans titre foncier est de 34%. Celle des ménages en propriété familiales avec titre foncier est de 2,5%. La proportion de ménages en propriété sans titre foncier est de 48,1%. Celle des ménages en propriété avec titre foncier est de 1,6%. De plus, la proportion de ménages en location est de 9,3%. Le document d'aménagement du territoire est élaboré à 40%.</p>
11.5		

Légende :

Niveau de priorisation de la cible	Intervention urgente	Intervention prioritaire	Intervention moyen terme
Couleur	Rouge	Marron	Jaune

Les cibles 1.2, 3.1, 3.3, 5.5, 6.2, 6.4, 7.1, 8.2 et 8.9 nécessitent une intervention prioritaire.

Cadre environnemental		
Cibles	NP	Justification (basée sur l'importance et la performance)
ODD 12 : Instaurer des modes de consommation et de production soutenables		

12.2		
12.5		
12.7		
12.8		
ODD 13 : Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions		
13.1		
ODD 14 : Conserver et exploiter de manière soutenable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable		
14.2		
14.5		
ODD 15 : Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité		
15.1		
15.2		
15.3		

Légende :

Niveau de priorisation de la cible	Intervention urgente	Intervention prioritaire	Intervention moyen terme
Couleur	Rouge	Marron	Jaune

Cadre institutionnel		
Cibles	NP	Justification (basée sur l'importance et la performance)
ODD 16 : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer à tous l'accès à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes		
16.2		
16.3		
16.5		
16.6		
16.9		

Légende :

Niveau de priorisation de la cible	Intervention urgente	Intervention prioritaire	Intervention moyen terme
Couleur	Rouge	Marron	Jaune

Pour la cible 12.2, il faut une intervention prioritaire.

1.12.4. Actions prioritaires

Cibles prioritaires	Actions prioritaires	Indicateurs domestiqués	Valeur de référence	Valeurs ciblées intermédiaires à atteindre		Responsabilités		Observations
			2015	2020-25	2025-30	Commune	Etat	
1.2 D'ici à 2030, réduire de moitié au moins la proportion d'hommes, de femmes et d'enfants de tout âge qui vivent dans la pauvreté sous tous ses aspects, telle que définie par chaque pays et quelles qu'en soient les formes	Promotion de l'autonomisation de toutes les couches sociales (femmes, jeunes, et groupes vulnérables) au développement de la commune par la dotation de kits de maraîchage à 20 groupements	1.2.1 Proportion de la population vivant au-dessous du seuil national de pauvreté 1.2.2 Proportion de la population vivant dans une situation de pauvreté sous toutes ses formes, telles que définies par chaque pays	0	10	20	X	X	Contribution des Projets/Programmes
3.1 D'ici à 2030, faire passer le taux mondial de mortalité maternelle au-dessous de 70 pour 100 000 naissances vivantes	Renforcement de l'effectif des centres de santé de sages-femmes qualifiés Réalisation mensuelle de douze consultations prénatales en stratégie avancée recentrée vers les villages reculés	3.1.1 Taux de mortalité maternelle 3.1.2 Proportion d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié 3.1.3 Proportion de femmes enceintes ayant réalisé au moins 4 consultations prénatales (CPN4)	6 60	9 360	12 660	X X	X X	

4.1 D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, les dotant d'acquis véritablement utiles	Amélioration du taux de scolarisation au primaire par la construction des infrastructures scolaires adéquates	4.1.8 Proportion d'écoliers ayant commencé la première année d'études primaires qui terminent l'école primaire	98	118	138	X	X	
5.5 Garantir la participation entière et effective des femmes et leur accès en toute égalité aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique	Promotion de la gente féminine au sein de l'administration communale par l'instauration d'un texte régissant la représentation des femmes dans les instances de prise de décision Renforcement de l'effectif des agents de l'administration communale en qualité par la	5.5.3 Proportion de femmes conseillères communales; 5.5.4 Proportion de femmes occupant des postes de direction	0 30%	15% 40%	30% 50%	X	X	

	promotion de la gence féminine							
6.1 D'ici à 2030, assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable, à un coût abordable	Amélioration du taux de desserte en eau potable en milieu rural par la construction de trois Adductions d'Eau Villageoises	6.1.3 Taux de desserte en eau potable en milieu rural	42%	100%	100%		X	
6.2 D'ici à 2030, assurer l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats et mettre fin à la défécation en plein air, en accordant une attention particulière aux besoins des	Promotion de l'hygiène de base par l'acquisition et la mise à disposition des dispositifs de lavage des mains au profit de la communauté	6.2.1 Proportion de la population utilisant des services d'assainissement gérés en toute sécurité, notamment des équipements pour se laver les mains avec de l'eau et du savon	3.50%	13.50%	23.50%	X	X	

femmes et des filles et des personnes en situation vulnérable								
7.1: D'ici à 2030, garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables et modernes, à un coût abordable	Amélioration de taux de couverture de la commune en électricité par le renforcement du réseau électrique et la promotion de l'énergie solaire	7.1.1 Proportion de la population ayant accès à l'électricité; 7.1.2 Taux d'électrification	10.90%	50.90%	70.90%	X	X	
8.9 D'ici à 2030, élaborer et mettre en œuvre des politiques visant à développer un tourisme durable qui crée des emplois et mette en valeur la culture et les produits locaux	Appui au développement du tourisme par la viabilisation des sites touristiques de la commune	8.9.5 Taux de Croissance du nombre d'arrivées touristiques	0%	10%	20%	X	X	
9.1 Mettre en place une infrastructure de qualité, fiable,	Désenclavement de la commune d'Adja-Ouèrè par la construction	9.1.1 Proportion de la population rurale vivant à moins de 2 km	15%	35%	55%	X	X	

<p>durable et résiliente, y compris une infrastructure régionale et transfrontière, pour favoriser le développement économique et le bien-être de l'être humain, en mettant l'accent sur un accès universel, à un coût abordable et dans des conditions d'équité</p>	<p>des infrastructures routières et l'entretien périodique des pistes de desserte rurale</p>	<p>d'une route praticable toute l'année</p>						
<p>11.3 D'ici à 2030, renforcer l'urbanisation durable pour tous et les capacités de planification et de gestion participatives, intégrées et durables des établissements humains dans tous les pays</p>	<p>Appui à la sécurité du foncier rural et à l'aménagement du territoire par l'élaboration et la mise en œuvre des documents de planification spatiale</p>	<p>11.3.2 Proportion de villes dotées d'une structure de participation directe de la société civile à la gestion et à l'aménagement des villes, fonctionnant de façon régulière et démocratique</p>	<p>20%</p>	<p>40%</p>	<p>60%</p>	<p>X</p>		<p>Contribution des Projets/Programmes</p>

1.13. Monographie de la commune d'Ifangni

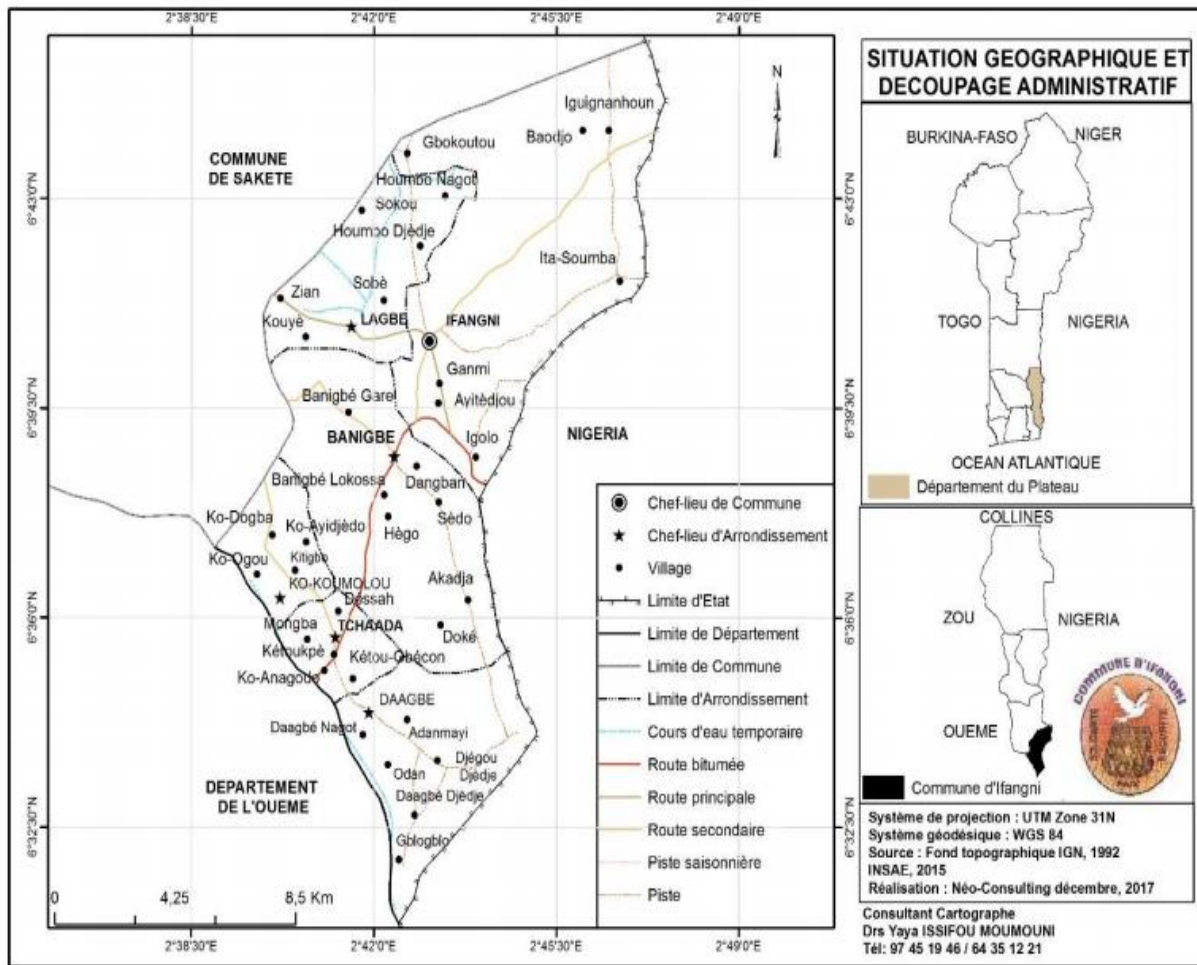
1.13.1. Brève présentation de la commune

La commune d'Ifangni est située au Sud-est du Bénin dans le département du plateau. Elle est limitée au Sud par la commune d'Adjara, à l'Ouest par les communes d'Avrankou et de Sakété, au Nord par la commune LaSakété et à l'Est par le Nigeria. Traversée par la RNIE1 et la RNIE1bis, et située à environ 66 kilomètres de Cotonou (capitale économique du Bénin), Ifangni, de par sa position géographique (frontière BéninNigéria), est une commune de transit et d'écoulement des produits vers le Nigéria. Elle a une superficie de 242 km². La commune compte actuellement soixante-neuf (69) villages administratifs répartis dans six (06) arrondissements à savoir : Ifangni, Banigbé, Laagbè, Daagbé, Tchaada et Koumoulou, conformément à la loi n° 2013-05 du 27 Mai 2013 portant création, organisation, attributions et fonctionnement des unités administratives locales en République du Bénin.

La commune d'Ifangni est située sur le plateau de Pobè-Sakété dont l'altitude moyenne est de 100 mètres. Elle est par conséquent caractérisée par un relief peu accidenté entaillé par de petites et moyennes dépressions aux pentes très peu marquées. Le climat est de type guinéen avec deux saisons sèches et deux saisons pluvieuses qui s'alternent au cours de l'année. On note une grande saison pluvieuse de Mars à Juillet, une petite saison sèche au cours du mois d'Août, une petite saison pluvieuse de Septembre à Novembre et enfin une grande saison sèche de Décembre à Février. On retrouve à Ifangni trois types de sols à savoir : (i) les sols des plateaux, sols ferrallitiques de couleur rouge et à texture sablo argileux de terre de barre couvrant la presque totalité de la commune ; (ii) les sols des bas-fonds, sols hydro morphes argileux, riches en matières organiques situés dans les zones humides et (iii) les sols de bas de pente, sols de coloration brun-claire, à texture sableuse et faciles à travailler. On les retrouve dans les dépressions fermées et en bordure des bas-fonds et marécages.

La population de la commune est passée de 44 216 en 1979 (RGPH1) à 110 793 habitants en 2013 (RGPH4, 2013) avec un taux d'accroissement variant de 3,02 % entre 1979-1992 à 4,18 % entre 2002-2013. Toutefois, entre 1992 et 2002, le taux d'accroissement de la population y a baissé à 0,66 % soit une perte de 2,36 % par rapport à la période 1979-1992. La population a été, dans le temps, dominée dans cette commune par les femmes. En effet, leur poids démographique a été respectivement de 55, 29 % en 1979, 52,90 % en 1992, 53,31 % en 2002 et 51,34 % en 2013. Au-delà de cette forte présence féminine, la population de la commune d'Ifangni est jeune et active parce qu'elle compte 48,8 % de personnes de 15 à 59 ans et 46,2 % de personnes de moins de 15 ans selon le RGPH4. Cependant, la proportion d'actifs de 15-64 ans exerçant dans le secteur formel (public-privé) est faible. En effet, elle est de 2,5 % contre 91 % pour le secteur informel. Tous les arrondissements de la commune ont eu des effectifs de populations en nette augmentation, avec une évolution plus marquée dans les arrondissements d'Ifangni (29 % de la population) et de Banigbé (24 % la population).

Carte: Situation de la commune d'Ifangni



Source : PDC 3^{ème} génération

1.13.2. Niveau de couverture de la cible par le plan de développement communal

Cadre Social		
Cibles	NC	Niveau de Performance
ODD 1 : Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde		
1.2		-Evolution de l'incidence de pauvreté monétaire en 2011: 14,5% -Evolution de l'incidence de pauvreté non monétaire en 2011: 14,5% -Taux de sévérité de la pauvreté en 2011: 0,032
1.3		-Nbre handicapé encadrés 2013 : 26 2014 : 88 -Nombre de cas sociaux et d'enfants en situation de trafic reçu 2013 : 152 2014 : 226 -Nombre d'enfants malnutris suivis 2013 : 7 2014 : 14

		<p>-Personnes âgées (55 ans et plus) démunies encadrées</p> <p>2013 : 32</p> <p>2014 : 79</p> <p>OEV suivis</p> <p>2013 : 1</p> <p>2014 : 3</p> <p>-PVVIH suivis</p> <p>2013 : 0</p> <p>2014 : 21</p>
1.4		<p>-Taux Brut de Scolarisation</p> <p>2013 : 98,60</p> <p>2014 : 107,51</p> <p>-Taux net de scolarisation</p> <p>2013: 76,22</p> <p>2014: 84,43</p> <p>-Nombre d'abonnés eau</p> <p>2013:627</p> <p>2014: 633</p> <p>-Production d'eau en m3</p> <p>2013 : 151430</p> <p>2014 : 110293</p> <p>La commune a connu d'avance en matière de production d'eau grâce à la prolifération de projets islamiques (forages d'eau dans toutes les localités de la commune) et au programme OMIDELTA dont la mise en œuvre des différentes composantes s'étale jusqu'en 2030.</p> <p>-Vente d'eau en m3</p> <p>2013 : 93862</p> <p>2014 : 76 611</p> <p>-Accouchements Assistés</p> <p>2013 : 3713</p> <p>2014 : 4085</p> <p>-Accouchements dystociques</p> <p>2013 : 91</p> <p>2014 : 78</p>
ODD 2 : Eliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable		
2.1		<p>Bilan vivrier Maïs</p> <p>2013 : -9468 T</p> <p>2014 : -10900T</p> <p>La campagne agricole 2016-2017 a permis d'enregistrer dans la commune un score en production vivrier (maïs) de 7872 tonnes et celle de 2017-2018, 8973 tonnes</p> <p>Bilan vivrier Riz</p> <p>2013 : -2641</p> <p>2014 : -3086</p> <p>Ifangni n'est pas une commune productrice de riz</p> <p>Bilan vivrier Manioc</p> <p>2013 : -6793</p> <p>2014 : - 9982</p> <p>La campagne agricole 2016-2017 a permis d'enregistrer dans la commune un score en production vivrier (manioc) de 5147 tonnes et celle de 2017-2018, 6874 tonnes</p>
2.2		<p>Incidence pour 10 000 Hbts _ malnutrition</p> <p>2013 : 0,11</p> <p>2014 : 0,25</p>
2.3		Maïs

		2013 : 6121 T 2014 : 6650 T Manioc 2013 : 5357 2014 : 6725 Patate douce 2013: 152 2014: 12 Taro 2013: 1 2014: 1 Niébé 2013 : 317 T 2014 : 348 T Tomate 2013 : 205 T 2014 : 220 T Volailles 2013: 102180 2014: 105500 Bovins 2013: 6270 2014: 6437 Ovins 2013:2840 2014: 2911 Caprins 2013: 18960 2014: 19543 Porcins 2013: 6265 2014: 6521 Lapins 2013: 2385 2014: 2550
ODD 3 : Donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être de tous à tous les âges		
3.1		
3.2		
3.3		
3.4		
3.7		
ODD 4 : Veiller à ce que tous puissent suivre une éducation de qualité dans des conditions d'équité et promouvoir les opportunités d'apprentissage tout au long de la vie		
4.1		Taux d'achèvement 2013 : 61,53% 2014 : 61,69% Taux Brut de Scolarisation 2013 : 98,60 2014 : 107,51 Taux net de scolarisation 2013: 76,22 2014: 84,43

4.4		Taux d'achèvement 2013 : 61,53% 2014 : 61,69% Taux Brut de Scolarisation 2013 : 98,60 2014 : 107,51 Taux net de scolarisation 2013: 76,22 2014: 84,44
4.5		
ODD 5 : Réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles		
5.1		ND
5.5		ND
ODD 6 : Garantir l'accès de tous à des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement et assurer une gestion durable des services en eau		
6.1		Nombre d'abonnés eau 2013:627 2014: 633 Production d'eau en m3 2013 : 151430 2014 : 110293 Vente d'eau en m3 2013 : 93862 2014 : 76 611
6.2		ND
6.4		Nombre d'abonnés eau 2013:627 2014: 633 Production d'eau en m3 2013 : 151430 2014 : 110293 Vente d'eau en m3 2013 : 93862 2014 : 76 611
6.5		

Légende :

Niveau de couverture	Nulle	Faible	Moyenne	Assez-bonne	Très bonne
Couleur	Rouge vif	Rose	Jaune	Vert	Bleu

L'analyse des statistiques de prise en compte des aspects sociaux montre une observation mitigée. En effet pour certaines cibles comme celles relatives à la réduction de la pauvreté sous toutes ses formes, la couverture est assez bonne même si les objectifs de la commune n'y accordent pas une attention particulière. Les aspects relatifs à la protection sociale montre que la commune met plus l'accent sur les enfants, les handicapés et les femmes/jeunes filles pendant que la prise en compte de certaines populations vulnérables comme les personnes âgées n'est pas pour autant perceptible.

Pour ce qui concerne les cibles dédiées à éliminer la faim et assurer la sécurité alimentaire, la commune apporte à travers son PDC une couverture majoritairement faible au regard de ses potentialités agricoles. La question de la malnutrition des nourrissons bénéficie d'une couverture moyenne pendant que celle des femmes enceintes, allaitantes ou encore les personnes âgées reste faible.

Au niveau du volet éducation, la commune a plus axé son intervention sur le renforcement infrastructurel au détriment de la qualité de la formation. Même si ces deux points vont de paire, il n'en demeure pas moins que la situation de l'éducation des enfants, des jeunes et surtout des filles devrait bénéficier d'une attention particulière. Les activités se rapportant à la réduction des inégalités entre les sexes sont moyennement couvertes dans la mesure où les activités prévues dans le PDC ne renseignent pas totalement ladite cible.

Enfin, pendant que les aspects relatifs à la couverture des besoins des individus en bien-être sont peu abordés au sein de la commune, ceux se rapportant à faciliter l'accès à l'eau pour tous ont une assez bonne couverture.

Il serait apprécié que la commune renforce plus ses interventions dans le secteur éducatif et celui du bien-être des populations, tout en maintenant le cap sur les questions relatif à la réduction de la pauvreté, de la faim, la productivité agricole et l'accès à l'eau potable pour tous.

Cadre économique		
Cibles	NC	Niveau de Performance
ODD 7 : Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable		
7.1		ND
ODD 8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous		
8.2		ND
8.3		ND
8.5		ND
8.9		ND
ODD 9 : Mettre en place une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation soutenable qui profite à tous et encourager l'innovation		
9.1		ND
9.2		ND
9.5		ND
ODD 10 : Réduire les inégalités entre les pays et en leur sein		
10.1		ND
10.2		ND
10.3		ND
ODD 11 : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et soutenables		
11.1		ND
11.3		ND
11.5		ND

Légende :

Niveau de couverture	Nulle	Faible	Moyenne	Assez-bonne	Très bonne
Couleur	Rouge vif	Rose	Jaune	Vert	Bleu

En dehors de la question de la mise en place des infrastructures routières pour booster l'économie de la commune, l'analyse du PDC de la commune d'Ifangni ne laisse entrevoir pratiquement aucune activité/projet se rapportant à la couverture des cibles de l'agenda 2030 en matière de cadre économique. Des activités, notamment en matière de services énergétiques pour tous ont été proposées mais ces dernières ne sont pas encore assez conséquente pour juger d'une meilleure couverture des cibles y afférentes.

En définitive, il revient à la commune d'Ifangni de prendre davantage en compte les cibles de l'agenda 2030 se rapportant à l'amélioration de l'environnement économique.

Cadre environnemental		
Cibles	NC	Niveau de Performance
ODD 12 : Instaurer des modes de consommation et de production soutenables		

12.2		ND
12.5		ND
12.7		ND
12.8		ND
ODD 13 : Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions		
13.1		ND
ODD 14 : Conserver et exploiter de manière soutenable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable		
14.2		ND
14.5		ND
ODD 15 : Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité		
15.1		ND
15.2		SDAC non opérationnel
15.3		SDAC non opérationnel

Légende :

Niveau de couverture	Nulle	Faible	Moyenne	Assez-bonne	Très bonne
Couleur	Rouge vif	Rose	Jaune	Vert	Bleu

Lorsque l'on sait que la question de l'environnement est l'une des plus préoccupantes de nos jours, il est impérieux que la commune d'Ifangni accorde davantage de crédit aux questions qui s'y rapportent.

Cadre institutionnel		
Cibles	NC	Niveau de Performance
ODD 16 : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer à tous l'accès à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes		
16.2		
16.3		
16.5		
16.6		ND
16.9		

Légende :

Niveau de couverture	Nulle	Faible	Moyenne	Assez-bonne	Très bonne
Couleur	Rouge vif	Rose	Jaune	Vert	Bleu

Au niveau institutionnel, la commune d'Ifangni s'est beaucoup positionnée dans la logique de mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux.

1.13.3. Synthèse des cibles prioritaires de la commune

Cadre Social		
Cibles	NC	Justification (basée sur l'importance et la performance)
ODD 1 : Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde		
1.2		
1.3		Opportunités -Ministère en charge des affaires sociales

	<ul style="list-style-type: none"> -Présence des ONG œuvrant dans la prise en charge des personnes vulnérables -Existence de partenaires intervenant pour l'autonomisation des femmes -Équilibre entre les hommes et les femmes en termes de population <p>Menaces</p> <ul style="list-style-type: none"> -Faible importance accordée aux questions sociales au niveau national -Persistence du trafic des enfants -Existence de pratiques de protection des coupables des violences basées sur le genre par les chefs traditionnels et les politiques -Existence de pratiques d'infanticide -Mauvaise perception à l'égard des personnes handicapées -Insuffisance des ressources allouées par l'Etat au centre de promotion sociale <p>Performance</p> <p>Nbre handicapé encadrés</p> <p>2013 : 26</p> <p>2014 : 88</p> <p>Ce niveau est amélioré en 2018 et passe à 518 grâce à l'intervention de l'ONG Djidide avec une forte implication des élus et le service de l'alphabétisation</p> <p>Nombre de cas sociaux et d'enfants en situation de trafic reçu</p> <p>2013 : 152</p> <p>2014 : 226</p> <p>Nombre d'enfants malnutris suivis</p> <p>2013 : 7</p> <p>2014 : 14</p> <p>ce niveau passe à 1 419 enfants suivis et pris en charge directement en 2018 grâce à l'intervention du Projet Multisectoriel pour l'Alimentation, la Santé et la Nutrition (PMASN) qui s'étend avec le PNDPE(Programme de Nutrition pour le Développement de la Petite Enfance) jusqu'en 2024. La mairie mène aussi des actions d'appui à la malnutrition en intégrant chaque année 2% du budget de fonctionnement pour le développement de la petite enfance dans la commune</p> <p>Personnes âgées (55 ans et plus) démunies encadrées</p> <p>2013 : 32</p> <p>2014 : 79</p> <p>Le niveau est amélioré avec la Fondation ZAT qui vient en aide aux personnes de troisième âge, le nombre passe à 612 en 2018, les actions de cette fondation sont permanentes et s'étendent jusqu'en 2030 selon son programme d'action dans la commune</p> <p>OEV suivis</p> <p>2013 : 1</p> <p>2014 : 3</p> <p>PVVIH suivis</p> <p>2013 : 0</p> <p>2014 : 21</p>
1.4	<p>Opportunités</p> <ul style="list-style-type: none"> -Programme de gratuité de la scolarisation -PAG -Présence des Partenaires Techniques et Financiers actifs dans la promotion de l'éducation -Existence des fonds FADeC/MEMP -Existence des écoles et collèges privés -Existence de nombreux agents qualifiés en quête d'emploi -Présence d'un service eau dans le département -Promotion, par certains partenaires, des méthodes économiques de réalisation des latrines -Existence des points d'eau privée -Caractéristique hydrogéologique de la commune globalement favorable aux forages positifs -Proximité du Nigéria pour l'acquisition des matériaux de réalisation des latrines

		<p>Menaces</p> <ul style="list-style-type: none"> -Réduction des subventions accordées aux communes -Disparition des compétences dans la commune -Lenteur administrative dans le processus de passation de marchés pour la construction des infrastructures scolaires -Retard dans la mise à disposition des subventions étatiques allouées aux établissements -Faible recrutement d'agents qualifiés dans le secteur par l'Etat -Installation anarchique de centres de santé non autorisés -Administration des soins par des non praticiens -Insuffisance d'ambulance -Persistance de la vente des médicaments illicites -Qualité douteuse de l'eau fournie par les PEA privés -Risque d'épidémie et de maladies diarrhéiques <p>Performance</p> <p>Taux d'achèvement</p> <p>2013 : 61,53%</p> <p>2014 : 61,69%</p> <p>Taux Brut de Scolarisation</p> <p>2013 : 98,60</p> <p>2014 : 107,51</p> <p>Taux net de scolarisation</p> <p>2013: 76,22</p> <p>2014: 84,43</p> <p>Nombre d'abonnés eau</p> <p>2013:627</p> <p>2014: 633</p> <p>Production d'eau en m3</p> <p>2013 : 151430</p> <p>2014 : 110293</p> <p>La commune a connu d'avancé en matière de production d'eau grâce à la prolifération de projets islamiques (forages d'eau dans toutes les localités de la commune) et au programme OMIDELTA dont la mise en œuvre des différentes composantes s'étale jusqu'en 2030.</p> <p>Vente d'eau en m3</p> <p>2013 : 93862</p> <p>2014 : 76 611</p> <p>Accouchements Assistés</p> <p>2013 : 3713</p> <p>2014 : 4085</p> <p>Accouchements dystociques</p> <p>2013 : 91</p> <p>2014 : 78</p>
ODD 2 : Eliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable		
2.1		<p>Opportunités</p> <ul style="list-style-type: none"> -PAG -CPS -PTF -ONG -PMASN <p>Menaces</p> <ul style="list-style-type: none"> -Changement climatique -Mauvaise qualité de l'eau -Incendie

	<p>-Vol -Maladies</p> <p>Performance Bilan vivrier Maïs 2013 : -9468 T 2014 : -10900T La campagne agricole 2016-2017 a permis d'enregistrer dans la commune un score en production vivrier (maïs) de 7872 tonnes et celle de 2017-2018, 8973 tonnes Bilan vivrier Riz 2013 : -2641 2014 : -3086 Ifangni n'est pas une commune productrice du riz Bilan vivrier Manioc 2013 : -6793 2014 : - 9982 La campagne agricole 2016-2017 a permis d'enregistrer dans la commune un score en production vivrier (manioc) de 5147 tonnes et celle de 2017-2018, 6874 tonnes</p>
2.2	<p>Opportunités -Proximité avec le Nigeria -Existence des PTFs -Présence d'un magasin de stockage de maïs à Ifangni (1000 t) réalisé par ACMA -Présence d'un magasin de stockage d'huile de palme réalisé sur FADeC Agriculture -Présence des structures de micro-finance -Disponibilité de marché d'écoulement des produits agricoles -Présence de l'ACMA Possibilité D'intégration Agriculture et élevage</p> <p>Menaces -Aléas climatiques -Réduction des superficies cultivables au profit des habitats (urbanisation) -Fluctuation du coût du Naira -Inondations des marchés par les produits extérieurs -Présence d'insectes ravageurs -Exode rural -Présence d'insectes ravageurs -Exode rural -Enablement des cours d'eau</p> <p>Performance Incidence pour 10 000 Hbts _ malnutrition 2013 : 0,11 2014 : 0,25 Le niveau est amélioré en 2018 avec l'intervention du Projet Multisectoriel de l'Alimentation, Santé et la Nutrition (PMASN), l'ONG internationale WEWORLD et le développement des cantines scolaires</p>
2.3	<p>Opportunités -PAG -CPS -PTF -ONG -PMASN</p> <p>Menaces -Changement climatique -Mauvaise qualité de l'eau -Incendie -Vol</p>

		<p>-Maladies</p> <p>Performance</p> <p>Bilan vivrier Maïs</p> <p>2013 : -9468 T</p> <p>2014 : -10900T</p> <p>La campagne agricole 2016-2017 a permis d'enregistrer dans la commune un score en production vivrier (maïs) de 7872 tonnes et celle de 2017-2018, 8973 tonnes</p> <p>Bilan vivrier Riz</p> <p>2013 : -2641</p> <p>2014 : -3086</p> <p>Ifangni n'est pas une commune productrice du riz</p> <p>Bilan vivrier Manioc</p> <p>2013 : -6793</p> <p>2014 : - 9982</p> <p>La campagne agricole 2016-2017 a permis d'enregistrer dans la commune un score en production vivrier (manioc) de 5147 tonnes et celle de 2017-2018, 6874 tonnes</p>
ODD 3 : Donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être de tous à tous les âges		
3.1		
3.2		
3.3		
3.4		
3.7		
ODD 4 : Veiller à ce que tous puissent suivre une éducation de qualité dans des conditions d'équité et promouvoir les opportunités d'apprentissage tout au long de la vie		
4.1		
4.4		<p>Opportunités</p> <ul style="list-style-type: none"> -Programme de gratuité de la scolarisation -PAG -Présence des Partenaires Techniques et Financiers actifs dans la promotion de l'éducation -Existence des fonds FADeC/MEMP -Existence des écoles et collèges privés -Existence de nombreux agents qualifiés en quête d'emploi <p>Menaces</p> <ul style="list-style-type: none"> -Réduction des subventions accordées aux communes -Disparition des compétences dans la commune -Lenteur administrative dans le processus de passation de marchés pour la construction des infrastructures scolaires -Retard dans la mise à disposition des subventions étatiques allouées aux établissements -Faible recrutement d'agents qualifiés dans le secteur par l'Etat <p>Performance</p> <p>Taux d'achèvement</p> <p>2013 : 61,53%</p> <p>2014 : 61,69%</p> <p>Taux Brut de Scolarisation</p> <p>2013 : 98,60</p> <p>2014 : 107,51</p> <p>Taux net de scolarisation</p> <p>2013: 76,22</p> <p>2014: 84,44</p> <p>L'avènement du développement des cantines scolaires dans la commune avec l'appui du gouvernement, les ONG internationale et la mairie, le taux de scolarisation et de maintien des enfants à l'école s'accroît de jour en jour</p>

4.5		
ODD 5 : Réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles		
5.1		
5.5		<p>Opportunités -Existence de PTF de promotion féminine</p> <p>Menaces -Persistance des pesanteurs sociologiques et culturelles très peu genre sensibles -Dissuasion et découragement des femmes leaders par les hommes, surtout à cause de leur analphabétisme -Fortes influences des pesanteurs sociologiques et culturelles</p> <p>Performance ND Proportion des femmes élues locales : 22/395 Proportion des femmes élues communales : 1/17 Proportion des femmes chefs services à la mairie : 0/10</p>
ODD 6 : Garantir l'accès de tous à des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement et assurer une gestion durable des services en eau		
6.1		<p>Opportunités -Ministère de la santé -PAG -Existence des partenaires (ONG, PTF, etc.) -Présence d'un service eau dans le département -Existence des points d'eau privée -Caractéristique hydrogéologique de la commune globalement favorable aux forages positifs</p> <p>Menaces Qualité douteuse de l'eau fournie par les PEA privés</p> <p>Performance Nombre d'abonnés eau 2013:627 2014: 633 Production d'eau en m3 2013 : 151430 2014 : 110293 La commune a connu d'avancé en matière de production d'eau grâce à la prolifération de projets islamiques (forages d'eau dans toutes les localités de la commune) et au programme OMIDELTA dont la mise en œuvre des différentes composantes s'étale jusqu'en 2030 avec l'approche de l'Assainissement Total Piloté par la Communauté.</p> <p>Vente d'eau en m3 2013 : 93862 2014 : 76 611</p>
6.2		<p>Opportunités -Ministère de la santé -PAG -Existence des partenaires (ONG, PTF, etc.) -Promotion, par certains partenaires, des méthodes économiques de réalisation des latrines -Proximité du Nigéria pour l'acquisition des matériaux de réalisation des latrines</p> <p>Menaces Risque d'épidémie et de maladies diarrhéiques</p> <p>Performance ND</p>
6.4		

6.5		
-----	--	--

Légende :

Niveau de priorisation de la cible	Intervention urgente	Intervention prioritaire	Intervention moyen terme
Couleur	Rouge	Marron	Jaune

La priorisation établie au niveau des cibles des ODD dans la commune d'Ifangni montre que cette dernière accorde plus d'attention à l'amélioration des conditions sociales des population à travers des initiatives visant à éliminer la pauvreté, la faim et les inégalités. D'une façon globale, les activités du cadre social à Ifangni semblent toutes prioritaires.

Cadre économique		
Cibles	NC	Justification (basée sur l'importance et la Performance)
ODD 7 : Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable		
7.1		
ODD 8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous		
8.2		
8.3		
8.5		
8.9		
ODD 9 : Mettre en place une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation soutenable qui profite à tous et encourager l'innovation		
9.1		<p>Opportunités</p> <ul style="list-style-type: none"> -PAG -Ville transit vers le grand Nigéria -Flux important de trafic <p>Menaces</p> <ul style="list-style-type: none"> -RNIE1 et bis mal entretenues et en état de dégradation avancé -Insécurité routière -Utilisation de moyens roulants vétustes <p>Performance</p> <p>ND</p>
9.2		
9.5		
ODD 10 : Réduire les inégalités entre les pays et en leur sein		
10.1		
10.2		
10.3		
ODD 11 : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et soutenables		
11.1		
11.3		
11.5		

Légende :

Niveau de priorisation de la cible	Intervention urgente	Intervention prioritaire	Intervention moyen terme
Couleur	Rouge	Marron	Jaune

Sur le plan économique, le désenclavement de la commune d'Ifangni à travers la mise en place d'infrastructures routières semble être une véritable priorité. Ceci pourrait renforcer davantage l'économie de cette commune proche du Nigéria.

Cadre environnemental		
Cibles	NC	Justification (basée sur l'importance et la Performance)
ODD 12 : Instaurer des modes de consommation et de production soutenables		
12.2		
12.5		
12.7		
12.8		
ODD 13 : Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions		
13.1		
ODD 14 : Conserver et exploiter de manière soutenable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable		
14.2		
14.5		
ODD 15 : Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité		
15.1		
15.2		
15.3		

Légende :

Niveau de priorisation de la cible	Intervention urgente	Intervention prioritaire	Intervention moyen terme
Couleur	Rouge	Marron	Jaune

Les questions environnementales ne sont pas priorisées dans la commune d'Ifangni. Il est nécessaire que des initiatives bien structurées et orientées impact soient mise en œuvre dans ce sens.

Cadre institutionnel		
Cibles	NC	Justification (basée sur l'importance et la Performance)
ODD 16 : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer à tous l'accès à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes		
16.2		
16.3		
16.5		
16.6		
16.9		

Légende :

Niveau de priorisation de la cible	Intervention urgente	Intervention prioritaire	Intervention moyen terme
Couleur	Rouge	Marron	Jaune

Sur le plan institutionnel, il est nécessaire que la commune, en dehors du renforcement de sa structure interne et de sa performance s'attarde sur les défis relatifs entre autres à la lutte contre la maltraitance des enfants sous toutes ses formes et l'accès universel à la justice.

1.13.4. Actions prioritaires

Cibles prioritaires	Actions prioritaires	Indicateurs domestiqués	Valeur de référence	Valeurs ciblées intermédiaires à atteindre			Responsabilités		Observations
				2015	2020-25	2025-30	Commune	Etat	
1.3 Mettre en place des systèmes et mesures de protection sociale pour tous, adaptés au contexte national, y compris des socles de protection sociale, et faire en sorte que, d'ici à 2030, une part importante des pauvres et des personnes vulnérables en bénéficient	1-Mettre en place et opérationnaliser un fonds de soutien aux indigents 2-Organiser une journée annuelle de réjouissance au profit des personnes handicapées 3-Construire un centre d'attraction aux personnes handicapées; 4-Elaborer et mettre en œuvre un plan de contingence communal	1.3.1 Proportion de la population bénéficiant du socle ou systèmes de protection sociale	1% du budget de fonctionnement 2 journées organisées 00	2% du Budget de fonctionnement 5 1 centre est construit 1 Plan est élaboré	3% du Budget de fonctionnement 10 journées seront organisées	X	X		
1.4 D'ici à 2030, faire en sorte que tous les hommes et les femmes, en particulier	1- Construire des Hangars et boutiques dans les principaux marchés et les	1.4.1 Proportion de la population vivant dans des ménages ayant accès aux services de base	1- 17 hangars construits et 10 boutiques 2- Un (01) magasin disponible	1- 25 Hangars et 30 boutiques seront construits	1- 45 Hangars et 80 boutiques seront construits 2- Dix (10) magasins et entrepôts seront construits	X	X		

<p>les pauvres et les personnes vulnérables, aient les mêmes droits aux ressources économiques et qu'ils aient accès aux services de base, à la propriété foncière, au contrôle des terres et à d'autres formes de propriété, à l'héritage, aux ressources naturelles et à des nouvelles technologies et des services financiers adaptés à leurs besoins, y compris la microfinance</p>	<p>lieux publics de la commune 2- Construire des magasins de stockage des produits agricoles dans la commune 3- Réfectionner et équiper les centres de santé de la commune 4- Construire des centres d'alphabétisation équipés dans la commune 5- Elaborer le Schéma Directeur d'Aménagement Communal accompagné du Plan d'occupation des sols 6- Etablir des certificats de propriété foncière pour</p>	<p>1.4.2: Proportion de la population adulte totale qui dispose de la sécurité des droits fonciers (titre fonciers) sur au moins une terre</p>	<p>3- Trois (03) centres réfectionnés et équipés 4- 0 5- 0</p>	<p>2- Quatre (04) magasins seront construits 3- Sept (07) centres seront réfectionnés et équipés 4- Deux (02) seront construits 5- Le SDAC sera élaboré</p>	<p>3- Dix (10) centres seront réfectionnés et équipés 4- Six (06) seront construits à raison d'un centre par arrondissement 5- Le SDAC sera élaboré</p>	X	X	
		<p>1.4.3 Proportion de terre qui dispose de la sécurité des droits fonciers (titre foncier)</p>					X	X

	tous les domaines publics et privés de la Commune								
2.1 D'ici à 2030, éliminer la faim et faire en sorte que chacun, en particulier les pauvres et les personnes en situation vulnérable, y compris les nourrissons, ait accès toute l'année à une alimentation saine, nutritive et suffisante	1-Aménager les périmètres maraichers (2 sites d'un ha par arrondissement) 2-Renforcer la capacité des producteurs (Gestion durable des terres, itinéraire technique, plan d'affaire, recherche, etc.) 3-Aménager les bas-fonds pour la promotion de la pisciculture dans la commune	2.1.1 Prévalence de la sous-alimentation	1- Deux (02) sites aménagés	1- Six (06) sites seront aménagés	1- Douze (12) sites seront aménagés	X	X	Ces différentes réalisations se feront avec le concours des partenaires et l'Etat à travers le FADeC Agriculture	
		2.1.2 incidence de la pauvreté alimentaire	2- 35% impactés	2- 75% des producteurs seront renforcés	2- 100% des producteurs seront renforcés	X	X		
		2.1.3 Prévalence d'une insécurité alimentaire modérée ou grave, évaluée selon l'échelle de l'insécurité alimentaire fondée sur l'expérience,	3- Quatre (04) bas-fonds aménagés	3- Dix (10) bas-fonds seront aménagés	3- Douze (12) bas-fonds seront aménagés	X	X		

2.2 D'ici à 2030, mettre fin à toutes les formes de malnutrition, y compris en atteignant d'ici à 2025 les objectifs arrêtés à l'échelle internationale relatifs aux retards de croissance et à l'émaciation chez les enfants de moins de 5 ans, et répondre aux besoins nutritionnels des adolescentes, des femmes enceintes ou allaitantes et des personnes âgées	1-Créer et rendre opérationnel les Centres Nutritionnels d'Arrondissement (CNA) 2-Organiser des séances de sensibilisation sur l'alimentation à base des produits locaux à fortes valeurs nutritives 3-Former 5000 ménages agricoles sur les bonnes pratiques de transformation des produits agricoles (farines enrichies, poudre de feuille de Moringa, fortification alimentaire etc.)	2.2.1 Prévalence du retard de croissance (indice taille/âge inférieur à -2 écarts types par rapport à la moyenne des normes de croissance de l'enfant définies par l'OMS) chez les enfants de moins de 5 ans,	1- 0 centre 2- Deux (02) séances 3- 25% des ménages agricoles ont été formés soit 1250 4- Cinq (05) jardins 5- 0	1- 02 centres 2- Dix (10) séances à raison de 2 séances par année 3- 50% des ménages agricoles ont été formés soit 2500 4- Dix (10) jardins 5- 1 cadre est créé	1- 06 centres 2- Vingt (20) séances à raison de 4 séances par année 3- 100% des ménages agricoles ont été formés soit 5000 4- vingt (20) jardins 5- 1 cadre est créé	X	X	
		2.2.2 Prévalence de la malnutrition (indice poids/taille supérieur à +2 écarts types ou inférieur à -2 écarts types par rapport à la moyenne des normes de croissance de l'enfant définies par l'OMS chez les enfants de moins de 5 ans, par forme (surpoids et émaciation),	X	X				

<p>4-Mettre en place des jardins communautaires gérés par les associations existantes et les doter après une séance de ciblage des bénéficiaires en kit de production maraîchères (semences, engrais, etc.)</p> <p>5-Mettre en place un système d'alerte et de réponse rapide pour la prise en charge convenable des cas de malnutrition par les CNA</p>							
--	--	--	--	--	--	--	--

2.3 D'ici à 2030, doubler la productivité agricole et les revenus des petits producteurs alimentaires, en particulier des femmes, des autochtones, des exploitants familiaux, des éleveurs et des pêcheurs, y compris en assurant l'égalité d'accès aux terres, aux autres ressources productives et facteurs de production, au savoir, aux services financiers, aux marchés et aux possibilités d'ajout de	1-Mettre en place des semences et plants améliorées (palmier à huile et cacao) 2-Organiser des séances de Renforcement de capacités du cadre de concertation communal du secteur agricole et les OPA sur la vision agricole de la commune	.3.1 Volume de production par unité de travail, en fonction de la taille de l'exploitation agricole, pastorale ou forestière	1- 5% de ménages agricoles bénéficiaires des semences 2- aucune	1- 45% de ménages agricoles bénéficiaires des semences 2- Cinq (05) seront organisées	1- 100% de ménages agricoles bénéficiaires des semences 2- Dix (10) seront organisées	X		
		2.3.2 Revenu moyen des petits producteurs alimentaires				X		

valeur et d'emplois autres qu'agricoles								
4.4. D'ici à 2030, augmenter nettement le nombre des jeunes disposant des compétences, notamment techniques et professionnels nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat .	1-Organiser chaque année une journée d'excellence et primer les meilleurs élèves dans la commune 2-Construire un centre communautaire de multimédia où la capacité des jeunes sera renforcée sur les métiers porteurs et les technologies de l'information et de communication 3-Octroyer des bourses d'excellence de formation technique et professionnel	4.4.2 Proportion d'apprenants ayant reçu une formation en TIC	1- Une (01) journée organisée 2- 0 centre 3- 50 Bourses octroyées aux jeunes bacheliers	1- Cinq (05) journées seront organisées 2- 1 centre 3- 75 Bourses octroyées aux jeunes bacheliers	1- Dix (10) journées seront organisées 2- 2 centres 3- 100 Bourses octroyées aux jeunes bacheliers	X	X	
		4.4.3 Proportion d'étudiants en formation technique et professionnelle				X	X	
		4.4.4 Proportion d'étudiants en formation technique et professionnelle				X	X	

	aux nouveaux bacheliers ayant obtenus une forte moyenne							
5.5 Veiller à ce que les femmes participent pleinement et effectivement aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique, et y accèdent sur un pied d'égalité	1-Appuyer des actions de sensibilisation des femmes sur la nécessité de leur participation à la vie publique 2-Organiser chaque année les célébrations de la Journée Mondiale de la Femme	5.5.1 Proportion de sièges occupés par des femmes dans les parlements nationaux	1- Deux (02) actions appuyées 2- Deux (02) séances organisées	1- Cinq (05) actions appuyées 2- Sept (07) séances organisées	1- Dix (10) actions appuyées 2- Douze (12) séances organisées	X		
		5.5.2 Proportion de femmes Ministres						
		5.5.3 Proportion de femmes conseillères communales						
		5.5.4 Proportion de femmes occupant des postes de direction						
		5.5.5 Pourcentage de temps consacré à des soins et travaux non rémunérés par les femmes						

6.1 D'ici à 2030, assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable, à un coût abordable	1- Transformer les stations thermiques des AEV en station solaire-thermiques 2- Réhabiliter les AEV existants et réaliser les FPM 3- Faire des plaidoyers en vue de l'extension du réseau SONEB 4- Mettre en place un cadre d'entretien et de maintenance des ouvrages simples (CEMOS) dans la commune	6.1.1 Proportion de la population utilisant des services d'alimentation en eau potable gérés en toute sécurité	1- 02 2- 04 et 20 FPM	1- 07 2- 06 et 45 FPM	1- 10 2- 10 et 69 FPM	X	X	
		6.1.2 Taux de desserte en eau potable en milieu urbain						
		6.1.3 Taux de desserte en eau potable en milieu rural						

6.2 D'ici à 2030, assurer l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats et mettre fin à la défécation en plein air, en accordant une attention particulière aux besoins des femmes et des filles et des personnes en situation vulnérable	1- Actualiser le Plan d'Hygiène et Assainissement de la Commune(PH AC) 2- Construire des latrines munies de dispositifs de lavage de mains dans les écoles maternelles et primaires ainsi que les marchés et lieux publics de la commune 3- Identifier et aménager des sites de regroupement des ordures ménagères	6.2.1 Proportion de la population utilisant des services d'assainissement gérés en toute sécurité, notamment des équipements pour se laver les mains avec de l'eau et du savon	1- Un (01) plan élaboré 2- 70 blocs de latrines et 180 DLM 3- 0 site	1- Un (01) plan élaboré et actualisé 2- 100 blocs de latrines et 250 DLM 3- 1 site est identifié et aménagé	1- Un (01) plan élaboré et actualisé 2- 200 blocs de latrines et 350 DLM 3- 02 sites sont identifiés et aménagés	X	X		
9.1 Mettre en place une infrastructure de qualité, fiable, durable et résiliente, y compris une	1-Faire un plaidoyer pour la construction du pont Sokou reliant Ifangni et Sakété	9.1.1 Proportion de la population rurale vivant à moins de 2 km d'une route praticable toute l'année	10%	50%	100%	X	X		

<p>infrastructure régionale et transfrontière, pour favoriser le développement économique et le bien-être de l'être humain, en privilégiant un accès universel, financièrement abordable et équitable</p>	<p>2- Construire et entretenir des ouvrages d'accès et de franchissement dans les zones enclavées et difficile d'accès (Ponts et Dalots)</p> <p>3- Ouvrir et aménager des voies de desserte dans toutes les localités de Tchaada, Igolo, Ganmi, Ayétèdjou, Ifangni</p> <p>4- Assainir et paver les voies urbaines dans tous les arrondissements</p> <p>5- Ouvrir et aménager des voies de desserte dans tous les arrondissements</p>	9.1.2 Indice d'état du réseau routier					
		9.1.3 Trafic fret ferroviaire					
		9.1.4 Trafic passagers au départ des aéroports du Bénin					
		9.1.6 Transport marchandises au port					
		9.1.7 Trafic passagers sur les cours et plans d'eau					
		9.1.8 Taux d'accidentologie lié à l'état des infrastructures routières					
		9.1.10 Taux d'accès à la TNT des foyers béninois					
		9.1.11 Taux de pénétration de la RNT					
		9.1.12 Taux de couverture des services internet haut débit des entreprises et					

	nts	des particuliers					
		9.1.13 Taux de pénétration de l'internet haut débit par le fixe					
		9.1.14 Taux de couverture du territoire à internet très haut débit					
		9.1.15 Taux d'usage des services financiers en ligne par les citoyens					

1.14. Monographie de la commune de Kétou

1.14.1. Brève présentation de la commune

La commune de Kétou est une collectivité territoriale décentralisée dotée de la personnalité juridique et de l'autonomie financière. Elle se présente comme une grande communauté rurale, encore peu développée. Elle est une des cinq communes du département du Plateau. Elle est située au Sud-Est du Bénin à l'extrême nord de ce département et couvre, selon les résultats du quatrième recensement général de la population et de l'habitation, une superficie de 2.183 Km². La ville de Kétou se trouve à 140 km au nord de Cotonou et à 108 km de Porto-Novo, capitale économique du Bénin. Sa frontière avec la République Fédérale du Nigéria se trouve à 17 km à l'Est, dans le village de Ilara. La commune de Kétou est limitée au nord par la commune de Savè, au Sud par la commune de Pobè, à l'Ouest par les communes d'Adja-Ouèrè et de Zangnanado et à l'Est par la République Fédérale du Nigéria. Ce positionnement de la Commune fait d'elle une zone stratégique qui constitue une potentialité pour des échanges commerciaux nationaux (avec les Communes limitrophes) et internationaux (avec le Nigéria) facteurs importants de développement de la Commune.

Son climat est de type tropical à régime pluviométrique bimodal à deux nuances (du Zou moyen et des plateaux du Sud). Il est marqué par une grande saison des pluies, une grande saison sèche, une petite saison des pluies et une petite saison sèche. La température moyenne annuelle est de l'ordre de 25°C et de maximum 34,5°C. Les moyennes mensuelles de minima et de maxima sont respectivement situées autour de 24°C et de 37°C.

Quant au relief, il est à noter que la commune de Kétou est située sur un plateau de faible altitude (entre 100 et 200m) morcelé en certains endroits par des dépressions plus ou moins prononcées. Ce plateau correspond à la partie septentrionale du bassin sédimentaire côtier béninois qui entre en contact avec le socle cristallin par un front de côte de 250m d'altitude. Il est encadré par des séries de hauteurs au nord, des collines d'Illikimou et d'Adékambi (200m) au Nord-Est et au Sud-Ouest par l'escarpement de faille de direction SO-NE et les sommets d'Adakpamé (286m). Ce plateau relativement peu élevé est incliné vers le sud passant de 100m à Kétou à 60m à Odométa. Dans la commune de Kétou se sont développés des sols appauvris (ferralitiques faiblement dénaturés), indurés, associés à de vastes nappes de cuirasses ferrugineuses portant une végétation rase.

Sur le plan hydrographique, la commune de Kétou est longée par le fleuve Ouémé sur sa frontière avec le Zou. Il existe aussi quelques cours d'eau d'importance variable : ce sont les rivières Isson, Dogo, Bozouhoué, Adézon Adohouézon qui sont temporaires. On peut ajouter quelques bas-fonds qui fournissent de l'eau en permanence à la population. On note également la présence de nappes d'eau superficielles, stagnantes, peu profondes qui sont souvent sources de disputes entre les populations riveraines et les éleveurs transhumants qui n'hésitent pas eux à violer les interdits coutumiers pour abreuver leurs bétails. Ce sont les marigots, les sources et les étangs dont les plus importants se trouvent dans l'arrondissement d'Idigny. On peut citer les marigots Chanou-Akpon, Atan-Oga, Atan Haoussa et les sources Eka, Effrou, etc.

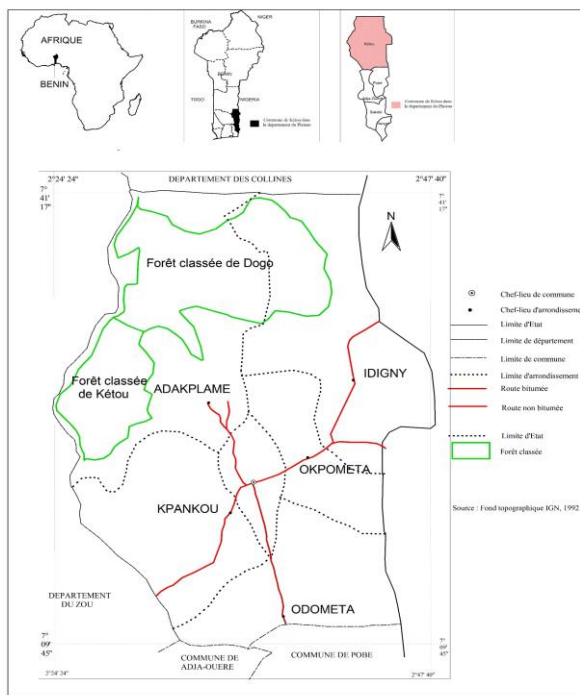


Figure 1 : Situation géographique de la commune de Kétou

Source : Nos données 2018

1.14.2. Niveau de couverture de la cible par le plan de développement communal

Cadre Social		
Cibles	N.C.	Niveau de Performance
ODD 1 : Eliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde		
1.2		<p>IPH 2013 : 43,7% (RGPH4)</p> <p>Incidence de pauvreté monétaire : 2013 : 44,8%</p> <p>Incidence de pauvreté non monétaire : 2013 : 26,6%</p> <p>Pourcentage de population dépensant moins d'un dollar par jour 2013 : 53,5 %</p> <p>Proportion de la population active de 15-64 ans occupée 2013: 98,5%</p> <p>Taux de pauvreté multidimensionnelle 2013: 53,5%</p> <p>Incidence de pauvreté monétaire : 2015 : 41,6%</p> <p>Pourcentage de population dépensant moins d'un dollar par jour 2015 : 53%</p>
1.3		<p>Nombre de cas sociaux reçus par les CPS 2013 : 311 2014 : 441</p> <p>Proportion de la population des personnes âgées de 65 ans et + (%) 2013 : 2,7 %</p> <p>Effectif de la population des personnes handicapées : 2013 : 776</p> <p>Proportion de la population des femmes en âge de procréer 2013 : 23,6%</p> <p>Incidence pour 10.000 habitants par département de la malnutrition pour les enfants de moins de 5 ans* 2013 :0,14 2014 :0,07</p> <p>Nombre de cas sociaux et d'enfants en situation de trafic reçu par les CPS 2013 :311 2014 :441</p> <p>Nombre de groupes mixtes encadrés par les CPS 2013 :0 2014 :180</p> <p>Nombre d'enfants malnutris modérés suivis par les Centres de Promotion Sociale 2013 :3 2014 :9</p> <p>Nombre de femmes victimes de violence basée sur le genre suivis par les Centres de Promotion Sociale 2013 :292 2014 :226</p> <p>Accouchements assistés 2013 :4336 2014 : 3 952</p>
1.4		<p>Taux d'alphabétisation des 6 ans et plus : 39,8% à Kétou contre 43,9% (Plateau)</p> <p>Proportion de la population ayant accès à l'Electricité SBEE (%) 2013 : 17,7% à Kétou contre 20,0 % (Plateau)</p> <p>Proportion de la population ayant accès à l' Eau courante SONEB à la maison (%) 2013: 3,4% tandis que Plateau est à 3,1%</p> <p>Taux Brut de scolarisation 2013 : 170,40% 2014 : 180,60%</p> <p>Nombre de Centres de santé 2015 :</p>

Cadre Social		
Cibles	N.C.	Niveau de Performance
		2016 : Proportion des ménages utilisant pas de toilette ou dans la nature (%) : 2013 : 67,9% (contre 61,2% dans le plateau) Evacuation des eaux usées : dans la nature ou dehors (%) : 2013 : 69,8% contre 61,2% dans le plateau) Evacuation des ordures ménagères : dans la nature ou dehors (%) : 2013 : 81,4% contre 77,2% dans le plateau) Proportion des ménages disposant d'au moins d'une ligne GSM active (%) 2013: 76% Proportion des ménages en propriété sans titre foncier (%) : 2013 : 43,5% Mise en place de micro projets orientés sur la promotion du genre.
ODD 2 : Eliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable		
2.1		Bilan vivrier Maïs (T): 2013 : 55724 2014 : 56761 Bilan vivrier Riz (T) 2013 : -3706 2014 : -4231 Bilan vivrier Manioc (T) 2013 : 395439 2014 : 249056 Bilan vivrier Igname (T) 2013 : 15705 2014 : 12340 Bilan vivrier Niébé (T) 2013 : 911 2014 : 706 Bilan vivrier Arachide (T) 2013 : -658 2014 : 402 <ul style="list-style-type: none"> • Existence d'un Cadre de Concertation Communale pour l'ASN et le Développement de la Petite Enfance • Un Cadre Commun de Résultats sur l'ASN et le Développement de le Petite Enfance est élaboré et mis en oeuvre
2.2		Incidence pour 10 000 Hbts _ malnutrition (0-11 mois) 2013 : 0 2014 : 6 Incidence pour 10 000 Hbts _ malnutrition (1-4 ans) 2013 : 0 2014 : 21 Existence d'un Cadre de Concertation Communale pour l'ASN et le Développement de la Petite Enfance <ul style="list-style-type: none"> • Un Cadre Commun de Résultats sur l'ASN et le Développement de le Petite Enfance est élaboré et mis en oeuvre
2.3		Production du Maïs 2013 : 94871 T 2014 : 95926 T Production de patate douce 2013 : 0 T 2014 : 0T Production du Manioc 2013 : 457501 T 2014 : 486685 T Production du Niébé

Cadre Social		
Cibles	N.C.	Niveau de Performance
		2013 : 2995 T 2014 : T Effectif du cheptel des volailles 2013 : 108680 2014 : Voir avec l'ATDA les chiffres des bilans vivriers de 2015, 2016, 2017 et 2018
ODD 3 : Donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être de tous à tous les âges		
3.1		Accouchements Assistés 2013 : 4336 2014 : 3 952 Accouchements dystociques 2013 : 183 2014 : 26 Taux de couverture des accouchements assistés (%) 2013 ; 65,16 2014 ; 57,51 Décès Maternels 2013 : 0 2014 : 0 Ratio de mortalité maternelle pour 100 000 accouchements 2013 : 0 2014 : 0 La Commune réalise chaque année des projets d'aménagement des pistes et de micros projets pour l'amélioration de l'accès à des infrastructures sanitaires adéquates
3.2		Décès néonatal 2013 : 4 2014 : 4 Morts Nés 2013 : 77 2014 : 60 Avortements 2013 : 167 2014 : 43
3.3		Incidence pour 100 Hbts_Paludisme simple 2013 : 9,26 2014 : 7,62 Incidence pour 100 Hbts_Paludisme grave 2013 : 0,27 2014 : 0,55 PVVIH suivis 2013 : 22 2014 : 35
3.4		Naissances Vivantes 2013 : 4 257 2014 : 3892 Taux de prévalence contraceptive
3.7		Naissances Vivantes 2013 : 4 257 2014 : 3892 Taux de prévalence contraceptive
ODD 4 : Veiller à ce que tous puissent suivre une éducation de qualité dans des conditions d'équité et promouvoir les opportunités d'apprentissage tout au long de la vie		

Cadre Social		
Cibles	N.C.	Niveau de Performance
4.1		Taux d'achèvement 2013 : 92,83% 2014 : 92,13% Taux Brut de Scolarisation 2013 : 170,40% 2014 : 180,60% Taux Net de Scolarisation 2013 : 137,04% 2014 : 146,28%
4.4		2013 : 2014 : 7858
4.5		Taux d'achèvement 2013 : 102,55% (H) 82,50% (F) 2014 : 100,85% (H), 82,88% (F) Taux Brut de Scolarisation 2013 : 145,38% (H) 128,17% (F) 2014 : 155,61% (H) 136,35% (F) Taux Net de Scolarisation 2013 : 2014 :
ODD 5 : Réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles		
5.1		2013 : 2014 : Amélioration de la participation de la gente féminine au processus de décision et au poste de responsabilité au niveau communal
5.5		2013 : 2014 : sensibilisation de la gente féminine et organisation de fora sur la prise en compte des femmes dans les processus de décision
ODD 6 : Garantir l'accès de tous à des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement et assurer une gestion durable des services en eau		
6.1		Proportion des ménages ayant accès à l'eau potable - 2013 : 100% - 2014 : 100 % Proportion des ménages ayant accès à l'autre eau améliorée - 2013 : 857 (effectif) - 2014 : 893 effectif) Proportion des ménages ayant accès à l'eau non améliorée - 2013 : - 2014 : Taux de desserte en eau potable - 2013 : - 2014 : Réalisation (création, extension, réparation et installation) d'infrastructures en eau potables Le fort engagement du CC pour donner de l'eau potables aux communautés à moindre coût (ex: 20 FCFA la bassinde de 36litres)
6.2		- Proportion de ménages évacuant les ordures par la voirie publique, privée ou ONG 2011 : 2014 : - Proportion des ménages évacuant les eaux usées dans les caniveaux ouvert ou fermé ou égout : 2013 : 2014 :
6.4		

Cadre Social		
Cibles	N.C.	Niveau de Performance
6.5		

Légende :

Niveau de couverture	Nulle	Faible	Moyenne	Assez-bonne	Très bonne
Couleur	Rouge vif	Rose	Jaune	Vert	Bleu

Le diagnostic du PDC de Kétou révèle au niveau du cadre social, que les 3.1, 3.2, 4.1, 4.4 , 6.1, 6.2, 6.4 et 6.5 sont moyennement couvertes. Par ailleurs certaines cibles en l'occurrence 1.2 ; 1.3 ; 1.4 ; 2.1 ; 2.2 ; 2.3 ; 5.1 et 5.5. sont faiblement couvertes tandis que les cibles telles que 3.3, 3.4, 3.7 et 4.5 ne sont nullement couvertes. Cela s'explique par le fait des actions subséquentes ne sont prévues par le PDC pour l'atteinte de ces cibles.

Cadre économique		
Cibles	N.C.	Niveau de Performance
ODD 7 : Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable		
7.1		Nombre d'abonnés 2013 : 857 2014 : 893 Taux de satisfaction (%) 2013 : 100% 2014 : 100%
ODD 8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous		
8.2		Elaboration de projets structurants pour l'essor économique de la commune. Réalisation de plusieurs infrastructure te stockage de produits agricoles
8.3		
8.5		
8.9		Nombre de réceptifs hôteliers 2013 : 2014 : Nombre de réceptifs hôteliers répondant aux normes régissant le secteur 2013 : 2014 :
ODD 9 : Mettre en place une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation soutenable qui profite à tous et encourager l'innovation		
9.1		45 km
9.2		
9.5		
ODD 10 : Réduire les inégalités entre les pays et en leur sein		
10.1		
10.2		
10.3		

Cadre économique		
Cibles	N.C.	Niveau de Performance
ODD 11 : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et soutenables		
11.1		
11.3		
11.5		Données inexistantes

Légende :

Niveau de couverture	Null	Faible	Moyenne	Assez-bonne	Très bonne
Couleur	Rouge vif	Rose	Jaune	Vert	Bleu

Au niveau du cadre économique, seule la cible 7.1 est moyenne couverte. Cependant, la couverture est faible pour les cibles 8.2 ; 8.5 ; 8.3 ; 8.9 ; 10.2 ; 11.1 ; 11.3 et 11.5 tandis qu'elle est nulle pour les cibles 10.1 et 10.3.

Cadre environnemental		
Cibles	N.C.	Niveau de Performance
ODD 12 : Instaurer des modes de consommation et de production soutenables		
12.2		
12.5		Proportion des ménages utilisant toilettes modernes 2013 : 2014 : Proportion des ménages utilisant toilettes partagées 2013 : 2014 :
12.7		
12.8		
ODD 13 : Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions		
13.1		Applique les mesures nationales
ODD 14 : Conserver et exploiter de manière soutenable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable		
14.2		
14.5		
ODD 15 : Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité		
15.1		Absence d'un politique d'aménagement du territoire
15.2		Mise en terre des plants chaque JNA_Plants mis en terre 2013 : 2014 : La commune a élaboré un plan trienal de reboisement (Ex: tout projet de construction d'infrastructure est subordonné à la mise en terre et le suivi de 10 plans etc...)
15.3		Mise en terre des plants chaque JNA_Plants mis en terre 2013 : 2014 :

Légende :

Niveau de couverture	Nulle	Faible	Moyenne	Assez-bonne	Très bonne
Couleur	Rouge vif	Rose	Jaune	Vert	Bleu

Au niveau du cadre environnemental, il a été constaté une prédominance de la faible couverture des cibles notamment 12.2 ; 12.5 ; 12.8 ; 14.2 ; 14.5 ; 15.1 ; 15.2 et 15.3. Toutefois, la cible 13.1 est moyennement couverte alors que la 12.7 n'est même pas couverte.

Cadre institutionnel		
Cibles	N.C.	Niveau de Performance
ODD 16 : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer à tous l'accès à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes		
16.2		Nombre de cas de violence basée sur le genre 2013 : 2014 : Nombre d'enfants placés et maltraités 2013 : 2014 : Nombre de cas de conflits conjugaux enregistrés 2013 : 2014 :
16.3		Nombre de cas de violence basée sur le genre 2013 : 2014 : Nombre d'enfants placés et maltraités 2013 : 2014 : Nombre de cas de conflits conjugaux enregistrés 2013 : 2014 :
16.5		
16.6		Des séances de reddition de compte sont organisées; le plan de formation du personnel élaboré
16.9		Inexistence d'une procédure efficace d'accès aux actes de naissances

Légende :

Niveau de couverture	Nulle	Faible	Moyenne	Assez-bonne	Très bonne
Couleur	Rouge vif	Rose	Jaune	Vert	Bleu

Il se dégage du diagnostic de la commune que la couverture de l'ensemble de ces cibles caractéristiques ce cadre est quasiment nulle en absence des actions prévues par le PDC à cet effet.

1.14.3. Synthèse des cibles prioritaires de la commune

Cadre Social		
Cibles	N.P.	Justification (basée sur l'importance et la Performance)
ODD 1 : Eliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde		

Cadre Social		
Cibles	N.P.	Justification (basée sur l'importance et la Performance)
1.2		<p>Opportunités:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Proximité de la commune avec le Nigéria ; • Présence de l'Université Nationale d'Agriculture du Bénin à Kétou ; • Existence de plusieurs Projets (PADMAR, ACMA, , PSAAB, ARISA-B) intervenant dans l'agriculture ; • Mains d'œuvre venant d'ailleurs ; • Mise en œuvre de la nouvelle loi sur la transhumance/ Proximité de la commune avec le Nigéria ; <p>Existence de projets ACMA Existence de marchés d'écoulement Existence d'outils de promotion de microcrédits au plus pauvres</p> <p>Menaces:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Inexistence de crédits adaptés aux activités de production (agriculture, élevage, artisanat, sylviculture) ; • Aléas climatiques ; • Transhumance nationale et transfrontalière non maîtrisée ; • Fluctuation du Naira ; Très faible possibilité d'utilisation du fCFA à Idigny
1.3		
1.4		
ODD 2 : Eliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable		
2.1		<p>Opportunités:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Proximité de la commune avec le Nigéria ; • Présence de l'Université Nationale d'Agriculture du Bénin à Kétou ; • Existence de plusieurs Projets (PADMAR, ACMA, PADA, PSAAB, PROCAL NUTRITION) intervenant dans l'agriculture ; • Mains d'œuvre venant d'ailleurs ; <p>Existence de grandes superficies cultivables</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre de la nouvelle loi sur la transhumance/ Grandes surfaces de bas-fonds aménageables pour le maraîchage ; Engagement du CC; Forte implication de l'Etat et des PTFs Engagement politique du Conseil Communal et de l'exécutif ; Cadre institutionnel mis en place <p>Menaces:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Inexistence de crédits adaptés aux activités de production (agriculture, élevage, artisanat, sylviculture) ; • Aléas climatiques ; • Transhumance nationale et transfrontalière non maîtrisée ; • Défaut de ressources conséquentes pour agir convenablement
2.2		<p>Opportunités:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Proximité de la commune avec le Nigéria ; • Présence de l'Université Nationale d'Agriculture du Bénin à Kétou ; • Existence de plusieurs Projets (PADMAR, ACMA, PADA, PSAAB, PROCAL NUTRITION) intervenant dans l'agriculture et la promotion de la nutrition ; • Mains d'œuvre venant d'ailleurs ; Existence de grandes superficies cultivables <ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre de la nouvelle loi sur la transhumance <ul style="list-style-type: none"> • Grandes surfaces de bas-fonds aménageables pour le maraîchage • Engagement politique du Conseil Communal et de l'exécutif • Cadre institutionnel mis en place <p>Menaces:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Inexistence de crédits adaptés aux activités de production (agriculture, élevage, artisanat, sylviculture) ; • Aléas climatiques ; • Transhumance nationale et transfrontalière ; • Fluctuation du Naira ; • Très faible possibilité d'utilisation du f CFA à Idig

Cadre Social		
Cibles	N.P.	Justification (basée sur l'importance et la Performance)
		Défaut de ressources conséquentes pour agir convenablement
2.3		<p>Opportunités:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Proximité de la commune avec le Nigéria ; • Présence de l'Université Nationale d'Agriculture du Bénin à Kétou ; • Existence de plusieurs Projets (PADMAR, ACMAR, PADA, PSAAB,) intervenant dans l'agriculture ; • Mains d'œuvre venant d'ailleurs ; • Mise en œuvre de la nouvelle loi sur la transhumance <p>Appropriation du PSDSA et des autres orientations stratégiques pour le développement agricole</p> <p>Menaces:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Inexistence de crédits adaptés aux activités de production (agriculture, élevage, artisanat, sylviculture) ; • Aléas climatiques ; • Transhumance nationale et transfrontalière ; • Fluctuation du Naira ; • Très faible possibilité d'utilisation du f CFA à Idigny
ODD 3 : Donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être de tous à tous les âges		
3.1		Forte implication des acteurs locaux (mairies, ONGs)
3.2		
3.3		
3.4		
3.7		
ODD 4 : Veiller à ce que tous puissent suivre une éducation de qualité dans des conditions d'équité et promouvoir les opportunités d'apprentissage tout au long de la vie		
4.1		
4.4		
4.5		
ODD 5 : Réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles		
5.1		
5.5		<p>Opportunités:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Textes et lois de la République et internationales ; • Possibilité de formation des agents communaux et des élus locaux/communaux par des structures étatiques compétentes. • Intercommunalité entre Kétou et (partage d'expériences, appuis techniques, formation des agents communaux <p>Existences d'ONGs et PTFs intervenants dans la promotion des actions sensibles à la prise en compte de la femme</p> <p>Menaces/Faiblesses:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Insuffisance de services offerts par l'administration communale ; • Insuffisance du personnel en quantité et en qualité au niveau de l'administration communale et les bureaux d'arrondissement ; • Faible qualité du niveau du personnel de l'administration communale ; • Insuffisance d'appropriation des textes et lois de la décentralisation par les élus locaux et communaux ; • Insuffisance de pratiques de la continuité de l'administration ; • Faible implication des OSC et des communautés dans les actions de développement ; • Faible promotion du genre ;

Cadre Social		
Cibles	N.P.	Justification (basée sur l'importance et la Performance)
ODD 6 : Garantir l'accès de tous à des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement et assurer une gestion durable des services en eau		
6.1		Opportunité: <ul style="list-style-type: none"> • Existence d'ouvrages d'hydrauliques villageoises ; Le fort engagement du CC popur donner de l'eau potables aux communautés à moindre coût (ex: 20 FCFA la bassinde de 36litres) Menaces: <ul style="list-style-type: none"> • Insuffisance de moyens matériels, financiers et humains, • Sécheresse précoce
6.2		
6.4		
6.5		

Légende :

Niveau de priorisation de la cible	Intervention urgente	Intervention prioritaire	Intervention moyen terme
Couleur	Rouge	Marron	Jaune

L'analyse du tableau ci-dessus permet de comprendre que les cibles prioritaires sont (1.2) (2.1), (2.2), (2.3),(3.1), (5.5) et (6.1). Il s'agit des cibles de visant la réduction de la pauvreté, la pris en compte de la protection sociales, de la malnutrition à travers l'amélioration de la production et de la viabilité du système de production agricole ainsi que des maladies transmissibles ou pandémiques tels que le SIDA.

Cadre économique		
Cibles	N.P.	Justification (basée sur l'importance et la Performance)
ODD 7 : Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable		
7.1		
ODD 8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous		
8.2		Opportunité: <ul style="list-style-type: none"> • Proximité de la commune avec le Nigéria ; • Présence de l'Université Nationale d'Agriculture du Bénin à Kétou ; • Existence de plusieurs Projets (PADMAR, ACMAR, PADA, PSAAB,) intervenant dans l'agriculture ; • Mains d'œuvre venant d'ailleurs; Disponibilité de terres cultivables et de vastes aires naturelles de pâturage ; • Aptitudes techniques traditionnelles de transformation agroalimentaire ; • Existence de bas-fonds aménageable ; • Grande diversité culturelle et artistique ; • Existence de plusieurs sites et attraits touristiques ; • Important potentiel fiscal Menaces: <ul style="list-style-type: none"> • Inexistence de crédits adaptés aux activités de production (agriculture, élevage, artisanat, sylviculture) • Aléas climatiques ; • Fluctuation du Naira ; Faible maitrise de la gestion de la transhumance/sédentarisation ; • Faible mécanisation de l'agriculture ; • Insuffisance des moyens de production associée à une baisse de la fertilité des sols (production végétale, animale, halieutique et la valorisation des bas-fonds) ; • Insuffisance d'appui technique et de formation de recyclage dans les différents secteurs de l'économie locale ;

Cadre économique		
Cibles	N.P.	Justification (basée sur l'importance et la Performance)
8.3		
8.5		
8.9		
ODD 9 : Mettre en place une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation soutenable qui profite à tous et encourager l'innovation		
9.1		
9.2		
9.5		
ODD 10 : Réduire les inégalités entre les pays et en leur sein		
10.1		
10.2		
10.3		
ODD 11 : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et soutenables		
11.1		
11.3		
11.5		

Légende :

Niveau de priorisation de la cible	Intervention urgente	Intervention prioritaire	Intervention moyen terme
Couleur	Rouge	Marron	Jaune

A l'issue du diagnostic, la cible prioritaire à prendre en considération pour améliorer le cadre économique de cette commune et assurer son développement est 8.2.

Cadre environnemental		
Cibles	N.P.	Justification (basée sur l'importance et la Performance)
ODD 12 : Instaurer des modes de consommation et de production soutenables		
12.2		
12.5		
12.7		
12.8		
ODD 13 : Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions		
13.1		
ODD 14 : Conserver et exploiter de manière soutenable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable		
14.2		
14.5		
ODD 15 : Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité		
15.1		
15.2		Opportunités: Existences des PTFs, ONGs, Projets gouvernementaux, MCVDD Grandes superficies disponibles et deux forêts déclarés classées par l'Etat avec un plan

Cadre environnemental		
Cibles	N.P.	Justification (basée sur l'importance et la Performance)
		d'aménagement déjà réalisé et validé Menaces: Insuffisance d'agents d'hygiène et d'assainissement au CSC ; Aléas climatiques
15.3		

Légende :

Niveau de priorisation de la cible	Intervention urgente	Intervention prioritaire	Intervention moyen terme
Couleur	Rouge	Marron	Jaune

De la lecture du tableau précédent, il s'en déduit que la priorité pour la commune de Kétou de nos jours consiste à agir sur la cible 15.2.

Cadre institutionnel		
Cibles	N.P.	Justification (basée sur l'importance et la Performance)
ODD 16 : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer à tous l'accès à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes		
16.2		
16.3		
16.5		
16.6		<p>Opportunités:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Proximité du Nigéria • Textes et lois de la République et internationales ; • Possibilité de formation des agents communaux et des élus locaux/communaux par des structures étatiques compétentes. • Intercommunalité entre Kétou et (partage d'expériences, appuis techniques, formation des agents communaux) <p>Organisation des séances de reddition de compte;</p> <ul style="list-style-type: none"> • Existence du CEFAL • Volonté politique du Conseil Communal <p>Menaces:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Insuffisances de matériels, d'équipements et d'infrastructures adéquates au niveau des forces de sécurité publique - Insuffisance de ressources pour la réalisation du Plan de formation
16.9		

Légende :

Niveau de priorisation de la cible	Intervention urgente	Intervention prioritaire	Intervention moyen terme
Couleur	Rouge	Marron	Jaune

La lecture du tableau ci-dessus permet de se rendre compte la cible 16.6 nécessite une intervention prioritaire.

1.14.4. Actions prioritaires

Cibles prioritaires	Actions prioritaires	Indicateurs domestiqués	Valeur de référence	Valeurs ciblées intermédiaires à atteindre		Responsabilités		Observations
			2015	2020-25	2025-30	Commune	Etat	
D'ici à 2030, réduire de moitié au moins la proportion d'hommes, de femmes et d'enfants de tout âge qui vivent dans la pauvreté sous tous ses aspects, telle que définie par chaque pays et quelles qu'en soient les formes	Mettre en place des filets sociaux qui permettent aux ménages pauvres et extrêmes de créer des AGR afin de pouvoir disposer de ressources suffisantes tout au long de l'année	1.2.1 Proportion de la population vivant au-dessous du seuil national de pauvreté					X	
		1.2.2 Proportion de la population vivant dans une situation de pauvreté sous toutes ses formes, telles que définies par chaque pays					X	
D'ici à 2030, éliminer la faim et faire en sorte que chacun, en particulier les pauvres et les personnes en situation vulnérable, y	Amélioration des connaissances sur la production et la consommation d'aliments à hautes valeurs nutritives	2.1.1 Prévalence de la sous-alimentation				X	X	

compris les nourrissons, ait accès tout au long de l'année à une alimentation saine, nutritive et suffisante	Accroissement des capacités de productions agricole, pastorale et halieutique, notamment des petits exploitants agricoles pour une amélioration de leurs revenus	2.1.2 incidence de la pauvreté alimentaire					X	X	
	Mise en œuvre d'une stratégie nationale de l'agriculture sensible à la nutrition	2.1.3 Prévalence d'une insécurité alimentaire modérée ou grave, évaluée selon l'échelle de l'insécurité alimentaire fondée sur l'expérience					X	X	

D'ici à 2030, mettre fin à toutes les formes de malnutrition, y compris en réalisant d'ici à 2025 les objectifs arrêtés à l'échelle internationale relatifs aux retards de croissance et à l'émaciation parmi les enfants de moins de 5 ans, et répondre aux besoins nutritionnels des adolescentes, des femmes enceintes ou allaitantes et des personnes âgées	Promotion de la production des aliments à hautes valeurs nutritives	2.2.1 Prévalence du retard de croissance (indice taille/âge inférieur à -2 écarts types par rapport à la moyenne des normes de croissance de l'enfant définies par l'OMS) chez les enfants de moins de 5 ans,					X	
	Promotion des bonnes pratiques alimentaires, d'hygiène et d'assainissement de base	2.2.2 Prévalence de la malnutrition (indice poids/taille supérieur à +2 écarts types ou inférieur à -2 écarts types par rapport à la moyenne des normes de croissance de l'enfant définies par l'OMS) chez les enfants de moins de 5 ans, par forme				X	X	

		(surpoids et émaciation)						
D'ici à 2030, doubler la productivité agricole et les revenus des petits producteurs alimentaires, en particulier les femmes, les autochtones, les exploitants familiaux, les éleveurs et les pêcheurs, y compris en assurant l'égalité	Amélioration de la productivité agricole par la maîtrise de l'eau, des itinéraires techniques, de la gestion durable des terres, les actions de production agricole résilientes aux changements climatiques	2.3.1 Volume de production par unité de travail, en fonction de la taille de l'exploitation agricole, pastorale ou forestière				X	X	

d'accès aux terres, aux autres ressources productives et intrants, au savoir, aux services financiers, aux marchés et aux possibilités d'ajout de valeur et d'emploi autres qu'agricoles	Former les petits producteurs sur l'utilisation des semences à cycle court et les techniques de transformation et de conservation	2.3.2 Revenu moyen des petits producteurs alimentaires					X	
D'ici à 2030, faire passer le taux mondial de mortalité maternelle au-dessous de 70 pour 100 000 naissances vivantes	Amélioration de 5% du taux de CPN1 et CPN4	3.1.1 Taux de mortalité maternelle				X	X	
	Amélioration de la proportion de femmes subissant l'accouchement assisté par un personnel santé	3.1.2 Proportion d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié				X		
	Facilité l'accès aux infrastructures communautaires de santé pour améliorer la proportion de femmes	3.1.3 Proportion de femmes enceintes ayant réalisé au moins 4 consultations prénatales (CPN4)				X	X	

	enceintes réalisant les quatre (04) consultations prénatales							
Garantir la participation entière et effective des femmes et leur accès en toute égalité aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique	Promotion de l'accès des femmes au processus de prise de décision aussi bien au niveau local que national	5.5.3 Proportion de femmes conseillères communales				X	X	
	Sensibilisation sur les rôles et mandats des femmes dans le processus de la décentralisation	5.5.4 Proportion de femmes occupant des postes de direction					X	
		5.5.5 Pourcentage de temps consacré à des soins et travaux non rémunérés par les femmes						
D'ici à 2030, assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable, à un coût abordable	Elaborer et mettre en œuvre un plan stratégique de fourniture en eau potable	6.1.1 Proportion de la population utilisant des services d'alimentation en eau potable				X	X	

		gérés en toute sécurité						
		6.1.2 Taux de desserte en eau potable en milieu urbain				X	X	
		6.1.3 Taux de desserte en eau potable en milieu rural				X	X	
Parvenir à un niveau élevé de productivité économique par la diversification, la modernisation technologique et l'innovation, notamment en mettant l'accent sur les secteurs à forte valeur ajoutée et à forte intensité de main-d'œuvre	Amélioration de la productivité économique par la création, la diversification et la commercialisation	8.2.1 Taux de croissance annuelle du PIB réel par personne pourvue d'un emploi				X		
	Plaidoyer pour la mise en œuvre d'une stratégie nationale de mécanisation agricole	8.2.2 Ressource propres de la commune par habitant				X	X	

D'ici à 2030, promouvoir la gestion durable de tous les types de forêt, mettre un terme à la déforestation, restaurer les forêts dégradées et accroître de nettement le boisement et le reboisement au niveau mondial	Elaborer et mettre en œuvre une stratégie de préservation des forêts et des ressources naturelles résiliente aux changements climatiques	15.2.1 Progrès vers la gestion durable des forêts				X		
Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux		16.6.4: Indice de la gouvernance locale				X	X	

1.15. Monographie de la commune de Sakété

1.15.1. Brève présentation de la commune

La Commune de Sakété est située au sud-ouest du Département du Plateau. Elle est limitée : (i) au nord par la Commune d'Adja-Ouèrè ; (ii) au sud par les Communes d'Avrankou et d'Akpro-Misséréte dans le Département de l'Ouémé ; (iii) à l'est par la République Fédérale du Nigéria et la Commune d'Ifangni dans le Département du Plateau ; (iv) à l'ouest par les Communes d'Adjohoun et de Bonou dans le département de l'Ouémé. La Commune de Sakété couvre une superficie de 432 km². Elle regroupe les Arrondissements d'Aguidi, d'Ita-Djèbou, de Sakété I, de Sakété II, de Takon et de Yoko. La Commune de Sakété est subdivisée en six (06) arrondissements administratifs et 81 quartiers et villages (figure 1 et tableau 1). Les arrondissements de Sakété 1 et Sakété 2 constituent les arrondissements urbains. Les autres arrondissements périphériques sont en pleine croissance.

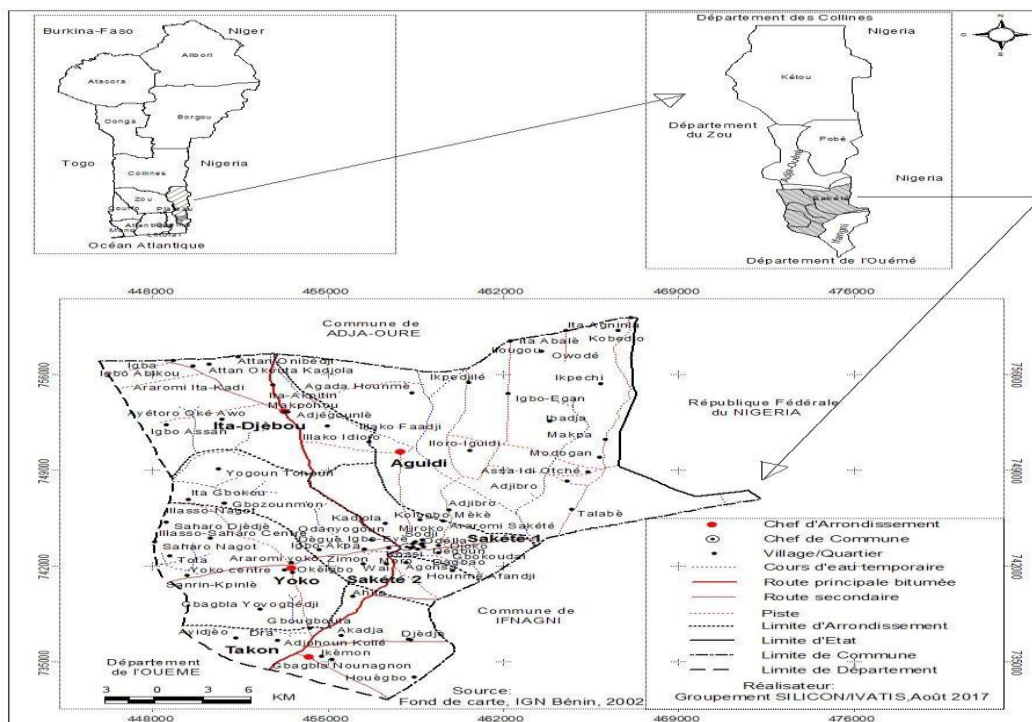
Globalement, la Commune de Sakété se présente sous la forme d'un plateau ayant des dépressions par endroits qui donnent lieu à des zones marécageuses. Le climat de Sakété est de type subéquatorial fortement marqué par des influences de type soudano-guinéen. On distingue deux saisons pluvieuses et deux saisons sèches qui s'alternent et se répartissent inégalement sur l'année : la grande saison pluvieuse couvre généralement la période de mars à juillet et la petite va de septembre à novembre.

Dans la Commune de Sakété, on retrouve trois types de sols à savoir : (i) au sud de la Commune, ce sont des terres sablono-argileuses et légèrement ferrallitiques ; (ii) au nord, on trouve de terres ferrallitiques rouges et profondes. Elles sont fertiles ; (iii) au centre, les terres sont argilo-sablonneuses et hydromorphes.

Dans la Commune de Sakété, l'abondance des pluies et le relief non uniforme donnent naissance à de multiples cours d'eau dont le plus important est la rivière Iguidi qui prend sa source dans la Commune d'Adja-Ouèrè. Elle arrose Sakété sur environ 30 km et forme sur son parcours des marigots comme Ilougou à Illougou-Kossomi, Mamagué et Tolossi à Ikpédjilé, Igbo-Oba à Makpa (Aguidi) et Makpohou (Ita-Djèbou).

Le quatrième Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH 4) de 2013 a révélé que cent quatorze mille quatre-vingt-huit (114.088) habitants vivent dans la Commune (figure 4 et 5). Ils comprennent 60.311 de femmes et 53 777 d'hommes, soit 52,86 % pour la gent féminine contre 47,13 % pour la gent masculine.

La Commune de Sakété comptait 70.604 habitants en 2002 selon le troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitat au Bénin avec un taux d'accroissement naturel de 3,6 %. Cette population n'est pas homogène comme c'est le cas dans certaines régions du Bénin.



1.15.2. Niveau de couverture de la cible par le plan de développement communal

Cadre Social		
Cibles	N.C.	Niveau de Performance
ODD 1 : Eliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde		
1.2		Incidence de pauvreté monétaire : 2011 : 36,0 Incidence de pauvreté non monétaire 2011 : 28,1 Pourcentage de population dépendant moins d'un dollar par jour 2010 : 19,8
1.3		Nombre de cas sociaux reçus par les CPS 2013 : 226 Nombre de cas sociaux reçus par les CPS 2014 : 238
1.4		- Taux Brut de scolarisation 2013-2014 : 129,82% 2013-2014 : 135,09% - Nombre de Centres de santé 2013 : ND 2014 : ND Proportion des ménages utilisant toilettes modernes 2013 : ND 2014 : ND Proportion des ménages utilisant toilettes partagées 2013 : ND 2014 : ND - Taux de desserte 2013 : ND 2014 : ND
ODD 2 : Eliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable		
2.1		Incidence pour 10 000 Hbts _ malnutrition 2013 : 98

Cadre Social		
Cibles	N.C.	Niveau de Performance
		2014 : 209
2.2		Incidence pour 10 000 Hbts _ malnutrition 2013 : 98 2014 : 209
2.3		
ODD 3 : Donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être de tous à tous les âges		
3.1		Nombre de Décès Maternels 2013 : 5 2014 : 5 Ratio de DM pour 100 000_ NV 2013 : ND 2014 : ND Ratio de DM pour 100 000_ NV 2013 : ND 2014 : ND
3.2		- Mort-nés 2013 : 262 - Mort-nés 2014 : 77 - Avortements 2013 : 57 - Avortements 2014 : 52
3.3		Incidence pour 100 Hbts_Paludisme simple 2013 : 1,98 2014 : 1,15 Incidence pour 100 Hbts_Paludisme grave 2013 : 1,98 2014 : 1,2
3.4		
3.7		Naissances Vivantes 2013 : 2135 Naissances Vivantes 2014 : 2170 Femme en âge de procréer_2013 : 184 Femme en âge de procréer_2014 : 463 FAPNE 2013 : 341 341 2014 : 352 511
ODD 4 : Veiller à ce que tous puissent suivre une éducation de qualité dans des conditions d'équité et promouvoir les opportunités d'apprentissage tout au long de la vie		
4.1		- Taux d'achèvement 2013-2014 : 72,04% 2013-2014 : 78,94%
4.4		
4.5		
ODD 5 : Réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles		
5.1		
5.5		
ODD 6 : Garantir l'accès de tous à des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement et assurer une gestion durable des services en eau		
6.1		Proportion des ménages ayant accès à l'eau potable - 2013 : 2445 - 2014 : 2 516 Proportion des ménages ayant accès à l'autre eau améliorée - 2013 : 2445 - 2014 : 2 516 Proportion des ménages ayant accès à l'eau non améliorée

Cadre Social		
Cibles	N.C.	Niveau de Performance
		- 2013 : ND - 2014 : ND Taux de desserte en eau potable - 2013 : 87 - 2014 : 89
6.2		- Proportion de ménages évacuant les ordures par la voirie publique, privée ou ONG 2013 : ND - Proportion de ménages évacuant les ordures par la voirie publique, privée ou ONG 2014 : ND - Proportion des ménages évacuant les eaux usées dans les caniveaux ouvert ou fermé ou égout : 2013 : ND 2014 : ND
6.4		
6.5		

Légende :

Niveau de couverture	Null	Faible	Moyenne	Assez-bonne	Très bonne
Couleur	Rouge vif	Rose	Jaune	Vert	Bleu

Au regard du tableau, la majorité des cibles sont moyennement couvertes. Cela dénote d'une prise en compte plus ou moins spécifique des aspects liés à ces cibles dans le PDC.

Cadre économique		
Cibles	N.C.	Niveau de Performance
ODD 7 : Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable		
7.1		Nombre d'abonnés _ 2013 : ND Nombre d'abonnés _ 2014 : ND Proportion des ménages ayant accès à l'électricité 2011 : 22 % 2013 : 22 %
ODD 8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous		
8.2		
8.3		Taux de sous-emploi visible 2013 : 25,5 2014 : 34,8 Taux de sous-emploi invisible 2013 : 75 2014 : 69,7
8.5		
8.9		Nombre de réceptifs hôteliers - 2013 : - 2014 : Nombre de réceptifs hôteliers répondant aux normes régissant le secteur - 2013 : ND - 2014 : ND
ODD 9 : Mettre en place une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation soutenable qui profite à tous et encourager l'innovation		
9.1		

Cadre économique		
Cibles	N.C.	Niveau de Performance
9.2		
9.5		
ODD 10 : Réduire les inégalités entre les pays et en leur sein		
10.1		
10.2		
10.3		
ODD 11 : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et soutenables		
11.1		
11.3		
11.5		

Légende :

Niveau de couverture	Nulle	Faible	Moyenne	Assez-bonne	Très bonne
Couleur	Rouge vif	Rose	Jaune	Vert	Bleu

Après constat du tableau ci-dessus, les cibles de l'ODD 10 n'ont pas été couvertes. Ce constat se justifie par la non prise en compte des éléments à l'atteinte de ces cibles dans le PDC.

Cadre environnemental		
Cibles	N.C.	Niveau de Performance
ODD 12 : Instaurer des modes de consommation et de production soutenables		
12.2		
12.5		Proportion des ménages utilisant toilettes modernes 2013 : ND 2014 : ND Proportion des ménages utilisant toilettes partagées 2013 : ND 2014 : ND
12.7		
12.8		
ODD 13 : Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions		
13.1		Applique les mesures nationales
ODD 14 : Conserver et exploiter de manière soutenable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable		
14.2		
14.5		
ODD 15 : Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité		
15.1		Forte dégradation ressources forestières et Pratiques non favorables à la gestion durable des ressources naturelles
15.2		Mise en terre des plants chaque JNA_Plants mis en terre _2013 : ND - 2014 : ND
15.3		Mise en terre des plants chaque JNA_Plants mis en terre _2013 : ND - 2014 : ND

Légende :

Niveau de couverture	Nulle	Faible	Moyenne	Assez-bonne	Très bonne
Couleur	Rouge vif	Rose	Jaune	Vert	Bleu

Les constats révèlent que seule la cible 15.1 est moyennement couverte dans ce cadre. Par ailleurs 5 cibles ne sont du tout pas couvertes dont 12.2, 12.7, 12.8, 14.2 et 14.5.

Cadre institutionnel		
Cibles	N.C.	Niveau de Performance
ODD 16 : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer à tous l'accès à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes		
16.2		
16.3		
16.5		
16.6		
16.9		Inexistence d'une procédure efficace d'accès aux actes de naissances

Légende :

Niveau de couverture	Nulle	Faible	Moyenne	Assez-bonne	Très bonne
Couleur	Rouge vif	Rose	Jaune	Vert	Bleu

A l'issue du diagnostic de la commune concernant ce cadre, les cibles 16.5 et 16.6 ne sont pas couvertes. D'une part cela s'explique par l'absence des actions à l'atteinte de ces cibles dans le PDC, et d'autre part ne sont prioritaires à la commune.

1.15.3. Synthèse des cibles prioritaires de la commune

Cadre Social		
Cibles	N.P.	Justification (basée sur l'importance et la Performance)
ODD 1 : Eliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde		
1.2		
1.3		La situation de la protection sociale dans la commune de Sakété est très alarmant (surtout le cas de la traite des enfants et des violences faites aux femmes). Les actions planifiées dans le PDC sont jugées insuffisante au regard de la situation actuelle de la cible d'où sa priorisation. Quelques chiffres issus du PDC qui illustrent la situation : Nombre de cas sociaux reçus par les CPS 2013 : 226 Nombre de cas sociaux reçus par les CPS 2014 : 238 Renforcement des actions de proximité
1.4		
ODD 2 : Eliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable		
2.1		

Cadre Social		
Cibles	N.P.	Justification (basée sur l'importance et la Performance)
2.2		<p>Les questions liées à la faim et la sécurité alimentaire sont abordées par cette cible. Sa prise en compte dans le PDC reste mineure au regard des défis à relever pour atteindre les objectifs. La disponibilité de terre Cultivable ; l'existence des zones de bas-fonds aménageables L'existence de la technicité au près des groupements de femmes transformatrices, l'existence des infrastructures de conservation et de stockage des produits agricoles sont autant d'atouts dont dispose la commune pour faire face à cette cible. Mais l'incivisme ; les aléas climatiques les pertes Post-récolte sont entre autres des facteurs qui freine l'atteinte de la cible. Quelques chiffres illustratifs :</p> <p>Incidence pour 10 000 Hbts _ malnutrition 2013 : 98 2014 : 209</p> <p>Création d'un cadre de concertation communal de malnutrition et nomination d'un point focal; intervention du PMASN dans certains villages de la commune</p> <p>Forces : Existence de terres fermes fertiles exploitables et propices aux cultures de manioc, maïs, palmier à huile, haricot, arachide, tomate, cacao, banane, plantain, ananas; Disponibilité des bas-fonds dans des dépressions; Climat favorable de quatre saisons dont deux périodes de pluies et deux périodes de saisons sèches</p> <p>Faibleses : Manque d'accompagnement des acteurs intervenant dans le secteur agricole et dans la transformation agro-alimentaire; Utilisation non adaptée des intrants agricoles; Utilisation de techniques et technologies culturelles rudimentaires</p>
2.3		<p>Les questions liées à la faim et la sécurité alimentaire sont abordées par cette cible. Sa prise en compte dans le PDC reste mineure au regard des défis à relever pour atteindre les objectifs. La disponibilité de terre Cultivable ; l'existence des zones de bas-fonds aménageables L'existence de la technicité au près des groupements de femmes transformatrices, l'existence des infrastructures de conservation et de stockage des produits agricoles sont autant d'atouts dont dispose la commune pour faire face à cette cible. Mais l'incivisme ; les aléas climatiques les pertes Post-récolte sont entre autres des facteurs qui freine l'atteinte de la cible.</p> <p>Quelques chiffres illustratifs :</p> <p>Incidence pour 10 000 Hbts _ malnutrition 2013 : 98 2014 : 209</p> <p>construction d'un dispositif de stockage d'huile de palme de 300 tonnes au profit des acteurs du PEA palmier à huile de Sakété; construction d'un magasin de stockage des intrants agricoles (louer par SODECO); 250 km pistes rurales aménagées;</p>
ODD 3 : Donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être de tous à tous les âges		
3.1		<p>Face à une Incidence pour 100 Hbts_Paludisme simple variant de 1,98 à 1,2 (2013 à 2014) et une Incidence pour 100 Hbts_Paludisme grave sensiblement égale à 0,78 sur la même période, la commune de Sakété dispose de centres de santé (publics et privés) qui offrent des soins variés, tous les arrondissements étant dotés d'une aire de santé. Elle doit également faire face à des facteurs négatifs tels que la présence d'un plateau technique peu qualifiable, la fréquence de pesanteurs sociales, la faible fréquentation des centres et le manque de certains produits pharmaceutique</p>
3.2		
3.3		<p>Face à une Incidence pour 100 Hbts_Paludisme simple variant de 1,98 à 1,2 (2013 à 2014) et une Incidence pour 100 Hbts_Paludisme grave sensiblement égale à 0,78 sur la même période, la commune de Sakété dispose de centres de santé (publics et privés) qui offrent des soins variés, tous les arrondissements étant dotés d'une aire de santé. Elle doit également faire face à des facteurs négatifs tels que la présence d'un plateau technique peu qualifiable, la fréquence de pesanteurs sociales, la faible fréquentation des centres et le manque de certains produits pharmaceutique.</p>
3.4		

Cadre Social		
Cibles	N.P.	Justification (basée sur l'importance et la Performance)
3.7		
ODD 4 : Veiller à ce que tous puissent suivre une éducation de qualité dans des conditions d'équité et promouvoir les opportunités d'apprentissage tout au long de la vie		
4.1		<p>Le système éducatif dans la commune de Sakété est marqué par l'existence de la commune Sakété est marqué par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Existence d'infrastructures, - Existence de personnel et d'apprenants, - Existence de mobiliers et documents, - Existence de domaine scolaire, - Existence de partenaires sociaux (ONG), - Disponibilité de subvention de l'État <p>Le phénomène de la traite des enfants constitue l'un des plus grands dangers à la déscolarisation des enfants de la commune à ceci s'ajoute l'insuffisance d'enseignants qualifiés les Taux d'achèvement</p> <p>2013-2014 : 72,04%</p> <p>2013-2014 : 78,94%</p> <p>Dotation des écoles 14 modukes de trois salles de classe en 2019</p>
4.4		
4.5		
ODD 5 : Réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles		
5.1		<p>Opportunités : Gratuité de la scolarisation des filles- Existence dans le PAG de trois projets phares qui prennent en compte les questions de promotion de femme et du genre.</p> <p>Menaces: Faible application des dispositions réprimant les violences faites aux femmes et autres couches vulnérables</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fortes ingérences et/ou trafic d'influence dans le traitement des cas de VBG
5.5		
ODD 6 : Garantir l'accès de tous à des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement et assurer une gestion durable des services en eau		
6.1		<p>Opportunités: Appui du Ministère de l'Eau ; - Existence d'une antenne de la SONEB; - Disponibilité des partenaires à appuyer le secteur ; - Existence de PROSHEA /GIZ - Stratégies ODD;/ Menaces: Pollution par moment de l'eau SONEB ; - Insuffisance des IEC en matière de conservation et de la potabilisation de l'eau - Pollution de l'eau ; - Prolifération de plusieurs maladies d'origine hydriques ; - Prévalence de maladies parasitaires et hydriques,</p>
6.2		
6.4		
6.5		

Légende :

Niveau de priorisation de la cible	Intervention urgente	Intervention prioritaire	Intervention moyen terme
Couleur	Rouge	Marron	Jaune

L'analyse du tableau ci-dessus permet de comprendre que les cibles Prioritaire sont (1.3), 2 (2.2/2.3) ; 3 (3.1/3.3) ; 4 (4.1) ; 5 (5.1) et 6 (6.1). Ces cibles touchent les questions de protection sociales, de malnutrition et de maladies transmissibles ou pandémiques tels que le SIDA.

Cadre économique		
Cibles	N.P.	Justification (basée sur l'importance et la Performance)
ODD 7 : Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable		
7.1		Opportunités: Existence de projets gouvernementaux en matière d'électrification ; / Menaces: Coupure fréquente de l'énergie ; Développement des actes de vandalisme sur les réseaux électriques de la SBEE ; Faible accès à l'énergie renouvelable
ODD 8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous		
8.2		
8.3		La disponibilité en produits agricole ; produits manufacturés et pharmaceutiques ; produits artisanaux, l'existence de marchés ; des boutiques et hangars de marchés ; d'une dynamique d'échanges commerciaux et d'une multitude de branches d'artisanat sont autant d'atouts dont dispose la commune pour promouvoir sa croissance économique. Malgré tout ceci, on note : Taux de sous-emploi visible 2013 : 25,5 2014 : 34,8 Taux de sous-emploi invisible 2013 : 75 2014 : 69,7
8.5		
8.9		
ODD 9 : Mettre en place une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation soutenable qui profite à tous et encourager l'innovation		
9.1		Non prise en compte
9.2		Non prise en compte
9.5		Non prise en compte
ODD 10 : Réduire les inégalités entre les pays et en leur sein		
10.1		Non prise en compte
10.2		Non prise en compte
10.3		Non prise en compte
ODD 11 : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et soutenables		
11.1		Non prise en compte
11.3		Non prise en compte
11.5		Non prise en compte

Légende :

Niveau de priorisation de la cible	Intervention urgente	Intervention prioritaire	Intervention moyen terme
Couleur	Rouge	Marron	Jaune

Les cibles 7.1, et 8.3 sont prioritaires comme nous le démontre le tableau ci-dessus. La question de la croissance de l'économie soutenue reste l'une des préoccupations majeures des communes car elle détermine son niveau de développement

Cadre environnemental		
Cibles	N.P.	Justification (basée sur l'importance et la Performance)
ODD 12 : Instaurer des modes de consommation et de production soutenables		
12.2		Non prise en compte

Cadre environnemental		
Cibles	N.P.	Justification (basée sur l'importance et la Performance)
12.5		Non prise en compte
12.7		Non prise en compte
12.8		Nom prise en compte
ODD 13 : Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions		
13.1		Opportunités: - Existence des agents de contrôles des ressources naturelles dans la Commune ; - Existence de financement pour les bonnes pratiques environnementales/ Menaces: Forte dégradation ressources forestières - Pratiques non favorables à la gestion durable des ressources naturelles - Raréfaction dans les réserves forestières et des espèces autochtones comme l'iroko, le baobab - Pression démographique - Aléas climatiques
ODD 14 : Conserver et exploiter de manière soutenable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable		
14.2		Non prise en compte
14.5		Non prise en compte
ODD 15 : Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité		
15.1		Opportunités: - Existence des agents de contrôles des ressources naturelles dans la Commune ; - Existence de financement pour les bonnes pratiques environnementales/ Menaces: Forte dégradation ressources forestières - Pratiques non favorables à la gestion durable des ressources naturelles - Raréfaction dans les réserves forestières et des espèces autochtones comme l'iroko, le baobab - Pression démographique - Aléas climatiques
15.2		Opportunités: - Existence des agents de contrôles des ressources naturelles dans la Commune ; - Existence de financement pour les bonnes pratiques environnementales/ Menaces: Forte dégradation ressources forestières - Pratiques non favorables à la gestion durable des ressources naturelles - Raréfaction dans les réserves forestières et des espèces autochtones comme l'iroko, le baobab - Pression démographique - Aléas climatiques
15.3		Opportunités: - Existence des agents de contrôles des ressources naturelles dans la Commune ; - Existence de financement pour les bonnes pratiques environnementales/ Menaces: Forte dégradation ressources forestières - Pratiques non favorables à la gestion durable des ressources naturelles - Raréfaction dans les réserves forestières et des espèces autochtones comme l'iroko, le baobab - Pression démographique - Aléas climatiques

Légende :

Niveau de priorisation de la cible	Intervention urgente	Intervention prioritaire	Intervention moyen terme
Couleur	Rouge	Marron	Jaune

Il se dégage de ce tableau que seules les cibles 13.1 qui traitent des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions et les cibles : 15.1, 15.2 et 15.3 qui traitent de la gestion durable des forêts sont prioritaires. Pour la cible 15.2, la forte pression anthropique liée à l'utilisation du bois pour le charbon ou le bois d'œuvre entraîne une déforestation constante et les efforts pour faire face à l'impact des activités humaines sont encore insuffisants

Cadre institutionnel		
Cibles	N.P.	Justification (basée sur l'importance et la Performance)
ODD 16 : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer à tous l'accès à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes		
16.2		Non prise en compte
16.3		Non prise en compte
16.5		Non prise en compte
16.6		Non prise en compte
16.9		

Légende :

Niveau de priorisation de la cible	Intervention urgente	Intervention prioritaire	Intervention moyen terme
Couleur	Rouge	Marron	Jaune

La lecture du tableau ci-dessus permet de se rendre compte que seule les cibles 16.2, 16.3, 16.5 et 16 ne sont pas du tout prises en compte donc s'avère non prioritaires. Ces cibles traitent de la maltraitance faite aux enfants et de droit aux actes administratifs tels que l'acte de naissance.

1.15.4. Synthèse des cibles prioritaires de la commune

Cibles prioritaires	Actions prioritaires	Indicateurs domestiqués	Valeur de référence	Valeurs ciblées intermédiaires à atteindre		Responsabilités		Observations
			2015	2020-25	2025-30	Commune	Etat	
Mettre en place des systèmes et mesures de protection sociale pour tous, adaptés au contexte national, y compris des socles de protection sociale, et faire en sorte que, d'ici à 2030, une part importante des pauvres et des personnes vulnérables en bénéficient	Mettre en place d'une subvention inconditionnelle pour les plus pauvres	Proportion de la population bénéficiant du socle ou systèmes de protection sociale	IPNM:22,6 IPH: 36,2	IPNM:10; IPH:15	IPNM:5; IPH:10	Suivi du système de gestion	Financement de l'ensemble du dispositif	

<p>2.2 D'ici à 2030, mettre fin à toutes les formes de malnutrition, y compris en atteignant d'ici à 2025 les objectifs arrêtés à l'échelle internationale relatifs aux retards de croissance et à l'émaciation chez les enfants de moins de 5 ans, et répondre aux besoins nutritionnels des adolescentes, des femmes enceintes ou allaitantes et des personnes âgées</p>	<p>Appuyer pour une mise en œuvre diligent du projet dans la commune</p>	<p>Prévalence du retard de croissance (indice taille/âge inférieur à -2 écarts types par rapport à la moyenne des normes de croissance de l'enfant définies par l'OMS) chez les enfants de moins de 5 ans</p>		<p>0%</p>	<p>0%</p>	<p>priorisation dans le budget des actions identifiées par le cadre de concertation</p>	<p>Pérenniser les programme en charge de la malnutrition et la sécurité alimentaire</p>	
--	--	---	--	-----------	-----------	---	---	--

D'ici à 2030, doubler la productivité agricole et les revenus des petits producteurs alimentaires, en particulier des femmes, des autochtones, des exploitants familiaux, des éleveurs et des pêcheurs, y compris en assurant l'égalité d'accès aux terres, aux autres ressources productives et facteurs de production, au savoir, aux services financiers, aux marchés et aux possibilités d'ajout de valeur et d'emplois autres qu'agricoles	Faciliter l'écoulement des produits agricoles et aménager 100 km de pistes rurales	Volume de production par unité de travail, en fonction de la taille de l'exploitation agricole, pastorale ou forestière	6,139	8000	9000	Mise en place d'un dispositif d'intelligence du marché	Subvention à la production agricole	
	Appuyer le renforcement de capacités des femmes dans la transformation des produits agricoles	Revenu moyen des petits producteurs alimentaires						

D'ici à 2030, faire passer le taux mondial de mortalité maternelle au-dessous de 70 pour 100 000 naissances vivantes	Renforcer le plateau technique des formations sanitaires	Taux de mortalité maternelle				Investir au moins 300 millions dans la construction et l'équipement des formations sanitaires		
	Recruter 20 agents de santé qualifiés	Proportion d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié				Recrutement de 4 agents de santé qualifié	Recrutement de 30 agents de santé qualifié et facilitation pour la prise en charge des épidémies	

D'ici à 2030, mettre fin à l'épidémie de sida, à la tuberculose, au paludisme et aux maladies tropicales négligées et combattre l'hépatite, les maladies transmises par l'eau et autres maladies transmissibles	Faciliter la prise en charge des personnes atteintes de sida, de la tuberculose et du paludisme	Taux de couverture en ARV des PVVIH; Incidence de la tuberculose pour 100 000 habitants; Incidence du paludisme pour 1 000 habitants						
D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, qui débouche sur un apprentissage véritablement	Rendre obligatoire l'inscription de tout enfant en âge d'aller à l'école	Taux net de scolarisation dans le primaire	80	120	130	Construction des infrastructures scolaires	Recrutement du personnel enseignant	
	Généraliser la gratuité de l'éducation au niveau maternel, primaire et secondaire							

utile	Construire et équiper 30 modules de trois salles de classe les EM et EPP de la commune							
	Plaider pour la dotation en personnel enseignant de qualité							
Mettre fin, dans le monde entier, à toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et des filles	systematiser l'approche dans toutes les initiatives de développement	5.1.1 Présence (1) ou absence (0) d'un cadre juridique visant à promouvoir, faire respecter et suivre l'application des principes d'égalité des sexes et de non-discrimination fondée sur le sexe	5%	20%	30%	Nomination d'un point focal genre	Définition d'un cadre juridique national	

Promouvoir des politiques axées sur le développement qui favorisent des activités productives, la création d'emplois décents, l'entrepreneuriat, la créativité et l'innovation et stimulent la croissance des microentreprises et des petites et moyennes entreprises et facilitent leur intégration dans le secteur formel, y compris par l'accès aux services financiers	Créer et faire fonctionner le centre d'incubation dans la commune	Pourcentage des jeunes de 15 à 29 ans occupés par un travail régulier				Sensibilisation et formation des jeunes dans les secteurs porteurs	Viabilisation du centre d'incubation d'Aguidi	
D'ici à 2030, assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable, à un coût abordable	Construire 8 AEV et assurer le fonctionnement continu des ouvrages existant	6.1.1 Proportion de la population utilisant des services d'alimentation en eau potable gérés en toute sécurité	60%	90%	100%	Suivi du système de gestion	construction et mise en concession	

D'ici à 2030, garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables et modernes, à un coût abordable	Plaider pour l'extension et la densification du réseau électrique de la commune	7.1.1 Proportion de la population ayant accès à l'électricité	28%	50%	60%	Plaidoyer pour l'activation de la ligne réservée à la commune au niveau du CEB-TCN	Veiller à l'atteinte des objectifs du MCA 2	
---	---	---	-----	-----	-----	--	---	--

3

Annexes

Annexes

SUPERVISION
Ministre d'Etat chargé du Plan et du Développement
Abdoulaye BIO TCHANE
PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS
Programme des Nations Unies pour le Développement Fonds des Nations Unies pour l'Enfance Fonds des Nations Unies pour la Population Programme d'Appui à la Décentralisation et au Développement Communal PDDC/GIZ
COORDINATION TECHNIQUE
Magloire A. AGUESSY, Directeur Général de la Coordination et du Suivi des ODD Alastaire Sèna ALINSATO, Directeur Général du Suivi des Investissements Publics Naïmatou BIO DJARA KOUTOUMA, Directrice Générale Adjointe de la Coordination et du Suivi des ODD
CONSEILLER A LA REDACTION
Janvier ALOFA, Economiste National du PNUD André-Félix SOSSOU, Coordonnateur du Projet PASD-Phase 2 Rim NOUR, Chef Section Politiques Sociales, UNICEF Mathieu KOUKPO, Spécialiste Politiques Sociales, UNICEF Philippe TOBOSSI, Expert, UNFPA Nestor AHOUANGAN, Coordonnateur Champ d'Action Agenda 2030, PDDC /GIZ Diane GNANGUENON BOKO, Conseillère Technique, PDDC/GIZ Grégoire ASSOUGNI, Conseiller Technique, PDDC/GIZ
EQUIPE DE CONSULTANTS
Dr David SOHINTO, chef de mission Lavenir BOKO, consultant associé, Ariel Hardy HOUSSOU, personnel d'appui <i>Et le concours de :</i> M. Antoine YOVO M. Freedy PADONOU M. Victorien AZA M. Cyrius GOUSSANOU

EQUIPE DE REDACTION ET DE RELECTURE

Chef d'équipe :

Toussaint TODEGNON, Directeur de la Coordination des Politiques ODD, par intérim

Membres :

Erick Damase DAGBENONBAKIN, Directeur du Suivi et de l'Evaluation des ODD

Dorinali BONI YALLA, Chef du Service de l'Intégration des ODD

Léchidia de SOUZA, Chef du Service de Contrôle et de l'Evaluation des Politiques des ODD

Carel Brian MOUSSE, Chef du Service de la Statistique et du Suivi des ODD

TOKO BOUGOUROU Moussa, Chef Division Veille Stratégique sur les ODD

AIHONNOU Coovi, Chef Division Sociale à la DGCS-ODD

DANSOU Sègla Maurille, Chef Division à la DGCS-ODD

PERSONNES RESSOURCES

Directeur de l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique

Directeur Général des Collectivités Locales

Rapporteur de la Commission ODD de l'Association Nationale des Communes du Bénin

Directeurs Départementaux du Plan et du Développement

Secrétaires Généraux des Préfectures

Secrétaires Généraux des Mairies

Chefs de Services Planification et Aménagement du Territoire des Préfectures

Chefs de Services Planification et Développement Local des Mairies

Listes des cibles prioritaires des ODD retenus par le Bénin

Cadre Social
Cibles
ODD 1 : Eliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde
1.2 : D'ici à 2030, réduire de moitié au moins la proportion des hommes, femmes et enfants de tous âges vivant dans la pauvreté dans toutes ses dimensions selon les définitions nationales.
1.3 : Mettre en place des systèmes et mesures de protection sociale pour tous, adaptés au contexte national, y compris des socles de protection sociale, et faire en sorte que, d'ici à 2030, une part importante des pauvres et des personnes vulnérables en bénéficient
1.4 : D'ici à 2030, faire en sorte que tous les hommes et les femmes, en particulier les pauvres et les personnes vulnérables, aient les mêmes droits aux ressources économiques et qu'ils aient accès aux services de base, à la propriété foncière, au contrôle des terres et à d'autres formes de propriété, à l'héritage, aux ressources naturelles et à des nouvelles technologies et des services financiers adaptés à leurs besoins, y compris la microfinance
ODD 2 : Eliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable
2.1 : D'ici à 2030, éliminer la faim et faire en sorte que chacun, en particulier les pauvres et les personnes en situation vulnérable, y compris les nourrissons, ait accès tout au long de l'année à une alimentation saine, nutritive et suffisante.
2.2 : D'ici à 2030, mettre fin à toutes les formes de malnutrition, y compris en atteignant d'ici à 2025 les objectifs arrêtés à l'échelle internationale relatifs aux retards de croissance et à l'émaciation chez les enfants de moins de 5 ans, et répondre aux besoins nutritionnels des adolescentes, des femmes enceintes ou allaitantes et des personnes âgées
2.3 : D'ici à 2030, doubler la productivité agricole et les revenus des petits producteurs alimentaires, en particulier des femmes, des autochtones, des exploitants familiaux, des éleveurs et des pêcheurs, y compris en assurant l'égalité d'accès aux terres, aux autres ressources productives et facteurs de production, au savoir, aux services financiers, aux marchés et aux possibilités d'ajout de valeur et d'emplois autres qu'agricoles
ODD 3 : Donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être de tous à tous les âges
3.1 : D'ici à 2030, faire passer le taux mondial de mortalité maternelle au-dessous de 70 pour 100 000 naissances vivantes.
3.2 : D'ici à 2030, éliminer les décès évitables de nouveau-nés et d'enfants de moins de 5 ans, tous les pays devant chercher à ramener la mortalité néonatale à 12 pour 1 000 naissances vivantes au plus et la

mortalité des enfants de moins de 5 ans à 25 pour 1 000 naissances vivantes au plus.
3.3 : D'ici à 2030, mettre fin à l'épidémie de sida, à la tuberculose, au paludisme et aux maladies tropicales négligées et combattre l'hépatite, les maladies transmises par l'eau et autres maladies transmissibles.
3.4 : D'ici à 2030, réduire d'un tiers, par la prévention et le traitement, le taux de mortalité prématurée due à des maladies non transmissibles et promouvoir la santé mentale et le bien-être
3.7 : D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à des services de soins de santé sexuelle et procréative, y compris à des fins de planification familiale, d'information et d'éducation, et veiller à la prise en compte de la santé procréative dans les stratégies et programmes nationaux
ODD 4 : Veiller à ce que tous puissent suivre une éducation de qualité dans des conditions d'équité et promouvoir les opportunités d'apprentissage tout au long de la vie
4.1 : D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, qui débouche sur un apprentissage véritablement utile.
4.4 : D'ici à 2030, augmenter considérablement le nombre de jeunes et d'adultes disposant des compétences, notamment techniques et professionnelles, nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat.
4.5 : D'ici à 2030, éliminer les inégalités entre les sexes dans le domaine de l'éducation et assurer l'égalité d'accès des personnes vulnérables, y compris les personnes handicapées, les autochtones et les enfants en situation vulnérable, à tous les niveaux d'enseignement et de formation professionnelle.
ODD 5 : Réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles
5.1 : Mettre fin, dans le monde entier, à toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et des filles.
5.5 : Garantir la participation entière et effective des femmes et leur accès en toute égalité aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique.
ODD 6 : Garantir l'accès de tous à des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement et assurer une gestion durable des services en eau
6.1 : D'ici à 2030, assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable, à un coût abordable
6.2 : D'ici à 2030, assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable, à un coût abordable
6.4 : D'ici à 2030, faire en sorte que les ressources en eau soient utilisées beaucoup plus efficacement dans tous les secteurs et garantir la viabilité des prélèvements et de l'approvisionnement en eau douce afin de remédier à la pénurie d'eau et de réduire nettement le nombre de personnes qui manquent d'eau
6.5 : D'ici à 2030, assurer la gestion intégrée des ressources en eau à tous les niveaux, y compris au moyen de la coopération transfrontière selon qu'il convient

Cadre économique
ODD & Cibles
ODD 7 : Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable
7.1 : D'ici à 2030, garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables et modernes, à un coût abordable.
ODD 8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous
8.2 : Parvenir à un niveau élevé de productivité économique par la diversification, la modernisation technologique et l'innovation, notamment en mettant l'accent sur les secteurs à forte valeur ajoutée et à forte intensité de main-d'œuvre
8.3 Promouvoir des politiques axées sur le développement qui favorisent des activités productives, la création d'emplois décents, l'entrepreneuriat, la créativité et l'innovation et stimulent la croissance des micro entreprises et des petites et moyennes entreprises et facilitent leur intégration dans le secteur formel, y compris par l'accès aux services financiers.
8.5 : D'ici à 2030, parvenir au plein emploi productif et garantir à toutes les femmes et à tous les hommes, y compris les jeunes et les personnes handicapées, un travail décent et un salaire égal pour un travail de valeur égale
8.9 : D'ici à 2030, élaborer et mettre en œuvre des politiques visant à développer un tourisme durable qui crée des emplois et mette en valeur la culture et les produits locaux.
ODD 9 : Mettre en place une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation soutenable qui profite à tous et encourager l'innovation
9.1 : Mettre en place une infrastructure de qualité, fiable, durable et résiliente, y compris une infrastructure régionale et transfrontalière, pour favoriser le développement économique et le bien-être de l'être humain, en mettant l'accent sur un accès universel, à un coût abordable et dans des conditions d'équité.
9.2 : Promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et, d'ici à 2030, augmenter nettement la contribution de l'industrie à l'emploi et au produit intérieur brut, en fonction du contexte national, et la multiplier par deux dans les pays les moins avancés
9.5 : Renforcer la recherche scientifique, Performancectionner les capacités technologiques des secteurs industriels de tous les pays, en particulier des pays en développement, notamment en encourageant l'innovation et en augmentant considérablement le nombre de personnes travaillant dans le secteur de la recherche et du développement pour 1 million d'habitants et en accroissant les dépenses publiques et privées consacrées à la recherche et au développement d'ici à 2030.
ODD 10 : Réduire les inégalités entre les pays et en leur sein
10.1 : D'ici à 2030, faire en sorte, au moyen d'améliorations progressives, que les revenus des 40 pour cent les plus pauvres de la population augmentent plus rapidement que le revenu moyen national, et ce

de manière durable.
10.2 : D'ici à 2030, autonomiser toutes les personnes et favoriser leur intégration sociale, économique et politique, indépendamment de leur âge, de leur sexe, de leur handicap, de leur race, de leur appartenance ethnique, de leurs origines, de leur religion ou de leur statut économique ou autre.
10.3 : Assurer l'égalité des chances et réduire l'inégalité des résultats, notamment en éliminant les lois, politiques et pratiques discriminatoires et en promouvant l'adoption de lois, politiques et mesures adéquates en la matière.
ODD 11 : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et soutenables
11.1 : D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à un logement et des services de base adéquats et sûrs, à un coût abordable, et assainir les quartiers de taudis
11.3 : D'ici à 2030, renforcer l'urbanisation durable pour tous et les capacités de planification et de gestion participatives, intégrées et durables des établissements humains dans tous les pays.
11.5 : D'ici à 2030, réduire considérablement le nombre de personnes tuées et le nombre de personnes touchées par les catastrophes, y compris celles d'origine hydrique, et réduire considérablement le montant des pertes économiques qui sont dues directement à ces catastrophes exprimé en proportion du produit intérieur brut mondial, l'accent étant mis sur la protection des pauvres et des personnes en situation vulnérable.

Cadre environnemental
ODD & Cibles
ODD 12 : Instaurer des modes de consommation et de production soutenables
12.2 : D'ici à 2030, parvenir à une gestion durable et à une utilisation rationnelle des ressources naturelles.
12.5 : D'ici à 2030, réduire considérablement la production de déchets par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation.
12.7 : Promouvoir des pratiques durables dans le cadre de la passation des marchés publics, conformément aux politiques et priorités nationales
12.8 : D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les personnes, partout dans le monde, aient les informations et connaissances nécessaires au développement durable et à un style de vie en harmonie avec la nature.
ODD 13 : Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions
13.1 : Renforcer, dans tous les pays, la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles liées au climat.
ODD 14 : Conserver et exploiter de manière soutenable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable

14.2 : D'ici à 2020, gérer et protéger durablement les écosystèmes marins et côtiers, notamment en renforçant leur résilience, afin d'éviter les graves conséquences de leur dégradation et prendre des mesures en faveur de leur restauration pour rétablir la santé et la productivité des océans.

14.5 : D'ici à 2020, préserver au moins 10 % des zones marines et côtières, conformément au droit national et international et compte tenu des meilleures informations scientifiques disponibles.

ODD 15 : Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité

15.1 : D'ici à 2020, garantir la préservation, la restauration et l'exploitation durable des écosystèmes terrestres et des écosystèmes d'eau douce et des services connexes, en particulier des forêts, des zones humides, des montagnes et des zones arides, conformément aux obligations découlant des accords internationaux

15.2 : D'ici à 2020, promouvoir la gestion durable de tous les types de forêt, mettre un terme à la déforestation, restaurer les forêts dégradées et accroître considérablement le boisement et le reboisement au niveau mondial.

15.3 : D'ici à 2030, lutter contre la désertification, restaurer les terres et sols dégradés, notamment les terres touchées par la désertification, la sécheresse et les inondations, et s'efforcer de parvenir à un monde sans dégradation des sols.

Cadre institutionnel

ODD & Cibles

ODD 16 : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer à tous l'accès à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes

16.2 : Mettre un terme à la maltraitance, à l'exploitation et à la traite, et à toutes les formes de violence et de torture dont sont victimes les enfants.

16.3 : Promouvoir l'état de droit aux niveaux national et international et donner à tous accès à la justice dans des conditions d'égalité.

16.5 : Réduire nettement la corruption et la pratique des pots-de-vin sous toutes leurs formes

16.6 : Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux

16.9 : D'ici à 2030, garantir à tous une identité juridique, notamment grâce à l'enregistrement des naissances